L
C
DU
T

LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

TOME CINQUIÈME.

LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME.

TOME CINQUIÈME.

2 43

LES SIÉCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS.

DEPUIS J. C. JUSQU'A NOS JOURS.

*Par M. l'Abbé ***.*

Nouvelle Edition, corrigée & augmentée.

TOME CINQUIÈME.

Séminaire des Missions Etrangères de Québec

A PARIS,

Chez { GUEFFIER, Imprimeur-Libraire, au bas de la rue de la Harpe.
MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Mad. la Comteſſe D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

Bibliothèque, Le Séminaire de Québec, 3, rue de l'Université, Québec 4, QUE

LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

DOUZIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

État de l'Empire Grec pendant le douzième siècle.

ALEXIS Comnène fut assis sur le Trône de Constantinople jusqu'à la dix-huitième année de ce siècle. Ce ne furent

XII. SIÈCLE.

pas les moins brillantes de ſon règne. Il propoſa & conclut des traités utiles avec les Princes Croiſés qui s'étoient établis en Aſie. Il prit les armes contre les Mahométans, & leur fit la guerre avec tant de ſuccès, qu'il les força par ſes victoires à lui demander la paix, & à reſtituer toutes les places dont ils s'étoient emparés depuis la captivité de l'Empereur Romain-Diogène. Lorſqu'on vit qu'Alexis approchoit de ſa fin, les intrigues & les cabales s'agitèrent autour de lui, pour lui donner un ſucceſſeur. L'Impératrice Irène, ſon épouſe, l'obſédoit continuellement, afin de l'engager à laiſſer l'Empire à Nicéphore-Brienne, ſon gendre, & à exclure du Trône Jean Comnène, ſon fils, Prince eſtimable par toutes ſortes de bonnes qualités, & depuis long-tems aſſocié à la puiſſance ſouveraine. Elle ne ceſſoit d'importuner ſon mari, exagérant dans ſes vives & preſſantes ſollicitations, les talens & la capacité de Nicéphore, décriant Jean Comnène, lui attribuant des vices qu'il n'avoit pas, & le dépouillant du mérite que tout le monde lui connoiſſoit. Le motif de cette conduite étonnante dans une mère, étoit l'aveu-

gle prédilection qu'elle avoit conçue pour Anne Comnène, ſa fille, épouſe de Nicéphore-Brienne, qu'elle vouloit placer au premier rang, ſans écouter ce que la raiſon & ſa nature, d'accord avec la politique, devoient lui dire en faveur de ſon fils. Alexis qui s'étoit toujours étudié à ſe rendre impénétrable, écoutoit les repréſentations de l'Impératrice, ſans laiſſer paroître ce qu'il penſoit, ni ce qu'il comptoit faire. Mais on ne devoit pas s'attendre que ce Prince ambitieux & politique, qui avoit travaillé ſi long-tems à la grandeur de ſa famille, conſentît à perdre dans ſes derniers jours le fruit de toute ſa vie, en mettant la Couronne impériale ſur une tête étrangère, au préjudice d'un fils qu'il avoit pris ſoin de former au grand art de règner. Cependant il approchoit du dernier moment, & il n'avoit répondu à l'Impératrice, que d'une manière vague, incertaine, qui ne manifeſtoit point ſes intentions. Alors il fit approcher ſon fils, & lui remit, ſans qu'on s'en apperçût, l'anneau qu'il portoit au doigt, c'étoit le Sceau impérial. Jean Comnène l'ayant reçu, monta promptement à cheval, ſuivi

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

d'Iſaac, ſon frere, & de tous ceux qui lui étoient attachés, & ſe rendit au grand Palais pour s'y faire proclamer. La Garde gagnée par l'Impératrice & par ſa fille, en refuſa l'entrée. Il fallut combattre, & cette milice inſolente ayant été diſſipée, on enfonça les portes, le Prince ſe montra au peuple, & la proclamation ſe fit avec de grands cris de joie. Peu de momens après, l'Empereur Alexis mourut, & l'ordre fut ſi bien maintenu dans la Ville, que cet événement ne cauſa pas le moindre trouble.

Après que Jean Comnène eut fait rendre à la mémoire de ſon père, les honneurs qui lui étoient dûs, il ſe livra tout entier aux ſoins du Gouvernement. Il donna les dignités à ceux dont il avoit déjà éprouvé le zèle, & fit entrer dans ſon Conſeil des hommes ſages, éclairés & capables de partager avec lui le poids des affaires. La Princeſſe Anne qui n'avoit pas renoncé à l'eſpérance de faire monter ſon époux ſur le Trône, trama une conſpiration contre ſon frere; & ce Prince auroit été aſſaſſiné par ſes Gardes, ſi Nicéphore-Brienne n'eût pas été auſſi timide que ſa femme étoit entreprenante. Le complot fut découvert,

& l'exil fut la ſeule punition des coupables. Anne déſeſpérée d'avoir été ſi mal ſecondée par ſon mari, ſe plaignoit de la nature qui ne l'avoit pas fait homme plutôt que lui. Le règne de Jean Comnène fut marqué par des victoires éclatantes ſur les Turcs, par une vigilance continuelle ſur toutes les parties de l'adminiſtration intérieure, par un grand zèle pour la Religion, & l'on vit dans ſa conduite perſonnelle, une régularité de mœurs qui ne ſe démentit jamais. Sa ſageſſe & ſa bonté le firent aimer de tout ſon peuple; ſon courage & ſes talens militaires le rendirent formidable à ſes ennemis, & s'il eût vécu plus long-tems, l'Empire Grec ſe ſeroit infailliblement relevé de ſes pertes. Mais un accident imprévu l'enleva d'une manière funeſte à ſes ſujets & à ſa patrie qui commençoient à goûter les douceurs d'un Gouvernement fondé ſur la juſtice & la Religion. Il étoit à la chaſſe, & venoit de frapper un ſanglier monſtrueux; l'animal en fureur ſe débattit, & fit chanceler l'Empereur; la ſecouſſe fit tomber ſon carquois; une flèche empoiſonnée lui fit, en gliſſant, une bleſſure à la main; il la négligea, l'inflammation s'y

XII. SIÈCLE.

mit, & bientôt le mal devint incurable.
XII. Les Médecins déclarèrent qu'il n'y avoit
SIÈCLE. pas d'autre moyen de sauver la vie du Prince, que de lui couper le bras. Il ne voulut pas y consentir, & préférant la mort à cette cruelle opération, il s'y prépara avec une grande fermeté. De quatre fils qu'il avoit eu, deux étoient morts en bas-âge; & des deux qui lui restoient, l'aîné, nommé Isaac, n'annonçoit que des vices, tandis que le cadet, appellé Manuel, promettoit des talens & des vertus. Le Prince mourant proposa celui-ci aux Grands & aux principaux Officiers de l'armée qu'il avoit fait assembler. Tous applaudirent à ce choix. Manuel fut salué Empereur, & on lui prêta serment de fidélité sur les SS. Evangiles. Après avoir ainsi pourvu à la tranquillité de l'Etat, & à la succession du Trône impérial dans sa famille, Jean Comnène mourut, regretté de tout l'Empire, en 1143, âgé de cinquante-cinq ans, dont il en avoit régné avec gloire plus de vingt-quatre & demi.

Manuel étoit en Cilicie avec son frere, pendant que tout cela se passoit. Il envoya sans délai un Officier de con-

fiance à Conſtantinople pour prévenir les mouvemens que le Prince Iſaac, XII. ſon frere, pourroit ſe donner. Le Sénat SIÈCLE. & le Clergé inſtruits des dernières diſpoſitions du feu Empereur, confirmèrent ſon choix, & Manuel s'étant mis en chemin pour ſa Capitale, il y fut proclamé à ſon arrivée, par tous les Ordres de l'Etat. Le Prince Iſaac fit une renonciation publique de ſes droits, aimant mieux être la ſeconde perſonne de l'Empire, que d'exciter une guerre civile qui auroit fait verſer beaucoup de ſang, & qui n'auroit pu ſe terminer que par la mort de ſon frere ou la ſienne. Dans l'année même de ſon avénement au Trône, Manuel déclara la guerre à Maſoul, Sultan d'Iconium, & après de grands avantages remportés ſur lui, il le contraignit à lui demander la paix. Mais elle dura peu, & ces deux Princes furent preſque toujours armés l'un contre l'autre. Ils ne parurent unis que pour s'oppoſer aux projets des Princes Latins qui vinrent encore au ſecours des Chrétiens d'Orient, comme nous le dirons à l'Article des deux Croiſades entrepriſes dans ce ſiècle.

XII. SIÈCLE.

Quoique Masoul fut tout ensemble & fort expérimenté dans la guerre, & politique habile, Manuel l'emportoit sur lui dans ces deux genres. Il étoit aussi grand Capitaine que son père, & aussi grand homme d'Etat que son ayeul. Mais il ne les imita ni l'un ni l'autre par la pureté de ses mœurs. Il avoit épousé Berthe, belle-sœur de Conrad II, Empereur d'Occident, Princesse d'une rare piété, à qui l'on donna le nom d'Iréne. Manuel se dégoûta d'elle peu de tems après leur union, pour se livrer à la passion qui l'attachoit à Théodora, sa niéce; commerce criminel & scandaleux, qui compromit la réputation du jeune Monarque, & lui fit perdre l'estime de ses sujets. Cependant il respecta toujours la vertu de son épouse; mais elle vivoit abandonnée & réduite aux vains honneurs de son rang.

Les étroites liaisons que Manuel entretint avec les Princes Musulmans, pour traverser les entreprises des Croisés, l'ont fait soupçonner d'avoir du penchant pour la Religion de Mahomet. Mais on doit rejetter cette idée injurieuse, & tout persuade que la politique seule avoit part aux intelligences

secrettes qu'il eut, pour un tems, avec des Souverains qu'il ne pouvoit regarder, que comme les ennemis naturels de l'Empire. Outre les inquiétudes que lui donnèrent les armées nombreuses des Croisés, & les projets cachés qu'il leur supposoit, il eut encore à repousser les attaques de Roger I, Roi de Sicile, qui lui enleva l'Isle de Corfou, ravagea les côtes de la Gréce, & transporta en Sicile les manufactures d'étoffes de soie qui faisoient le principal objet du commerce des Grecs. Ce fut à l'occasion de cette guerre, que Manuel, pour attirer la bénédiction de Dieu sur ses armes, donna un Edit appellé *Bulle d'or*, par lequel il confirmoit à toutes les Eglises la possession de leurs immeubles, & suppléoit à tout ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux dans leurs titres à cet égard. Manuel n'étoit pas fort avancé en âge, mais son application continuelle & la fatigue des marches, des combats, avoient tellement épuisé ses forces, qu'il tomba dans une langueur dont les progrès firent bientôt désespérer de ses jours. Lui seul se flattoit de prolonger sa carrière, sur la parole d'un Astrologue, qui lui promettoit

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

encore quatorze ans de vie. Cet eſpoir l'ayant aveuglé ſur le danger de ſon état, il mourut ſans avoir pris de meſures pour l'adminiſtration des affaires pendant la minorité d'Alexis Comnène, ſon fils, à peine âgé de treize ans, qui alloit parvenir au Trône par ſa mort. Ce Prince vécut en communion avec le Saint-Siège, & ſe montra toujours bien intentionné pour la réunion des deux Egliſes à l'exemple de ſon père & de ſon ayeul.

Le jeune Empereur Alexis II, fut univerſellement reconnu pour ſucceſſeur de Manuel, ſous la tutéle de l'Impératrice Marie, ſa mère, fille de Raymond, Prince d'Antioche. Cette Princeſſe étoit ambitieuſe, ſans talens, & jalouſe de commander, quoiqu'elle n'eût aucune des qualités qu'il faut poſſéder pour ſe faire obéir. Elle ſe livra aux conſeils du Protoſébaſte, Alexis Comnène, neveu du dernier Empereur, homme dur, impérieux, & qui ne ſe ſervit de l'autorité ſouveraine dépoſée dans ſes mains, que pour commettre impunément les plus criantes vexations. La déférence de la Régente aux volontés de ce Miniſtre, étoit ſi aveugle, qu'on la ſoup-

çonna de cacher pour lui des sentimens plus tendres que la simple confiance. XII.
Les ennemis de l'Impératrice & de celui qu'on faisoit passer pour son amant, accréditoient par leurs discours insidieux un bruit que la haine & la malignité s'empressoient de répandre. Le mécontentement des Grands & du peuple s'accrut au point, que l'on conspira contre la vie du Protosébaste, & qu'on apoita des assassins pour le tuer. La Princesse Marie, sœur de l'Empereur, étoit à la tête de ce complot. Quoique cette entreprise n'eût pas obtenu tout son effet, par la mort ou la chûte du favori, elle fut une source de troubles à la Cour & dans la Ville. La haine qu'on avoit jurée au Ministre odieux qu'on vouloit perdre, n'en devint que plus violente, & les murmures augmentèrent encore, lorsqu'on apprit que le Sultan d'Iconium s'étoit emparé de plusieurs Villes, sans que l'Impératrice & son Conseil se fussent mis en peine de s'y opposer. Au milieu de cette agitation, le jeune Empereur ne songeoit qu'à ses plaisirs, & ne montroit aucune des qualités royales qui pussent faire espérer un plus heureux avenir.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

XII. SIÈCLE.

Andronic, Prince de la Maiſon impériale, qui ſous le règne de Manuel avoit été contraint de ſe réfugier chez l'étranger, apprit dans le lieu de ſa retraite tout ce qui ſe paſſoit à Conſtantinople. C'étoit un génie factieux, inquiet, dominé par les paſſions les plus vives, & qui s'étoit rendu fameux par des aventures extraordinaires. Manuel dont il étoit couſin-germain, avoit inutilement employé la rigueur & la clémence pour le rendre plus circonſpect & plus modéré. L'intrigue étoit ſon élément, & la diſſimulation qu'il portoit auſſi loin qu'elle peut aller, étoit le voile dont il couvroit ſes deſſeins perfides. A peine fut-il informé des cabales qui déchiroient la Cour, & de la mauvaiſe conduite de ceux qui gouvernoient ſous le nom du jeune Alexis, que ſon ambition ſe réveilla, & qu'il entrevit plus de facilité que jamais à réuſſir dans le deſir de s'élever à l'Empire, qu'il cachoit depuis long-tems. Avant de rien entreprendre, il voulut connoître la diſpoſition des eſprits. Dans cette vue, il écrivit pluſieurs Lettres au jeune Empereur, au Patriarche, & aux perſonnes qu'il ſavoit être les mieux inten-

tionnées pour le bien public. Il déploroit les maux de l'Etat, & il ſe montroit diſpoſé à ſe ſacrifier lui-même, s'il le falloit, pour y remédier. Cet artifice lui réuſſit ; on admira ſon zèle, ſa généroſité, & l'on ſe perſuada que perſonne n'étoit plus capable que lui, d'empêcher la ruine totale de l'Empire, par ſes talens & ſon expérience. On l'invitoit à venir promptement au ſecours de la patrie. XII. SIÈCLE.

Les choſes étant ainſi préparées, il partit, & dans ſa route il ramaſſa quelques troupes avec leſquelles il ſe préſenta aux portes de Conſtantinople. On l'y reçut comme un libérateur qui venoit laver la honte du Trône, & abattre la tyrannie. Le jeune Empereur incapable de juger de ce que demandoient ſes véritables intérêts dans une pareille conjoncture ; touché d'ailleurs par les proteſtations pleines de reſpect, & par les larmes d'Andronic, lui abandonna tout ſon pouvoir. Le premier uſage qu'il en fit, fut de condamner le Protoſébaſte à perdre la vie, & l'Impératrice d'abord à l'exil, enſuite à la mort. Diſpoſant de tout, il trouva des partiſans en aſſez grand nombre, pour ſe livrer à l'exécu-

XII. SIÈCLE

tion de ſes projets ambitieux. Le poiſon le débarraſſa peu à peu de tous ceux qui pouvoient lui faire obſtacle. Alors ceſſant de diſſimuler, il ſe fit proclamer Empereur, non, diſoit-il, pour régner ſeul, mais pour ſervir de guide & d'appui au jeune Alexis. Tout le monde fut trompé par ce langage. Mais on dut commencer à connoître le nouveau Maître qu'on venoit de ſe donner, lorſqu'on apprit le lendemain de ſon couronnement, qu'il avoit fait étrangler dans la nuit & jetter dans la mer, ſon infortuné Collégue, pour lequel il avoit marqué la veille un intérêt ſi tendre.

Un monſtre tel qu'Andronic ne pouvoit jouir long-tems du fruit de ſes crimes, ni poſſéder le ſouverain pouvoir, ſans en commettre tous les jours de nouveaux. Sa cruauté, ſes ſoupçons jaloux, qui lui faiſoient voir des ennemis armés contre ſes jours, dans tous ceux qui avoient quelque rang; ſes vengeances barbares, en un mot ſa tyrannie, qui ne pouvoit s'éteindre dans tout le ſang qu'il répandoit chaque jour, le rendirent pour tout le monde un objet d'exécration & d'horreur. On eſpéroit d'autant moins de lui voir prendre des ſentimens plus

humains, qu'il étoit plus que ſeptuagénaire, & qu'à cet âge un naturel féroce & cruel ne s'adoucit plus. Il joignoit à la ſoif du ſang, un autre vice des tyrans, la ſuperſtition. Toujours inquiet & tremblant pour ſa vie, il eut recours à un Magicien pour ſavoir quel ſeroit ſon ſucceſſeur. Le Devin lui fit voir dans le vaſe où il faiſoit ſes opérations magiques, les premières lettres du nom d'Iſaac. Auſſi-tôt on fit tomber les ſoupçons du tyran ſur Iſaac-l'Ange, arrière-petit-fils d'Alexis I, & ſa perte fut réſolue. Mais il la prévint, en tombant le ſabre à la main ſur Etienne, premier Miniſtre d'Andronic, qui étoit entré chez lui avec des ſoldats, pour le conduire au Palais. Après ce coup généreux, il ſe réfugia dans l'Egliſe de ſainte Sophie, où le peuple s'étant attroupé, on lui mit ſur la tête la couronne de Conſtantin, qui étoit ſuſpendue au-deſſus du grand Autel. La révolution fut auſſi funeſte au tyran, qu'elle avoit été ſubite. On l'arrêta, & après lui avoir fait tous les outrages qu'un peuple mutiné peut inventer dans ſa fureur, on le fit mourir. Digne prix des forfaits dont il s'étoit rendu coupable, & du ſang innocent

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

qu'il avoit répandu avec tant de barbarie.

Les commencemens d'Isaac-l'Ange firent concevoir l'espérance d'un gouvernement juste & sage. Il rappella les exilés, & rétablit dans leurs biens ceux qu'Andronic en avoit injustement dépouillés. La première année de son règne fut signalée par une victoire qu'il remporta sur les Siciliens, & par une paix glorieuse qu'il conclut avec Guillaume II leur Roi. Il dut ces premiers succès à la valeur d'Uranus, son Général. Mais le même bonheur n'accompagna pas ses armes dans les deux guerres qu'il eut à soutenir presque à la fois contre le Sultan d'Iconium, & contre les Valaques révoltés. Ses armées furent battues, quoiqu'il en eût pris lui-même le commandement, & qu'il ne fût pas sans talens pour la guerre. Ces revers joints aux débauches & aux impiétés dont Isaac se faisoit un amusement, aliénèrent de lui tous les cœurs, & le firent tomber dans le mépris. Il s'éleva de tout côté des imposteurs & des rébelles qui aspirèrent au Trône. Une révolte n'étoit pas plutôt dissipée qu'il en renaissoit une autre. Enfin Alexis son frere, ayant ga-

gné les principaux Officiers, forma un parti puiſſant dans l'Etat pour le détrôner. La haine publique ſeconda ce nouvel uſurpateur. Il ſe fit proclamer Empereur ; & le foible Iſaac qui avoit pris la fuite, au lieu de ſe défendre, ayant été arrêté, on lui creva les yeux, & on l'enferma dans une priſon, d'où nous le verrons ſortir pour régner encore au commencement du XIIIe. ſiècle. L'événement qui le précipita du Trône répond à l'an 1195. Nous jugeons à propos de reſter à cette époque, pour n'être pas obligé de nous répéter.

ARTICLE II.

État de la puiſſance Muſulmane ſous les Sarraſins & les Turcs.

L'HISTOIRE Muſulmane qui répond à ce ſiècle, devient plus obſcure & plus compliquée qu'elle ne l'a pas encore été. La multitude des Princes qui s'élevent, ſe combattent & ſe détruiſent tour-à-tour, la variété de leurs intérêts, leurs ſuccès rapides, & leur chûte ſouvent auſſi prompte que leur élévation ; leurs

XII. SIÈCLE.

guerres & leurs alliances, tantôt entr'eux, tantôt avec les Princes chrétiens ; leurs querelles & leurs unions qui se forment & qui cessent tout-à-coup, selon les circonstances & la mobilité de leurs intérêts ; leur puissance respective qui croît ou qui s'abaisse par des causes sujettes à des variations continuelles ; enfin les rapports plus ou moins directs des Emirs ou petits Souverains, avec les grands Princes ou Sultans dont ils étoient Vassaux, & de ceux-ci avec les Califes de Bagdad, Chefs de la Religion, & suzerains de l'Empire Musulman, qu'ils plaçoient sur le Trône de Mahomet, ou qu'ils en précipitoient plus souvent par caprice que par des vues politiques ; tout cela, disons-nous, a mis tant de confusion dans les événemens, qu'il est très-difficile d'en suivre la trace, & d'y mettre de l'ordre, sans entrer dans une foule de discussions qui ne sont point de notre objet.

Nous avons vu dans le siècle précédent, se former au sein de l'Empire Musulman, trois grandes Puissances ; savoir, celle des Sultans de Perse, des Califes Fatimites en Egypte, & des Sultans d'Iconium en Natolie ; deux au-

tres moins considérables ; savoir, celle des Sultans d'Alep, & celle des Sultans de Damas en Syrie, & une infinité de petites, qui s'étendoient ou se resserroient selon que le sort des armes leur étoit favorable ou contraire. La première Croisade avoit fait naître entre ces divers Souverains de nouveaux intérêts & de nouveaux projets d'agrandissement. Les uns se lièrent avec les Grecs, pour s'opposer aux progrès des chrétiens d'Occident ; les autres s'unirent aux Princes Croisés pour se servir d'eux contre des voisins jaloux dont ils vouloient contenir l'ambition, ou contre des Maîtres puissans dont ils cherchoient à secouer le joug ; plusieurs enfin touchés du bien commun, & animés par le zèle de la Religion, se liguèrent entr'eux dans le dessein généreux d'opposer une forte barrière à tous les ennemis de l'Islamisme. On ne peut guère dire quels furent les principes du système que les uns & les autres adoptèrent, au milieu des guerres & des révolutions dont ces tems orageux furent témoins. On approcheroit peut-être davantage du vrai, en pensant qu'ils n'en eurent aucuns, & que pour former leurs alliances, ou pour les rompre,

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

ils ne se décidèrent que par le hazard des circonstances & l'intérêt du moment. C'est en effet ce qui influe le plus puissamment sur les révolutions & la destinée des peuples, qui n'ont d'autre loi que la force & le droit de l'épée.

Lorsque les Princes Croisés eurent commencé à faire des établissemens durables dans l'Asie, les affaires prirent une autre face, & il dut naître, tant du côté des Chrétiens, que de la part des Musulmans, un nouveau plan de conduite plus décidé, plus conforme à l'intérêt commun de chaque Nation, & plus fidélement suivi par les uns & par les autres. Il semble que les Princes Latins unis entr'eux par le motif de la gloire nationale, joint à celui de la Religion, ne devoient former qu'une seule & même puissance, sous la direction du Roi de Jérusalem, leur Chef suprême; & que les Mahométans de leur côté, faisant cesser leurs divisions & leurs rivalités, n'avoient pas de meilleur parti à prendre, que de concourir tous ensemble à la destruction des Souverainetés encore mal affermies, dont les Occidentaux venoient de jetter les fondemens. Mais l'Histoire nous apprend que

ni les uns ni les autres ne se réglèrent presque jamais sur une politique dont la raison, la prudence & le besoin devoient leur faire sentir la nécessité. Guidés par une vue générale d'ambition, & entraînés par les événemens, ils consultoient peu les règles immuables d'un gouvernement éclairé, & jettoient rarement les yeux sur l'avenir, pour diriger leurs entreprises vers un but fixe & utile à la postérité.

Ainsi les Princes chrétiens, qui n'auroient dû former qu'une seule République, animée du même esprit & conduite par les mêmes vues, se divisoient souvent sur des prétextes étrangers à l'intérêt commun, s'attaquoient, se nuisoient & mettoient une fausse gloire à se tenir les uns à l'égard des autres dans un état de défiance & de crainte. Le motif de l'honneur & de la Religion étoit l'unique lien qui les rapprochoit quelquefois, & qui suspendoit les effets de cette rivalité soupçonneuse, dont l'expérience la plus funeste ne pouvoit les guérir. Encore falloit-il que le danger fût évident, & les circonstances de nature à réveiller l'enthousiasme, pour qu'on les vît occupés de la cause commune, & rassemblés

XII. SIÈCLE.

pour quelque tems ſous les mêmes drapeaux. Ce défaut d'harmonie fut la principale cauſe de leurs revers. Il arrêta leurs progrès, rendit leur fortune incertaine & chancelante, égara leur valeur en la détournant de ſon véritable objet, & devint plus d'une fois le ſalut des Turcs & des Sarraſins.

Ceux-ci de leur côté n'avoient pas des vues plus juſtes, ni un plan de conduite mieux raiſonné. Ils agiſſoient au hazard, ſans deſſein, changeant d'amis & d'ennemis ſans conſulter ni le bien public, ni l'intérêt général, tournant leurs armes aujourd'hui contre un Prince de leur Nation, demain contre un autre, ne prenant conſeil que du caprice, ou d'un intérêt momentané; tantôt ſoumis au Sultan de Perſe, & recevant ſes ordres, tantôt agiſſant de concert avec celui d'Iconium, & combattant pour étendre ſa puiſſance; zélés défenſeurs du Calife de Bagdad par un ſentiment de reſpect pour ſa dignité, & bientôt après l'aſſiégeant dans ſa Capitale, pillant ſes tréſors, & traitant ſa perſonne avec le dernier mépris. Telle étoit la confuſion qui règnoit parmi ces Princes, toujours inquiets & jaloux les uns des autres, tou-

jours prêts à détruire ceux qu'ils avoient élevés, & ne ſuivant d'autre impulſion que celle d'un courage impétueux, mal réglé, qui ſembloit n'avoir pour objet que le ravage & la deſtruction. Cette déſunion & ce peu de concert, contribua plus que tout le reſte à ſoutenir la puiſſance des Princes Latins qui s'étoient fait des Etats en Aſie. XII. SIÈCLE.

Dans les premières années de ce ſiècle, le Sultan de Perſe conçut le deſſein de ramener à la dépendance tous les Emirs qui s'y étoient ſouſtraits à l'exemple les uns des autres. Depuis que les Turcs avoient dépouillé les Califes des vaſtes régions dont ces conquérans s'étoient fait un patrimoine par le droit des armes, les Souverains dont elles reconnoiſſoient la domination, avoient toujours eu la ſupériorité de pouvoir & de grandeur ſur tous les Princes Muſulmans. Mohamed qui envahit le Trône de Perſe ſur Maleck-Schah ſon neveu, en 1104, ſe mit en devoir d'exécuter le ſage & difficile projet d'abaiſſer les Emirs & les Atabekcs, en les faiſant rentrer dans l'obéiſſance dont ils avoient ſecoué le joug. L'entrepriſe étoit digne d'un grand Prince; mais il falloit pour

XII. SIÈCLE.

y réuſſir une politique ferme, une conduite ſoutenue, & des forces proportionnées à celles que tous les Vaſſaux de l'Empire Muſulman alloient réunir contre lui. Il n'employa que ce dernier moyen qui ne ſuffiſoit pas ſans les autres, & cette tentative, malgré le nombre de troupes qu'il mit ſur pied, malgré la valeur & l'expérience des Généraux auxquels il en confia le commandement, n'aboutit qu'à faire verſer beaucoup de ſang, & ne changea rien à la ſituation des choſes.

Après avoir inutilement combattu ſes Vaſſaux, Mohamed ouvrit enfin les yeux ſur les progrès que faiſoient les Chrétiens, à la faveur des troubles qui diviſoient l'empire, & ſur le danger qui menaçoit la Religion Mahométane. Cette conſidération dont il n'avoit pas été frappé juſques-là, lui fit abandonner ſon premier deſſein, & tourner ſon activité contre les ennemis de ſon culte. Tout ce qu'il y avoit de Princes zélés pour la Loi de Mahomet, vint ſe ranger ſous ſes enſeignes, & bientôt ſon armée ſe trouva forte de deux cens mille hommes. Une armée ſi nombreuſe, & que l'enthouſiaſme religieux rendoit encore plus formidable, auroit dû ſans doute

doute engloutir & ruiner à jamais tous les établiſſemens des Latins d'Aſie, avec toutes les forces qu'ils pouvoient y oppoſer. Mais il manquoit à cette multitude des Chefs capables de la conduire. Ce n'eſt pas que les Généraux de l'armée Muſulmane fuſſent ſans valeur & ſans capacité ; mais ils n'avoient pas ces vues combinées, ni ces plans d'opérations réfléchis & calculés qui ſont néceſſaires au ſuccès des expéditions militaires, dont on veut que les ſuites ſoient durables. Il arriva donc ce qu'on avoit déjà vu plus d'une fois dans ces mêmes contrées. L'appareil de cette armée terrible ne produiſit qu'une épouvante paſſagère. On enleva quelques fortereſſes, on livra quelques combats nullement déciſifs, on pilla des Villes, on dévaſta des Campagnes, on dreſſa des piéges qui réuſſirent, d'autres qui furent évités ; c'eſt-à-dire qu'on perdit à peu près autant de monde qu'on en fit perdre, & qu'après un long choc, les Turcs & les Chrétiens, vainqueurs & vaincus tour-à-tour, étoient preſque renfermés dans les mêmes bornes qu'avant la guerre.

XII. SIÈCLE.

Parmi cette foule de Souverains qui

XII. SIÈCLE.

s'entre-disputoient les débris de l'Empire fondé par Mahomet, & devenu si vaste, si puissant par les conquêtes de ses successeurs, l'Histoire en distingue deux qui furent la gloire du nom Musulman, & la terreur des Chrétiens d'Asie pendant ce siècle. On voit que nous voulons parler de Noradin & de Saladin, Princes illustres, braves guerriers, & grands hommes tous les deux. Leurs exploits militaires, leurs succès rapides, leurs qualités personnelles & le rôle important qu'ils ont joué dans l'Orient à l'époque où nous en sommes, exigent de nous que nous les fassions connoître par quelques détails de leurs actions, & par quelques traits de leur caractère.

Noradin ou Noreddin, fils d'Emadeddin-Zenghi, Sultan de Mousſoul & d'Alep, surpassa la réputation de son père, quoique les Ecrivains Arabes & Chrétiens se soient accordés à le regarder comme un des plus grands Capitaines de son tems. A la mort de Zenghi, Noradin partagea ses Etats avec un de ses frères. Mais ce Prince nourri dans le métier des armes, avoit trop d'ambition, & brûloit d'un desir trop vif d'acquérir de la gloire, pour s'en tenir à la Prin-

cipauté d'Alep, qui lui étoit échue. Il se livra donc à l'ardeur de son courage, & à l'exemple des Conquérans qui l'avoient précédé, il entreprit de subjuguer & les Emirs, & les Princes Latins qui règnoient dans ces climats. Son intelligence égalant sa valeur, & sa patience lui faisant supporter constamment les plus grandes fatigues de la guerre, il vint à bout de soumettre en peu de tems la plupart des Princes contre lesquels il tourna ses armes. Le Sultan d'Iconium fut vaincu; celui de Damas n'obtint la paix qu'en se soumettant à donner une grosse somme d'argent & à payer tribut; la Principauté d'Edesse divint partie de ses Etats; Tosselin de Courtenai qui la possédoit, se vit au nombre de ses captifs, & le Calife d'Egypte fut au moment de venir grossir la foule des Souverains détrônés qui formoient sa Cour. Baudoin III, Roi de Jérusalem, fut le seul ennemi qui se montra digne de le combattre, & capable d'arrêter ses conquêtes. Noradin fut assez juste pour estimer la valeur & les talens militaires dans un Prince qui venoit de le vaincre; & quand il apprit sa mort, il fut assez généreux

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

pour le regretter & pour refuſer d'attaquer ſes Etats dans les premiers momens de la douleur où une ſi grande perte avoit jetté les Chrétiens. Attentif à la conſervation de ſes conquêtes, & ſenſible aux malheurs du peuple, il fit réparer un grand nombre de Villes preſque ruinées par des tremblemens de terre, & les édifices publics que la violence des ſecouſſes avoit ou renverſés ou endommagés. Religieux & fidèle dans ſes engagemens à l'égard de tous & même de ſes ennemis, il exigeoit une égale fidélité de la part de ceux qui traitoient avec lui, & les Francs ayant mal obſervé les conditions d'une tréve qu'ils avoient conclue enſemble, il prit les armes pour en punir l'infraction. Défenſeur de l'Egypte, après en avoir été le vainqueur, il repouſſa les corps de troupes que différens Princes Latins y avoient conduits, & les contraignit à ſe retirer, ſans avoir rien exécuté ſur une Province qui faiſoit partie de ſon Empire. Il ſe préparoit à de nouvelles entrepriſes, lorſqu'une eſquinancie l'enleva tout-à-coup au milieu de ſes ſuccès en 1173. Ce Prince également admiré des Muſulmans & des Chrétiens, s'étoit

fait une grande réputation par ſa juſtice & ſon déſintéreſſement, autant que par ſa valeur & ſes conquêtes. Exact obſervateur de la Loi Mahométane, il en avoit rempli tous les devoirs avec tant de piété, que les Turcs honorent encore aujourd'hui ſa mémoire, & le regardent comme un de leurs ſaints. A ſa mort, ſon Empire comprenoit, outre Mouſſoul & ſes dépendances, la Cilicie, la Syrie, la Méſopotamie, le Diarbek, l'Egypte & l'Yémen. XII. SIÈCLE.

A la mort de Noradin, Salaheddin, que nous appellons Saladin, fils de Nodgémeddin-Ayond, & Curde de nation, étoit déja un Prince puiſſant & un conquérant fameux, formé dans l'art de la guerre ſous Noradin lui-même qui l'avoit fait ſon Lieutenant en Egypte, & ſous le Général Syracon, dont il étoit neveu. L'ambition dont il étoit dévoré, étoit jointe en lui à toutes les qualités brillantes & ſolides qui font les grandes réputations. Il étoit, par caractère, équitable, généreux & humain; cependant il devint injuſte, perfide & cruel par politique. L'intérêt de ſa grandeur & de ſa gloire fut l'unique régle de ſa conduite; & il compta pour rien la

XII. SIÈCLE.

justice & la reconnoissance, toutes les fois qu'elles ne s'accordoient pas avec ses projets. Lorsque Noradin, qui avoit pénétré ses vues ambitieuses, fut surpris par une mort inopinée, il songeoit à le rappeller auprès de lui pour éclairer ses démarches. Dans ce moment Saladin étoit en Egypte, où il exerçoit la souveraine autorité sous le nom de Noradin qui lui avoit donné le commandement de ses troupes. Ce Prince n'avoit laissé en mourant qu'un fils à peine parvenu à sa douzième année. Saladin se déclara tuteur du jeune Sultan, afin de le dépouiller avec plus de facilité. Ayant les armées à ses ordres, & jouissant de la confiance des Capitaines & des Soldats, il lui fut aisé d'envahir les Etats de son pupille. Mais ce n'étoit pas encore assez pour contenter son ambition, il vouloit réunir le Royaume de Jérusalem avec toutes les possessions des Princes Chrétiens en Asie, à l'Egypte & aux autres pays dont il s'étoit déja emparé.

Saladin dirigea toutes ses vues à l'exécution de ce grand dessein. Des troupes nombreuses & aussi bien disciplinées qu'il étoit possible, des Généraux

habiles & dont il ſavoit guider ou contenir l'ardeur, une activité que rien ne pouvoit ralentir, une conſtance qui venoit à bout de ſurmonter les plus grands obſtacles, une prudence qui réparoit à l'inſtant les fautes ou les accidens qu'elle n'avoit pu prévoir; tels étoient les moyens ſur leſquels Saladin fondoit l'eſpérance du ſuccès. Une maladie qui le conduiſit aux portes du tombeau, & une défaite que ſon armée n'auroit pas eſſuyée, s'il eût été en état de la commander, apporterent quelque retardement à ſon entrepriſe. Mais à peine fut-il rétabli, qu'il s'y livra tout entier. Roha, Edeſſe, Racca, Neciben, Amide & enfin Alep tomberent ſucceſſivement en ſa puiſſance. Les Princes Latins effrayés par des conquêtes ſi rapides, & par l'accroiſſement du pouvoir qui en étoit le fruit, propoſerent à Saladin une tréve. Il l'accorda pour quatre ans; mais les Chrétiens qui avoient tant d'intérêt à l'obſerver, l'ayant violée, en pillant & en maltraitant les caravanes des pélerins qui alloient à la Mecque, Saladin irrité de leur perfidie, recommença la guerre avec plus d'ardeur que jamais. La victoire complette

XII. SIÈCLE

XII. SIÈCLE.

qu'il remporta sur les Princes Latins auprès du lac de Tibériade en 1187, mit le comble à sa gloire. Evénement d'autant plus funeste pour les Chrétiens, qu'outre la perte de leurs meilleures troupes, il entraîna celle de toutes les Villes qu'ils possédoient encore dans la Syrie & la Palestine. Elles reçurent la loi du vainqueur, & Jérusalem fut de ce nombre. Lorsque cette Ville passa sous le joug des Musulmans, il y avoit quatre-vingt-dix ans qu'elle étoit au pouvoir des Chrétiens. Après cette perte, il ne leur restoit plus que trois places considérables en Orient : Antioche, Tyr & Tripoli, avec quelques Châteaux.

Depuis ce moment, toutes les anneés de Saladin furent marquées par de nouveaux triomphes. Mais les nouveaux secours que les Chrétiens reçurent d'Occident, par l'arrivée des Rois de France & d'Angleterre, Philippe-Auguste & Richard, les mirent en état de s'opposer enfin aux progrès de ce conquérant. La Ville d'Acre ou de Ptolémaïs reprise par les deux Monarques ; une victoire complette remportée sur l'armée Musulmane par Richard, après le départ de Philippe ; Césarée & Jaffa soumises ;

enfin d'autres ſuccès des Croiſés qui pouvoient avoir encore de plus grandes ſuites, firent croire à Saladin que la fortune ſe laſſoit de le favoriſer, & le déterminerent à conclure une tréve de trois ans. Elle lui aſſuroit une partie de ſes conquêtes, & lui donnoit le temps de ſe préparer à de nouvelles expéditions qu'il méditoit. Mais lorſqu'il commençoit à jouir de quelque repos, après une vie agitée, la mort vint terminer ſa carrière en 1192. Il étoit dans la cinquante-huitième année de ſon âge. Depuis les premiers fondateurs de la puiſſance Muſulmane, il n'avoit point encore paru de héros ſemblable à lui. Il réuniſſoit dans le plus haut dégré toutes les qualités qui font les grands Princes & les grands hommes. Il pouſſoit le déſintéreſſement ſi loin, que malgré les revenus immenſes qu'il tiroit de ſes vaſtes Etats, & les richeſſes innombrables qui étoient le fruit de ſes victoires, il ne laiſſa ni tréfors, ni meubles précieux. Il avoit un grand nombre d'enfans; trois partagerent ſon Empire; les autres eurent des Villes, des Gouvernemens, ainſi que la plupart de ſes parens: mais la diſcorde ſe mit parmi eux, & les guerres qu'elle fit

XII. SIÈCLE.

naître, démembrerent cette grande Monarchie qui avoit coûté tant de travaux à Saladin, & tant de sang à la Nation Turque.

XII. SIÈCLE.

ARTICLE III.

État des Monarchies & de la Société politique en Occident.

PARMI les Monarchies plus ou moins étendues qui partageoient l'Europe, celle des Rois de Germanie étoit la plus vaste & la plus formidable ; c'étoit aussi la plus agitée par les discordes civiles & les guerres étrangéres. La puissance de ces Princes qui avoient tant d'autres Princes pour sujets & pour vassaux, étoit formée des droits attachés à la Couronne d'Allemagne, & de ceux que le Sceptre impérial y ajoutoit. Mais les uns étoient souvent combattus par l'ambition & l'independance des Grands, qui, sous différens titres de Ducs, de Comtes & de Barons, exerçoient la souveraineté dans leurs petits Etats ; les autres étoient ou méconnus ou resserrés par les Papes, par les Princes d'Italie, & par les Villes qui

tendoient à devenir libres, toutes les fois que les Empereurs, occupés au loin, n'avoient pas des armées sur pied pour les soutenir. XII. SIECLE.

Henri IV n'étoit plus. Ce Prince qui avoit fait trembler l'Europe, & qui s'étoit trouvé à soixante-six batailles, toujours vainqueur lorsqu'il ne fut point trahi, étoit mort à Liège dans la misére & l'abandon. Poursuivi jusqu'au-delà du tombeau par un fils dénaturé qui l'avoit chassé du Trône, on lui refusa les honneurs de la sépulture chrétienne, sans que ce fils, auteur de ses derniers revers, se mît en peine d'empêcher l'outrage fait à sa cendre. Henri V ouvrit son règne en 1107, sous des auspices qui n'annonçoient pas à l'Eglise & à l'Empire plus de repos qu'elles n'e avoient goûté sous celui de Henri IV son père. A peine se vit-il tranquille possesseur de la Couronne, qu'il persécuta les Princes qui avoient été fidéles au dernier Empereur, & qu'il leur déclara la guerre. Ensuite il tourna ses vues du côté de l'Italie, soutint avec une extrême chaleur les prétentions qui avoient excité de si grands troubles sous le règne de Henri IV, & si cruellement

XII. SIÈCLE.

traverſé les jours de ce Prince infortuné. La querelle des inveſtitures ſe rallumà & devint plus vive qu'elle n'avoit encore été. Les Papes, à l'exemple de Grégoire VII, crurent l'honneur du Sacerdoce, & les droits ſacrés de l'autorité ſpirituelle, bleſſés par la tradition du bâton paſtoral & de l'anneau donné aux Evêques par un Prince ſéculier. Paſcal II, Gélaſe II & Callixte II déployerent toute l'activité de leur zèle, & tout l'appareil des cenſures eccléſiaſtiques, pour forcer Henri V à renoncer à des prétentions qu'il paroiſſoit plus jaloux de ſoutenir & de conſerver qu'aucun de ſes prédéceſſeurs. Les anathèmes dont les Pontifes le frapperent, & qu'il voulut braver, ſouleverent contre lui une partie des Seigneurs & des Evêques d'Allemagne. Ces troubles qui pouvoient occaſionner une révolte générale, firent comprendre à Henri combien il étoit intéreſſant pour lui de ſe réconcilier avec le Saint-Siège. Il aſſembla donc une Diète à Worms, dans laquelle il renonça, du conſentement des Etats, à la nomination des Evêques & des Abbés, laiſſant aux Chapitres & aux Monaſtères la liberté des élections, & promet-

tant de ne plus investir les Prélats de leurs biens temporels, par la crosse & l'anneau, mais par le Sceptre, pour marquer que ces biens étoient des concessions du Prince qui en conservoit la suzeraineté. Après cet accord, Henri fut admis au baiser de paix par les Légats du Pape. Il termina ses jours à Utrecht en 1125, dans la quarante-quatrième année de son âge, & la dix-neuvième de son règne, à compter depuis la mort de son père.

XII. SIÈCLE.

Par la mort de Henri V, le Sceptre impérial sortit de la Maison de Franconie, où il étoit depuis plus d'un siècle. Les Princes & les Prélats d'Allemagne s'assemblerent à Mayence pour donner un Chef à la Nation Germanique & à l'Empire. Il y avoit plusieurs prétendans, & chacun d'eux étoit porté à cette première dignité de l'Occident par un parti considérable : mais le plus grand nombre des suffrages se réunit en faveur de Lothaire, Duc de Saxe. Frédéric, Duc de Souabe, avoit eu plusieurs voix, & Conrad son frère, qui aspiroit à la Couronne de Lombardie, soutenu par quelques partisans qu'il s'étoit attachés, fit une ligue avec lui, pour refuser à Lo-

XII. SIÈCLE.

thaire l'obeiſſance & l'hommage qu'ils lui devoient comme au Chef du Corps Germanique. Frédéric prit donc le titre de Roi d'Allemagne, & Conrad étant paſſé en Italie, ſe fit ſacrer Roi de Lombardie par l'Archevêque de Milan. La révolte de ces deux Princes obligea Lothaire à prendre les armes pour les ſoumettre. Il avoit pour lui toutes les forces de l'Empire, & ſes ennemis ne pouvoient lui oppoſer qu'une foible défenſe. Leur perte étoit inévitable, s'ils ſe fuſſent obſtinés à ſoutenir des prétentions chimériques, contre un Souverain à qui tout le monde obéiſſoit. Ils prirent le ſage parti de prévenir les malheurs dont ils étoient menacés, par une ſoumiſſion volontaire. L'Empereur ſatisfait de les voir rentrer d'eux-mêmes dans le devoir, les reçut en grace, & tourna ſes armes contre Roger, Roi de Sicile, qui s'étoit emparé des terres du Saint-Siège. Cette nouvelle guerre dont le motif faiſoit honneur à la piété de Lothaire, fut encore heureuſement terminée: mais ce Prince ne jouit pas long-tems de la gloire qu'il s'y étoit acquiſe. Il retournoit en Allemagne, lorſqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut en 1137, après

avoir règné douze ans & un peu plus de trois mois. XII. SIÈCLE.

Les Etats d'Allemagne s'aſſemblerent à Mayence, pour donner un ſucceſſeur à Lothaire qui n'avoit point laiſſé d'enfans mâles. On craignoit que Henri, ſurnommé le ſuperbe, Duc de Bavière, de Saxe & de Toſcane, gendre du feu Empereur, qui s'étoit emparé du tréſor & des ornemens impériaux, ne parvînt à ſe faire élire. C'étoit un Prince puiſſant par ſes grandes poſſeſſions & le nombre de ſes vaſſaux, ambitieux, plein d'orgueil, & dont le gouvernement n'auroit pas manqué d'être funeſte à la liberté du Corps Germanique. Pour déconcerter ſes projets, & prévenir les démarches qu'il faiſoit déja, pluſieurs Princes, Comtes, & Prélats aſſemblés à Coblents, ſe hâterent d'élire & de faire ſacrer ce même Conrad, Duc de Franconie, qui ſous le règne de Lothaire avoit uſurpé la Couronne de Lombardie. Cependant Henri le ſuperbe appuyé par un grand nombre de Seigneurs, réclama contre une élection qui dérangeoit les meſures qu'il avoit priſes pour s'élever à l'Empire, & ſe prépara à ſoutenir ſa réclamation les armes à la main.

XII. SIÈCLE.

Mais il fut déclaré ennemi de l'Etat dans une Assemblée des Princes & des Grands, & l'on prononça la confiscation de ses Duchés & de tous ses autres fiefs. Il armoit puissamment dans le dessein de tirer vengeance de cet affront, lorsqu'il mourut, les uns disent de chagrin, les autres de poison. Cette mort fut suivie de quelques guerres particulières, [illegible] données par les prétentions de divers [illegible]nces, aux différentes portions de la riche succession qu'elle laissoit vacante. La sagesse & la valeur de Conrad les terminerent toutes heureusement. Ce Prince qui s'étoit croisé avec un grand nombre d'autres, animés par les vives exhortations de S. Bernard, mourut à son retour de la Terre-sainte en 1152, après avoir règné près de quatorze ans. On rapporte au tems de cet Empereur l'origine des noms si fameux dans la suite, de Guelphes & de Gibelins. Le nom de Guelf ou Welf, étoit celui du Duc de Bavière qui avoit pris les armes contre Conrad, & servoit de cri de guerre à ses troupes; celui des impériaux étoit Weiblingen, nom d'un Village où Frédéric, Duc de Suabe, frère de Conrad, avoit été

élevé. Ces deux noms qui se changerent par corruption en ceux de Guelphes & de Gibelins, servirent à désigner les deux partis ; &, de-là vint que dans les guerres qui désolerent si long-tems l'Allemagne & l'Italie, on donna le nom de Gibelins aux partisans des Empereurs, & celui de Guelphes à leurs ennemis.

XII. SIÈCLE.

Conrad III ne laissoit qu'un fils, appellé dans la suite Frédéric de Rothembourg, trop jeune pour soutenir le poids du Gouvernement. Il avoit donc conseillé aux Princes d'Allemagne d'élire pour son successeur Frédéric, Duc de Suabe, son frére, surnommé Barberousse, à cause de la couleur de sa barbe, Prince qui joignoit à son mérite personnel, l'avantage de tenir par ses alliances aux deux partis des Guelphes & des Gibelins qui divisoient l'Empire. Tous les suffrages se réunirent en sa faveur dans la Diète qui fut tenue à Francfort au mois de Mars de l'an 1152. Rien ne peut être plus opposé que les portraits de cet Empereur, tracés par les Historiens Allemands, & par les Ecrivains d'Italie. Selon les premiers, ça été un des plus grands Princes qui

XII. SIÈCLE.

ſoient montés ſur le Trône de Germanie. A la plus brillante valeur, il joignoit une fermeté d'ame inébranlable, une adreſſe merveilleuſe à s'inſinuer dans les eſprits, & à gagner les cœurs, une éloquence naturelle & perſuaſive. Il ſavoit récompenſer & punir à propos, & poſſédoit tous les talens propres à conduire ſes vaſtes projets, & à déconcerter ceux de ſes ennemis. Les ſeconds, au contraire, le repréſentent comme un tyran dur & impitoyable, un ambitieux qui vouloit tout engloutir, & mettre tous les Souverains au rang de ſes vaſſaux; un Prince ſans foi, qui ſe jouoit des promeſſes & des traités, qui ne reſpectoit rien quand ſa grandeur ou ſes intérêts étoient compromis, & qui ſacrifioit le repos de l'Europe, au deſir qu'il avoit de dominer en Maître abſolu, des extrémités du Nord au fond de l'Italie. La rigueur peut-être exceſſive avec laquelle il châtia les révoltes fréquentes & l'indocilité opiniâtre des Lombards, ſes longs démêlés avec les Papes, & le ſchiſme ſcandaleux dont il fut l'auteur & le principal appui, tels ont ſans doute été les motifs qui ont rendu la plume des Auteurs ultramontains ſi ſévère, pour

ne pas dire ſi injuſte, à ſon égard.

Mais l'Hiſtoire qui juge les Princes & le Rois ſans partialité, parce qu'elle eſt ſans paſſion & ſans intérêt, comptera toujours Frédéric I parmi les grands hommes & les héros. Il n'y avoit point eu d'Empereurs avant lui, qui connuſſent mieux les droits du Trône, & qui ſuſſent mieux les faire reſpecter. Son caractère étoit élevé, ſon ame noble & fière; ſon courage incapable de céder aux revers, ſa politique éclairée, quoique peut-être trop ambitieuſe & trop peu flexible; s'il pouſſa quelquefois trop loin la ſévérité de ſes vengeances, il faut avouer auſſi que les rébelles qu'il eut à reduire, irriterent ſa fierté par des outrages qu'un Prince moins jaloux de ſon pouvoir, auroit eu de la peine à ne pas punir d'une manière propre à ſervir d'exemple, & à contenir des factieux toujours prêts à reprendre les armes. Nul Prince ne fut plus actif, plus appliqué aux affaires, plus attentif à profiter des événemens, & à ramener toutes les conjonctures au plan qu'il s'étoit tracé. Toujours en action, on le vit preſqu'à la fois commander ſes armées, livrer des batailles, aſſiéger & prendre

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

des Villes, négocier avec les Papes; & dicter des loix aux Princes d'Allemagne dans les Diétes où les différens Ordres du Corps Germanique sembloient n'être assemblés que pour souscrire à ses volontés.

Frédéric trouva dans les Papes Adrien IV & Alexandre III, deux adversaires dignes de lui. Mais après avoir longtems lutté contre eux, il fut cependant obligé de céder à l'ascendant qu'une politique ferme, constante & couverte du voile sacré de la Religion, donnoit à ces Pontifes sur un Prince qui mettoit toute sa confiance dans ses armes & son courage. Par le traité qu'il fit avec le dernier de ces deux Papes, l'an 1177, il renonça au droit des investitures, cause de tant de guerres & de malheurs. Il y fut déterminé par les avantages que les rébelles d'Italie si souvent & si sévérement châtiés, mais toujous indomptables, avoient remportés sur lui; par le caractère inflexible d'Alexandre III, qui se montroit plus fier & plus absolu dans la disgrace que dans la prospérité; & enfin par la honte d'être regardé dans toute l'Europe chrétienne comme le persécuteur du Chef de la Religion. A toutes

ces raiſons ſe joignoit encore un motif d'intérêt & de politique ; c'étoit d'unir à jamais la Sicile à ſes autres Etats, en faiſant entrer ce Royaume dans ſa famille, par le mariage du Prince Henri ſon fils, qui fut ſon ſucceſſeur à l'Empire, avec Conſtance, tante & unique héritière du Roi Guillaume II. Le Royaume de Sicile étant feudataire du Saint-Siège, l'agrément du Pape étoit néceſſaire pour aſſurer le fruit de cette alliance. Ce fut le motif des ménagemens & des complaiſances auxquels Frédéric crut devoir deſcendre. Ce Prince, dont le courage ne pouvoit être ſans objet, n'ayant plus d'ennemis en Europe, alla chercher de nouveaux hazards au-delà des mers. Trahi par les Grecs, égaré dans des routes dangereuſes par la perfidie de ſes guides, & continuellement harcelé par les Turcs, il dut plus d'une fois ſon ſalut à ſon épée. L'Aſie, qui fut témoin des prodiges de valeur, par leſquels il ſe ſignala, tant contre les Grecs, que contre les infidéles, devint ſon tombeau. Il ſe noya dans le fleuve ſalef où il ſe baignoit. On place à l'an 1190 la fin malheureuſe de ce grand Prince. Il étoit âgé de ſoixante-neuf ans, & en avoit règné trente-neuf.

XII. SIÈCLE.

Les Etats d'Allemagne ne s'assemblerent point pour donner un nouveau Chef au Corps Germanique, parce que Henri, fils de Frédéric, avoit été couronné Roi des Romains en 1169, & par-là désigné son successeur au Trône. Après avoir terminé quelques guerres peu importantes en Allemagne, il passa en Italie avec une armée nombreuse, pour faire valoir les droits de Constance, son épouse, sur la Sicile & les autres Etats du Roi Guillaume II, qui venoit de mourir. Les Siciliens craignant la domination d'un Prince étranger, s'étoient donné un Souverain de leur Nation, dans la personne de Trancréde, fils naturel de Roger, Duc de la Pouille, & petit-fils de Roger II, premier Roi de Sicile, Prince aimable & vaillant, qui avoit captivé les cœurs de tous ses sujets par les belles qualités dont il étoit doué. Il étoit soutenu par le Pape Clément III, qui ne craignoit pas moins que les Siciliens, l'union du Royaume de Sicile aux autres Etats de la Maison impériale. Henri VI marcha contre ce rival, & répandit par-tout la terreur, par le traitement rigoureux qu'il fit subir aux Villes qui tomberent en son

pouvoir. Dès le commencement de cette guerre, le Roi Trancrède avoit été enlevé à l'amour de ſon peuple par une mort prématurée. Il ne laiſſoit pour tout eſpoir aux Siciliens qu'un fils encore enfant, qu'il avoit fait couronner avant ſa mort, & qui fut reconnu par la Nation pour légitime héritier du Trône, dont il fut mis en poſſeſſion, ſous la tutèle de la Reine Sibille, ſa mère, Princeſſe qui joignoit le courage & la fermeté des héros à toutes les vertus de ſon ſexe.

XII. SIÈCLE.

Henri VI ne négligea rien pour ſe rendre maître de la mère & du fils. La force ne lui ayant pas réuſſi, malgré le ſuccès de ſes armes & le découragement des Siciliens, il eut recours à la ruſe & à la perfidie pour venir à bout de ſon deſſein. Sybille gagnée par ſes promeſſes, & deſtituée de toutes reſſources, vint ſe remettre entre ſes mains avec le jeune Roi, ſon fils. Il ne ſe vit pas plutôt maître de cette proie, que ſe livrant à toute ſa barbarie, il traita la mère, le fils & tous les Seigneurs qui leur avoient été fidéles, avec une cruauté qui fait horreur. Les gibets, les bûchers & les ſup-

XII. SIÈCLE.

plices ordinaires ne suffisoient pas à sa rage ; il en inventa de nouveaux, & porta l'atrocité jusqu'à faire déterrer les deux derniers Rois, pour ôter à leurs cadavres les marques de la souveraineté qu'on avoit mis sur leur tête. Henri VI après avoir exterminé tous ceux dont il redoutoit le courage & le devouement à leurs maîtres légitimes, se préparoit à faire la guerre à l'Empereur d'Orient, lorsqu'il mourut à Messine en 1197, dans la trente-deuxième année de son âge, & la neuvième de son règne. Sa cruauté, sa soif du sang, & son manque de foi, ont rendu sa mémoire odieuse, & l'ont fait mettre au nombre des tyrans qui n'ont vécu que pour le malheur des peuples & la honte du Trône.

Tandis que l'Allemagne & l'Italie étoient en proie aux guerres & aux factions enfantées par l'éternelle rivalité des Papes & des Empereurs, la France désolée par tous les malheurs de l'Anarchie féodale, commençoit à faire de foibles efforts pour se mettre en équilibre avec les Puissances qui l'environnoient. Au commencement de ce siècle elle étoit gouvernée par Louis VI, dit

dit le Gros, Prince actif, courageux, plus politique & plus réfléchi dans ſes vues, qu'il n'étoit donné aux Princes de ſon tems de l'être. Il jetta par ſa conduite ferme & ſoutenue, par ſon courage & ſon habileté, les fondemens de la puiſſance où ſes ſucceſſeurs parvinrent après bien des travaux & des entrepriſes difficiles, dont il leur avoit tracé le plan. On peut juger par un ſeul exemple du triſte état où l'autorité royale ſe trouvoit alors réduite; c'eſt qu'il fallut à Louis VI pluſieurs années pour réduire avec toutes ſes forces un Seigneur du Puiſet, qui dans un Château de la Beauſſe bravoit inſolemment la foible armée de ſon Maître. Après avoir ſubjugué tous les petits tyrans de l'Iſle de France, il tourna ſes deſſeins contre les grands Vaſſaux auſſi difficiles à contenir qu'à ſoumettre, parce que pluſieurs d'entr'eux étoient plus puiſſans & plus redoutés que leurs Souverains. Ce fut ſous ce règne, & à l'occaſion de la guerre que Louis le Gros eut à ſoutenir contre l'Empereur ligué avec ſes ennemis de la France, que commença l'uſage d'aller prendre ſur l'Autel de S. Denis, le fameux étendard ap-

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

pellé l'oriflamme, qui étoit porté dans les combats par le Comte de Vexin, avoué de cette Abbaye.

L'Abbé Suger, Religieux édifiant dans le Cloître, ſujet fidèle, bon Citoyen, & politique habile dans le Gouvernement, avoit ſecondé Louis VI dans les ſages projets dont ce grand Prince avoit été occupé toute ſa vie. Il ſoutint le poids des affaires ſous Louis VII dit le Jeune, qui monta ſur le Trône des François en 1137. Ce miniſtre éclairé conſerva au Royaume la conſidération qu'il avoit acquiſe par la prudence & le courage du Monarque qu'on venoit de perdre. Il prévint ou répara les maux que l'incapacité, la foibleſſe & la dévotion mal règlée du nouveau Prince cauſerent à l'Etat. S'il en eût été cru, le Roi n'auroit point abandonné les ſoins du gouvernement, dans un tems où ſa préſence étoit néceſſaire, pour aller promener ſon inquiétude en Aſie, pendant que les grands Vaſſaux, humiliés par ſon père, ſongeoient à ſecouer un joug qui bleſſoit leur orgueil & reſſerroit leur ambition. Louis VII, Prince courageux, mais imprudent & léger, ne ſut pas goûter les conſeils d'un hom-

me blanchi dans les affaires, & qui connoiſſoit mieux que lui les véritables intérêts de l'Etat. Il partit pour la Terre-ſainte, & conduiſant avec lui ſon épouſe Eléonore d'Aquitaine, qu'il aimoit tendrement, & qui le déshonoroit par une conduite au moins très-équivoque, il fit éclater aux yeux de tous les Princes Croiſés ſes ſoupçons & ſa honte.

XII. SIÈCLE.

Cette première faute en entraîna une autre. La jalouſie & ſans doute le dégoût joint au mécontentement, lui firent répudier cette Reine qui n'étoit peut-être coupable que de quelque imprudence. Il lui rendit l'Aquitaine & le Poitou qu'elle avoit apportés en dot, comme héritière de Guillaume, dernier poſſeſſeur de ces belles Provinces, qui paſſerent bientôt au rival le plus dangereux de la France. Le ſage Abbé Suger qui prévoyoit les ſuites de ce divorce, s'y étoit oppoſé tant qu'il avoit vécu, & ce ne fut qu'après la mort de ce grand homme arrivée en 1152, que Louis VII le conſomma. Cette faute que toutes ſortes de raiſons devoient empêcher, fut pour le Royaume une ſource inépuiſable de malheurs, & pour l'Angleterre un principe de puiſſance

XII. SIÈCLE.

qui la rendit si long-tems redoutable aux Monarques & aux peuples François. Eléonore se remaria au Prince Henri Comte d'Anjou & Duc de Normandie, qui règna peu de tems après en Angleterre sous le nom de Henri II, & qui par-là vit sous ses Loix une moitié de la France. Le règne de Louis VII s'étendit jusqu'à l'an 1180. Il mourut à la suite d'un pélerinage qu'il fit en Angleterre au tombeau de S. Thomas de Cantorbéri dont il avoit été le protecteur & l'ami. Il étoit âgé de soixante ans & en avoit règné plus de quarante-trois. Il auroit été un grand Roi, si les qualités de l'esprit eussent répondu en lui à celles du cœur qu'il avoit plein de droiture & de franchise. Quelques Auteurs ont prétendu que le surnom de Jeune ne lui avoit pas été donné, parce qu'il n'avoit que dix-huit ans lorsqu'il parvint à la Couronne, mais parce qu'il avoit rendu la Guienne & le Poitou en répudiant Eléonore, action qu'on regarda comme un trait de jeunesse, ou pour mieux dire, d'imprudence & de légéreté.

A peine Philippe II, fils de Louis VII, fut-il sur le Trône, que la France

entrevit dans les belles qualités de ce jeune Roi, le principe du bonheur & de la gloire dont elle alloit jouïr. Son siècle lui donna le surnom d'Auguste, & la postérité le lui a confirmé. Il le mérita par sa valeur brillante, par son génie vaste & ferme, par sa politique profonde & sûre, par ses talens qui le rendoient également propre à la guerre & aux affaires, par son amour pour les Sciences & les Arts, par sa grandeur d'ame & sa générosité, par ses victoires & ses conquêtes, en un mot par tout ce qu'il fit pour l'honneur de sa Couronne & la prospérité de son peuple. Son règne qui fut de quarante-trois ans, est un des plus beaux & des plus mémorables de notre Histoire, par les grands événemens qu'il vit éclore, sur-tout par les réunions qui s'y opérerent, & qui rendirent à la Majesté royale une partie considérable du pouvoir dont elle avoit été dépouillée dans un tems de foiblesse & de confusion. La Nation voyant à sa tête un Chef digne de la commander, développa sous ce Prince son caractère noble & généreux, son courage, son industrie, son amour pour la gloire, son attachement pour ses Maîtres, &

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

toutes les autres qualités brillantes & solides qui la rendent capable des plus grandes choses quand elle est conduite selon son génie.

Si Philippe commit quelques fautes; s'il manqua de politique & même d'équité, en chassant les Juifs du Royaume dont tout le commerce, & par conséquent la plus grande partie des richesses mobiliaires, étoient entre leurs mains, & en déclarant leurs débiteurs absous de ce qu'ils leur devoient; s'il oublia pendant la troisième Croisade le serment qu'il avoit fait à Richard, Roi d'Angleterre, de ne point attaquer ses Etats tandis qu'il seroit occupé à combattre les infidéles en Asie; s'il se commit trop légérement avec Rome, en répudiant la Reine Ingerburge qu'il fut obligé de reprendre; enfin s'il fut entraîné par quelques-unes de ces foibleſſes dont les plus grands hommes ne sont pas exempts, par combien de belles actions ne racheta-t il pas ces erreurs, plus pardonnables encore dans un siècle à demi-barbare, où la raison étoit si loin de sa perfection, & où les droits de la justice & de l'humanité étoient si souvent méconnus? La victoire de Bouvines remportée sur

l'Empereur & ſes alliés le 27 Juillet 1214, à jamais célébre dans les faſtes de la Nation, où Philippe ſecondé par l'élite de la Nobleſſe, fit des prodiges de valeur; la fixation d'un dépôt où les titres de la Couronne gardés avec ſoin, ne ſeroient plus expoſés à tomber au pouvoir de l'ennemi, comme il étoit arrivé tout récemment, par une ſuite de l'uſage dangereux qui avoit ſubſiſté juſqu'alors, de les conduire à la ſuite du Roi étant à l'armée; la Normandie & les autres terres que le Roi d'Angleterre poſſédoit en France, remiſes ſous l'autorité immédiate du Prince par un Arrêt ſolemnel; la Touraine, l'Anjou, le Maine, le Poitou, l'Auvergne, l'Artois, le Vermandois & pluſieurs autres fiefs de moindre importance, réunis en diverſes manières au domaine de la Couronne; une enceinte de muraille élevée autour de Paris pour l'ornement & la défenſe de cette Capitale, déja fort étendue, en comparaiſon de ce qu'elle avoit été juſques-là; l'établiſſement d'une milice régulière & permanente que le Prince ſoudoye, & qui ſe tient toujours prête à exécuter ſes ordres; enfin pluſieurs

XIII SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

autres institutions également utiles, qui ont été le fruit de sa sagesse & de sa politique; tels sont les titres qui doivent assurer à Philippe-Auguste la reconnoissance des François & les éloges de la postérité. Il laissa la France agrandie de moitié, tant par ses conquêtes que par ses réunions, & respectable à toute l'Europe. On doit le regarder comme un second fondateur de la Monarchie, & nos Rois en particulier lui sont redevables de cette autorité qui n'a fait que s'étendre & s'affermir depuis.

L'Angleterre avoit gémi sous le dur gouvernement de l'impérieux & farouche Guillaume-le-Roux, mort la dernière année du onzième siècle, sans laisser d'enfans légitimes, n'ayant point été marié. Henri I son frère, troisième fils de Guillaume le Conquérant, s'empara du Trône, au préjudice de Robert, Duc de Normandie, son aîné, qui n'étoit pas encore revenu de l'expédition sainte où il s'étoit engagé quelques années auparavant, & qui se trouva une seconde fois exclus de la Couronne. Ce Prince brave & généreux, à qui l'on devoit en partie les succès de la prémière Croisade, fit d'inutiles efforts pour chas-

ſer ſon frère du Royaume d'Angleterre, uſurpé ſur lui. Il ſe vit même encore dépouillé de ſes Etats du Continent par l'ambitieux Henri qui, violant ſur des prétextes frivoles le traité qu'il avoit conclu avec lui, fondit ſur la Normandie, & s'en rendit le Maître par la ſanglante bataille de Tinchebrai. Les démêlés de Henri avec les Evêques de ſon Royaume au ſujet des inveſtitures, mirent le trouble dans l'Egliſe d'Angleterre. Sa dureté envers les Prélats qui lui réſiſterent, & la perſécution qu'il fit ſouffrir à S. Anſelme le plus courageux de tous, comme le plus éclairé, ſont une tache à ſa mémoire. Du reſte, ce Prince fut valeureux, habile dans l'art du Gouvernement, humain envers ſes ſujets, & ſavant pour ſon tems, ce qui lui fit donner le ſurnom de Beauclerc. Il abolit la loi gênante & tyrannique du couvre-feu, établie par Guillaume-le-Roux, & donna en faveur du peuple une Chartre remplie de priviléges; Loi précieuſe à la Nation Angloiſe pour qui elle fut l'origine des libertés dont elle ſe montra dès-lors ſi jalouſe, & qui furent portées ſi loin dans la ſuite.

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

Henri I se voyant sans enfans mâles, avoit pris des mesures avant sa mort arrivée en 1135, pour assurer la Couronne d'Angleterre à sa fille Mathilde, veuve de l'Empereur Henri V, & remariée à Geoffroi Plantagenet, Comte d'Anjou. Mais Etienne, petit-fils de Guillaume le Conquérant, par sa mère Adèle, épouse d'Etienne, Comte de Blois, s'étant emparé des trésors du feu Roi, s'en servit utilement pour gagner les suffrages des Grands & l'affection du peuple. L'Evêque de Winchester, son frère, puissant par sa naissance & par sa dignité, mais plus encore par sa qualité de Légat du Saint-Siège, mit le Clergé dans ses intérêts, tellement qu'à son arrivée à Londres, il fut proclamé Roi d'Angleterre sans le moindre obstacle. Cependant Mathilde secondée par le Comte de Glocester, son frère, se préparoit à faire valoir ses droits sur un Trône auquel sa naissance & la dernière volonté de son père l'appelloient également. D'abord les Anglois ne témoignerent pas une grande chaleur pour les intérêts de cette Princesse, parce qu'ils ne vouloient pas être gouvernés par un Roi d'une famille étrangère. Ils préféroient Etien-

ne, qui étoit du sang de Guillaume le Conquérant, & qui joignoit la clémence, l'affabilité, la valeur & les talens militaires, à une taille majestueuse & à un extérieur prévenant. XII. SIÈCLE.

Deux fautes essentielles lui firent perdre l'avantage qu'il pouvoit tirer de cet attachement de la Nation, qui lui promettoit un règne paisible & glorieux; la première fut de permettre aux Seigneurs de fortifier leurs Châteaux, condescendance trop favorable à l'esprit de faction & d'indépendance, pour qu'il n'en abusât point. Il y eut en peu de tems dans les Etats d'Etienne plus de onze cens de ces forteresses, qui servoient d'asyle à autant de petits tyrans. La seconde faute que ce Prince commit, fut de se brouiller avec le Clergé, qui lui avoit été d'un si grand secours pour monter sur le Trône, & dont il avoit juré de conserver les priviléges. Les Evêques irrités des procédés violens qu'il avoit eu contre quelques-uns de leurs collégues soupçonnés de favoriser la Princesse Mathilde, se déclarerent contre lui, & l'Evêque de Winchester, son propre frère, se mit à leur tête. Le peuple épousa la querelle de ses Pas-

XII. SIÈCLE

teurs, & bientôt Mathilde se vit maîtresse de Londres, où elle fut reçue & proclamée Reine avec les solemnités ordinaires. Rien ne manquoit à son triomphe, Etienne étant devenu son prisonnier à la bataille de Lincoln, que le Comte de Glocester venoit de gagner pour elle. Mais cette Princesse ne jouit pas long-tems de sa prospérité. Elle perdit par sa hauteur & sa dureté ce qu'elle n'avoit acquis que par l'imprudence de son rival. Etienne avoit recouvré sa liberté. Le mécontentement des Grands & l'aversion du peuple, indignés du mépris que la nouvelle Souveraine faisoit d'eux, lui fournirent un parti puissant, & le reportèrent sur le Trône où Mathilde avoit à peine eu le tems de s'asseoir. Etienne, instruit par l'adversité, se conduisit avec tant de prudence & de circonspection, qu'en peu de tems il ramena à lui tous les cœurs. Ses derniers jours furent empoisonnés par la perte du Prince Eustache, son fils, âgé de dix-huit ans, qu'il avoit fait couronner & reconnoître pour son successeur. Cette mort inspira au jeune Henri Plantagenet, fils de Mathilde, le dessein de faire revivre les

droits de sa mère ; & la guerre civile alloit se rallumer plus vivement que jamais : mais les Prélats se rendirent médiateurs entre le Roi Etienne & ce nouveau Compétiteur. Il fut réglé qu'Etienne adopteroit Henri pour son fils & son successeur, en conservant le Trône jusqu'à sa mort. Elle arriva en 1154. Ainsi la Couronne passa tranquillement de la famille de Guillaume le Conquérant, dans la Maison des Plantagenets, qui donna une longue suite de Rois à l'Angleterre.

Henri II avoit reçu la meilleure éducation qu'il étoit possible de donner à un Prince dans le siècle où il vivoit. Son règne commença sous les plus heureux auspices, & les Anglois espéroient qu'il gouverneroit avec sagesse & avec gloire. Il s'étoit déjà fait une réputation dans le métier des armes, & il annonçoit avec les qualités brillantes qui font les héros, le mérite solide, la maturité de jugement, & la politique éclairée qui font les grands Rois. Il auroit pleinement rempli les espérances de l'Angleterre, s'il eût été moins impétueux dans ses passions, moins absolu dans ses volontés, & moins prompt à s'enflam-

XII. SIÈCLE.

mer contre ceux qui lui faisoient obstacle. Tous ses malheurs & ceux de son peuple vinrent de cette ardeur de caractère, & de ce penchant au despotisme qu'il ne sut jamais contenir dans de justes bornes. La fougue de ses premiers mouvemens, jointe à une ambition démésurée, l'entraîna souvent plus loin qu'il ne vouloit aller, & lui fit commettre une infinité de fautes dont il se repentit presque toujours trop tard. Aussi pendant l'espace de trente-trois ans qu'il règna sur l'Angleterre, ne fut-il presque jamais sans guerre & sans agitation.

Les fâcheux démêlés de ce Prince avec Thomas Béquet, qui, de Chancelier du Royaume, étoit devenu Archevêque de Cantorbéri, & par l'éminence de son Siège, Chef de l'Eglise d'Angleterre, furent la principale cause des troubles dont tout son Royaume fut la proie. Les immunités ecclésiastiques que Henri entreprit d'anéantir, & qu'il auroit dû se contenter de restreindre par des moyens sages & paisibles, furent le sujet de ces démelés. Thomas respectable par ses mœurs, intéressant par la persécution qu'il souffroit, trouva un asyle en France,

& des amis dans tous les Gens de bien. Sa cauſe devint celle de toute l'Egliſe ; & quand il eut été immolé au reſſentiment de ſon maître, qui avoit peut-être ſouhaité ſa mort, mais qui ne l'avoit point ordonnée, ſa ſainteté éclata par tant de miracles, que Henri regardé comme ſon bourreau, devint odieux à ceux que la Religion touche le moins. Depuis cet événement, la vie de Henri ne fut qu'une ſuite de traverſes & de diſgraces humiliantes. La guerre s'alluma de tout côté dans ſes Etats ; ſes enfans prirent tour-à-tour les armes contre lui, & trouvèrent des partiſans animés par la haine & le deſir de venger leurs injures perſonnelles. Le remords & la honte de paſſer dans l'opinion publique pour le meurtrier d'un Saint, le conduiſirent nuds pieds & en poſture de ſuppliant, au tombeau du Martyr, où il reçut la pénitence. Quelques ſuccès le conſolèrent au milieu de ſes revers, foibles rayons de ſon ancienne gloire, qui furent bientôt éclipſés par de nouvelles infortunes. Le Roi d'Ecoſſe avoit été battu & fait priſonnier ; les Princes rébelles étoient rentrés dans le devoir ; la paix avoit été conclue avec la France,

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

& le calme paroiſſoit du moins rétabli au-dehors, tandis que le cœur de Henri étoit déchiré par le dépit & la douleur. Mais Philippe-Auguſte recommença la guerre, & Richard devenu l'héritier préſomptif du Trône d'Angleterre, abandonna ſon père, & s'unit à ſon ennemi. Le malheureux Henri, viſiblement pourſuivi par la vengeance du Ciel, étant battu de toutes parts & abandonné de ſes ſujets, fut obligé de ſe ſoumettre aux conditions les plus humiliantes & les plus dures, pour obtenir la paix. Le chagrin dont il étoit dévoré, ne le laiſſa pas ſurvivre longtems à cette dernière épreuve. Il mourut au mois de Juillet 1189, en donnant ſa malédiction à ſes enfans; & en doutant ſi la poſtérité le compteroit parmi les grands Rois, ou parmi les perſécuteurs de la vertu.

Richard I, que ſon courage intrépide & ſes beaux exploits ont fait ſurnommer Cœur-de-Lyon, devint Roi d'Angleterre en 1189 par la mort de Henri II, ſon père. La juſtice & la bienfaiſance ſignalèrent les commencemens de ſon règne, qui dans le court eſpace de dix années, fut rempli par les événemens les

plus extraordinaires. L'Asie fut pendant plus de deux ans le théâtre de sa gloire & de ses triomphes. Depuis que l'enthousiasme & le goût des aventures singulières, conduisoient en Orient une foule de héros tout à la fois dévots & galans, aucun n'avoit égalé ce Prince en valeur, & n'avoit obtenu des succès plus brillans. Il ne lui fallut presque qu'un instant pour conquérir le Royaume de Chypre en chemin. Acre, l'une des plus fortes places de la Palestine, tomba devant lui à son arrivée; plusieurs autres Villes furent emportées avec la même vigueur, ou se soumirent d'elles-mêmes, pour se dérober à la fureur de ce Prince que la résistance rendit quelquefois cruel. Enfin le héros de l'Orient, Saladin avec qui les Princes chrétiens n'osoient plus se commettre, fut obligé de reconnoître en Richard un Capitaine plus habile que lui. La victoire qu'il remporta sur le Sultan fut la dernière de ses belles actions en Asie. Les désordres auxquels son Royaume étoit en proie par la mauvaise conduite de ceux à qui il en avoit confié le gouvernement pendant son absence, le rappelloient en Europe. Il ne savoit pas qu'en y retournant chargé de

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

lauriers, il y trouveroit des fers, & qu'il ſeroit obligé d'accabler ſes ſujets, pour acheter ſa liberté. Rendu à lui-même & aux fonctions de la royauté qu'il avoit abandonnées trop long-tems, il trouva l'Angleterre épuiſée d'argent & troublée par des factions que la dureté de ſes miniſtres avoit fait naître, & qui s'étoient fortifiées pendant ſa longue abſence. Cependant il lui falloit des troupes & des fonds pour ſoutenir deux nouvelles guerres, l'une civile contre Jean, ſon frere, l'autre étrangère contre Philippe-Auguſte. Il y déploya le même courage & la même habileté dont il avoit donné tant de preuves dans ſes autres expéditions. Il venoit de ſigner la paix avec Philippe, & ſans doute il en auroit profité pour réparer les maux de tout genre dont ſon Royaume étoit accablé, lorſqu'il mourut des ſuites d'une bleſſure qu'il reçut en faiſant le ſiège d'un petit Château du Limouſin, l'an 1199. Il étoit âgé de quarante-deux ans. Jean Sans-Terre, ſon frere dont nous parlerons dans l'hiſtoire du treizième ſiècle, lui ſuccéda.

En Eſpagne la différence des cultes fut dans ce ſiècle, comme dans les pré-

cédens, une cauſe toujours ſubſiſtante de guerres entre les Chrétiens & les Muſulmans. Cette partie de l'Europe fut plus que jamais féconde en grands Princes & en héros. Quatre Rois entre les autres, tous du même nom, furent la gloire de leur Nation, & la terreur des Arabes. C'étoient Alphonſe VI, Roi de Caſtille & de Léon, Alphonſe I, Roi de Navarre & d'Aragon, Alphonſe-Raymond, Roi de Caſtille, & Alphonſe-Henriquez, Roi de Portugal à la fin du douzième ſiècle, auxquels l'Hiſtoire joint Sanche I, auſſi Roi de Portugal après la mort d'Alphonſe-Henriquez, ſon père. Tous ces Princes acquirent de la célébrité par leurs conquêtes ſur les Maures, & par les victoires multipliées qui firent périr une multitude preſqu'innombrable de ces infidèles. Ils ſeroient venus à bout d'en purger entièrement l'Eſpagne, ſi les querelles que l'ambition & les droits reſpectifs qu'ils eurent à régler entr'eux, ne leur euſſent pas fait abandonner la pourſuite de l'ennemi commun de l'Etat & de la Religion, pour tourner leurs armes les uns contre les autres.

XII. SIÈCLE.

Pendant ces guerres nationales les

XII. SIÈCLE.

Maures travailloient à réparer leurs pertes & se préparoient à repousser les nouvelles attaques que les Princes Chrétiens ne tardoient pas à leur livrer, sitôt que les intérêts qui les avoient divisés, venoient à se concilier. Dès que les Monarques Espagnols se réunissoient contre les infidèles, la puissance Musulmane s'abaissoit devant eux, ou les Villes de sa domination devenoient leur proie; expérience qui leur auroit fait sentir le prix de cette union, si le patriotisme & la Religion eussent toujours dirigé leur politique, ou si l'intérêt personnel n'avoit pas coutume d'étouffer tous les autres sentimens, plus encore dans l'ame des Souverains, que chez les simples particuliers. L'Afrique continuoit de fournir des secours aux Sarrasins d'Espagne, & leurs armées étant constamment recrutées par ces nouveaux renforts, on ne s'appercevoit presque pas de ce qu'ils perdoient dans les sièges, dans les batailles & dans les occasions de moindre importance. Le Roi de Maroc étoit l'allié le plus utile que les Mahométans d'Espagne eussent au-delà du détroit. Il avoit toujours les yeux ouverts sur les événemens prospères ou funestes qui intéres-

soient la Nation Musulmane & la Religion qui les unissoit. Non content d'envoyer des secours, il venoit quelquefois lui-même avec toutes ses forces, partager leurs dangers & combattre pour eux. Lorsque ces irruptions trouvoient les Princes chrétiens divisés, les Maures obtenoient l'avantage, & causoient de grands maux aux contrées qui éprouvoient le poids de leur vengeance. Mais quand les Rois Espagnols étoient unis ou préparés à recevoir l'ennemi, alors plus la multitude des infidèles étoit considérable, & plus le triomphe des chrétiens étoit complet. XII. SIÈCLE.

On vit quelquefois entre les Chefs des deux Nations divisées par le Culte religieux & les intérêts politiques, des alliances qui furent le scandale de l'Église, sans contribuer à la prospérité des Princes & des Etats qui les contractoient. Des Rois chrétiens épousèrent des Princesses Musulmanes; séduits par leurs charmes & par leurs caresses, ils devenoient moins opposés aux compatriotes de celles qui régnoient sur leurs cœurs par un sentiment aussi puissant que celui de l'amour. D'ailleurs ces femmes étrangères, portant dans la

famille de leurs époux les préjugés de l'éducation, le zèle du Mahométiſme, & l'affection ſi naturelle & ſi durable que l'on conſerve toujours pour ſa patrie & pour le ſang dont on eſt formé, il étoit impoſſible que l'intérieur des maiſons où elles entroient, ne fût troublé par ces unions mal aſſorties; il étoit rare auſſi qu'il n'en réſultât de grands inconvéniens relativement au bien public. Une Princeſſe Maure devenue Reine d'un peuple chrétien, n'en reſtoit pas moins attachée à ſon culte & à ſa nation; il étoit donc naturel qu'elle profitât de l'aſcendant que la tendreſſe d'un époux lui donnoit ſur ſon cœur, afin de l'engager par des conſeils artificieux, ou des ſollicitations vives, à faire ce que l'intérêt de l'Etat & celui de la Religion condamnoient également. De plus il naiſſoit de-là des défiances, des jalouſies entre les Princes & les ſujets dont les ſuites étoient toujours nuiſibles à l'harmonie qui auroit dû ſubſiſter entr'eux, pour travailler avec ſuccès à l'abaiſſement de la puiſſance Muſulmane.

XII. SIÈCLE.

S'il y eut des rivalités & des guerres entre les Souverains qui régnoient dans les différentes parties de l'Eſpagne

chrétienne, il n'y en eut pas moins entre les petits Rois Maures qui s'étoient fait des Etats dans les plus belles contrées de ce riche pays. Jaloux les uns des autres, ambitieux, vindicatifs, ils étoient auſſi ſouvent armés pour s'entre-détruire, que pour s'oppoſer aux progrès de l'ennemi commun. Tantôt ils ſe liguoient pluſieurs enſemble dans le projet d'envahir les poſſeſſions d'un voiſin qui leur faiſoit ombrage, & dont la dépouille devenoit enſuite un nouveau ſujet de querelle entre ceux qui avoient contribué à s'en emparer; tantôt ils recherchoient l'alliance des chrétiens contre ceux de leur propre Nation, ſauf à rompre avec eux, quand ils auroient obtenu par leur ſecours ce qui faiſoit l'objet de leur ambition; car ces confédérations mal combinées entre des ennemis naturels, ne pouvoient durer long-tems, ni avoir des ſuites heureuſes. Si les Princes chrétiens euſſent bien connu leurs véritables intérêts, ils n'auroient jamais pris part aux démêlés des infidéles; mais tranquilles ſpectateurs des guerres civiles qui s'allumoient entr'eux, & qui ſuffiſoient pour hâter leur ruine, ils auroient attendu qu'ils

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

se fussent affoiblis réciproquement, pour achever de les anéantir. Faute d'avoir eu cette politique éclairée, les puissances chrétiennes eurent encore long-tems à combattre les Musulmans, & contribuèrent même à perpétuer l'existence de ces ennemis redoutables, dont ils auroient pu voir bientôt l'entière destruction.

On ne vit en Suéde, en Danemarck, en Russie, en Pologne & en Bohême, pendant tout le cours de ce siècle, que des guerres opiniâtres & sanglantes, des rébellions, des massacres, des Souverains détrônés & fugitifs, quelques Princes belliqueux qui firent la guerre avec succès, & très-peu qui fussent assez sages & assez justes estimateurs de la véritable grandeur, pour préférer la gloire d'une administration paisible & bienfaisante à ce vain éclat qui enorgueillit les Conquérans & ne laisse que des ruines sur leur passage. Il y eut pourtant dans les divers Etats du Nord des Monarques dont les noms ont mérité d'être transmis avec éloge à la postérité. Tels furent en Suéde S. Eric qui rassembla les anciennes Loix du pays en un même corps auxquelles il en ajouta de nouvelles pour

pour suppléer à ce que les premières n'avoient pas prévu, qui abolit les coutumes dangereuses, & punit les crimes avec sévérité sans avoir égard à la qualité des coupables; en Russie Wolodimir II, qui remit sous sa puissance tous les petits Etats qui environnoient le sien, & qui les gouverna avec une prudence qu'on auroit admirée dans des tems plus éclairés; en Danemarck Woeldemar I, qui posséda toutes les qualités du grand homme & du héros, qui arrêta les projets ambitieux de l'Empereur Frédéric, & maintint la dignité de sa Couronne contre les prétentions de ce Prince entreprenant, qui dompta les Rugiens & les Vandales, qui jetta les fondemens de la célèbre Ville de Dantzick, & vit commencer sous sa protection ceux de Copenhague, devenue depuis la Capitale du Royaume.

XII. SIÈCLE.

La Bohême continuoit à former une puissance considérable, & conservoit un ascendant marqué sous les Nations voisines. Ses Princes, parmi lesquels il y eut des guerriers habiles & pleins de valeur, prirent plus de part que tous les autres Monarques du Nord aux affaires d'Allemagne, & aux révolutions de

XII. SIÈCLE.

l'Empire Germanique. Ils furent preſque tous, ou les alliés utiles, ou les ennemis redoutables des Empereurs, & ſouvent ils obligèrent ces Monarques ſi puiſſans & ſi fièrs, à les ménager, ou à les craindre.

La Hongrie ſe maintenoit dans la conſidération que la ſageſſe & les talens d'Etienne I lui avoient procurée. Elle eut dans ce ſiècle des Princes d'un mérite diſtingué, qui ne furent point diſtraits des ſoins du Gouvernement, par les guerres qu'ils eurent à ſoutenir contre les étrangers, & par l'attention qu'exigea d'eux le naturel inquiet de ceux qui cherchoient à troubler l'Etat par des factions. Etienne II fut vainqueur des Bulgares & des Grecs; il lutta contre les Vénitiens, leur enleva la Croatie, & mit des bornes à leurs conquêtes. Béla II, quoique privé de la vue, ſut diſſiper les rébelles qui craignoient ſon reſſentiment, ou qui vouloient profiter de la foibleſſe qu'ils lui ſuppoſoient. Il montra par la vigueur de ſon eſprit & la ſageſſe de ſon gouvernement, que les yeux de raiſon ſuffiſent pour règner avec bonheur & avec gloire. Géiſa, fils de Béla-l'Aveugle, fut digne en tout du

sang qui l'avoit fait naître. Uniquement occupé à rendre son peuple heureux en faisant régner la justice & le bon ordre, il ne prit les armes que quand il y fut contraint par des voisins jaloux & remuans. Le succès fut le prix de sa valeur toutes les fois qu'on le força d'entrer en guerre ; & sa modération l'empêcha de pousser plus loin ses premiers avantages, dès qu'il trouva ses ennemis disposés à faire la paix. Le dernier Prince qui régna sur les Hongrois dans ce siècle, se rendit célèbre par une action de courage & de fermeté dont il y a peu d'exemples dans l'Histoire. Il s'appelloit Emeric. Quoiqu'il fut monté sur le Trône, du consentement unanime de la Nation, il eut un compétiteur & un rival dans son propre frere. On étoit sur le point de combattre, & la fureur ordinaire des guerres civiles donnoit déjà le signal du carnage, lorsqu'Emeric, pour épargner le sang de ses sujets, s'avança seul & sans armes, du côté des rébelles. Il leur parla avec tant de force, & sa contenance avoit quelque chose de si noble & de si fier, qu'ils mirent bas les armes, & que la paix fut conclue entre les deux freres.

XII. SIÈCLE

XII. SIÈCLE.

ARTICLE IV.

Etat de l'esprit humain par rapport aux Sciences & aux Lettres, dans le cours du XIIe. siècle.

AU milieu des révolutions qui agitoient l'Empire d'Orient, & qui donnoient si souvent de nouveaux Souverains au Trône de Constantinople, les Sciences & les Arts étoient toujours en honneur dans cette Capitale. Si la servitude & la corruption avoient fait dégénérer les esprits; si le goût avoit perdu de sa délicatesse & de sa pureté; si les idées du beau & du vrai en chaque genre s'étoient altérées, on aimoit pourtant encore les bons modèles, on les étudioit avec ardeur, on en connoissoit les beautés; & la Langue des Grecs, quoique défigurée par le bel esprit, conservoit encore une partie de ses graces, attachées aux formes primitives, & c'étoit toujours le plus beau langage, le plus varié, le plus fécond, & le plus harmonieux. Les Savans de Constantinople & des autres Villes polies de

l'Empire Grec, à qui l'Europe fut redevable dans la ſuite de la renaiſſance des Lettres & du goût, ſe regardoient comme les poſſeſſeurs & les gardiens du feu ſacré de la ſcience & du génie, dont il ne s'étoit échappé que de foibles étincelles ſur les autres Nations. De-là ce mépris qu'ils avoient pour les peuples d'Occident, auxquels ils n'accordoient ni fineſſe d'eſprit, ni vivacité d'imagination, ni délicateſſe, ni agrément dans la manière d'écrire, s'ils ne pouvoient leur refuſer quelqu'étendue de connoiſſances, & quelque érudition. XII. SIÈCLE.

Malgré cette bonne opinion qu'ils avoient d'eux-mêmes, les Grecs ne mirent au jour aucune production de génie. Dans l'éloquence & la Poéſie, ils ne furent pas au-deſſus du médiocre. Ils ne brilloient ni par l'invention, ni par la fécondité, ni par la nobleſſe & la vérité des penſées. Quoiqu'ils témoignaſſent une grande eſtime pour les anciens qui portèrent ſi haut la gloire littéraire de la Gréce, & qu'ils ſe fiſſent un mérite de parler la même langue, ils étoient loin de marcher ſur leurs traces, ils ne ſongeoient même pas à les prendre pour modèles, dans les genres

XII. SIÈCLE.

qui exigent du feu, de l'eſſor, une élévation ſoutenue & les richeſſes d'une imagination vive, ſage & abondante. Toutes les conceptions qui tiennent à l'énergie de l'ame, à la force du caractère, à la grandeur des penſées & à cette qualité de l'eſprit qui le rend capable d'effort, de courage & d'une chaleur durable, une Nation avilie par l'eſclavage, énervée par la molleſſe, ne peut y atteindre. Dans cet état, qui étoit celui des Grecs dans ce ſiècle, comme dans ceux que nous avons vu s'écouler depuis la décadence de l'Empire, on ne réuſſit guère que dans les choſes de ſimple agrément, dans les genres où il ne faut que de la fineſſe, des traits, des ſaillies. On ne peut ni embraſſer les grands ſujets, ni concevoir des plans vaſtes, ni les exécuter. On n'écrit plus que par l'inſpiration de la flatterie, de la ſatyre ou de la volupté.

Ce qu'il y eut de bons eſprits parmi les Grecs vers l'époque où nous ſommes, s'attachoient à la Grammaire, à la Critique des Anciens, dont ils éclairciſſoient les Ecrits par des Scholies & des Commentaires; à la Philoſophie &

à l'Hiſtoire. Mais l'eſprit de ſervitude & d'adulation a repandu bien des taches dans leurs Ecrits. On y voit trop ſouvent que la crainte arrêtoit leur plume, ou que le reſſentiment & l'aigreur ſe mêloient dans leurs écrits & dans leurs réflexions, aux vues du Littérateur & du Philoſophe. C'eſt principalement dans les Ouvrages hiſtoriques ſur les événemens récents, que cette influence des paſſions & des ſentimens dont les Ecrivains s'étoient laiſſés prévenir, ſe montre d'une manière plus ſenſible; & par cette raiſon, l'on ne peut être trop circonſpect dans l'uſage qu'on fait des Hiſtoires publiées ſous le règne des Princes dont nous allons parler, & dans le degré de confiance qu'on accorde au témoignage de ceux qui les ont écrites. Il faut examiner leurs inclinations, leurs intérêts perſonnels, leurs rapports avec ceux qui gouvernoient & qui jouiſſoient de la faveur, ſur-tout dans ce qui regarde l'intérieur de la Cour, les partis qui s'y formoient, le caractère, la conduite & les mœurs privées des Princes & des Miniſtres. Avec ces précautions on peut tirer de grands ſecours des Hiſtoires générales & par-

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

ticulières qui sortirent de la plume des Grecs dans les tems que nous parcourons, sur-tout si l'on a l'attention de les comparer les uns aux autres, & de rapprocher leurs témoignages pour en former un résultat plus sûr & plus avéré.

Les simples Littérateurs qui parurent dans ce siècle parmi les Grecs, n'ont point de rapport à notre objet. Tels sont les Grammairiens, les Scholastiques, les Philologues & les Auteurs d'Ouvrages érotiques, tant en prose qu'en vers. Nous devons nous borner à remarquer que ces Ecrivains rendirent de grands services aux Lettres, en veillant à la conservation des Ouvrages que les siècles éclairés avoient produits. On sait de quelle utilité leurs travaux ont été dans la suite pour l'intelligence des Anciens, lorsqu'on sentit enfin la nécessité de recourir aux sources & d'étudier les chef-d'œuvres de l'antiquité. Eustathe, Evêque de Thessalonique, est le plus habile Critique & le plus savant Philologue dont il soit fait mention dans le XIIe. siècle. Les Commentaires qu'il a laissés sur Homère, sont encore consultés par ceux qui veu-

lent approfondir le vrai ſens de ce Prince des Poëtes, & connoître les uſages des tems reculés. Dans tous les âges qui ſe ſont écoulés juſqu'à la renaiſſance des Lettres en Occident, il n'y a que Servius, Grammairien du IVe. ſiècle, & Commentateur de Virgile, qu'on puiſſe lui comparer.

XII. SIÈCLE.

Les Arts qui dépendent du deſſin, tels que l'Architecture, la Peinture, la Sculpture, l'Orfévrerie, l'Art de graver, de tailler, d'incruſter les pierres précieuſes, & celui de cizeler l'or & l'argent, ou de les aſſembler ſous différentes formes, étoient cultivés avec le plus grand ſuccès à Conſtantinople & dans les autres Villes opulentes de l'Empire d'Orient. Lorſqu'on entreprit en France & ailleurs de grands édifices, comme l'Egliſe de S. Denys, celle de Cluni & d'autres, on fit venir de Conſtantinople des Architectes, des Peintres, des Sculpteurs, en un mot des Artiſtes de tout genre, ſoit pour tracer le plan des ouvrages, ſoit pour les diriger. C'étoit auſſi des Grecs qu'on tiroit les riches broderies & les étoffes de ſoie. La magnificence & la vanité des Grands, des favoris, des hommes

XII. SIÈCLE.

nouveaux, avoient tourné l'induſtrie vers les objets de luxe. Dans un pays où les révolutions étoient ſi fréquentes, les fortunes ſi rapides, où des hommes inconnus la veille, étoient portés tout d'un coup aux places les plus diſtinguées, il falloit qu'on pût trouver dans un inſtant tout ce qui ſert à la repréſentation, aux commodités de la vie & à la volupté. Des parvenus à qui le hazard procuroit tout-à-coup des grandeurs & des richeſſes, n'épargnoient rien pour ſe relever aux yeux du peuple, par tout ce que l'éclat extérieur & la dépenſe ont d'impoſant. Dans l'intérieur de leurs Palais, ils vouloient ſe procurer toutes les jouiſſances qui flattent l'amour-propre, & ce déſir étoit d'autant plus vif, qu'il avoit pour eux tout le piquant de la nouveauté. Rien ne coûtoit lorſqu'il s'agiſſoit de contenter des goûts qui avoient l'ardeur & l'impatience des paſſions les plus vives. De-là venoit que tous les Arts qui marchent à la ſuite du luxe, & qui vivent à ſes dépens, étoient comme fixés dans la Capitale de l'Empire. Les autres Nations chez qui l'induſtrie, faute d'être miſe en action, avoit fait moins

de progrès, alloient chercher dans cette Ville les étoffes de prix, & les autres choſes à l'uſage des Grands & des Riches, qu'on ne trouvoit pas ailleurs; car la barbarie a auſſi ſon luxe & ſa magnificence.

XII. SIÈCLE.

Les diſputes qui s'étoient élevées entre l'Egliſe d'Orient, & celle d'Occident, ſur le dogme & ſur les pratiques; le ſchiſme qui en avoit été la ſuite; les attaques fréquentes qu'on ſe livroit de part & d'autre, & la néceſſité où l'on ſe trouvoit ſouvent de ſe défendre, avoient forcé les Théologiens Grecs à étudier les matières de controverſe. Il avoit fallu recourir aux ſources, interroger l'antiquité, conſulter les Pères qui avoient écrit avant la naiſſance des queſtions & des uſages ſur leſquels on étoit partagé. Pour ſe mettre en état d'établir ſon ſentiment ſur des preuves qui lui donnaſſent au moins quelque apparence de vérité, pour répondre aux objections de ſes adverſaires avec quelque avantage & quelque air d'érudition, on ne pouvoit ſe diſpenſer de faire des recherches, d'aſſembler des témoignages, d'écrire, de raiſonner. Ces circonſtances tournèrent donc l'acti-

XII. SIÈCLE.

vité des Savans dans le Clergé de l'Egliſe Grecque, du côté de la Critique ſacrée, de la Controverſe & de la Théologie polémique. La Juriſprudence canonique fut encore un des objets de leur application & de leurs travaux dans ce ſiècle. Les droits des Patriarches & des Métropolitains, les priviléges de certaines Egliſes, & les règles de la diſcipline qui n'étoient pas les mêmes en Orient qu'en Occident, formoient le corps de cette Science qui ſe diviſoit en différentes branches, ſelon les différens rapports ſous leſquels on l'enviſageoit. Nous donnerons une notice de ces Savans, de leurs talens & de leurs Ouvrages, dans l'Article des Ecrivains Eccléſiaſtiques qui ont fleuri dans le douzième ſiècle.

Quoique les Muſulmans fuſſent preſque toujours en guerre, tantôt les uns contre les autres, tantôt contre les Grecs & les Latins, les Sciences & les Arts étoient encore cultivés chez eux avec quelque ſuccès. Les révolutions fréquentes qui faiſoient tomber les Califes, les Sultans, les Viſirs, pour en élever d'autres qui ne tardoient pas à ſe voir précipités, n'intéreſſoient pas la con-

sidération & le repos dont jouissoient les Gens de Lettres dans la plupart des Cours Mahométanes de l'Orient. Les prédécesseurs des Princes qui règnoient alors, avoient fait, comme nous l'avons déjà dit, en faveur des Sciences qu'ils aimoient & dont ils s'occupoient eux-mêmes, des établissemens fixes; & le sort des Savans se trouvoit assuré par de riches fondations que les nouveaux Souverains se faisoient un devoir de soutenir & une gloire d'augmenter. Il y eut donc des Philosophes, des Géomètres, des Astronomes, des Chymistes, des Poëtes & des Théologiens dans toute l'étendue de l'Empire Musulman, quelque divisé qu'il fût dans l'ordre civil & politique. Parmi les Théologiens Arabes, les uns s'appliquèrent à combattre les systêmes philosophiques & religieux, dont les principes leur paroissoient les plus opposés à la doctrine de l'Alcoran; les autres entreprirent de justifier le Mahométisme, & de répondre aux objections des Philosophes & des Chrétiens; les autres enfin travaillèrent à réfuter ou à concilier les différentes sectes qui s'étoient formées dans le sein de l'Islamisme.

XII. SIÈCLE.

Les Arts de luxe & d'agrément étoient auſſi très-floriſſans dans les Cours brillantes & voluptueuſes des Califes de Bagdad & du Caire, de même que dans celles des Sultans de Perſe, d'Iconium, de Damas, & des Miramolins d'Eſpagne.

De tous les Savans qui ſe firent un nom parmi les Arabes, Averroës, Philoſophe & Médecin, fut celui dont la réputation s'étendit plus loin, & dura plus long-tems. Il naquit à Cordoue, & mérita la protection des Princes Maures d'Eſpagne & d'Afrique, qui l'élevèrent à des emplois honorables. Il s'y fit eſtimer par ſa vigilance, ſa pénétration, ſon grand ſavoir & ſon exacte probité. L'envie troubla ſes jours, comme il arrive ordinairement à ceux qui obtiennent des honneurs & des récompenſes par un mérite peu commun. On rendit ſa Religion ſuſpecte, à cauſe de certains principes empruntés des anciens Philoſophes ſur l'origine du monde & l'ame univerſelle, qu'il avoit avancés dans ſes écrits & développés dans ſes leçons. Il fut donc perſécuté, privé de ſes charges & de ſes biens, errant en divers pays, & obligé de ſe cacher: mais le tems ayant diſſipé cet orage, il

recouvra l'eſtime & la conſidération dont ſes ennemis n'avoient fait que le rendre plus digne, en mettant ſon merite & ſa vertu dans un plus beau jour. Il mourut au commencement du treizième ſiècle, avec la réputation d'un homme auſſi diſtingué par ſes vertus que par ſes talens. Sa Traduction des Ouvrages d'Ariſtote, & les Commentaires dont il les accompagna, le rendirent célèbre dans tout l'Occident. La vénération qu'il avoit pour ce philoſophe alloit ſi loin, qu'il le regardoit comme l'être qui avoit le plus approché de la divinité, par le privilége de connoître toutes les vérités, & de ne tomber dans aucune erreur. Son enthouſiaſme ſe communiqua bientôt à la plupart des Savans de l'Europe, & s'y perpétua longtems.

XII. SIÈCLE.

L'ardeur de l'étude, qui s'étoit allumée en diverſes contrées de l'Europe dans le ſiècle précédent, & le goût des Sciences excité par l'exemple, par l'émulation & les récompenſes, amenèrent dans celui-ci des changemens plus heureux, & des circonſtances plus favorables aux Lettres. Si l'on ne fit pas de nouvelles découvertes, ſi l'on ne

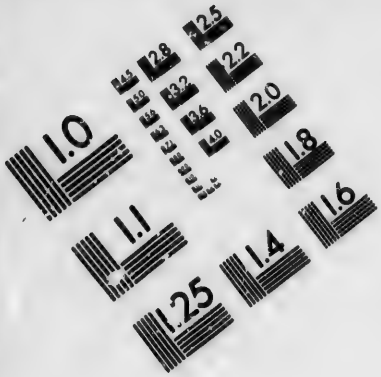

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

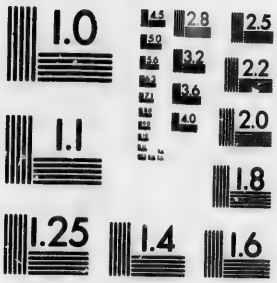

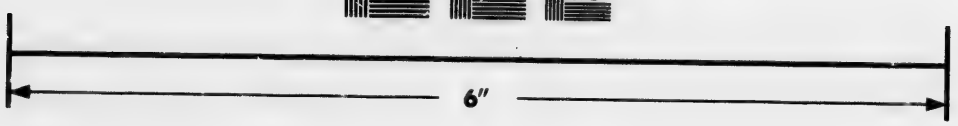

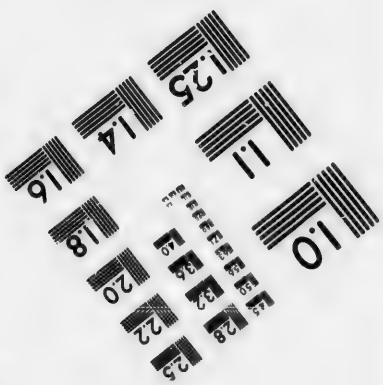

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

XII. SIÈCLE.

recula point les bornes de l'esprit humain par des efforts puissans, ou par d'heureux hasards, on étendit au moins la sphère des connoissances, & la lumière qui se développoit en tout sens par des travaux soutenus, embrassa un horison plus vaste que jamais. Les Ecoles publiques se multiplièrent; il s'en établit de nouvelles en plusieurs endroits où le nom des Sciences & des Lettres étoit presque inconnu; & les anciennes prirent une forme, une consistance qui assura l'état des Savans consacrés à l'instruction, & qui rendit ces établissemens fixes & durables, sous les noms d'Universités, de Collèges, de maisons uniquement destinées à l'étude; car c'est à ce tems qu'on doit rapporter les commencemens certains des compagnies savantes qui présidoient à l'éducation de la jeunesse, & qui conservoient en quelque sorte le dépôt des connoissances & des lumières, quoique leur première origine remonte beaucoup plus haut.

Il y eut donc en Occident plus d'émulation pour les Lettres, plus d'estime pour les Savans, des Ecoles plus régulières, des Professeurs plus célèbres, un

plus grand concours d'Auditeurs à leurs leçons, & un cours d'études plus méthodique dans ce douzième siècle, que dans tous ceux qui l'avoient précédé. Les anciennes Maisons religieuses ne vouloient pas perdre la réputation qu'elles s'étoient acquise par les Sciences; & les Ordres nouvellement établis, tels que ceux de Cîteaux, de Prémontré, des Chanoines réguliers, ambitionnoient la gloire de produire aussi des hommes de Lettres, & d'avoir des Ecoles florissantes. Le Clergé séculier qui avoit plus souffert que tous les autres corps ecclésiastiques, des effets de l'ignorance & de la dissipation, reprit peu à peu le goût des études, & s'y livra bientôt avec une louable ardeur. Les Princes, les Seigneurs, les gens du monde, commencèrent à rougir d'une ignorance dont on avoit tiré gloire auparavant; & s'ils ne cultivèrent pas tous les Lettres & les Arts, ils les honorèrent au moins de leur protection, ils encouragèrent les talens par leurs bienfaits, ils accordèrent aux Savans des distinctions flatteuses, & les hommes de mérite parvinrent aux places, aux dignités où leurs connoissances,

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

leur érudition & leurs vertus les appelloient.

Le goût des Lettres pénétra juſques dans les Monaſtères de filles ; la langue Latine ceſſant d'être l'idiôme vulgaire, & la règle étant alors établie, de ne point admettre de filles à la profeſſion religieuſe, qu'elles ne parlaſſent, ou du moins qu'elles n'entendiſſent le Latin. C'étoit pour elles un motif d'apprendre une langue qui étoit celle de la Liturgie & des autres parties de l'Office. L'étude du Latin qui étoit de néceſſité pour elles, les conduiſoit à celle de l'Ecriture ſainte & des Pères de l'Egliſe. Pluſieurs ſavans & pieux Ecrivains de ce ſiècle, leur adreſſoient des Lettres & des Traités ſur la doctrine des Livres ſaints & des Docteurs révérés dans l'Egliſe, comme on le voit dans le Recueil des Œuvres de S. Bernard, de Pierre le Vénérable, d'Abailard, & de quelques autres. Elles s'appliquoient auſſi à la Médecine, à la Chirurgie, & à la Pharmacie, tant pour l'utilité de leurs Maiſons, que pour le ſoulagement des pauvres de leur ſexe qu'elles ſoignoient dans leurs maladies. Il y en eut même un aſſez grand nom-

bre, parmi les filles consacrées à Dieu dans les saints asyles de la piété, qui étudièrent la Grammaire, la Rhétorique & ce qu'on appelloit alors les Arts libéraux. D'autres cultivèrent la Poésie avec succès, soit en Latin, soit en langue Romance. On met au rang de ces Religieuses savantes, outre la célèbre Héloïse, Abbesse du Paraclet, Cécile, fille de Guillaume le Conquérant, Abbesse de la Trinité à Caën; Emme, Abbesse de S. Amand à Rouen, & Marsilie qui lui succéda; Mathilde d'Anjou, seconde Abbesse de Fontevrault; Angélucie, Religieuse du même Monastère, & plusieurs autres dont il est inutile de rapporter ici les noms.

Les Religieuses ne furent pas les seules personnes de leur sexe qui s'adonnèrent à l'étude des Lettres. Il y eut des femmes savantes dans le monde, comme dans la retraite. On en vit quelques-unes dans les conditions communes; mais il en parut un plus grand nombre parmi les personnes que leur rang & leur fortune mettoient plus à portée de connoître les hommes versés dans les Sciences, & plus en état de subvenir

XII. SIÈCLE.

aux dépenses que l'amour de l'étude entraînoit alors, attendu la rareté des Livres, & les sommes considérables qu'il falloit employer à s'en procurer. Ainsi les monumens qui servent à l'Histoire littéraire de ce siècle, nous ont conservé les noms d'Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, & femme d'Etienne, Comte de Blois; d'Hermengarde, fille de Foulques, Comte d'Anjou, & femme d'Alain Fergent, Duc de Bretagne; d'Adélaïde, femme de Simon, Duc de Lorraine; de Gisèle, fille du Comte de Mâcon, & première femme de l'Empereur Frédéric I; de Béatrix de Bourgogne, seconde femme du même Prince; de Mathilde, fille de Henri I, Roi d'Angleterre, & veuve de l'Empereur Henri V; de Marguerite, fille d'Etienne, Comte de Bourgogne, & femme de Gui, Dauphin de Viennois; & enfin, pour ne pas conduire plus loin cette énumération, celui d'Adèle, épouse du Roi de France, Louis le Jeune, & fille de Thibaud, Comte de Champagne.

La Poésie en langue Romance ou Provençale, faisoit l'amusement des Grands & de leurs Cours. D'abord

elle ne fut cultivée que par les Trouvères ou Jongleurs, qui étoient par état & par goût, Poëtes, Muſiciens & Farceurs. Ils alloient de Châteaux en Châteaux, déclamant & chantant leurs vers, accompagnant leurs voix du ſon de quelqu'inſtrument & de geſtes expreſſifs, qui approchoient de l'ancienne ſaltation des Grecs & des Romains. La galanterie & les exploits des Chevaliers étoient le ſujet ordinaire de leurs Poëmes, ou pour mieux dire, de leurs Chanſons. Le plaiſir de les entendre fit naître l'idée de les imiter. Les Beaux-Eſprits, & même les gens de qualité qui l'étoient quelquefois, s'en firent un délaſſement, & les hommes les plus diſtingués par leur naiſſance aſpirèrent à la gloire de bien rimer. On vit Frédéric Barberouſſe, Empereur; Richard Cœur de Lion, Roi d'Angleterre; Henri & Geoffroi, ſes frères, & pluſieurs autres Princes; & une quantité de Seigneurs de moindre rang, marcher ſur les traces des Poëtes de profeſſion, & ſouvent les effacer. On ſe raſſembloit à certains jours chez les Comtes & les Châtelains, qui ſe plaiſoient à étaler quelque magnificence & quel-

XII SIÈCLE.

XII. SIÈCLE

que politeſſe dans leurs cours. Les Chevaliers qui ſe piquoient de joindre les talens de l'eſprit à la bravoure & à la loyauté, qui étoient les vertus eſſentielles de leur profeſſion, y apportoient les pièces qu'ils avoient compoſées. On les ſoumettoit à l'examen d'un tribunal dont les Dames étoient les Juges, & le vainqueur recevoit d'elles un prix qui l'excitoit à en mériter d'autres. Si les Arrêts de ce tribunal, & l'émulation qu'ils excitèrent dans la jeune Nobleſſe, ne firent pas éclore des chef-d'œuvres, elles ſervirent au moins à tirer les eſprits de l'engourdiſſement où ils avoient été juſques-là, & contribuèrent à dépouiller peu-à-peu la langue Romance de la rudeſſe & de la groſſiéreté qui la défigurèrent trop long-tems. Elle acquit, à force d'être maniée, de la douceur & de la ſoupleſſe. Ses élémens devinrent plus ſimples, ſes tours plus élégans, & ſa marche, ſans avoir encore beaucoup de régularité, ſuivit de plus près qu'elle n'avoit encore fait, l'ordre naturel de la penſée. Nous ne devons pas oublier de compter parmi les richeſſes littéraires de ce ſiècle, l'invention du vers Alexandrin, ainſi nommé, ſoit

parce qu'il fut imaginé par un Poëte appellé Alexandre, soit parce qu'il fut employé la première fois dans un Poëme dont les victoires d'Alexandre étoient le sujet. XII. SIÈCLE.

Les Savans qui se dévouèrent à l'étude, soit par un amour pur & désintéressé pour les Lettres, soit par des motifs d'ambition, & le desir de la gloire, ne se bornoient pas aux charmes de la Poésie, ni au mérite de bien écrire dans un langage qui n'étoit pas encore celui des Sciences. Ils s'élevoient à des objets plus graves, plus intéressans & plus dignes de la noble ardeur qui les animoit. L'Histoire générale & particulière; la Philosophie qui ne comprenoit alors que la Dialectique & quelques élémens de morale; la Jurisprudence canonique & civile; la Science de l'écriture, & sur-tout la Théologie, étoient la matière de leurs travaux & l'objet de leur émulation. L'Eloquence ne fut pas non plus négligée, & l'art d'écrire avec élégance n'avoit pas encore été cultivé avec plus de succès, depuis qu'on avoit quitté la trace des bons Ecrivains de l'antiquité. Nous en avons pour témoins les Ecrits de S. Bernard, d'Héloïse, d'A-

XII. SIÈCLE.

bailard, d'Ives de Chartres, de Pierre de Blois & de plusieurs autres qui ont été l'ornement du douzième siècle, & qui sont encore justement estimés dans le nôtre.

Il n'en fut pas de même de la Physique & des Sciences naturelles qu'elle embrasse. Les Savans étoient à cet égard au niveau du peuple; ils partageoient ses préjugés les plus ridicules & ses imaginations les plus absurdes. Une admiration froide & une crédulité honteuse étoient les seuls sentimens que la vue des opérations de la nature excitoit chez les hommes. On croyoit la terre plate; on ne la divisoit qu'en deux parties, l'Europe & l'Asie, & on confondoit avec celle-ci l'Afrique dont on ne connoissoit que les côtes. On ignoroit le cours des Astres, & la cause des éclipses. Les hommes qui passoient pour les plus habiles, n'étoient attentifs aux phénomènes célestes, que pour en tirer des présages de l'avenir. On réduisit en Art la connoissance des pronostics, & on en formoit des Recueils de prédictions pour un certain période de tems; ce qui fut l'origine des Almanachs. On saisissoit avec avidité toutes les absurdités que l'Astrologie étoit capable

capable d'enfanter, & l'on n'avoit pas la moindre ardeur pour étudier la nature, en la prenant elle-même pour guide & pour maître. La Physique & les autres Sciences qui en dépendent, restèrent donc encore long-tems dans cet état, & les erreurs accréditées par un faux savoir, se perpétuerent dans le monde.

XII. SIÈCLE.

Il est trois autres genres d'étude qui tiennent de plus près à notre objet, parce qu'ils forment la Science de la Religion; nous voulons parler de l'interprétation des saintes Ecritures, de la Critique sacrée & de la Théologie. Ces trois branches importantes de l'érudition ecclésiastique, occupèrent les plus savans personnages de ce siècle, mais avec des succès divers, dont il faut donner une idée avant de terminer cet Article. Les Livres saints qui ne sont autre chose que la parole de Dieu écrite par des hommes inspirés, furent toujours regardés comme la source principale où les Docteurs devoient aller puiser les dogmes de la foi, les maximes de la morale, les règles de la vertu, les principes & les modèles de la solide piété, en un mot le véritable esprit du Christianisme, & l'ensemble des vérités qu'il importe aux hommes de connoître.

XII. SIÈCLE.

On sentit dans ce siècle mieux qu'on n'avoit encore fait, qu'il est impossible d'acquérir l'intelligence de l'écriture, sans étudier la langue originale, & sans que la Critique travaille à épurer le texte sacré, des fautes qui s'y sont glissées par le laps du tems & l'inattention des copistes. Plusieurs Savans tournèrent leurs soins & leurs veilles vers ces deux importans objets. La Langue sainte ne leur fut plus inconnue ; ils profitèrent pour s'y rendre habiles, du secours des Juifs qui avoient établi, en différentes Villes, des Académies où l'on enseignoit tout ce qui est relatif au sens grammatical & aux difficultés de l'idiome. Tous ceux qui se firent un nom dans l'Eglise par leur savoir, avoient au moins quelque teinture d'Hébreu, & quelques-uns le possédoient assez pour entrer en lice avec les Docteurs Juifs, sur les points les plus épineux de la controverse, & sur les textes dont l'interprétation dépend uniquement de la signification propre & radicale des termes employés par les Ecrivains sacrés. Les premiers Religieux de Cîteaux facilitèrent encore l'étude si essentielle de l'écriture, par le travail qu'ils entreprirent pour donner à l'E-

gliſe & aux Sciences une édition correcte du texte ſacré. Ils s'y livrèrent avec un zèle & une ardeur qui fut ſuivie du ſuccès qu'on en devoit attendre. C'eſt la première entrepriſe de ce genre dont on ait conçu l'idée depuis les tems de S. Jérôme. Les Copiſtes de leur côté s'occupèrent à multiplier les exemplaires de cette édition, qui devint par-là auſſi commune qu'elle étoit utile. XII. SIÈCLE.

Les interprètes continuèrent auſſi à répandre le goût des Livres ſaints par le grand nombre de Commentaires qu'on publia ſur toutes les parties de l'écriture. Jamais ſiècle n'en avoit encore vu tant paroître que celui-ci. Mais ils n'étoient pas tous d'un égal mérite & d'une égale utilité. Car dans le grand nombre de ceux qui étudièrent l'Ecriture-Sainte pour en découvrir le ſens, pluſieurs s'écartèrent de la route que les Pères & les anciens Commentateurs avoient tracée. L'affectation de ſubtiliſer ſur les moindres choſes, pour ſe donner un faux air de pénétration & de profondeur, jointe au mauvais goût du tems qui attachoit peu de prix à tout ce qui étoit ſimple & naturel, jetta la plupart des interprètes dans un genre

XII. SIÈCLE.

d'explications plus ingénieuses que solides. Le sens littéral les attacha moins que le spirituel & le moral, parce que sous l'apparence de percer l'écorce de la Lettre, & de pénétrer jusqu'à l'esprit, on s'ouvrit une libre carrière, pour s'abandonner aux idées nouvelles & arbitraires, aux allégories, aux moralités de pure imagination, & pour se permettre une infinité de questions aussi vaines & aussi frivoles, qu'étrangères au texte dont on prenoit occasion pour les proposer. Le plus grand mal qui résulta des interprétations allégoriques, fut qu'on érigea ces allégories en principes, & qu'on se prévalut ensuite de ces faux principes pour en tirer des conséquences tout-à-fait contraires au vrai sens de l'Ecriture. Un bon Commentaire qui auroit fixé le véritable sens des Livres sacrés, suivant la judicieuse remarque des savans Auteurs de l'Histoire Littéraire de la France, auroit empêché la multiplication de tant de mauvais Ouvrages sur l'Ecriture, qu'on ne lit plus, & qui sont devenus le rebut des Bibliothèques. Mais chacun croyant ses idées plus belles ou plus neuves que celles des autres, parce

qu'elles étoient plus singulières, vouloit faire preuve de savoir & de sagacité: de-là ce grand nombre de Commentaires que les Savans se disputoient la gloire de publier à l'envi les uns des autres, & dont la plupart étoient moins propres à donner l'intelligence des Livres divins, qu'à les obscurcir, & quelquefois même à les avilir par des applications profanes. XII. SIÈCLE.

L'étude des Pères de l'Eglise, seconde source de la saine Théologie, & second objet de la Critique sacrée, ne fut pas à beaucoup près si cultivée que celle de l'Ecriture sainte: cependant il n'y eut point de Bibliothèque où l'on ne voulût avoir leurs Ouvrages. On les recherchoit avec empressement; on les copioit avec soin; on s'appliquoit même à épurer leur texte, & à distinguer les écrits qui étoient véritablement sortis de leur plume, d'avec ceux qui leur étoient faussement attribués. Mais la recherche de ces Ouvrages si précieux n'étoit le plus souvent qu'un objet de pure curiosité, ou d'une sorte de luxe & d'ostentation littéraire, dont la vanité des Savans se piquoit alors, comme elle s'en est piquée dans tous les tems.

XII. SIÈCLE.

Les bons esprits s'attachoient à cette étude ; ils y cherchoient la connoissance des vérités chrétiennes, & la méthode si solide & si lumineuse que les Anciens avoient employée pour les établir. Ils lisoient les Pères Grecs, soit dans leur Langue originale, soit dans les traductions qu'on en avoit faites. Les Pères Latins leur étoient encore plus familiers ; & entre ceux-ci, S. Augustin & S. Grégoire le Grand étoient d'un usage plus ordinaire, comme on le voit par les Ouvrages de S. Bernard, de Jean de Salisbéri, & des autres Docteurs célèbres de ce siècle. Mais il s'en falloit beaucoup que tous les Théologiens fussent aussi judicieux dans le choix des guides qu'ils suivoient. Le goût dominant des vaines subtilités, des questions curieuses & des raisonnemens humains, entraîna le plus grand nombre dans des routes entièrement opposées à celles de l'antiquité, & leur fit négliger les vraies sources de la science ecclésiastique. La lecture des Anciens demandoit beaucoup de tems, & ne satisfaisoit pas cette passion ardente de tout savoir en peu d'années, de raisonner, de disputer & d'étaler un faux savoir, par la mé-

thode que les nouveaux Dialecticiens avoient introduite dans les Ecoles. XII. SIÈCLE.

Il se forma donc, en conséquence de ces différentes manières d'envisager l'étude de la Religion, deux différentes classes de Théologiens qu'on avoit déjà vu naître sur la fin du siècle précédent. Les uns traitoient la science des vérités divines par l'autorité de l'Ecriture, des Conciles & des Pères de l'Eglise, en y joignant quelquefois des propositions démontrées par la lumière naturelle ; les autres n'y employoient que des raisonnemens philosophiques & l'art des syllogismes, selon les principes de la Dialectique contentieuse. On appella Théologie positive, la première de ces deux méthodes, parce qu'elle se bornoit à exposer & à développer dans un ordre clair & naturel ce qui est contenu dans les deux sources de la révélation ; & l'on donna le nom de Théologie scholastique à la seconde méthode, parce qu'on y avoit adopté les formes & le langage qui s'étoient emparé des Ecoles, depuis que la Dialectique d'Aristote y régnoit en souveraine. Cette dernière méthode, également favorable à la paresse & à la vanité, prévalut tellement,

XII. SIÈCLE.

qu'on faiſoit difficulté d'appeller Théologiens le petit nombre de ceux qui ſuivoient encore la manière des Anciens. On n'en connoiſſoit point d'autre dans les Ecoles publiques, où les Maîtres & les Étudians procédoient toujours par la forme ſyllogiſtique. Le goût de la diſpute qui nourrit celui des queſtions curieuſes & des ſpéculations frivoles, devint ſi général, qu'il en réſulta les plus grands abus. On abandonna les points les plus intéreſſans de la foi, & les preuves les plus ſolides de la vérité, pour ſe jetter dans une foule de recherches auſſi étrangères aux dogmes qu'à l'inſtruction. On ſe propoſoit des queſtions minutieuſes ou ridicules qu'on examinoit gravement, & auxquelles on appliquoit tout l'appareil des ſubtilités & des raiſonnemens ſophiſtiques d'où l'on faiſoit tout dépendre. Pour donner un air d'importance à ces puérilités, on les couvrit d'un langage extraordinaire d'abſtractions, de diſtinctions, en un mot de ce jargon ridicule & barbare dont nos écoles ont retenti pendant pluſieurs ſiècles, & qui a tenu lieu de Science à un infinité d'ignorans. Enfin, comme l'eſprit humain ne connoît point de bornes, lorſqu'il s'eſt

une fois abandonné à lui-même, les nouveaux Théologiens allèrent jusqu'à mettre en problème les dogmes les plus incontestables de la foi ; ce qui tendoit à soumettre toutes les vérités à l'examen téméraire de la raison, à multiplier les disputes sur tous les objets contenus dans la Révélation, & à diviser les esprits sur les points les plus essentiels de la Doctrine évangélique. Ce fut en effet ce qu'on vit arriver bientôt ; & les erreurs d'Abailard, de Gilbert de la Porée, & les autres qui firent tant de bruit dans le cours de ce siècle, n'eurent pas d'autre source que cette funeste manie de ramener tout aux idées de la raison, & aux formes de la Dialectique. S. Bernard & les autres Docteurs catholiques qui ont combattu avec le plus de zèle ces dangereuses nouveautés, n'ont pas oublié de remarquer l'étroite liaison qu'elles avoient dans leurs principes & dans leurs procédés, avec la méthode abusive des Ecoles ; & Abailard détrompé de ses erreurs en fit ingénument l'aveu.

XII. SIÈCLE.

On rapporte à ce siècle les commencemens d'une nouvelle branche de Théologie, qu'on a désigné par le nom de Théologie mystique. Ce nom lui fut donné,

XII. SIECLE. parce que toute occupée des choſes ſpirituelles, elle n'a d'autre but que de conduire les ames à la perfection, & de les unir avec Dieu dans la contemplation de ſes attributs, & les ardeurs de ſon amour. Il y avoit eu dans tous les tems de pieux & ſublimes contemplatifs, qui prenant Dieu pour unique Maître, comme pour unique objet de leurs penſées & de leur étude, s'étoient élevés aux plus hauts dégrés de la vertu. Mais ils s'abandonnoient à l'attrait dont ils éprouvoient l'Empire, & à la conduite de l'Eſprit ſaint qui purifioit & enflammoit leur cœur. On ne s'étoit pas encore aviſé de réduire en méthode les ſecrets de la vie intérieure, & de propoſer aux ames des règles & des moyens pour diriger leurs pas dans ces routes myſtérieuſes, où il ſemble qu'on devroit plutôt entrer par impulſion que par choix. Les anciens maîtres de la vie ſpirituelle avoient propoſé des maximes & des pratiques pour l'avancement des ames; mais toute leur doctrine ſe réduiſoit à combattre les paſſions, à ſoumettre les puiſſances intérieures, & à régler tant les paroles & les actions, que les deſirs & les penſées ſur la Loi de Dieu dont ils preſcrivoient, non l'étude,

mais la méditation, à leurs disciples. S. Basile, S. Pacôme, S. Antoine, & dans une époque plus récente, S. Benoît & S. Bruno, non plus que les autres législateurs de la vie monastique, n'avoient pas d'autres idées sur la spiritualité. Mais il parut dans ce siècle des contemplatifs, qui pour former des disciples & leur transmettre les pratiques dont ils s'étoient servis avec succès, ouvrirent des routes nouvelles, & firent de la Théologie mystique, une Science distinguée de la morale ordinaire, & toute destinée à l'usage de ceux qui aspiroient aux états les plus sublimes de la vie unitive. On écrivit donc sur ces matières abstraites & mystérieuses, & on publia des traités sur la contemplation, qui furent encore développés & enrichis de nouvelles vues dans la suite. Mais comme l'erreur & l'excès touchent de près à la vérité, dans des matières si délicates, les faux spirituels ne tardèrent pas à déshonorer la Religion par l'abus des règles & des maximes, qu'on n'avoit établies d'abord que pour faciliter les progrès de la piété, en éloignant d'elle les illusions & les écueils que la foiblesse humaine rencontre dans le chemin de la vertu. Cet

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE. abus ne fit qu'augmenter avec le tems ; & nous verrons les écarts monſtrueux qui en furent la ſuite.

ARTICLE V.

Etat du Chriſtianiſme dans toutes les contrées du Monde.

SI le ſchiſme renouvellé, ou pour mieux dire, conſommé au ſiècle précédent par Michel Cérulaire, n'eut pas continué de tenir l'Egliſe Grecque ſéparée de l'Egliſe Latine, on pourroit dire que le Chriſtianiſme étoit plus floriſſant à Conſtantinople & dans le reſte de l'Empire d'Orient, qu'il ne l'avoit été depuis long-tems. Le calme y règnoit au-dedans, & aucun trouble nouveau n'agitoit la Société chrétienne. La plupart des Empereurs protégèrent l'Egliſe, & procurèrent l'exécution de ſes Loix. Pluſieurs l'enrichirent par leurs dons, & ſignalèrent leur piété par de nouvelles fondations de Monaſtères. Quelques-uns firent des conſtitutions en ſa faveur, & employèrent leur autorité à l'extirpation des héré-

sies, & nommément du Manichéïsme qui travailloit à se reproduire sous une forme nouvelle dans quelques Provinces. Enfin presque tous ces Princes témoignèrent des dispositions pacifiques qui firent espérer la réunion des deux Églises ; & nous savons par des monumens authentiques qu'ils vivoient en communion avec le Saint-Siège, qu'ils écrivoient aux Papes, qu'ils en recevoient des Lettres, & qu'ils envoyoient des présens magnifiques aux Basiliques de Rome & à d'autres Eglises célèbres d'Occident.

XII. SIÈCLE.

Les esprits paroissoient moins échauffés, moins aigris ; on sembloit se voir avec moins d'aversion ; on se trouvoit ensemble à la Cour des Empereurs & dans les cérémonies publiques avec moins de défiance réciproque ; on se témoignoit plus d'égards, & l'on indiquoit par tout cela quelque desir de se rapprocher. Ce desir qui étoit sincére dans les cœurs droits, fit croire que la réunion n'étoit pas une chose si difficile qu'on se l'imaginoit ; & pour en chercher les moyens, on convint d'avoir ensemble des conférences tranquilles, où ceux qui seroient chargés des inté-

XII. SIÈCLE.

rêts de chaque Eglise, proposeroient leurs difficultés, & fourniroient leurs moyens. L'offre en fut acceptée de part & d'autre avec un empressement & un zèle pour la paix, qui firent espérer l'issue la plus heureuse. On tint donc, avec l'agrément des Princes, & en présence des Officiers publics, plusieurs Colloques à Constantinople. Tout s'y passa dans le meilleur ordre; & ceux qui parloient pour les Grecs ou pour les Latins, se communiquèrent sans aigreur les raisons sur lesquelles on se fondoit dans les reproches qu'on se faisoit mutuellement. Les Grecs convinrent que le pain azyme, le jeûne du Samedi, & les autres pratiques dont les Auteurs du schisme & leurs plus ardents sectateurs avoient fait un grief aux Latins, étoient indifférentes en elles-mêmes, & que chaque Eglise avoit la liberté de suivre à cet égard ce qui se trouvoit établi chez elle par une ancienne tradition & un long usage. Mais le dogme de la procession du Saint-Esprit, ou plutôt l'addition de la particule *Filioque* faite au Symbole, pour exprimer ce dogme, & le Célibat des Clercs, étoient deux points sur lesquels on paroissoit aussi

loin que jamais de pouvoir s'accorder. Les choſes reſtèrent donc à peu près dans le même état où elles étoient avant les conférences ; & ces heureuſes diſpoſitions à la paix dont on ſe flattoit de retirer quelque fruit, n'aboutirent qu'à faire des vœux pour la célébration d'un Concile général, où les Paſteurs des deux Egliſes travailleroient à une réconciliation qu'on avoit jugée plus prochaine.

Mais malgré ces belles apparences, l'ancien levain de haine & de rivalité, qui avoit été le germe de la diviſion entre les Orientaux & les Occidentaux, fermentoit toujours. Il ne falloit qu'une occaſion pour le développer, & pour montrer par les plus triſtes effets, combien les Grecs étoient au fond des ennemis irréconciliables des Latins. Elle ſe préſenta cette occaſion dans les premiers jours du règne de l'uſurpateur Andronic. L'Empereur Manuel Comnène, avoit attiré à Conſtantinople un grand nombre de Latins ; il leur avoit donné ſa confiance dans les affaires les plus importantes, & avoit récompenſé leurs ſervices par de grandes libéralités. Ils s'étoient maintenus dans cette

XII. SIECLE.

faveur pendant la minorité du jeune Alexis, fils & successeur de Manuel. Mais lorsqu'Andronic, par sa dissimulation & par ses crimes, se fut rendu Maître de l'Empire, les Grecs crurent que le tems étoit venu d'exterminer une Nation odieuse dont la prospérité excitoit leur jalousie. Andronic, pour plaire au peuple, seconda sa fureur. Ses troupes attaquèrent les Latins dans leurs quartiers. On massacra sans pitié tous ceux qui ne s'étoient pas dérobés au carnage par la fuite. On mit le feu à leurs maisons; & tout le canton qu'ils habitoient fut réduit en cendres. Ce n'étoient pas seulement la vile populace & les soldats qui se livroient à ces horribles violences; les Prêtres & les Moines étoient les plus acharnés; ils excitoient les gens de guerre & le peuple à ne pas épargner ces malheureuses victimes; & dans la crainte qu'il n'en échappât quelques-unes, ils pénétroient dans les lieux les plus cachés, les en arrachoient & les livroient aux meurtriers. Un Cardinal que l'Empereur Manuel avoit demandé au Pape pour travailler à la réunion des deux Eglises, fut enveloppé dans le massacre avec des circonstances d'atrocité, qui mon-

troient combien la haine des Grecs étoit profondément enracinée. Les plus humains d'entr'eux vendirent aux Turcs & aux infidèles, les Latins qui s'étoient fiés à la promesse qu'ils leur avoient faite de les sauver. Les Historiens du tems font monter à plus de quatre mille, le nombre de ceux qui furent ainsi réduits en esclavage, sans distinction d'âge, de sexe & de condition. Cette horrible boucherie, dans laquelle les Grecs n'épargnèrent pas même ceux d'entre les familles Latines qui étoient devenus leurs parens & leurs alliés par des mariages réciproques, arriva au mois d'Avril de l'an 1182.

XII. SIÈCLE.

Nous avons dit qu'un grand nombre de Latins aux approches de l'orage qui se formoit contr'eux, avoient pris la fuite. Mais lorsqu'ils apprirent le traitement qu'on avoit fait à ceux qui n'avoient pu les suivre, transportés de colére, & animés du desir de la vengeance, ils revinrent sur leurs pas & parcoururent, le fer & la flamme à la main, toutes les côtes de l'Hellespont & de la Méditerranée, & les Isles voisines jusqu'à la Thessalie, égorgeant tout ce qu'ils rencontroient, brûlant & pil-

XII. SIÈCLE.

lant les Monastères, tuant les Moines & les Prêtres, & se dédommageant par un immense butin, de ce que leur fuite précipitée leur avoit fait abandonner. Telles furent les suites de l'animosité qui s'étoit allumée depuis long-tems entre les deux Nations, & que le cours des années n'avoit fait qu'augmenter. Exemple effrayant des maux dont les haines nationales sont la cause, sur-tout lorsque le faux zèle de la Religion leur sert de voile & de prétexte.

Du reste l'intérieur de l'Eglise Grecque fut assez tranquille, & l'ordre hiérachique y fut suivi avec assez de régularité, jusqu'au règne d'Isaac-l'Ange. Ce Prince d'un caractère impérieux & faux, voulut dominer sur le Clergé avec autant de tyrannie & de dureté, que sur les autres ordres de l'Etat. Il asservit les Evêques à ses caprices, exigea d'eux une aveugle complaisance, fit & défit les Patriarches à son gré, & rendit les autres Prélatures amovibles selon sa volonté, pour y élever ceux qui lui étoient agréables, & en dépouiller arbitrairement ceux qui lui déplaisoient. Il employa tour-à-tour la ruse & l'autorité pour se rendre maître

du Siège éminent de Constantinople, le premier de tout l'Orient par l'étendue de son pouvoir & la considération qu'il donnoit à ceux qui le rempliſſoient. Pendant les dix années qu'il règna, juſqu'à la révolution qui le priva du Trône, on compte cinq Prélats qu'il fit ſucceſſivement élever ſur la Chaire patriarchale, & qu'il en fit deſcendre, ſans que les motifs de ces alternatives de faveur & de diſgrace nous ſoient bien connus. Cependant on ne voit pas que les Evêques & le Clergé ſe ſoient plaints d'une conduite ſi contraire aux Loix de l'Egliſe. Nous faiſons cette remarque, pour donner une idée de l'état de ſervitude & de dépendance où l'ordre eccléſiaſtique étoit tombé en Orient, même dans les pays où la domination des Princes Chrétiens ſe ſoutenoit encore.

XII. SIÈCLE.

Entre les Egliſes d'Occident, celle de France brilla du plus vif éclat pendant le douzième ſiècle. Elle produiſit un ſi grand nombre d'hommes illuſtres par leurs vertus & leurs talens, que les Sciences & la piété ſembloient avoir choiſi cette portion de la République chrétienne, pour en faire leur ſéjour.

XII. SIÈCLE.

Les Princes qui règnerent sur les François pendant cette époque, aimerent la Religion, & ne connurent pas de meilleur usage de leur autorité, que de la faire servir à protéger l'Eglise, à seconder le zèle des Pasteurs, & à réprimer autant qu'il dépendoit d'eux, les abus qui intéressoient les mœurs & la piété. On ne doit pas même excepter de cet éloge, Philippe-Auguste, malgré ses démêles avec Rome, & quoique son caractère le portât plutôt vers les entreprises guerrières & vers la politique, que vers la pratique des vertus chrétiennes. Son ayeul, Louis le Gros, fut un Prince religieux, exact observateur de tous les devoirs extérieurs de la piété, libéral envers les Eglises & les pauvres; Louis le Jeune, son père, édifia les peuples par une vie pure & innocente, il éloigna de sa Cour les vices & les scandales; il eut un grand respect pour les hommes de bien, & témoigna toujours une crainte vive & religieuse des jugemens de Dieu. Philippe qui avoit l'ame d'un héros, ne fut pas moins attaché à la Religion, que son père & son ayeul, quoiqu'il n'eût pas autant qu'eux les dehors de

la dévotion. Ce Prince qui fut grand jusques dans ses foiblesses, imprima son caractère à ses défauts, comme à ses vertus. Sa piété dont il conserva toujours le fonds jusques dans les égaremens de son cœur, étoit noble & franche comme ses autres sentimens. Il en donna une preuve bien éclatante, lorsqu'il partit pour la guerre sainte. On le vit dans l'Eglise de S. Denis, prosterné sur le pavé, & fondant en larmes, supplier le Ciel de protéger ses armes dans une cause qu'il regardoit comme celle de la Religion. XII. SIÈCLE.

La France étoit toujours l'asyle des Gens de bien que l'envie ou la politique persécutoit chez eux. Les Papes s'y refugioient, tantôt pour se dérober aux mauvais desseins de leurs ennemis, & tantôt pour éviter les outrages auxquels auroient pu se porter les Antipapes qu'on leur opposoit. Quoiqu'ils vinssent quelquefois armés de toutes leurs prétentions, & qu'ils présentassent aux François des chaînes odieuses, ils trouvoient chez nous des Princes généreux qui les combloient d'honneurs, & des peuples fidèles qui révéroient en eux les Chefs de la Religion. Les schismes qui

XII. SIÈCLE.

partagerent l'Italie & l'Allemagne, ne causerent aucun trouble en France. La Nation éclairée par ses Pasteurs, & guidée par la sagesse de ses Rois, demeura inviolablement attachée aux Pontifes légitimes. Dans les tems mêmes les plus orageux, ni le ressentiment que Philippe-Auguste avoit dans le cœur contre Innocent II; ni la peine que lui causoit l'interdit mis sur tout le Royaume par le Légat du Saint-Siège; ni la rigueur avec laquelle cet interdit fut gardé par le Clergé de France, ne purent lui faire méconnoître le successeur de S. Pierre dans un Pontife qui le traitoit si mal.

Lorsque S. Thomas de Cantorbéry fuyoit devant la haine du Roi d'Angleterre, ce fut en France qu'il trouva une retraite. Henri II, son Souverain, en fut mécontent, & s'en plaignit à Louis VII, lui reprochant comme une chose contraire au droit commun des Princes, la protection qu'il accordoit à un sujet rébelle; c'étoit ainsi que ce Prince violent & superbe appelloit le saint Archevêque, parce qu'il ne vouloit pas condescendre à ses injustes volontés. Louis répondit au Roi d'Angleterre, que s'il

ne vouloit pas renoncer à des coutumes qu'il disoit avoir reçues de ses prédécesseurs, quoique des hommes très-éclairés & très-pieux les jugeassent contraires à la Loi de Dieu, il ne devoit pas être étonné qu'un Roi de France eût à cœur de conserver un des plus beaux priviléges de son Royaume, où l'innocence opprimée avoit trouvé de tout tems une protection ouverte, & les hommes de bien exilés pour la justice, un asyle assuré contre leurs persécuteurs. Réponse digne tout à la fois & de la piété courageuse de Louis VII, & de la générosité d'un Monarque François. XII. SIÈCLE.

La querelle des investitures assoupie, ou plutôt suspendue par le traité du Pape Pascal II avec l'Empereur Henri V, se renouvella bientôt, & jetta l'Eglise d'Allemagne dans des troubles dont elle avoit cru voir la fin. Pascal prisonnier de Henri avec une partie du Clergé Romain, avoit été forcé d'accorder à ce Prince une Bulle qui consacroit toutes ses prétentions touchant les investitures. Mais les Evêques de France & d'Italie, qui regardoient ce droit si jalousé par les Empereurs, comme une usurpation & même comme une héré-

XII. SIÈCLE.

sie, se récrierent contre la Bulle extorquée au Pape. Il étoit manifeste que c'étoit l'ouvrage de la surprise & de la violence. Henri ne pouvoit s'en prévaloir sans rappeller à tout le monde les moyens odieux qu'il avoit employés pour l'obtenir. Elle fut révoquée dans plusieurs Conciles, & l'Empereur frappé d'un nouvel anathême, parce qu'il avoit abusé de la captivité du Pape pour lui arracher un titre dont il n'auroit pas eu besoin, s'il avoit cru lui-même ses droits aussi bien fondés qu'il l'assuroit. Ainsi les maux & les désordres que cette malheureuse affaire causoit depuis si long-tems, continuoient toujours à désoler l'Allemagne & l'Italie.

Dans les dernières années de Henri V, les esprits parurent disposés à une réconciliation solide. Le Pape Calixte II fit avec ce Prince un nouvel accord, qu'on avoit préparé avec plus de réflexion, & où les droits respectifs du Sacerdoce & de l'Empire étoient fixés d'une manière assez juste & assez claire pour prévenir les difficultés qui pouvoient s'élever encore. On y distingua ce qu'on avoit trop long-tems affecté de confondre. L'Empereur rendit aux Eglises

Eglises l'entière liberté des élections, & le Pape reconnut les droits que ce Prince avoit comme Chef de l'Etat, sur le temporel des Ecclésiastiques. On ne voit pas que cet accord ait été rompu ou affoibli par aucun acte, ni aucune entreprise, sous les régnes du pieux Lothaire II & du sage Conrad III. Il paroît que ce fut à S. Bernard, dont l'autorité étoit si grande dans tout l'Occident, & pour qui ces deux Princes en particulier avoient un respect infini, que l'Eglise d'Allemagne dut le calme dont elle jouit tandis qu'ils occuperent le Trône. Du moins est-il certain que Lothaire ayant sollicité le Pape de lui rendre le droit des investitures, le saint Abbé l'engagea par ses exhortations à se désister de cette demande, qui commençoit déja, malgré le désir qu'on avoit de maintenir la paix, à faire impression sur l'esprit des Romains.

XII. SIÈCLE.

Mais lorsque la Couronne d'Allemagne eut passé sur la tête de Frédéric I, les choses changerent tout-à-coup de face. Ce Prince, né fier, emporté, jaloux de la domination, fit revivre toutes les prétentions de ses prédécesseurs, & il employa tous les ressorts de la poli-

XII. SIÈCLE.

tique & toute la terreur des armes pour les soutenir. Il entreprit de soumettre les Romains, & de mettre les Papes sous sa dépendance. Sa hauteur excita d'abord des plaintes, ensuite des révoltes. On ne chercha qu'à s'offenser de part & d'autre, lorsqu'on ne pouvoit pas se nuire. Les anciennes plaies se rouvrirent, de nouvelles injures rappellerent celles qu'on s'étoit pardonnées. L'Allemagne, l'Italie & la Sicile furent en feu. Il s'y commit des violences qu'on auroit peine à pardonner à des peuples barbares qui auroient les plus justes motifs de faire la guerre. Mais le Pape Alexandre III eut la gloire d'humilier ce Prince, qui vouloit donner des fers à toute l'Italie, & dépouiller le Saint-Siège de toutes ses possessions temporelles. Frédéric accepta toutes les conditions qu'on lui imposa, & rendit au Pontife de Rome des honneurs qui devoient coûter infiniment à son orgueil. Le calme sembla renaître, sur-tout après que Frédéric eut pris la résolution d'aller en Orient, joindre son courage à celui des autres Princes Croisés, contre les ennemis du nom Chrétien. Il trouva la mort dans cette expédition; & son

fils, Henri VI, qui adopta toutes ſes prétentions, ſans avoir ſes talens, renouvella les troubles, en réveillant la querelle funeſte du Sacerdoce & de l'Empire, qui avoit déja cauſé tant de ſcandales & tant d'horribles déſordres. XII. SIÈCLE.

L'Allemagne & l'Italie n'étoient pas les ſeuls théâtres des triſtes ſcènes, enfantées par la rivalité de puiſſance civile armée contre ſes Paſteurs. Ce qui ſe paſſoit en Angleterre n'étoit pas moins déplorable. Henri II, Prince qui joignoit pluſieurs belles qualités à une violence de caractère qu'il ne ſut jamais réprimer, déploya tout ſon pouvoir contre l'homme le plus vertueux, le plus éclairé de ſon Royaume, & qu'il eſtimoit le plus. C'étoit Thomas, Archevêque de Cantorbéry, Prélat d'une ſévérité de mœurs, telles qu'on en avoit peu vu depuis les tems apoſtoliques, & d'un zèle inflexible dans tout ce qui tenoit à ſes devoirs & aux droits de ſa dignité. La Juriſdiction eccléſiaſtique & les immunités du Clergé, fondées ſur une poſſeſſion immémoriale, furent le ſujet de la diviſion qui ſe mit entre le Prince & l'Archevêque. Henri s'irritoit toutes les fois qu'il rencontroit de la

XII. SIÈCLE.

résistance, & Thomas étoit incapable de céder dans les choses qu'il voyoit liées avec les intérêts de l'Eglise, qui étoient pour lui la cause même de Dieu. Toute l'Eglise d'Angleterre prit part à cette malheureuse querelle. Les intrigues & les violences, les exils & les confiscations furent mis en usage par le Roi Henri, pour se venger d'un Prélat qu'il regardoit comme un séditieux & un rébelle. Mais rien ne put ébranler la fermeté de celui-ci; & la mort seule qui lui fut donnée par des meurtriers, fit cesser ce combat, dont toute la gloire fut pour celui qui parut succomber.

Cependant le Christianisme faisoit des progrès merveilleux dans les pays voisins de l'Allemagne. La Poméranie que Boleslas, Duc de Pologne, avoit subjugée, fut éclairée des lumières de la foi par la prédication de S. Otton, Evêque de Bamberg, qui se consacra à cette mission avec un zèle vraiment apostolique. Ce ne fut pas sans de grandes fatigues & de grands dangers, que le saint homme réussit dans cette entreprise. Il éprouva de la part des Prêtres Idolâtres, & des zélés partisans du Paganisme, tout ce que l'intérêt

& les préjugés peuvent faire naître d'obſtacles à la converſion des peuples. Mais ſa patience & ſa générosité lui rendirent favorables les Chefs de la Nation, & par eux il parvint à ſe faire écouter du peuple. Lorſque les Villes principales, ſavoir Pirits, Camin, Sténtin & Wollin eurent abandonné le culte des faux Dieux, les bourgades & les habitans de la campagne ne tarderent pas à ſuivre cet exemple. Il ne fallut au ſaint Miſſionnaire que deux voyages en Poméranie pour conquérir à J. C. toute cette belle Province, d'où la lumière du Chriſtianiſme ſe communiqua aux contrées voiſines par les travaux & l'activité des hommes apoſtoliques qui s'étoient formés ſous les yeux de S. Otton. XII. SIÈCLE.

La Religion Chrétienne devenoit tous les jours plus floriſſante dans les Etats du Nord. La Suéde eut dans la perſonne du Roi S. Eric, un Prince juſte, pieux, bienfaiſant, & un zèlé Miſſionnaire. Il travailloit lui-même à la converſion des idolâtres, & ſoutenoit par ſon exemple l'ardeur des Miſſionnaires, dont il partageoit les fatigues, ſans négliger les devoirs de la Royauté. Ayant remporté une grande victoire ſur les Finlandois

encore payens, il se prosterna sur le champ de bataille, moins pour rendre graces au Ciel du succès de ses armes, que pour déplorer la perte des ames à qui son triomphe avoit coûté la vie. Touché de cette pensée, il accorda la paix aux ennemis, à condition qu'ils écouteroient les Prédicateurs chargés de leur annoncer l'Evangile. Ils accepterent avec joie cette condition. On les instruisit, après quoi un grand nombre reçurent le Baptême. On bâtit des Eglises, auxquelles on attacha des Prêtres, & Henri, Evêque d'Upsal, qui s'étoit mis à la tête de cette bonne œuvre, resta avec les nouveaux Chrétiens pour les affermir dans la foi & dans la piété. Le zèle de ce saint Apôtre de la Finlande fut récompensé par la couronne du martyre. Un pécheur scandaleux qu'il avoit voulu soumettre à la pénitence, se révolta contre lui & le tua. Le vertueux Monarque Eric eut aussi le même sort. Il fut percé de coups par des scélérats, pendant qu'il entendoit la Messe, le jour de l'Ascension de N. S. Les miracles qui s'opérerent au tombeau du Prélat & du Prince, consolerent les fidéles de leur perte, & furent

XII. SIÈCLE.

aux yeux du peuple des témoignages authentiques de leur sainteté. XII. SIÈCLE.

La Livonie, Province voisine de la Finlande, reçut aussi dans ce siècle les premières leçons du Christianisme, par les soins d'un Chanoine de Sigeberg, nommé Meinard. Ce pieux Ecclésiastique, avant d'entreprendre la conversion des peuples de Livonie, fit chez eux plusieurs voyages pour étudier leur langue, leur caractère & leurs mœurs. Quand il fut bien au fait de tout cela, & que les liaisons qu'il avoit formées dans le pays lui firent espérer d'y être favorablement accueilli, il commença à prêcher J. C. & à combattre l'idolâtrie. Dieu bénit tellement son travail, & les ouvriers qui vinrent se joindre à lui le seconderent avec tant d'ardeur, qu'il fut bientôt en état de fonder une Eglise à Riga, Capitale du pays, & de lui donner un Clergé. Le vertueux Missionnaire fut le premier Evêque de cette nouvelle Eglise, qui ne tarda pas à devenir nombreuse. La Nation des Sclaves Rugiens, qui étoit encore idolâtre, embrassa le Christianisme vers le même tems. Elle dut sa conversion aux soins de Valdemar I, Roi de Dane-

XII. SIÈCLE.

marck, Prince religieux, qui s'appliquoit également à procurer la propagation de la foi & la prospérité de l'Etat.

L'état du Christianisme en Espagne étoit tel que nous l'avons vu au siècle précédent. La rivalité des Chrétiens & des Musulmans, qui occasionnoit beaucoup de maux, produisoit aussi quelques bons effets. Elle obligeoit les fidéles à s'instruire, pour se mettre en état de disputer contre les Mahométans, de répondre à leurs objections, & de relever les absurdités de l'Alcoran. Elle mettoit les Pasteurs dans la nécessité de veiller sur leurs troupeaux, pour en écarter la séduction, & de les éclairer par de fréquentes exhortations, afin de les fortifier sur les points qui étoient le sujet ordinaire des controverses entre les sectateurs de Mahomet, & les adorateurs de J. C. Continuellement observés par des ennemis jaloux & clairvoyans, les Chrétiens se trouvoient forcés par-là de vivre dans une plus grande retenue, & d'honorer leur foi par la régularité de leur conduite. C'est sans doute à ces circonstances qu'on doit attribuer le zèle, la lumière & la pureté des mœurs qu'on vit briller dans

les différentes parties de l'Egliſe d'Eſpagne. Les Papes eurent auſſi les yeux ouverts d'une façon toute particulière ſur cette importante portion de l'Empire Chrétien, où leur autorité avoit acquis une grande influence depuis le pontificat de Grégoire VII. Indépendamment des intérêts de la foi, ils avoient de puiſſantes raiſons pour deſirer la converſion ou l'expulſion des Maures. Auſſi les verrons-nous y travailler avec ardeur, & tourner dans la ſuite vers cet objet l'activité des Croiſés.

XII. SIÈCLE.

ARTICLE VI.

Conſidérations ſur l'Egliſe de Rome, & ſur le caractère de quelques-uns de ſes Pontifes, au XIIe. ſiècle.

L'EGLISE n'eut pas la douleur de voir ſur la Chaire de S. Pierre dans ce ſiècle, des Pontifes ſcandaleux & diſſolus qui la déshonoraſſent, comme il s'en étoit trouvé quelques-uns dans les ſiècles précédens. Seize Papes occuperent le Saint-Siège dans cet eſpace de tems;

XII. SIÈCLE.

tous furent irréprochables dans leurs mœurs, plusieurs possédèrent des qualités qui les rendoient propres à bien gouverner la République chrétienne, & quelques-uns furent également recommandables par leurs talens & leurs vertus; il y en eut même parmi ces derniers, qui montrerent dans les conjonctures les plus difficiles, une supériorité de lumières & de courage dignes du rang suprême où ils étoient élevés. S'ils ne développerent pas tout le zèle qu'on étoit en droit d'attendre d'eux, contre les abus qui servoient de prétexte aux ennemis de l'Eglise pour s'élever contre elle; s'ils parurent fermer les yeux sur ceux qui règnoient dans la Cour Romaine; ce ne fut pas sans doute faute de sentir ce que les devoirs de leur place exigeoient d'eux à cet égard. Mais le malheur des tems, la nature des circonstances, l'embarras des affaires, & le besoin qu'ils avoient de s'appuyer sur ceux qui les environnoient, & par conséquent de les ménager, les porterent à une condescendance qui leur sembla nécessaire à leurs intérêts & à leur sûreté. On voudroit seulement que ces Pontifes, plus occupés des maux

de l'Egliſe, & des obligations eſſentielles du Sacerdoce, euſſent moins donné d'attention aux choſes temporelles. Mais depuis Grégoire VII, l'objet de tous les Papes, ſans en exempter les plus vertueux & les plus ſages, fut la grandeur de leur Siège, & la conſervation des droits que leurs prédéceſſeurs s'étoient attribués.

XII. SIÈCLE.

De-là les conteſtations perpétuelles des Papes d'une part avec les Empereurs, touchant les inveſtitures & les domaines qu'on appelloit le patrimoine de S. Pierre, & avec les Romains pour la ſouveraineté de la Ville; d'autre part avec les Princes Normands au ſujet de la Pouille, de la Calabre & de la Sicile qu'on regardoit comme des fiefs du Saint-Siège; de-là encore la complaiſance qui faiſoit diſſimuler aux Pontifes les mieux intentionnés, cette foule d'abus qui ſubſiſtoient autour d'eux, cette avarice des Cardinaux, ce faſte & cette magnificence profane qu'on étaloit à leur Cour. La même indifférence, ou pour mieux dire, la même politique, les rendoit ſourds aux plaintes qui s'élevoient de toutes parts contre l'avidité des Officiers Romains. Pour juger

XII. SIÈCLE.

des abus qui s'étoient introduits à la Cour de Rome, du luxe où l'on y vivoit, & des exactions qu'on exerçoit pour entretenir la dépense des Grands, il faut lire les Lettres de S. Bernard au Pape Eugène III, & sur-tout ses Livres de la Considération, adressés au même Pontife. Ce saint Docteur y peint des couleurs les plus fortes & les plus vraies la voracité d'une multitude presque innombrable d'Avocats, de Procureurs, de Greffiers & dautres gens d'affaires qui vivoient aux dépens de ceux qu'on voyoit arriver chaque jour de toutes les parties du Monde chrétien, pour défendre leurs causes au tribunal du Pape. Il entre dans le détail des intrigues, des chicanes & des vexations qui étoient l'unique étude de ces sortes de gens. Il représente leurs cris, leurs mouvemens, le tumulte & la confusion qu'ils occasionnoient. Il décrit la foule des plaideurs & des solliciteurs, empressés autour du Pontife & de ceux qu'il chargeoit sous lui du soin des affaires. Il fait voir toutes les passions actives & frémissantes, qui s'agitent, se heurtent, prennent toutes les formes, & se replient dans tous les sens, pour

ſurprendre ou pour arracher ce qu'elles déſirent. Il conclut de tout cela, que Rome eſt un ſéjour de trouble, un théâtre où la brigue, l'intérêt, la vénalité, la mauvaiſe foi renouvellent à toute heure les ſcènes les plus révoltantes, & il plaint ſon diſciple d'avoir quitté le calme de la ſolitude pour vivre dans un lieu où la piété, l'innocence & l'eſprit du Chriſtianiſme étoient auſſi étrangères que le déſintéreſſement, la modeſtie & la probité.

Tous les ſaints Perſonnages de ce tems parloient de même, quoiqu'ils n'entraſſent pas dans un examen auſſi circonſtancié de ce qui ſe paſſoit à Rome. Pierre le Vénérable, Abbé de Cluni, Pierre de Blois, & en général tout ce qu'il y avoit alors en Occident d'Ecrivains ſolides & d'hommes pieux, s'élevoient contre les mêmes abus, & les peignoient à peu près des mêmes couleurs. Mais rien n'eſt plus remarquable & plus fort en ce genre, que l'entretien de Jean de Salisbéri avec le Pape Adrien IV, ſon compatriote & ſon ami. Adrien, mécontent des Romains, avoit mis la Ville en interdit, & s'étoit retiré à Bénévent. Jean de Salisbéri vint l'y

trouver & resta trois mois auprès de lui.
XII. Dans une de leurs conversations par-
SIÈCLE ticulières, Adrien demanda à son ami ce qu'on disoit de l'Eglise de Rome, & de lui-même qui en étoit le Chef. Jean lui répondit avec une franchise & une liberté qui faisoit honneur à leur amitié réciproque : on dit hauten[illegible] lui déclara-t-il, que l'Eglise de R[illegible] se montre moins la mère que la marâtre des autres Eglises ; qu'on y voit des gens vains & ambitieux, qui sont plus jaloux de dominer sur le Clergé, que de se rendre l'exemple du troupeau, qui ne sont occupés qu'à amasser beaucoup d'or & d'argent, & qui semblent ne faire consister leur Religion que dans l'amour des richesses périssables ; que tout est vénal dans cette Ville, jusqu'aux choses les plus saintes & à la justice même ; que le Pape lui-même est à charge à toutes les Eglises, par les sommes qu'il en exige pour entretenir le faste de sa Cour, & fournir à l'avidité des hommes insatiables qui l'environnent. C'étoit ainsi qu'un des plus vertueux & des plus savans Prélats de l'Eglise de France, traçoit le tableau de la Cour Romaine, en parlant à un des

Papes de ce siècle qui porta le plus de grandeur d'ame & de qualités estimables sur la Chaire pontificale. XII. SIÈCLE.

Les schismatiques qui s'attachèrent à l'Antipape Grégoire VIII, & ceux qui suivirent le parti du Cardinal Octavien & de ses deux successeurs, au tems d'Alexandre III, s'autorisoient dans la révolte, en déclamant contre les abus & les désordres que les Pontifes ne réprimoient pas. C'étoit le prétexte dont les ennemis du Saint-Siège couvroient les motifs de haine ou d'ambition qui les faisoient agir. On reprochoit aux Papes leurs vastes Domaines, leur suite nombreuse, leurs Palais remplis de meubles précieux, le faste de leurs Courtisans, la hauteur de leurs Officiers, les manières impérieuses de leurs Légats, & la pompe mondaine qui brilloit autour d'eux. C'étoit le sujet ordinaire des indécentes déclamations d'Arnaud de Bresse & de ses partisans. Les Grecs ne cessoient de répéter les mêmes choses; & dans leurs écrits contre l'Eglise Latine, l'affectation de grandeur & d'autorité par laquelle ils reprochent aux Pontifes Romains de s'égaler aux Rois de la terre, est le

XII. SIÈCLE.

sujet ordinaire de leurs plaintes. Les Grands de Rome, de leur côté, à la tête des factions qui déchiroient la Ville, ne cherchoient qu'à susciter chaque jour de nouvelles affaires aux Pontifes, pour retarder les progrès de leur puissance qu'ils jalousoient. Ils s'étoient bâtis des espèces de fortereſſes dans les divers quartiers de Rome. Ils s'y tenoient en armes avec ceux de leur parti, toujours prêts à faire irruption, pour attaquer les pélerins, piller les Egliſes, traverſer les élections, lorſque le Saint-Siège étoit vacant, procurer celle d'un ſujet qui leur fût agréable, chaſſer & pourſuivre les Pontifes dont ils craignoient le zèle & la fermeté.

Ainſi l'Egliſe de Rome, centre de l'unité catholique, chef & maîtreſſe de toutes les Égliſes, par l'étendue de ſa Juriſdiction, comme par la pureté de ſa doctrine, étoit dans une agitation continuelle. Quelle habileté, quels talens, quelle aptitude aux affaires, quel aſſemblage des qualités les plus rares ne falloit-il pas avoir, pour occuper un poſte expoſé à tant d'orages? Comment ſuffire à tant d'affaires, décider tant de queſtions, régler tous les diffé-

rends, se balancer contre toutes les Puissances, résister à une foule d'ennemis, embrasser toutes les parties de la République chrétienne à des distances si éloignées, & pourvoir aux besoins de toutes les Eglises, en suivant toujours le même plan, & en affermissant de plus en plus le pouvoir qu'on invoquoit de toutes parts, dans le tems même qu'on cherchoit à lui donner des bornes? Ce chef-d'œuvre de politique, fruit de la sagesse & de la constance, est d'autant plus étonnant, que les autres Gouvernemens n'avoient pas encore de principes fixes & certains dans leur administration intérieure, & dans leur conduite au-dehors. Ce qui augmente encore ici la surprise, c'est de voir un système si profond, suivi avec tant d'exactitude par une Cour dont le Chef étoit électif, & changeoit si souvent. Mais s'il y eut quelques Papes moins habiles ou moins attentifs à profiter des circonstances, il y en eut aussi qui par un génie élevé, & par un grand usage des affaires, étoient bien propres à suivre & à perfectionner ce que leurs prédécesseurs avoient si heureusement commencé.

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

Paſcal II qui rempliſſoit la Chaire apoſtolique au commencement de ce ſiècle, s'étoit formé ſous Grégoire VII, & avoit pris ſes principes. Il ne fut pas moins zélé pour la diſcipline, qu'habile dans les affaires. Plus fléxible que ſon maître, ils ſut s'accommoder aux circonſtances ; & un pontificat de plus de dix-huit ans, le mit en état d'affermir & d'étendre par la pratique, des maximes qui étoient devenues en quelque ſorte le droit public de l'Europe. L'Empereur Henri V qui le tenoit captif, obtint de lui tout ce qu'il voulut, tant qu'il fut en ſon pouvoir. Mais quel avantage ce Prince prétendoit-il tirer d'un titre que la force arrachoit à ſon priſonnier, & qu'il devoit s'attendre à voir conteſté, annullé, comme il le fut en effet, dès qu'on pourroit le déſavouer & le rétracter impunément ? Par cette conduite, Henri ne ſembloit il pas annoncer qu'il doutoit lui-même de la légitimité d'un droit qui avoit beſoin d'être appuyé par des actes extorqués? Ce qu'Henri devoit prévoir arriva. Le décret que Paſcal lui avoit accordé pour prix de ſa liberté, ayant été jugé nul & abuſif, par le conſeil du Pontife, &

par les Evêques, ne servit qu'à montrer la foiblesse d'une cause qui s'étayoit sur de semblables moyens. La rétractation publique & solemnelle qu'on en fit, devint un nouveau préjugé contre les investitures, & la Cour de Rome sut tourner en preuve de ses prétentions, le titre que l'Empereur croyoit avoir acquis contre elle.

Gélase II, successeur immédiat de Pascal, fut un Pontife d'une édifiante piété, d'un caractère pacifique, & d'une patience admirable dans les épreuves qu'il eut à soutenir. La faction des Frangipanes, dévouée à l'Empereur, n'ayant pu empêcher son élection, résolut de troubler son pontificat, par tous les moyens que l'intrigue & la violence purent leur suggérer. Les séditieux, non contens de maltraiter le Pape & les Cardinaux qui l'avoient élu, vinrent à bout de l'obliger à s'enfuir de Rome, & Henri V qui les secondoit, acheva ce qu'ils avoient commencé, en faisant élire un Antipape auquel il donna le nom de Grégoire VIII. Gélase persécuté en Italie, & ayant plusieurs fois couru risque de tomber entre les mains de ses ennemis,

XII. SIÈCLE.

après bien des fatigues & des périls, trouva, comme pluſieurs de ſes préceſſeurs, un aſyle en France. Il mourut à Cluni dans les ſentimens de piété, qu'il avoit toujours fait paroître au milieu des peines dont ſa vie n'avoit pas ceſſé d'être traverſée depuis ſon exaltation.

Caliſte II qui monta ſur le Saint-Siège dans ce tems de troubles & de factions, ſut allier les qualités d'un grand homme, aux vertus d'un ſage Pontife. Il étoit Archevêque de Vienne en Dauphiné, lorſqu'on le choiſit pour remplir la Chaire apoſtolique. Sa naiſſance étoit illuſtre, puiſqu'il avoit pour parens l'Empereur, le Roi de France, & celui d'Angleterre. Mais ſon courage & ſa fermeté jointes à l'élévation de ſon ame, le mettoient encore au-deſſus d'une ſi noble extraction. Son entrée dans la Capitale du Monde Chrétien fut un vrai triomphe. La haute idée qu'on avoit de ſon mérite, l'y fit recevoir comme un libérateur, qui venoit rétablir le bon ordre, & faire rentrer dans le devoir ceux qui le troubloient. Il juſtifia par ſa bonne conduite & ſon habileté, l'opinion qu'on avoit conçue de

lui. Les factions furent dissipées, l'Antipape fut dépouillé de l'autorité qu'il avoit usurpée, les Frangipanes perdirent leur crédit, avec les tours où ils s'étoient fortifiés; les autres petits tyrans qui les imitoient, apprirent qu'on pouvoit les réduire, & le calme avec la sûreté reparurent dans la Ville, d'où tant de séditieux sembloient les avoir bannis pour toujours. XII. SIÈCLE.

Les pontificats d'Honorius II, d'Innocent II, de Célestin II & de Lucius II, furent courts, & ne nous offrent d'autre événement remarquable, que le schisme de Pierre de Léon, connu sous le nom d'Anaclet II, qui disputa la Chaire pontificale à Innocent II. Mais la plupart des Souverains de l'Europe Chrétienne ayant reconnu Innocent pour légitime Pape, & le successeur d'Anaclet, s'étant volontairement désisté de toute prétention au Saint-Siège, la division qu'il y avoit eu pendant quelque tems dans l'Eglise fut heureusement terminée.

Après ces Papes, un Solitaire formé à la vertu, sous la conduite & par les conseils de S. Bernard, fut porté sur le Siège apostolique; c'étoit Eugène III,

XII. SIÈCLE.

Abbé de S. Anaſtaſe de Rome. Au tems de ſon élection, il eut, comme la plupart de ſes prédéceſſeurs, de grands démêlés avec les Romains, toujours rébelles, & conduits par des factieux qui les entretenoient, dans l'eſpérance chimérique de voir bientôt rétablir le gouvernement républicain. Les Chefs de la rébellion échauffoient les eſprits par leurs diſcours, en rappellant ſans ceſſe au peuple la valeur & les exploits des anciens Romains, auxquels ceux d'alors étoient ſi loin de reſſembler. On ne parloit que de rebâtir le Capitole, de rétablir le Sénat, l'Ordre équeſtre, les Conſuls & les autres Magiſtrats de la République. Les ſéditieux échauffés par les diſcours d'Arnaud de Breſſe, qui prêchoit la révolte avec une audace dont on n'avoit point encore vu d'exemple, remplirent la Ville de troubles & de violences. Ils forcerent les maiſons des Cardinaux & des autres Eccléſiaſtiques, les pillerent comme dans un tems de guerre, obligerent les pélerins à leur livrer les offrandes qu'ils apportoient, & en tuerent un grand nombre. Quoiqu'Eugène par ſa prudence & ſa fermeté eût appaiſé ces deſordres & réduit les

Romains à lui demander la paix, le séjour de Rome lui devint si désagréable, qu'il résolut de s'en éloigner. Il vint en France où il fut reçu par le Roi Louis le Jeune & par les Prélats, avec les marques d'honneur & de respect que les Souverains-Pontifes étoient toujours sûrs d'y trouver. Il visita les Eglises de Notre-Dame & de sainte Géneviève. Il réforma le Clergé peu exemplaire de celle-ci, & y mit des Chanoines Réguliers de S. Victor. Il alla aussi à Clairvaux dont il avoit été Moine, & dans ce saint lieu où il avoit puisé le goût de la piété, il donna autant d'édification à la Communauté par sa modestie & son humilité, qu'il en reçut du recueillement & de la simplicité des Religieux qui la composoient. Les affaires de l'Eglise l'ayant rappellé en Italie, il y passa les dernières années de son pontificat, avec autant de tranquillité que les autres avoient été pénibles & agitées. Il mourut à Tivoli en 1153.

XII. SIÈCLE.

Parmi les successeurs d'Eugène III, la plupart, si l'on en excepte Lucius III, furent des hommes de mérite, qui honorerent la Chaire apostolique par leurs talens & l'exemple de leurs vertus. L'His-

XII. SIÈCLE.

toire nous peint entre autres ſous ces beaux traits Urbain III, pieux, charitable, édifiant dans ſes mœurs & plein de ſageſſe dans ſa conduite; Grégoire VIII, ſavant, d'une vie pure & irréprochable, mais qui ne ſiégea pas aſſez long-tems pour faire le bien qu'on attendoit de lui; Clément III, habile & ſage dans le gouvernement, & qui brûloit de zèle pour le recouvrement de la Terre-ſainte; & Céleſtin III, en qui la plus haute piété ſe trouvoit réunie à l'expérience la plus conſommée dans la conduite des affaires. Mais les plus célèbres & les plus dignes d'être connus à cauſe de leurs grandes qualités & de leurs génies élevés, furent Adrien IV & Alexandre III.

Adrien, né dans l'obſcurité, ne dut ſon élévation qu'à ſon merite. L'Angleterre étoit ſa patrie; l'extrême pauvreté de ſes parens ne lui laiſſa d'autre reſſource dans ſon enfance, que de ſe mettre au ſervice d'une Communauté de Chanoines Réguliers de S. Ruf. Ce fut-là qu'il apprit les premiers élémens des Sciences. Au bout de quelques années, ſes talens & ſa piété le firent admettre au nombre des Religieux, & dans la ſuite,

suite, il devint Général de l'Ordre. Eugène III, qui connoissoit son mérite, le fit Cardinal, & lui donna l'Evêché d'Albano. Pour rendre encore ses talens & sa capacité dans les affaires plus utiles à l'Eglise, ce Pape l'envoya en Danemarck & en Norwège, avec la qualité de Légat. Il travailla dans ces climats éloignés à la conversion des infidéles avec tant de zèle & de constance, qu'il en gagna un grand nombre à J. C. De retour à Rome, après avoir rempli sa mission d'une manière glorieuse, il espéroit jouir de quelque repos, lorsqu'il fut choisi pour remplir le Saint-Siège, vacant par la mort d'Anastase IV, successeur immédiat d'Eugène III. Elevé contre son attente & ses desirs sur la Chaire pontificale, il trouva Rome agitée plus que jamais par les factions qui depuis si long-tems, rendoient la Capitale du Monde chrétien moins sûre qu'une forêt infestée de brigands. Les séditieux toujours animés par Arnaud de Bresse, porterent la violence jusqu'à blesser le Cardinal Gérard. Adrien, pour faire sentir aux Romains combien cette audace lui déplaisoit, mit la Ville en interdit, jusqu'à ce qu'on eût révoqué le

XII. SIÈCLE.

prétendu Sénat qu'on avoit osé rétablir,
XII. & qu'on eût chassé les sectateurs d'Ar-
ÈCLE. naud de Bresse, auteurs de tout le mal.
Il montra la même fermeté dans ses démêlés avec Guillaume II, Roi de Sicile, qu'il excommunia, jusqu'à ce que ce Prince eût restitué les biens qu'il avoit enlevés au Saint-Siège; & avec l'Empereur Frédéric I, qu'il réduisit, malgré toute sa hauteur, à lui servir d'Ecuyer, avant de mettre sur sa tête la couronne impériale. Dans les conjonctures les plus délicates, il ne se démentit jamais, & quels que fussent les intérêts qu'il eût à concilier, les ennemis qu'il eût à combattre, il soutint jusqu'à la mort ce caractère de force & de sagesse qui fait la véritable grandeur de ceux que la Providence choisit pour commander aux autres hommes.

Alexandre III qui monta sur le Siège de S. Pierre, sitôt que la mort d'Adrien l'eut rendu vacant, eut encore de plus grandes affaires à discuter que son prédécesseur, & des adversaires plus formidables à dissiper ou à réduire. Ame forte, génie vaste & puissant, esprit orné des plus rares talens, enrichi par toutes les Sciences, il se montra plus

digne du rang ſublime où il étoit aſſis, qu'aucun de ceux que la Providence y avoit placés avant lui. Sans avoir la fierté dure, & la rigueur inflexible de Grégoire VII, il poſſéda tout ce qu'il y avoit d'eſtimable & de vraiment grand dans le caractère de ce Pontife. Dans des conjonctures plus embarraſſantes, avec des ennemis plus redoutables, traverſé par un ſchiſme puiſſant, qui fourniſſoit un prétexte plauſible à ceux que l'intérêt ou la vengeance portoient à le méconnoître, il fut par ſes déciſions l'oracle de l'Egliſe dont ſes envieux ne vouloient pas convenir qu'il étoit le Chef. Envain trois Antipapes, ſoutenus par l'Empereur & le Roi de Sicile, lui conteſtèrent ſa dignité, envain les droits qu'on oppoſoit au ſien s'autoriſerent du décret d'un Concile nombreux; il diſſipa tous ces orages, & il ameua les choſes au point qu'il deſiroit, par ſa patience & ſon habileté; il vit les Princes qui lui refuſoient le nom de Pape, réunis à ceux qui n'avoient jamais méconnu la canonicité de ſon élection; & le dernier de ſes rivaux, abandonné de tout le monde, vint tomber à ſes pieds, s'eſtimant heu-

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

reux d'être compté parmi les créatures de celui dont il s'étoit fait l'égal. La France qui fut encore l'asyle d'Alexandre, pendant qu'on lui disputoit le Saint-Siège, ne contribua pas peu à son triomphe, par l'exemple de soumission qu'elle donna aux autres Nations Chrétiennes. Le moment le plus glorieux de ce pontificat, fut celui où le superbe Frédéric mit aux pieds d'Alexandre ses prétentions & son orgueil, s'avoua coupable, & reçut une absolution publique de ces mêmes entrepriſes qu'il avoit regardées comme les plus belles actions de son règne. Cette heureuse fin de tant de troubles, uniquement due aux talens & à la sage politique d'Alexandre, est son plus grand éloge, & la meilleure preuve du mérite éminent que toute l'Eglise admira dans cet illustre Pontife.

La Chaire pontificale ayant été remplie par des hommes si supérieurs en lumières & en capacité, à la plupart des Souverains qui gouvernoient les divers Etats de l'Europe, sa Puissance déja respectable par la Religion, devoit s'élever au-dessus de toutes les autres, & prendre un ascendant marqué sur tous les

Princes Chrétiens. La situation des choſes & leur cours naturel, devoient conduire les Papes au point de ſe voir tout à la fois les oracles de la Chrétienté, & les arbitres de la Société politique en Occident. Tout contribuoit à les pouſſer vers ce terme, auquel ils tendoient conſtamment depuis pluſieurs ſiècles, par tous les moyens que le hazard & la réflexion leur avoient fournis. Ils y arriverent au milieu des contradictions & des traverſes, parce qu'ils ſurent épier les momens favorables & les ſaiſir, hâter ou ralentir leur marche, ſelon les tems & les conjonctures, & reprendre d'un côté ce qu'ils paroiſſoient avoir cédé de l'autre. Il étoit donc impoſſible que le pouvoir temporel ne vînt s'unir au ſpirituel, dans la main des Pontifes de Rome, & que l'un & l'autre ne priſſent de continuels accroiſſemens.

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

ARTICLE VII.

Seconde & troisième Croisade. Etat de l'Eglise Latine en Orient.

NOUS avons conduit l'histoire de la première Croisade jusqu'à la fin du onzième siècle. Les affaires des Princes Latins, & la situation des Eglises qu'ils avoient établies n'avoient pas changé au commencement du douzième. Le Royaume de Jérusalem gouverné par Baudoin I, étoit toujours foible; les Principautés qui s'étoient formées en Palestine & en Syrie ne l'étoient pas moins. Ces armées nombreuses qui ménaçoient la Puissance Musulmane d'une ruine prochaine, avoient été englouties par les guerres sanglantes, par les effets du climat & par les débauches. La division qui règnoit entre les Princes Mahométans, étoit presque toute la force des Chrétiens. Mais ils ne surent pas profiter de ces heureuses circonstances, qui, bien ménagées, leur auroient donné le tems d'affermir leurs établissemens & d'étendre leur domination. Livrés eux-

mêmes à de basses jalousies, & déchirés par de funestes discordes, ils tournerent les uns contres les autres, ces mêmes armes que la Religion ne leur avoit mises à la main que pour venger ses injures & détruire ses ennemis. XII. SIÈCLE.

Ces rivalités, & les guerres qu'elles faisoient naître, étoient trop favorables aux projets des Sarasins, pour qu'ils négligeassent d'en tirer avantage. L'intérêt commun les réunit contre des Princes divisés & affoiblis dont il étoit facile de triompher, tandis qu'ils n'étoient occupés que de leurs querelles particulières & de leurs vengeances. Les Musulmans attaquerent tour-à-tour les possessions des Latins, mal défendues par des troupes épuisées, & qui avoient perdu leur ancienne bravoure, dans le sein de la molesse, & sous un climat brûlant, dont elles ne pouvoient supporter l'extrême chaleur. La plupart des places que la première Croisade avoit soumises au joug des Chrétiens, tombèrent au pouvoir de leurs ennemis. Le Royaume de Jérusalem, sans défense & presque renfermé dans les murailles de la Ville, approchoit chaque jour de sa ruine. La bataille que Bau-

XII. SIÈCLE.

doin I perdit auprès de Joppé, pour s'être engagé témérairement dans un combat, avec des forces inégales, accrut encore la supériorité des infidéles, & les rendit plus hardis dans leurs entrepriſes. Cependant ce Prince ayant reçu d'Occident quelques nouveaux ſecours, ſe remit un peu de ſes pertes, & les affaires des Chrétiens commençoient à ſe rétablir lorſqu'il fut enlevé par la mort en 1178.

Baudoin II qui fut alors élevé ſur le Trône de Jéruſalem, avoit des talens pour la guerre & pour le gouvernement. Il fut ſans ceſſe armé contre les infidéles, mais le ſuccès de ſes expéditions ne répondit pas toujours à ſa valeur & à ſa capacité. Après quelques avantages remportées ſur les Muſulmans, il eut le malheur de tomber dans leurs fers, & il ne put recouvrer ſa liberté, qu'en épuiſant ſes Finances. Envain chercha-t-il à effacer la honte de ſa captivité par la conquête d'Alep & par d'autres entrepriſes. Ses armes furent preſque toujours malheureuſes, & il mourut ſans avoir eu la ſatisfaction de ſe venger. Cependant il laiſſa le Royaume de Jéruſalem plus étendu & plus en état de

se défendre, qu'il ne l'avoit trouvé à son avénement au Trône. Il y avoit aussi plus d'union, plus de concert entre les Princes Chrétiens, que sous le règne de son prédécesseur, & la cause commune qui les intéressoit plus qu'elle n'avoit fait depuis long-tems, influoit davantage dans leurs résolutions & leur conduite. XII. SIÈCLE.

Mais cette concorde ne fut pas de longue durée. Foulques, Comte d'Anjou & gendre de Baudoin II, auquel il succéda, fut souvent occupé à réconcilier ou à soumettre les Princes Latins, que la jalousie & l'intérêt divisoient jusqu'à les porter à se faire la guerre, avec un acharnement qui tournoit inévitablement au désavantage de l'Eglise & de l'Etat. Les mésintelligences à peine assoupies, renaissoient presque aussi-tôt sous le moindre prétexte, & c'étoit ordinairement par des insultes & des vengeances qu'elles éclatoient. Ces troubles & les maux qu'ils causoient, étoient la suite nécessaire du système féodal que les Seigneurs Croisés avoient porté avec eux en Asie. Le Roi de Jérusalem étoit le Chef & le Suzerain des Princes & des Barons qui s'étoient formé de petits

XII. SIÈCLE.

Etats dans ces contrées. En cette qualité, il étoit forcé de prendre part à leurs querelles, en se déclarant pour les uns ou pour les autres, car la voie des négociations étoit rarement heureuse, & il ne pouvoit rien entreprendre contre l'ennemi commun, sans être appuyé de leurs secours. Ainsi le Gouvernement que les Croisés avoient établi dans leurs conquêtes d'Asie, outre les inconvéniens du pays & des autres circonstances locales, avoit encore tous les vices qui rendoient les Etats d'Europe si remplis d'agitations, & si mal administrés.

Le Roi Foulques étoit plein de courage & entendoit parfaitement la guerre. Il se proposoit de rendre la Société Chrétienne en Orient, plus florissante qu'elle n'avoit jamais été, & plus respectable aux Puissances infidéles. Dans cette vue il entreprit de mettre les possessions des Francs à l'abri de toute insulte, & en assurant par-là les anciennes conquêtes, il se préparoit à en faire de nouvelles. Ce Prince auroit réussi dans un aussi beau projet, s'il eût été secondé par les Seigneurs dont la réunion l'auroit mis en état de l'exécuter. Mais il ne trouva pas en eux le zèle

qu'une si bonne cause & des vues si justes devoient leur inspirer. Quelques-uns à la vérité se joignirent à lui pour couvrir & protéger les Villes que les Chrétiens possédoient du côté de l'Egypte, parce qu'elles étoient les plus exposées aux attaques de l'ennemi. Mais les autres, occupés de leurs inimitiés personnelles & de leurs guerres particulières, ne sentirent même pas combien il étoit intéressant pour eux & pour toute la République chrétienne, d'agir de concert avec leur Chef, & d'unir leurs troupes aux siennes, dans une entreprise qui n'avoit pour but que la sûreté commune. Ainsi les armes de ce Prince n'eurent pas tout le succès qu'elles devoient avoir, & les Musulmans qu'il auroit pu mettre hors d'état de rien entreprendre, se répandirent sur les terres des Francs, & les ravagèrent avec impunité. Le peu de résistance qu'ils trouverent, les rendant plus hardis, leurs hostilités se multiplierent de tous côtés, ils attaquerent des Châteaux & des Places, ils se mirent en Campagne, & firent ouvertement la guerre.

XII. SIECLE.

Le plus redoutable ennemi que les Chrétiens eussent alors, étoit le célèbre

XII. SIÈCLE.

Emad-Eddin-Zenghi, que les Hiſtoriens des Croiſades ont appellé Sanguin. Ce Prince, fondateur des Atabeks de Syrie, avoit été nommé par le Sultan de Perſe Mahmoud, Gouverneur de Mouſſoul & Commandant-Général de ſes armées. Il s'étoit formé au métier des armées ſous les plus habiles Capitaines de ſon tems, & il étoit devenu, par ſa propre expérience, autant que par leurs leçons, le plus grand homme de guerre qu'il y eut alors parmi les Muſulmans. Le zèle de l'iſlamiſme & l'amour de la gloire brûloient tout à la fois dans ſon cœur; animé par ces deux paſſions, il entreprit tout enſemble de mettre un frein à l'indépendance des Emirs, & d'enlever aux Chrétiens leurs plus belles conquêtes. Il réuſſit preſqu'également dans ces deux grands deſſeins, & l'aſcendant qu'il prit ſur tous les autres Souverains de ces cantons, alla juſqu'à donner de l'ombrage au Monarque Perſan qui lui auroit ôté le commandement de ſes troupes, s'il eût eu quelqu'autre Général à oppoſer aux Chrétiens.

Zenghi étoit devenu l'ennemi du Comte d'Edeſſe, Joſcelin de Courtenai,

dont il avoit été l'allié dans la guerre qu'ils avoient faite enſemble à Boëmond, Prince d'Antioche. Le Muſulman qui vouloit dépouiller le jeune Comte d'un des principaux Établiſſemens que les Chrétiens euſſent en Syrie, ſaiſit le moment où ce Prince étoit éloigné de ſa Capitale, pour en faire le ſiège. La Ville privée de celui qui étoit le plus intéreſſé à la défendre, & ne recevant aucun ſecours des autres Princes Chrétiens, ne put réſiſter aux forces & à l'activité de l'aſſiégeant. Elle fut emportée d'aſſaut, & le vainqueur abandonna les habitans, qui étoient preſque tous Chrétiens, à la fureur du ſoldat. Le plus grand nombre fut égorgé ſans pitié, les Egliſes furent pillées, & les Miniſtres de la Religion éprouverent tout ce que la barbarie & le Fanatiſme peuvent inſpirer de cruauté. La perte d'Edeſſe jetta la conſternation parmi les Chrétiens, & leur fit entrevoir de plus grands malheurs encore, qui ſeroient la ſuite inévitable de celui-ci.

XII. SIÈCLE.

Le Roi Foulques n'en fut pas témoin. Ce Prince étoit mort quelque tems auparavant d'une chûte de cheval, qu'il avoit faite à la chaſſe. Baudoin III,

XII. SIÈCLE.

l'aîné de ſes fils, âgé de treize ans, avoit été couronné pour lui ſuccéder, ſous la tutèle de Mèſelinde, ſa mère, fille de Baudoin II. Cette Princeſſe ne manquoit pas d'habileté, mais les embarras d'une minorité, l'épuiſement de l'Etat, & le découragement général occaſionné par les ſuccès de Zenghi, l'obligerent de ſe renfermer dans les ſoins qu'exigeoit d'elle l'adminiſtration intérieure du Royaume de Jéruſalem.

La priſe d'Edeſſe qui fut bientôt ſuivie de celle de pluſieurs autres Places, alarma les Chrétiens d'Aſie, & leur fit craindre de voir en peu de tems toutes les Villes qu'ils poſſédoient encore, tomber ſucceſſivement ſous la domination des infidéles, à moins qu'ils ne reçuſſent d'Occident des ſecours prompts & puiſſans. Dans ces juſtes craintes, ils envoyérent à Rome l'Evêque de Gabale en Syrie, pour repréſenter au Pape le triſte état de l'Egliſe & de toute la Société Chrétienne, dont la ruine étoit inévitable, ſi les Princes d'Occident les abandonnoient dans cette extrémité. Eugène III fut vivement affligé des fâcheuſes nouvelles que le Prélat d'Orient lui apprit, & de la peinture touchante

qu'il mit sous ses yeux. Ce Pontife écrivit des Lettres pressantes au Roi de France Louis le Jeune, & aux autres Monarques Catholiques, pour les exhorter à une nouvelle expédition contre les oppresseurs du Christianisme. Le pieux Roi ne put se figurer sans attendrissement, les maux auxquels les fidèles étoient exposés de la part des Musulmans enorgueillis de leurs succès. Pour concerter les moyens d'y apporter un prompt remède & de délibérer sur celui que le Pape proposoit, il indiqua une Assemblée des Grands & des Prélats à Vézelai en Bourgogne. Saint Bernard qu'Eugène avoit chargé de travailler à la réussite du projet, ne manqua pas de s'y trouver. Depuis long-tems on n'avoit pas vu tant d'Evêques & de Seigneurs réunis dans un même lieu. Tout ce qu'il y avoit de considérable en France par la naissance, le rang & la dignité, s'étoit empressé de s'y rendre. La foule du peuple étoit innombrable, & comme il n'y avoit point d'édifice assez vaste pour contenir cette multitude, on dressa en pleine Campagne un échafaud, d'où l'Abbé de Clairvaux ayant le Roi à côté de lui, pût se faire entendre au loin.

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

S. Bernard, dont le zèle étoit échauffé par l'objet de sa mission & la présence d'un auditoire aussi brillant que nombreux, répondit à ce qu'on devoit attendre de lui, dans une occasion si propre à faire briller ses talens. Il parla d'une manière si noble, si éloquente, il fit des tableaux si touchans du triste état des Eglises Latines d'Orient, qui avoient coûté tant de fatigues & de sang aux généreux guerriers dont sa bravoure en avoit jetté les fondemens; il remua tellement les esprits & les cœurs, que toute cette multitude reçut les impressions qu'il vouloit lui donner. Tous ceux qui l'écoutoient versoient des larmes, & l'interrompoient avec de grands cris pour demander la Croix. Il n'y eut pas assez d'etoffe pour en donner à tant de monde, & le saint Abbé fut obligé de couper ses habits pour en faire.

L'éloquent Solitaire ne s'en tint pas à ces premiers succès. Il parcourut l'Allemagne, & s'arrêtant dans la plupart des grandes Villes, il inspira aux souverains, à la noblesse & aux peuples la même ardeur pour la Croisade. Il eut cependant beaucoup de peine à

déterminer l'Empereur Conrad à se joindre aux autres Princes qui étoient entrés avec tant de zèle dans les vues du Souverain-Pontife. L'éloquence de Bernard & la véhémence de ses exhortations ne suffirent pas pour vaincre la répugnance qui éloignoit le Chef du Corps Germanique de cette pieuse entreprise. Soit indifférence, soit politique, il se refusa long-tems à tous les motifs de gloire, de générosité, de religion que l'Abbé de Clairvaux employa pour l'ébranler. Mais enfin il ne put tenir contre la voix puissante des Miracles qui se fit entendre. Bernard en opéra sous ses yeux de si éclatans, & en si grand nombre, dans toutes les grandes Villes où il prêcha, qu'il ne fut plus permis de douter que le Ciel n'autorisât, & sa mission, & la guerre sainte qui en étoit l'objet. Ces miracles dont Cologne, Mayence, Francfort, Worms, Spire, Bâle, Constance, & une infinité d'autre Villes d'Allemagne & des pays voisins furent le théâtre, ont été écrits dans le tems même, par des témoins oculaires qui n'ont pu être ni séducteurs, ni séduits. D'ailleurs ces prodiges étoient si différens les uns des autres, si mul-

XII. SIECLE.

XII. SIÈCLE.

tipliés, si subitement opérés, & celui qui les faisoit en tiroit si peu de gloire pour lui-même, qu'y soupçonner de la fraude, ou douter de la sincérité de ceux qui nous en ont transmis le récit, ce seroit l'effet d'un Pyrrhonisme capable d'ébranler tous les fondemens de l'histoire. Une entreprise formée sous de tels auspices, ne laissoit envisager que le plus brillant avenir, & les suites les plus heureuses.

Conrad avec les Seigneurs & les autres Croisés qui composoient son armée, partit au mois de Mai 1147. Il traversa la Hongrie, la Bulgarie & la Trace, & arriva au mois de Septembre suivant à la vue de Constantinople. Louis le Jeune qui étoit parti un mois plus tard, suivi d'une Noblesse nombreuse, & d'une foule prodigieuse d'hommes de tout état, prit la même route, & joignit le Prince Allemand sur les terres de l'Empire Grec; c'étoit Manuel Comnène qui occupoit alors le Trône de Constantinople. Ces armées immenses d'Allemands & de François qui venoient fondre sur l'Orient, causèrent de terribles alarmes à ce Prince, naturellement soupçonneux & jaloux de son au-

torité. Malgré leurs protestations, de n'avoir pas d'autre dessein que d'aller visiter les saints lieux, & arracher les Eglises à l'oppression des infidèles, Manuel leur prêta des vues plus sinistres. Il ne put se persuader que la dévotion & la générosité fussent le mobile qui faisoit agir tant de guerriers, dont les mœurs & la conduite n'annonçoient pas que la piété & l'humanité fussent leurs principales vertus. Il leur supposa d'autres motifs, & ne vit en eux que des ennemis cachés qui en vouloient à sa personne & à ses Etats. Dans cette idée, il cacha sous les dehors de la concorde & de l'amitié la résolution qu'il avoit conçue de faire échouer leur expédition, & de leur ôter l'envie d'en former jamais de pareille; dût-il pour cela s'unir avec les infidèles, & faire marcher ses troupes sous les mêmes étendarts. XII. SIÈCLE.

Manuel fut également habile à tromper les Croisés par les démonstrations d'une feinte amitié, & à suivre le plan de perfidie qu'il s'étoit fait pour leur entière destruction. Après les avoir comblés de présens, il leur offrit des guides pour les conduire avec sûreté, & leur épargner une partie des fatigues de la

XII. SIECLE.

route, en les menant, disoit-il, par le chemin le plus court. Sur la foi de ces guides perfides, qui avoient reçu l'ordre de leur Maître, & qui ne l'exécuterent que trop bien, les Croisés s'engagerent dans un pays stérile, impraticable, où ils étoient continuellement harcelés par les ennemis. Leur embarras devint encore plus grand, lorsqu'ils s'apperçurent que leurs guides les avoient abandonnés pendant la nuit. Ils ne connoissoient ni le lieu où ils étoient, ni comment ils en pourroient sortir, parce qu'il n'y avoit point de route tracée au milieu de ces plaines désertes & brûlantes. D'un autre côté, le Sultan d'Iconium, averti par Manuel du chemin qu'il avoit fait prendre à l'armée de Conrad, tomba sur elle au moment qu'on s'y attendoit le moins, & la mit en déroute. Les Allemands qui étoient au nombre de soixante mille hommes armés, sans compter une multitude infinie de gens de pied qui marchoient à leur suite, furent si maltraités, qu'à peine en resta-t-il dix mille après cette malheureuse affaire, pour reconduire Conrad à Nicée, d'où il se rendit à Constantinople. Les Grecs qui l'a-

voient mené à la boucherie, mirent le comble à leur noire trahiſon, en racontant au Roi Louis le Jeune, lorſqu'ils furent de retour, que les Croiſés avoient battu les infidèles, & que pourſuivant ces premiers avantages, ils avoient répandu la terreur dans toute la Syrie. Ce récit empêcha le Monarque François d'aller au ſecours du Prince Allemand, & donna le tems aux Turcs de l'affoiblir encore dans ſa retraite par de fréquentes & vives eſcarmouches. Louis fut cruellement détrompé par l'arrivée de Conrad, & l'état affreux où il vit réduite cette armée ſi floriſſante, il y avoit quelques mois. C'étoit pour lui une leçon qu'il ſentit, mais dont il ne ſut pas bien profiter.

XII. SIECLE

Ce Prince s'étant mis en marche, pénétra juſqu'aux bords du Méandre. Les Turcs étoient campés de l'autre côté pour lui diſputer ce paſſage; mais il le tenta heureuſement malgré leur réſiſtance, & il remporta ſur eux un avantage conſidérable. C'étoit l'uſage de partager les armées en trois corps, qui marchoient à quelque diſtance l'un de l'autre, l'avant-garde qui examinoit les mouvemens de l'ennemi, le centre de bataille

où étoient les bagages, & l'arrière-garde qui couvroit la marche & qui veilloit contre les surprises de l'ennemi. Ils s'arrêtoient en des lieux convenus, afin qu'ils fussent à portée de s'entre-secourir en cas de besoin. L'avant-garde des François ne fut pas exacte à suivre cet ordre de marche, dicté par la prudence. Celui qui la commandoit, au lieu de camper dans l'endroit indiqué, poussa plus loin; de sorte que les Turcs ayant attaqué le gros de l'armée où étoit le Roi, & cette avant-garde n'étant point à portée de venir à son secours, la troupe de Louis fut taillée en pièces, & ce Prince eut beaucoup de peine à se sauver. Il se rendit à Antioche avec les débris de son armée, où le Prince Raimond vouloit le retenir, dans le dessein d'employer les troupes françoises à faire le siège d'Alep, & à chasser les Turcs de la Syrie. Mais Louis qui étoit impatient d'accomplir son vœu, voulut avant de rien entreprendre aller à Jérusalem; Conrad l'y suivit, & après avoir satisfait leur dévotion, ces deux Princes unissant leurs forces à celles de Baudoin III, Roi de Jérusalem, & de ses Barons, songerent à se signaler par

XII. SIÈCLE.

quelque entrepriſe utile & glorieuſe.

Les deux Rois avoient indiqué à Ptolémaïs une aſſemblée où ſe trouvèrent tous les Princes Chrétiens d'Orient. On y réſolut de faire le ſiège de Damas, & le rendez-vous général pour cette expédition, dont on ſe promettoit une heureuſe iſſue, fut donné à Tibériade. Tous ceux qui devoient concourir au ſuccès du ſiège de Damas s'y rendirent; & de-là l'armée formant trois corps, s'avança vers la place. Il fallut, avant de commencer les attaques, emporter à la pointe de l'épée différens poſtes où les Turcs s'étoient retranchés. On les en délogea, malgré leur réſiſtance, & ils perdirent beaucoup de monde. Bientôt la place fut inveſtie & preſſée avec une extrême vigueur. Déjà ſa perte paroiſſoit inévitable, & les habitans, ſans eſpérance, ſongeoient à ſe rendre, lorſqu'ils trouvèrent moyen de corrompre une partie des Francs, & de les engager à trahir leurs freres. C'étoient les Francs nés en Syrie depuis la première Croiſade, c'eſt-à-dire, ceux qui avoient le plus d'intérêt à la réuſſite du ſiège & à la conſervation de l'armée chrétienne. Ils perſuadèrent aux deux Rois de chan-

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

ger l'attaque, & de la transporter d'un autre côté. On les en crut, parce qu'étant du pays, ils devoient connoître la Ville mieux que personne. Mais l'endroit qu'ils avoient marqué étoit le plus fort de la place & le mieux défendu. Les assiégeans s'y fatiguèrent inutilement. Rebutés par les obstacles, épuisés de travaux, & manquant de vivres, il fallut abandonner l'entreprise. Les deux Rois dégoûtés par ce mauvais succès, prirent la résolution de repasser en Europe, sans avoir recueilli pour fruit d'un voyage si long & si périlleux, ni gloire pour eux-mêmes, ni avantage pour les Chrétiens d'Orient qu'ils étoient venu secourir. Conrad partit le premier, & Louis VII le suivit de près.

Les Croisés rentrés en Allemagne & en France, s'en prirent à S. Bernard qui les avoit engagés dans cette expédition, en leur donnant les plus fortes assurances de la réussite; mais le saint Abbé rejetta leurs reproches sur eux-mêmes, en alléguant pour sa justification & celle du Pape, dont il avoit été l'organe, les excès de tout genre auxquels les Croisés s'étoient abandonnés, & l'horrible dépravation de mœurs des Chrétiens d'Orient,

plus

plus corrompus & moins religieux que les infidèles même. Après la retraite des deux plus puissans Princes d'Occident, & l'inutile tentative qu'ils venoient de faire, la condition des Latins qui restoient exposés à toutes les forces des Musulmans, devint plus fâcheuse qu'elle n'avoit jamais été. XII. SIÈCLE.

Les reproches de S. Bernard n'étoient que trop bien fondés, & les causes qu'il donnoit de la malheureuse issue de cette Croisade, trop réelles. D'un côté, les Croisés, sans distinction de Chefs & de soldats, s'étoient plongés dans la dissolution & les débauches les plus révoltantes; & de l'autre, les mœurs des Latins d'Orient étoient si décriées, leur vie si déréglée, & leurs désordres si monstrueux, si publics, qu'ils faisoient horreur aux Musulmans même, & augmentoient la haine de ces infidèles pour la Religion que professoient des hommes si corrompus. Le Clergé des Eglises qui devoient leur rétablissement ou leur fondation aux Croisades, n'étoit en général ni moins dissolu, ni plus réservé dans sa conduite. Le Siège Patriarchal de Jérusalem avoit été d'abord occupé par Arnould, qui de Chapelain

XII. SIÈCLE.

du Duc de Normandie avoit ſu par ſes intrigues ſe frayer le chemin à cette dignité. Il s'en étoit rendu indigne par ſa vie licentieuſe, avant d'y parvenir, & quand il y fut élevé il ne changea pas de mœurs. Ses déréglemens étoient ſi ſcandaleux, qu'on en porta des plaintes au Pape Paſcal II, qui envoya un Légat en Syrie pour le juger. Arnould fut dépoſé dans un Concile aſſemblé par le Légat, & tous ceux qui avoient encore quelque amour pour le bien, applaudirent à cette Sentence. Mais le Patriarche étant allé à Rome, trouva moyen de ſe faire des protecteurs dans cette Cour où l'or & les préſens avoient tant de pouvoir. Il fut donc rétabli, & remonta ſur ſon Siège, qu'il continua de déshonorer par le même genre de vie.

Parmi les ſucceſſeurs d'Arnould, quelques-uns eurent les vertus de leur état, & s'appliquèrent à rétablir la diſcipline, à ranimer la piété, à faire régner les bonnes mœurs. Tels furent Gormond, dont la vie exemplaire & la noble ſimplicité rappelloient les plus beaux jours de l'Egliſe; Guillaume, qui, pendant un épiſcopat de quinze ans, employa

toutes les reſſources du zèle & de la charité pour inſtruire & corriger ſon peuple ; Foucher, qui porta ſes plaintes aux pieds du Trône pontifical contre la vie licentieuſe des Templiers ; enfin Monaco, Prélat ſavant & vertueux, qui ſoutenoit ſes exhortations par ſes exemples. Mais on vit auſſi ſur ce grand Siège quelques hommes de la trempe d'Arnould, entr'autres Amauri, qui dut ſon élévation aux brigues & à la faveur ; & Héraclius, l'homme le plus corrompu & le plus infame qu'on eût vu depuis long-tems ; & comme un ou deux mauvais Evêques font plus de mal en peu d'années que pluſieurs bons Paſteurs ne peuvent faire de bien pendant un demi-ſiècle, ſous l'épiſcopat de ces indignes Miniſtres, les déſordres qu'ils autoriſoient par un ſcandale public, ſe multiplièrent à l'infini, & les vices de toute eſpèce ſe montrèrent avec une impudence que rien n'arrêtoit.

XII. SIÈCLE.

Les autres Sièges de la Syrie & de la Paleſtine n'étoient pas, la plupart du tems, occupés par des ſujets mieux choiſis & de mœurs plus édifiantes. Accoutumés à la licence des camps où ils avoient vécu, ils ſe comportoient plutôt en guer-

XII. SIÈCLE.

riers qu'en Evêques, & ils étaloient dans le Sanctuaire des inclinations toutes contraires à la sainteté du Ministère & aux fonctions paisibles qu'ils avoient à remplir. Le Clergé du second ordre imitoit ses Chefs, & les laïcs que de si mauvais exemples rassuroient contre les reproches de la conscience, ne mettoient d'autres bornes à leurs passions que l'impuissance de les satisfaire. Il ne sembloit pas être dans l'ordre de la Providence, que le Ciel bénît les entreprises de ces Chrétiens si éloignés des sentimens qu'ils devoient puiser dans la morale si pure de leur Religion, & S. Bernard avoit raison d'attribuer à leurs déréglemens les malheurs qui fondoient de toute part sur l'Eglise Latine d'Orient.

Elle en éprouva de plus funestes encore que ceux dont elle gémissoit depuis long-tems, lorsque Saladin, vainqueur de tous ses rivaux, eut tourné ses armes contre les Chrétiens. Ce Conquérant qui joignoit toutes les qualités du grand homme, à tous les talens du grand Capitaine, avoit autant de zèle pour la propagation de l'Islamisme, que d'ardeur pour la gloire. Après avoir soumis ou rendu tributaires tous les Princes Mu-

sulmans qui s'opposoient à ses desseins d'agrandissement, il ne lui restoit plus à subjuguer que les Princes Chrétiens, qu'il regardoit comme les ennemis de sa puissance & de sa Religion. Saladin porta toutes ses vues de ce côté-là, pour mettre le comble à sa gloire, & rendre ses autres succès utiles à la Secte où il étoit né. Le Sultan qui avoit fait plier toutes les Puissances Mahométanes de ces cantons devant la sienne, étoit d'autant plus redoutable aux Chrétiens, que ceux-ci divisés entr'eux par leurs querelles & leurs démêlés continuels, énervés d'ailleurs par une vie molle & voluptueuse, étoient aussi peu versés dans l'art de la guerre, qu'il y étoit expérimenté par une longue habitude de combattre & de vaincre.

XII. SIÈCLE.

Le Royaume de Jérusalem, gouverné par Gui de Lusignan, successivement affoibli au-dehors par de fréquens avantages que les Musulmans avoient remportés sous la conduite d'un héros qui les avoit accoutumés à la victoire, ne l'étoit pas moins au-dedans par les dissentions qui le déchiroient. Saladin uni avec Raimond Comte de Tripoli, qui étoit devenu son allié, pour se venger

XII. SIÈCLE.

du Roi de Jérusalem son ennemi, attaqua les Chrétiens avec une armée de plus de cinquante mille hommes. Il assiégea la Ville de Tibériade, dont il se rendit maître sans beaucoup de peine; mais la citadelle fit une si vigoureuse résistance, qu'elle suspendit pour quelque tems les progrès du vainqueur. Gui de Lusignan ayant joint ses forces avec celles de tous les Seigneurs Latins ses vassaux, s'avança pour la secourir. Saladin ayant marché au-devant d'eux, les rencontra auprès d'Acre, autrement appellée Ptolémaïs, & leur présenta la bataille. Ils l'acceptèrent, & les deux armées en vinrent aux mains. Le combat fut opiniâtre & sanglant de part & d'autre; il dura deux jours de suite: mais enfin les Chrétiens excédés de lassitude & abattus par la soif, cédèrent au grand nombre. Le carnage fut horrible, & la perte immense de leur côté. Le Roi Gui de Lusignan, Renaud de Châtillon, le Maître des Templiers, celui des Hospitaliers de S. Jean, & plusieurs autres Seigneurs, avec une multitude d'Officiers & de soldats furent faits prisonniers. La citadelle de Tibériade se rendit après cette défaite, & Saladin s'em-

para ſans difficulté de toutes les Villes fortes qui reſtoient aux Latins. Aſcalon même, place importante qui étoit leur boulevard du côté de l'Egypte, paſſa ſous la domination du Sultan, à qui elle fut cédée pour la rançon de Luſignan. Le vainqueur marcha tout de ſuite vers Jéruſalem, & s'en rendit maître, après quatorze jours de ſiège, le 2 Octobre de l'an 1187. Il changea toutes les Egliſes en Moſquées, à la réſerve de celle du Saint-Sépulcre, qu'il conſerva pour ne pas priver la Ville des avantages que lui procuroit l'affluence des Pélerins que la dévotion y conduiſoit. Ainſi la Ville ſainte tomba de nouveau ſous le joug des Muſulmans, après avoir été quatre-vingt-huit ans en la puiſſance des Chrétiens. Après cette conquête, il ne reſtoit plus aux Latins que trois places importantes en Orient, Tyr, Antioche & Tripoli; encore ſe voyoient-ils chaque jour à la veille de les perdre, s'il ne leur venoit pas de nouveaux ſecours d'Occident.

XII. SIÈCLE.

Lorſqu'on apprit en Europe que Saladin avoit enlevé la Ville ſainte aux Chrétiens, & que les Egliſes conſacrées au vrai Dieu ſervoient au culte de Ma-

homet, la consternation fut générale.
XII. Guillaume Archevêque de Tyr, étoit
SIÈCLE. venu rendre compte au Pape de l'état déplorable où se trouvoient les Chrétiens d'Asie. Urbain III, à ce triste récit, fut pénétré d'une douleur si vive, qu'il en mourut. Ses successeurs, Grégoire VIII & Clément III, envoyèrent des Légats à tous les Princes de la Chrétienté, & écrivirent des Lettres circulaires à tous les fidèles, afin de les exhorter par les motifs les plus touchans, à prendre les armes, & à faire une ligue puissante pour la délivrance des Lieux saints. On ordonna dans la même vue, des jeûnes & des abstinences pendant cinq ans, & on n'oublia rien pour exciter le zèle des Souverains & des peuples, dans une occasion où il s'agissoit de la conservation du Christianisme en Orient. L'Empereur Frédéric I ayant entendu les Légats & l'Archevêque de Tyr dans une Diéte, fut si touché de leurs discours, qu'il résolut de marcher en personne au secours de la Terre-Sainte, & de consacrer le reste de ses jours à la défense de la Religion; pieux dessein qu'il remplit fidélement, comme nous l'avons dit en traçant le caractère de ce Prince.

Philippe-Auguſte, Roi de France, & Richard, Roi d'Angleterre, qui étoient en guerre, ſuſpendirent leurs différends, & ſe déterminèrent à paſſer en Orient avec toutes leurs forces. A leur exemple, la plupart des Seigneurs de France & d'Angleterre prirent la Croix; & pour ne point confondre les Nations, il fut convenu que les François porteroient une Croix rouge, les Anglois une blanche, les Flamands une verte, que les Allemands l'auroient noire, & les Italiens jaune. On fit des Ordonnances pour maintenir la paix dans les Etats d'Europe dont les Princes alloient s'éloigner, & pour prévenir les déſordres qui avoient cauſé les malheurs qu'on venoit d'éprouver. Il falloit des fonds pour la ſubſiſtance des Croiſés; les offrandes volontaires ne ſuffiſoient pas à une ſi grande dépenſe; d'ailleurs elles étoient caſuelles, par conſéquent incertaines. On aſſigna donc, par l'autorité du Pape Clément III, une levée de deniers ſur les revenus eccléſiaſtiques, & le produit de cette taxe fut appliqué aux frais de cette expédition, dont la Religion étoit le motif. Cette impoſition, la première de ce genre, fut appellé *Dîme Saladine*. On n'en

XII. SIÈCLE.

exempta que les biens des Croisés, &
XII. ceux des Ordres de Cîteaux, des Char-
SIÈCLE. treux & de Fontevraud. Les hommes judicieux & prévoyans en sentirent les conséquences, & Pierre de Blois entr'autres s'éleva fortement contre cette nouveauté, qu'il regardoit comme tout-à-fait contraire à l'immunité des biens ecclésiastiques. L'avenir justifia ses craintes, & les Papes dans la suite, se servirent de ce premier exemple pour demander au Clergé des secours extraordinaires, tantôt à l'occasion des nouvelles Croisades, tantôt sous prétexte des besoins particuliers de l'Eglise Romaine, & quelquefois pour leurs propres affaires.

Les deux Rois Philippe & Richard partirent en 1190. La rivalité qui régnoit entr'eux éclata plus d'une fois dans le cours de cette expédition, & contribua plus que tout le reste à son peu de succès. Ils firent ensemble le siège d'Acre, & s'emparèrent de cette place importante, qui protégeoit les possessions des Latins en Palestine. Ce qui releva le prix de cette conquête, fut le recouvrement de la vraie Croix qui étoit tombée au pouvoir des Mahométans à la malheureuse jour-

née de Tibériade. Le Roi de France borna ſon entrepriſe à cette conquête, & repaſſa en Europe, couvrant du prétexte de ſa ſanté altérée, un retour ſi précipité, dont la raiſon véritable étoit ſa méſintelligence avec Richard. XII. SIÈCLE.

Celui-ci continua ſeul la guerre contre les infidèles, & quoique la dureté de ſon caractère eût déterminé pluſieurs Seigneurs à ſe rembarquer avec leurs troupes, ſon armée étoit encore d'environ cent mille hommes. Avec ces forces il s'empara de Céſarée, de Joppé, & d'Aſcalon, à la vue de Saladin qui le cotoyoit, en le harcelant par de vives eſcarmouches. Enfin ces deux guerriers ſe livrèrent bataille dans une plaine auprès d'Antipatride. La victoire fut long-tems diſputée; mais après un combat furieux & beaucoup de ſang répandu, elle ſe déclara pour le Monarque Anglois. La terreur ſaiſit les Muſulmans qui prirent la fuite, parce qu'ils avoient vu Saladin renverſé par terre d'un coup que Richard lui avoit porté dans la mêlée, & qu'ils le crurent mort. Si Richard eût ſu profiter de la conſternation des infidèles, après cette déroute, & qu'il eût marché droit à Jéruſalem, il auroit immanquablement

XII. SIÈCLE

couronné ſes exploits par la priſe de cette Ville. Mais il manqua ce coup déciſif, en laiſſant à Saladin & à ſes troupes le tems de ſe remettre, & quand il voulut tenter cette conquête, il trouva une réſiſtance qui le contraignit à l'abandonner. Cette faute, jointe aux intérêts de ſes Etats d'Europe, qui demandoient ſa préſence, lui firent prendre la réſolution de repaſſer la mer, après avoir conclu avec Saladin une tréve de trois ans, dont les conditions étoient utiles aux Chrétiens d'Orient, puiſqu'elles leur aſſuroient la poſſeſſion des Villes de Céſarée, de Jaffa ou Joppé, d'Aſouf, d'Acre, d'Hiffa, & de pluſieurs autres Places & Châteaux du moindre importance. Telle fut l'iſſue de la troiſième Croiſade, dont on avoit eſpéré tirer de plus grands avantages, tant à cauſe de la puiſſance & de l'habileté des Princes qui s'étoient mis à la tête de cette entrepriſe, qu'à cauſe des bonnes meſures qu'ils paroiſſoient avoir priſes pour maintenir l'ordre & la diſcipline dans leurs armées. Cette nouvelle émigration des Chrétiens d'Occident ne produiſit en Aſie qu'un ébranlement paſſager, & Jéruſalem, dont la conquête étoit l'unique but de l'expédi-

tion, continua d'être soumise au joug des Musulmans.

XII. SIÈCLE.

ARTICLE VIII.

Erreurs qui s'élevèrent au XIIe. siècle, tant sur le dogme que sur la morale.

LES erreurs qui s'élevèrent dans le douzième siècle, en Occident sur-tout, & qui causèrent à l'Eglise une secousse si violente, prélude de plus grands maux pour la suite, avoient tout à la fois leur source dans l'ignorance & la corruption des mœurs, qui restoient encore des siècles précédens ; dans les lumières que le renouvellement des études & la multiplication des écoles commençoient à répandre ; & dans les idées mal digérées de réforme & de perfection dont les esprits inquiets & avides de nouveauté se repaissoient. Les démêlés des Papes & des Empereurs, les désordres du Clergé, la vie fastueuse & toute profane d'un grand nombre d'Evêques, avoient produit plusieurs écrits, où la nature de la puissance ecclésiastique, les droits légitimes du Ministère spirituel,

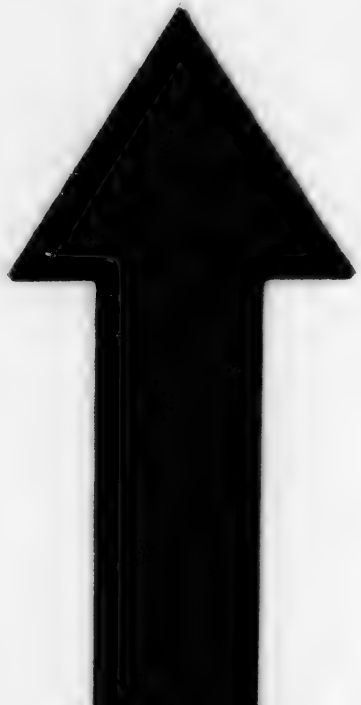

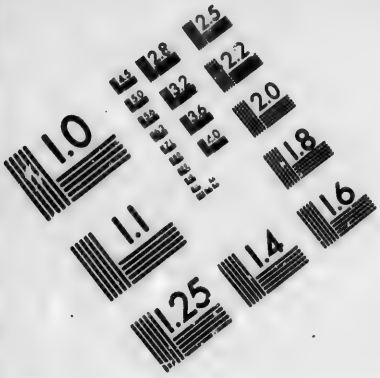

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

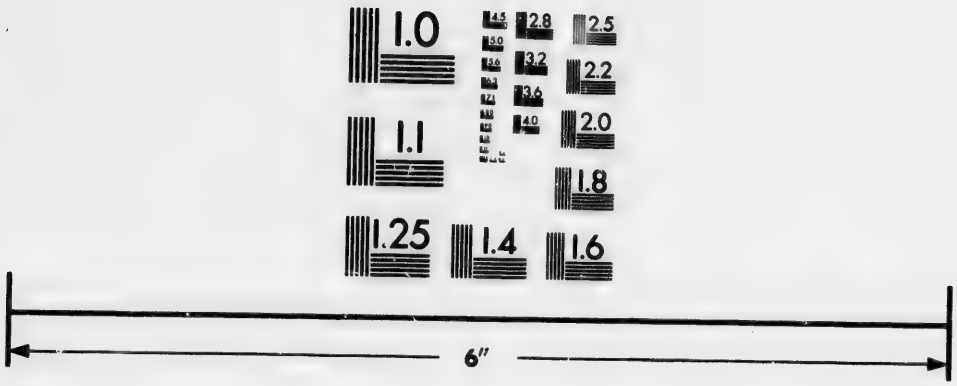

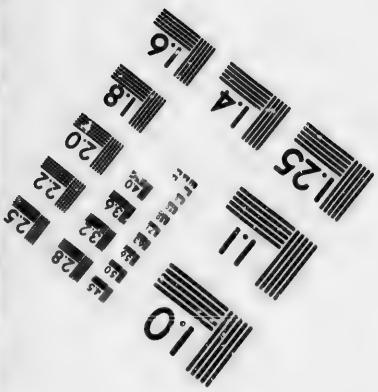

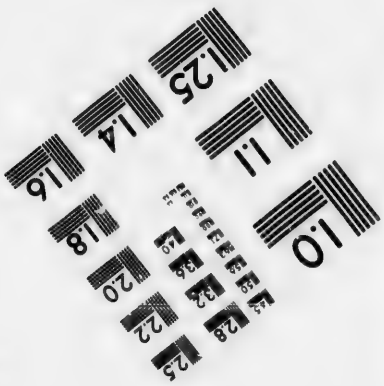

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

XII. SIÈCLE.

& les devoirs de l'épiſcopat étoient examinés. On avoit fait auſſi quelques traités ſur la Morale, dans leſquels, en relevant les vices & les ſcandales des Prélats, des Clercs & des Moines, on déclamoit contre leurs richeſſes & contre le mauvais uſage qu'ils en faiſoient. Enfin, l'objet principal de cette foule de Docteurs dont la voix retentiſſoit dans les Ecoles, étoit de concilier les dogmes de la Foi avec les principes de la Philoſophie d'Ariſtote, mal entendue & mal expliquée. Les connoiſſances que l'on avoit acquiſes, tenant encore aux préjugés de l'ignorance dont on n'étoit pas tout-à-fait ſorti, n'étoient pas aſſez approfondies, aſſez épurées, pour qu'on fut en état de prendre le bon parti dans tous les objets qu'on entreprenoit de diſcuter, & les eſprits n'avoit pas aſſez de préciſion pour ſaiſir le point fixe & délicat qui ſépare la vérité de l'erreur. Ainſi les nouveautés dangéreuſes dont les germes commencèrent à fermenter dans ce ſiècle, vinrent toutes de ce que le Monde Chrétien n'étant plus ſi groſſièrement ignorant que dans les tems qui avoient précédé, n'étoit pas non plus aſſez éclairé ni aſſez circonſpect dans l'uſage de ſes lumières.

Ce que nous allons dire, servira de preuves à ces réflexions. XII.

Pierre de Bruys, né dans les montagnes du Dauphiné, simple laïc, fut un de ces Prédicans du douzième siècle que les prétendus-Réformés ont mis au nombre de leurs Patriarches. Il enseignoit que le Baptême est inutile avant l'âge de raison; que le Sacrifice de la Messe n'est qu'une cérémonie vuide & inutile, sans objet & sans efficacité; qu'on ne doit point adorer la Croix, ni invoquer les Saints; que les prières, les offrandes & les aumônes pour les Morts ne servent à rien; que les Temples, les Autels & les Cérémonies du Culte catholique sont l'ouvrage de la superstition; & que pour épurer la Religion, on doit les abolir. Ce fanatique s'étant fait des sectateurs, passa de l'enseignement à l'exécution. Il parcourut les Provinces méridionales de la France, déclamant contre le Clergé, censurant avec amertume la conduite des Pasteurs, & traînant à sa suite une foule de peuple qu'il excitoit à la révolte & à la violence. Il abattoit les Eglises, renversoit les Autels, brûloit les Croix, & rebaptisoit ceux qui l'avoient été dans l'en- SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

fance. Il fit de grands progrès en Provence, en Languedoc & dans les contrées voisines. Mais les Catholiques indignés de ses blasphêmes & de ses emportemens, se saisirent de lui, & le brûlèrent dans la petite Ville de S. Gilles en bas Languedoc.

Dans le grand nombre de ses disciples, Pierre de Bruys en eut un qui fit encore plus de bruit & de ravage que son maître. C'étoit un Hermite ignorant & fanatique, qui s'étoit rempli de la fausse doctrine des Pétrobrusiens, & qui se crut envoyé de Dieu pour la répandre. Pierre de Bruys avoit employé la force & les voies de fait, en attaquant ouvertement le Culte religieux, & les objets consacrés par la vénération publique. Henri, c'étoit le nom de ce fanatique, prit une autre route, plus efficace & plus sûre, l'insinuation & l'hypocrisie. Il étoit jeune, bien fait de taille, & d'une figure où toutes les passions qu'il vouloit exprimer, se peignoient d'une manière frappante. Il avoit une voix de tonnerre, dont les éclats bruyans étoient propres à remuer le peuple & à faire des impressions terribles sur tous ceux qui venoient à ses discours. Il joignoit

à tout cela un genre de vie très-singulier, marchant nu pieds, ne mangeant que ce qu'on lui offroit, couchant à l'air dans des lieux solitaires & élevés. Il n'en falloit pas davantage pour attirer la multitude ignorante après lui, & lui donner la réputation d'un Saint. Son autorité, ses prédications véhémentes, & cet organe sonore que la Nature lui avoit donné, lui procurèrent une grande célébrité : on l'attira dans la Ville du Mans où le Clergé & le peuple s'empressèrent également à l'entendre.

XII. SIÈCLE.

Mais on ne tarda pas à connoître l'esprit qui animoit ce nouveau prédicateur, & les effets dangereux qu'il produisoit sur les imaginations qu'il avoit le talent funeste d'émouvoir & d'enflammer. Le peuple échauffé par ses déclamations contre le Clergé, entra en fureur, & se déchaînant avec des transports violens contre les Ecclésiastiques, il ne parloit que de piller leurs biens, de mettre le feu à leurs maisons, & de les lapider eux-mêmes, ou de les pendre. Envain le Chapitre du Mans ordonna-t-il au séditieux orateur, sous peine d'excommunication, de rentrer dans le silence qui convenoit à son état ; il mépriſa ſes

XII. SIÈCLE.

ordres & ſes menaces; il n'y répondit que par de nouveaux emportemens, & la populace qui le regardoit comme un Prophête, ſecondoit en tout ſes excès. La chaleur des eſprits & la confuſion qu'elle cauſoit étoient montées au plus haut dégré, lorſqu'Hildebert, Evêque du Mans, arriva de Rome. C'étoit un des plus ſavans Prélats de l'Egliſe de France. Mais ce ne fut pas en réfutant ſérieuſement les erreurs du Prédicant, que cet Evêque entreprit de diſſiper l'eſpèce de preſtige par lequel Henri avoit faſciné les eſprits; il ſe contenta de lui faire, en préſence du peuple, quelques queſtions ſimples ſur les pratiques les plus communes du Culte religieux, & ſur les Prières les plus en uſage dans l'Egliſe. Son ignorance éclata par l'aveu qu'il fut obligé d'en faire lui-même, & ceux qui l'avoient le plus admiré, furent honteux d'avoir été les dupes d'un fourbe ſi mépriſable. Chaſſé du Mans, l'impoſteur ſe retira vers le Midi de la France, & prêcha ſes erreurs en Provence & en Languedoc, où Pierre de Bruys avoit laiſſé un grand nombre de ſectateurs. Ils ſe rallièrent auprès de Henri, & le fanatiſme ſe ralluma dans

ces Provinces. S. Bernard accompagné d'un Légat du Pape Eugène III, s'y rendit, pour ramener les peuples à la vérité, par des instructions lumineuses & touchantes. Aux approches de ce redoutable adversaire, le Prédicant qui ne se sentoit pas en état de lui résister, prit la fuite : mais on l'arrêta, & il fut conduit dans les prisons de l'Archevêché de Toulouse, où il mourut quelque tems après. S. Bernard & le vénérable Pierre de Cluni ont réfuté les erreurs des Pétrobrusiens & des Henrisiens, par les mêmes argumens que les Pères avoient employés contre les Donatistes, Vigilance & les Iconoclastes, dont ils renouvelloient les fausses opinions, & que nous employons encore aujourd'hui contre les Protestans qui n'ont pas eu honte d'avouer ces anciens fanatiques pour leurs précurseurs.

XII. SIÈCLE.

Tandis que Pierre de Bruys & Henri troubloient le Midi de la France, un laïc d'Anvers, nommé Tanchelin ou Tanquelme, causoit les mêmes ravages dans la Belgique. Il enseignoit que les Sacremens de l'Eglise Catholique sont des abominations, les Temples des lieux de prostitution, le Sacrifice de la Messe

XII. SIÈCLE.

une cérémonie vuide & ſans utilité; que les Paſteurs de l'Egliſe, Papes, Evêques, Prêtres, n'avoient rien de plus que les ſimples laïcs; que la véritable Egliſe étoit renfermée dans la ſociété dont il étoit le Chef; & qu'il ne falloit point payer la dîme au Clergé. Il ne prêcha d'abord que dans les ténèbres & en ſecret: mais quand il eut formé une ſecte nombreuſe qui le mit en état de ne rien craindre de la part des Puiſſances, il parut en public, & débita ouvertement ſes erreurs. Il avoit commencé par s'élever contre les vices & la corruption des mœurs: alors ſa morale étoit auſtère & ſon extérieur mortifié; mais voyant le peuple courir en foule après lui, & ſon fanatiſme ayant ſéduit une quantité prodigieuſe d'hommes & de femmes, il devint faſtueux, & s'abandonna ſans pudeur à ſon penchant pour le ſexe. Il étoit vêtu ſuperbement, il marchoit eſcorté d'une troupe armée, il faiſoit porter devant lui un étendart déployé & une épée nue, pour marquer ſa puiſſance. Il porta l'effronterie & l'impiété juſqu'à s'égaler à J. C. en diſant qu'il étoit Dieu comme lui, puiſqu'il avoit reçu comme lui la plénitude du S. Eſprit. On lui ren-

doit les honneurs divins, & on recevoit l'eau dans laquelle il s'étoit baigné, pour la boire comme un remède salutaire à l'ame & au corps. Cet imposteur avoit tellement fasciné les yeux du peuple stupide, que les plus belles femmes de sa secte ambitionnoient l'honneur de recevoir des marques de sa passion, & que les mères, les maris témoins de ses plaisirs, étoient reconnoissans de la préférence qu'il vouloit bien donner à leurs filles & à leurs femmes.

XII. SIÈCLE.

Ce fourbe n'étoit pas moins avide que voluptueux. On ne lui donnoit jamais assez ; & pour exciter la libéralité de ceux qu'il avoit séduits, il s'avisa d'une stratagême digne de son impiété. Pendant qu'il prêchoit dans une Place publique, il fit approcher une Image de la sainte Vierge, & mettant la main dans celle de la figure, *Mère de Dieu*, dit-il avec impudence, *je vous prends aujourd'hui pour mon épouse;* puis s'adressant au peuple que cette profanation auroit dû révolter : *vous voyez*, continua-t-il, *que je viens d'épouser la sainte Vierge ; c'est à vous de fournir aux frais d'une si belle alliance : voilà deux troncs ; que les hommes & les*

XII. SIÈCLE.

femmes apportent séparément leurs offrandes, afin que je puisse juger lequel des deux sexes a plus d'amitié pour moi & pour mon épouse. Les femmes se distinguèrent par leur générosité, & se dépouillèrent de ce qu'elles avoient de plus précieux pour mettre aux pieds de l'imposteur. Par cet empire qu'il s'étoit acquis sur le peuple, il fit de grands ravages dans la Zelande, à Utrecht, dans la Flandre, & sur-tout à Anvers. Le Clergé de ces cantons, ignorant & déréglé, n'étoit point en état de lui résister. S. Norbert fut le seul qui entreprit de le confondre. Mais le peuple étoit trop aveuglé pour souffrir qu'on le détrompât sur le compte de cet imposteur.

Tanchelin joignoit la violence à la séduction. A la tête de ses plus zélés sectateurs, il rempliſſoit de meutres tous les endroits où on ne recevoit pas sa doctrine. Il osa aller à Rome avec deux de ses disciples en habit de Moine; mais il en sortit promptement, sans doute parce qu'il ne vit pas moyen d'y faire de grands progrès, & qu'il ne s'y crut pas en sûreté. Il fut arrêté à son retour par ordre de l'Archevêque de Cologne & mis en pri-

son avec les deux autres prédicants qui l'accompagnoient. Mais il trouva moyen de s'évader. Enfin Dieu ne permit pas qu'il abusât plus long-tems les ames crédules, & il fut tué par un Prêtre, les uns disent en 1115, & les autres en 1125. Après sa mort, sa secte qui étoit nombreuse & fort corrompue, se mêla avec les autres fanatiques, dont les Pays-bas étoient inondés, aussi bien que l'Allemagne & la France.

XII. SIÈCLE.

Après les sectaires que nous venons de faire connoître, parut Arnaud de Bresse, Moine séditieux, qui marchant sur leurs traces, attaqua d'après leurs principes l'autorité du Pape, le pouvoir des Evêques, les richesses de l'Eglise & les droits temporels attachés à un grand nombre de Sièges. Quelques notions superficielles de Théologie qu'il avoit acquises dans l'Ecole du fameux Abailard, quelque talent pour la prédication, & un desir immodéré de se rendre célèbre, en devenant Chef de secte, le portèrent à se déclarer aussi contre les Pontifes. Rome en proie aux factions & luttant à la fois contre les Empereurs & les Papes, lui offroit un théâtre où il pouvoit développer le malheureux talent

XII. SIÈCLE.

qu'il avoit d'inſpirer au peuple l'eſprit de révolte & de ſédition. Vêtu en Moine, & ſous un extérieur pauvre & mortifié, il ameutoit la populace qui ſe rangeoit en foule autour de lui, invectivant contre les Papes & les Cardinaux, excitant les Romains à ſecouer le joug de ce qu'ils appelloient la tyrannie ſacerdotale, & l'exhortant par l'exemple des anciens Romains, à rétablir une forme de Gouvernement qui avoit porté ſi loin autrefois la puiſſance & la gloire de la République.

Quoique le Pape Innocent eût condamné cet ennemi du Saint-Siège & du Clergé, dans un Concile de Latran en 1179, & qu'il eût été obligé de ſe réfugier dans les montagnes de Suiſſe, il revint dans la Capitale du Monde chrétien ſous le même Pontife en 1141, & s'étant joint aux factieux qui déchiroient la Ville, il y cauſa de nouveaux troubles. Sa doctrine étant favorable à ceux qui s'étoient emparés des biens eccléſiaſtiques, ou qui ſongeoient à s'enrichir par cette voie, il avoit pour défenſeurs tous les Seigneurs laïcs que l'Egliſe traitoit de raviſſeurs & de ſacrilèges. Avec cet appui, il ne ceſſa de ſouffler dans Rome

Rome le feu de la ſédition juſqu'au pontificat d'Adrien IV. Ce Pape força les Romains par un interdit général à le chaſſer de leurs murailles. Il trouva un aſyle chez les Seigneurs de la Campanie, qui avoient beſoin d'invoquer ſes principes, pour couvrir leurs uſurpations. Mais enfin l'Empereur Frédéric obligea ces Seigneurs à le livrer aux Cardinaux, qui après l'avoir jugé comme hérétique, l'abandonnèrent au Préfet de Rome pour le punir comme ſéditieux & perturbateur du repos public. Il fut condamné au ſupplice du feu en 1155, & l'on jetta ſes cendres dans le Tibre, par la crainte que le peuple imbécille ne les recueillît & ne les honorât comme les reſtes d'un Martyr. XII. SIÈCLE

A peine la ſecte des Arnaldiſtes étoit diſſipée par la juſte punition de ſon Auteur, qu'il s'en forma une autre, produite à peu près du même germe, & animée du même eſprit. Nous voulons parler de celle dont Pierre Valdo fut le Chef. Un de ces événemens effrayans pour les imaginations vives & ſombres, que le commun des hommes voit tous les jours avec trop d'indifférence, lui donna naiſſance. Pluſieurs bourgeois

XII. SIÈCLE.

de Lyon étoient assemblés dans un endroit, sans doute pour y traiter des affaires de commerce, lorsque l'un d'eux tomba mort à leurs pieds. Pierre Valdo, riche Négociant, fut tellement frappé de cet accident, qu'il prit la résolution de renoncer à tout, & d'embrasser la pauvreté. Il distribua son argent aux malheureux qui s'attroupèrent auprès de lui; ayant quelque teinture des Lettres, il leur expliquoit l'écriture en langue vulgaire, s'attachant sur-tout aux endroits, où le détachement des richesses & le mépris des choses de la terre sont recommandés. A force de prêcher le désintéressement, il en vint à se persuader que sans la pauvreté parfaite & absolue, on ne pouvoit être disciple de J. C. Il suivoit de-là que les Evêques, les Abbés, les Ecclésiastiques & les Moines qui possédoient tous de grandes richesses, & qui vivoient la plupart dans le luxe & la molesse, étoient dans une voie d'égarement, & ne méritoient pas même le nom de Chrétiens. Ainsi Valdo se mit à déclamer contre le Clergé, à censurer les mœurs des Ecclésiastiques, & à inspirer le plus grand mépris pour eux. L'Eglise de Lyon regarda d'abord ces dis-

cours de Valdo & de ſes diſciples ; comme les écarts d'un zèle inconſidéré qu'il ſeroit facile de ramener au vrai. Mais la ſecte ne vit dans les avis & les cenſures du Clergé, que l'uſage d'une autorité qui lui étoit odieuſe. Elle n'en devint que plus hardie, & prétendant que le Miniſtère évangélique appartenoit à tous les Chrétiens qui ſont appellés dans l'Ecriture, *un Sacerdoce royal*, ces novateurs dont le nombre augmentoit chaque jour, ſe mirent à prêcher dans les Villes & les campagnes. Ils exhortoient les Chrétiens à la pauvreté, ils invectivoient contre le Clergé, dont ils attaquoient les richeſſes & la puiſſance.

XII. SIÈCLE

Les moyens de prudence & de modération que l'Egliſe de Lyon avoit pris d'abord pour les renfermer dans de juſtes bornes, ayant été inutiles, le Pape Lucius III les condamna comme hérétiques vers l'an 1182 ou 1183. Mais irrités par cette juſte ſévérité du Pontife, & bravant les foudres de l'Egliſe, ils s'élevèrent avec encore plus d'audace contre le pouvoir qui s'appeſantiſſoit ſur eux. Ils ajoutèrent de nouveaux articles à leur première doctrine, prétendant

XII. SIÉCLE.

que l'Egliſe Romaine avoit ceſſé d'être la véritable Egliſe de J. C. depuis qu'elle poſſédoit des biens temporels, & concluant de-là qu'eux ſeuls formoient cette véritable Egliſe, qu'eux ſeuls étoient Prêtres, & avoient le droit d'inſtruire, droit uſurpé ci-devant par les Evêques & les Paſteurs qui s'en étoient rendus indignes, en renonçant à la pauvreté que J. C. & les Apôtres avoient enſeignée.

Valdo & ſes diſciples ayant été chaſſés de la Ville & du territoire de Lyon, ſe répandirent dans les contrées voiſines, en Dauphiné, en Savoie, en Piémont, dans l'Auvergne, dans le Berri. Ils trouvèrent des protecteurs par-tout où il y avoit des Seigneurs coupables d'avoir uſurpé les biens de l'Egliſe. Il fallut prendre les armes & recourir à la force, pour les chaſſer des aſyles que ces protecteurs leur avoient donnés dans leurs Terres & leurs Châteaux. Devenus furieux par ces pourſuites, & ne reſpectant plus aucune autorité, ils s'armèrent auſſi, & commirent les plus horribles violences dans les pays où ils s'étoient répandus. Ils en vinrent à tout détruire & à tout renverſer dans la Religion, les

cérémonies du Culte catholique, l'invocation des Saints, la vénération des Reliques & des Images, la hiérarchie, les Sacremens, le Miniſtère ſacerdotal. Tel étoit à la fin du douzième ſiècle l'état de cette ſecte fanatique qui avoit commencé vers l'an 1160. Nous en parlerons encore dans la ſuite, les nouveaux troubles qu'elle excita dans l'Egliſe & dans la Société civile, nous obligeant d'y revenir, juſqu'à ce qu'elle s'uniſſe & ſe confonde avec les autres ſectes que nous verrons ſortir de ſon ſein. On appella d'abord les diſciples de Pierre Valdo, pauvres de Lyon. Ils eurent enſuite différens autres noms. Mais celui ſous lequel ils ſont plus connus, & qui leur eſt reſté, eſt celui de Vaudois, ſoit qu'ils le duſſent à leur Chef, ſoit qu'ils le tiraſſent du Village de Vaud en Dauphiné où il avoit pris naiſſance. XII. SIÈCLE.

A peu près dans le même tems, c'eſt-à-dire, ſous le règne d'Alexis Comnène, il avoit paru en Orient une ſecte de fanatiques dont les principes peu différens de ceux des Pauliciens, tendoient à renouveller le Manichéiſme. Un Médecin Bulgare, nommé Baſile, en fut le Chef. C'étoit un vieillard d'un

XII. SIÈCLE.

aſpect vénérable & d'une vertu auſtère. Il étoit vêtu en Moine. Il avoit un air grave, & un viſage mortifié. On appella ces nouveaux ſectaires Bogomiles, nom compoſé de deux mots eſclavons qui ſignifient implorer la miſéricorde; parce qu'une de leurs pratiques ordinaires étoit de réciter ſept fois le jour, & cinq fois la nuit l'Oraiſon dominicale, pour ſolliciter la miſéricorde divine. Ils nioient la Trinité, condamnoient le mariage, & l'uſage de la chair, rejettoient l'Euchariſtie, & mettoient le culte des Saints au même rang que l'idolâtrie dont J. C. avoit purgé la terre.

Baſile ne s'aſſocia d'abord que douze diſciples qu'il appella ſes Apôtres. Il les inſtruiſit de ſes principes & les envoya dans différens pays pour les répandre, mais en leur ordonnant d'être circonſpects & de s'aſſurer de ceux qui s'offriroient pour être initiés, avant de leur découvrir le fonds de ſa doctrine. L'Empereur voulut le voir & l'entretenir en particulier. Baſile ſe prêta au deſir du Prince, & lui développa librement ſes opinions. Mais Alexis avoit fait cacher des Secrétaires à portée d'entendre tout ce que Baſile diſoit, & de l'écrire. Quel-

ques jours après cet entretien, l'Empereur assembla le Patriarche, le Clergé, le Sénat & les grands Officiers de la Cour. Il fit ensuite appeller Basile & on l'introduisit dans l'Assemblée. On y lut ce qu'on avoit écrit d'après ses propres discours. Basile reconnut sa doctrine & offrit d'en justifier tous les points, déclarant de plus qu'il étoit prêt à tout soufffrir plutôt que d'y renoncer. On employa tour-à-tour les raisonnemens & les insinuations pour le détromper, mais ce fut inutilement. Le sectaire persista opiniâtrément dans ses erreurs. On le condamna donc au feu, & l'Empereur approuva ce jugement. Le jour du supplice, on conduisit Basile dans l'Hyppodrome où l'on avoit élevé d'un côté une Croix, & allumé un bûcher de l'autre; on dit à Basile de choisir, & il préféra le bûcher, dans l'espérance que les Anges viendroient le délivrer, ce qui n'arriva point. Ainsi périt ce fanatique dont les sectateurs commençoient à former une société nombreuse.

XII. SIÈCLE.

La doctrine de toutes ces sectes n'étoit au fonds qu'un Manichéisme déguisé & modifié par le mêlange de quelques nouvelles erreurs, comme on le

XII. SIÈCLE.

voit dans les Ecrivains qui les ont réfutées, & dans ceux qui nous en ont transmis l'Hiſtoire. Ces différentes ſociétés de fanatiques, dont la France étoit inondée, après s'être tenu iſolées, chacune ſous ſes Chefs, ſe réunirent enſuite & ne firent plus qu'un même corps avec les Albigeois, ou nouveaux Manichéens qui parurent vers la fin de ce ſiècle. Cette nouvelle ſecte, la plus formidable qui eût encore paru dans le Monde, par le nombre de ceux qui la compoſoient, & par la fureur qui l'animoit, arma tout le Royaume pour ſa défenſe ou pour ſa deſtruction, cauſa des ravages inouis, & produiſit une foule de crimes atroces, dont le ſouvenir fait encore frémir d'horreur. Quoique née dans ce douzième ſiècle, l'ordre des faits nous oblige d'en renvoyer l'Hiſtoire au treizième où ſe paſsèrent les principaux événemens qui la concernent. Par-là nous éviterons l'inconvénient de couper la narration & de ſéparer des choſes qui veulent être enviſagées ſous un même point de vue.

Paſſons à des erreurs moins groſſières & moins révoltantes. L'abus de la Dialectique & la mauvaiſe application des

subtilités scholastiques aux objets de la foi, enfantèrent celle d'Abailard & de Gilbert de la Porée, dont nous allons donner une idée aussi claire & aussi exacte qu'il nous sera possible. XII. SIÈCLE.

Abailard qui fut peut-être le plus beau génie & l'esprit le plus pénétrant du douzième siècle, sans en excepter S. Bernard, naquit au Village de Palais en Bretagne, à trois lieues de Nantes, l'an 1079, d'une famille noble & distinguée. Les égaremens de son cœur, ses infortunes, ses talens, ses démêlés littéraires & ses erreurs l'ont rendu célèbre pour ses contemporains & pour nous. Le goût des Sciences & l'avidité du savoir se manifestèrent de bonne-heure en lui. Il eut pour premier maître Roscelin de Compiégne, dont les sentimens sur le Mystère de la Trinité avoient paru suspects d'héréſie aux Evêques du Concile de Compiégne qui les condamnèrent en 1092. Il vint à Paris dans les premières années du douzième siècle pour s'y perfectionner dans les Sciences, sous Guillaume de Champeaux, l'un des plus illustres Professeurs de cette Capitale. Dès les premiers pas que fit Abailard dans la carrière des Lettres, on remarqua en

XII. SIÈCLE.

lui un esprit curieux, inquiet, & d'une subtilité artificieuse. La Dialectique étoit la Science la plus en vogue alors. Tout le monde s'y appliquoit, parce qu'on y apprenoit en peu de tems, par le moyen de certaines formules générales & d'un usage commode, l'art de la dispute, qui étoit le goût dominant des Ecoles. Abailard qui aspiroit à se faire une réputation parmi les Docteurs dont on vantoit le savoir, en fit l'objet principal de son étude. Il y devint fort habile, & connut mieux que personne de son tems toutes les finesses de cet Art dangéreux. La Théologie, qui par la méthode récemment introduite dans les Ecoles, se trouvoit étroitement liée avec la Philosophie, n'obtint de lui qu'une partie de son application. La beauté de son esprit, sa pénétration merveilleuse, & l'extrême facilité qu'il avoit de s'exprimer, l'avoient déjà fait connoître, lorsqu'il vint ouvrir une Ecole à Paris au Mont sainte Géneviéve, qui n'étoit pas encore enfermé dans l'enceinte de la Ville. Bientôt Abailard se vit entouré d'une multitude prodigieuse d'écoliers, & le produit de ses leçons, car on les payoit alors, lui

procura les deux choſes qui lui plaiſoient le plus, la fortune & la célébrité. Mais l'une & l'autre furent la cauſe de ſes malheurs, en lui fourniſſant les moyens de ſatisfaire le penchant qu'il avoit pour les plaiſirs. On ſait l'Hiſtoire de ſes liaiſons avec la célèbre Héloïſe, & de la manière barbare dont Fulbert, Chanoine de Paris, oncle de cette fille ſi connue par les charmes de ſon eſprit & la tendreſſe de ſon cœur, vengea l'honneur de ſa nièce. Après ſa cruelle aventure, Abailard ſe retira au Monaſtère de S. Denis, tandis qu'Héloïſe alla cacher ſa douleur dans celui d'Argenteuil, qui étoit pour-lors une Abbaye de filles.

XII. SIÈCLE.

La ſolitude & le ſilence n'étoient pas ce qui convenoit à un homme du caractère d'Abailard. Il falloit à un eſprit vif & ardent comme le ſien, un objet qui le fixât & un aliment qui le nourrît. Il trouva l'un & l'autre dans la nouvelle Ecole qu'il forma au Prieuré de Deuil, dépendant de l'Abbaye de Saint Denis. Une foule incroyable de diſciples s'y rendit, ſitôt qu'on ſut qu'il avoit repris la fonction d'enſeigner. Ce fut alors qu'Abailard ſe livra tout entier à l'étude

XII. SIÈCLE.

de la Théologie, plus convenable à son état. Son but dans cette nouvelle carrière qu'il s'ouvrit, fut de faire servir la Dialectique à la défense de la Religion, & de réfuter ceux qui empruntoient de cette Science des argumens contre les Mystères. Il écrivit d'après ces vues un Traité de la Trinité, où l'on crut voir des sentimens & des expressions contraires à la foi. Mais on étoit peu d'accord sur la doctrine qu'on lui reprochoit d'enseigner dans cet Ouvrage. Les uns l'accusoient de ne pas assez distinguer les trois Personnes divines, & d'insinuer que ce n'étoient que trois dénominations relatives aux différens aspects sous lesquels on considéroit en Dieu la puissance, la sagesse & l'amour. Les autres prétendoient au contraire qu'il démembroit la divinité, & que sa manière de parler tendoit à faire penser qu'il y a trois Dieux. Cette contrariété de jugement venoit sans doute des termes obscurs & des subtilités recherchées dont il se servoit pour donner à ses idées une tournure philosophique. Quoi qu'il en soit, il fut cité en 1121 au Concile qui se tint à Soissons, en présence de Conon, Evêque

de Paleſtrine, Légat du Pape. Abailard y comparut & offrit d'éclaircir ce qu'on trouvoit d'obſcur dans ſon Ouvrage, & de rétracter ce qu'il auroit pu avancer de contraire à la foi. Malgré ces offres on condamna l'Ouvrage, & on ordonna que l'Auteur ſeroit confié à l'Abbé de S. Médard pour le tenir étroitement enfermé. Au bout de quelque tems il fut renvoyé au Monaſtère de S. Denis dont il étoit Religieux. Il y prit querelle avec les Moines, parce qu'il n'admettoit pas tout ce que l'Abbé Hilduin avoit écrit au neuvième ſiècle, ſur S. Denis, dans ſon Livre, intitulé *Areopagetica*. On en fit un crime à Abailard, & on taxa ſa critique d'incrédulité. Pour éviter cette nouvelle perſécution, il ſe retira dans une ſolitude du Diocèſe de Troyes auprès de Nogent-ſur-Seine. Il y bâtit un oratoire & une cellule qu'il appella le *Paraclet*, parce que c'étoit pour lui, après une vie agitée, un lieu de conſolation & de repos. Héloïſe vint l'y trouver avec quelques Religieuſes, après la réunion du Monaſtère d'Argenteuil à l'Abbaye de S. Denis, obtenue par le crédit de l'Abbé Suger. Il fut tout

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

enſemble le Directeur & le Maître de cette nouvelle Communauté, où l'on vit fleurir par ſes ſoins l'amour de l'étude & la plus exacte régularité : ainſi le Paraclet devint une Abbaye de filles dont Héloïſe prit le gouvernement. Les anciens diſciples d'Abailard ayant appris le lieu de ſa retraite, ſe rangèrent de toutes parts auprès de lui, & la ſolitude où il n'avoit cherché qu'à ſe cacher, contribua plus que tout le reſte à augmenter ſa célébrité.

La jalouſie de deux anciens condiſciples vint y troubler la vie paiſible qu'il y menoit dans le ſein des Sciences & de la piété. Il avoit écrit deux Ouvrages importans & d'une profonde diſcuſſion, d'après les principes qu'il s'étoit faits, touchant la manière d'enviſager & de traiter les matières théologiques. Il s'y propoſoit d'expliquer les Myſtères & les vérités de la Religion chrétienne, de les rendre ſenſibles par des comparaiſons tirées de l'ordre naturel, & de combattre par la méthode des Philoſophes, les difficultés que les faux Dialecticiens oppoſoient aux dogmes de la foi. Telle eſt l'idée générale de l'introduction à la Théologie, & de la

Théologie chrétienne qu'il composa dans sa retraite. Albéric & Lotulphe qui avoient déjà traduit Abailard comme hérétique au Concile de Soissons, examinèrent ces nouveaux Ecrits avec des yeux prévenus & disposés à y découvrir des erreurs. Guillaume, Abbé de S. Thierry, se joignit à eux, sans doute avec des intentions plus épurées. Ce dernier fit un extrait des Ouvrages d'Abailard, en quatorze propositions, dont quelques-unes n'exprimoient que des opinions purement philosophiques. Mais la plupart des autres étoient condamnables, en ce qu'elles renouvelloient en partie les erreurs de Sabellius, de Nestorius & de Pélage. Guillaume envoya cet extrait & l'Ouvrage qu'il avoit fait pour en réfuter la doctrine, à Géoffroi Évêque de Chartres, & à S. Bernard. A la lecture de ces Piéces, le savant Abbé de Clairvaux prit l'alarme, & ne doutant pas de la fidélité de Guillaume, dans l'analyse qu'il avoit fait des Ouvrages d'Abailard, il écrivit à celui-ci pour l'exhorter à se retracter & à corriger ses Livres. Abailard qui ne reconnoissoit point ses vrais sentimens dans les couleurs qu'on s'étoit efforcé de leur donner, loin de déférer

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

aux avis de S. Bernard, se plaignit de lui, comme d'un ennemi qui décrioit sa doctrine, & qui travailloit à le rendre odieux. Il est certain que le saint Abbé de Clairvaux s'abandonnant à son zèle, ne menagea pas ses expressions dans les Lettres qu'il écrivit au Pape, aux Prélats de Rome & aux Evêques de France, contre la personne & les Ecrits d'Abailard. Exemple bien propre à nous faire sentir combien nous devons être en garde contre les impressions défavorables aux autres, & lents à condamner ceux dont on travaille à rendre la foi suspecte. « Si dans une » ame aussi pure & aussi éclairée que » celle de S. Bernard, dit un sage Ecrivain que nous avons déjà cité plus d'une fois, « le zèle a été outré, combien ne » devons nous pas nous défier du nôtre, » nous qui sommes si éloignés du désintéressement & de la charité de ce » grand homme ».

La dispute qui s'étoit élevée entre le saint Abbé de Clairvaux & le savant Solitaire du Paraclet, ne pouvoit être terminée que par un jugement ecclésiastique. Elle fut portée au Concile qui s'assembla à Sens en 1140. Les

deux adverſaires s'y rendirent. Abailard étoit dans l'intention de demander à s'expliquer ; mais S. Bernard le preſſa avec tant de vivacité, & il vit les eſprits ſi prévenus contre lui, qu'il prit le parti d'appeller au Pape, tant pour ſa perſonne que pour ſes Ecrits. Le Concile crut devoir ſe borner à ce qui concernoit la doctrine, & condamna les propoſitions extraites des Ecrits d'Abailard, ſans rien prononcer contre lui. L'Aſſemblée écrivit au Pape Innocent II pour lui rendre compte de ce qui s'étoit paſſé, & ce Pontife confirma le jugement qu'elle avoit porté.

XII. SIÈCLE.

Avant de ſe rendre à Rome pour y ſuivre ſon appel, Abailard publia une apologie dans laquelle il attribuoit à la malignité de ſes ennemis, les erreurs qu'on lui avoit imputées. Il y proteſtoit qu'il n'avoit jamais eu intention d'écrire & de ſoutenir rien de contraire à la foi, & ſe montroit diſpoſé à reformer tout ce qui auroit pu lui échapper de condamnable & d'inexact. La profeſſion de foi, inſérée dans cette apologie, étoit parfaitement catholique ſur tous les points dans leſquels on l'accuſoit d'avoir erré. Ayant ainſi juſtifié ſon

XII. SIÈCLE.

orthodoxie, il partit pour se rendre à Rome. Il s'arrêta en passant au Monastère de Cluni; Pierre le Vénérable qui en étoit Abbé, l'y retint & le réconcilia avec S. Bernard. Il y édifia les Religieux par sa modestie, sa douceur & sa piété. Comme sa santé altérée par ses travaux & ses chagrins, étoit devenue très-foible, on l'envoya pour la rétablir au Monastère de S. Marcel, bâti dans une situation agréable & un air pur sur la Saône. Il y mourut au mois d'Avril 1142, âgé de soixante-trois ans. Son corps fut conduit au Paraclet pour y être inhumé, comme il l'avoit désiré. Héloïse le reçut à la tête de sa Communauté, & l'Abbé Pierre écrivit à cette occasion une Lettre que nous avons encore, adressée à l'Abbesse du Paraclet, où il rend justice aux vertus & à l'érudition d'Abailard. Nous nous sommes étendus sur ce personnage que ses talens & ses malheurs rendent intéressant, parce qu'il est un exemple frappant des fautes où l'on peut tomber avec une imagination vive & un cœur sensible, quand l'une & l'autre ne sont pas réglés par la sagesse & la raison.

L'esprit de système est peut-être ce

qu'il y a de plus contraire à la simplicité de la foi, sur-tout lorsqu'il est guidé par une Dialectique subtile & pointilleuse; alors il n'est rien qu'il ne se permette en genre de suppositions & de conjectures, pour obtenir la gloire de dissiper les ténébres qui enveloppent les Mystères du Christianisme, & qui sont de leur essence. Les erreurs de Gilbert de la Porée sur la nature divine, en sont une nouvelle preuve. Ce Théologien étoit natif de Poitiers. Il fit ses études sous les plus savans Maîtres de son tems. Après les avoir terminées, il enseigna la Philosophie & la Théologie dans sa patrie & dans plusieurs autres endroits, avec une réputation extraordinaire; il devint Chanoine de l'Eglise de Poitiers, & le Siège épiscopal de cette Ville ayant vaqué en 1141, il fut élu pour le remplir. Il avoit écrit plusieurs Ouvrages, entre-autres des Commentaires sur les Pseaumes, sur les Epîtres de S. Paul, sur les Livres de la consolation de Boëce, & un Traité théologique sur la Trinité. La méthode qu'il suivoit étoit celle qui règnoit dans les Ecoles en Occident, depuis qu'on y avoit apporté les Ouvrages d'A-

XII. SIÈCLE.

ristote & les Commentaires d'Averroës.

XII. Siècle. Cette méthode consistoit, comme on sait, à réduire les idées sous certaines classes générales, & à rappeller les objets dont on s'occupoit à quelques-unes de ces classes qu'on appelloit la Cathégorie, qui n'étoient proprement que des nomenclatures vuides de sens, des généralités vagues & des notions abstraites, dont on ne tiroit d'autre utilité que de paroître habile sans avoir rien approfondi. Cette méthode qu'on regardoit comme la clef des Sciences, égara Gilbert de la Porée, comme elle en avoit égaré tant d'autres. Il appliqua au Mystère de la Trinité les idées générales d'essence, de nature, de substance, de personnes, d'attributs & de propriétés; il examina les rapports & les différences de tous ces objets; & comme chacun d'eux avoit une définition propre, il conclut que l'essence divine, la nature, les personnes, les attributs & les propriétés étoient autant de choses distinctes, autant de formes, lesquelles prises séparément, n'étoient pas Dieu. Ainsi la sagesse, la puissance, la bonté, la justice & les autres attributs divins, considérés en eux-mêmes,

n'étoient pas une même choſe avec la nature & l'eſſence de l'Etre infiniment parfait, mais la ſeule collection de ces attributs & de ces propriétés, étoit Dieu. Il ſuivoit de cette façon de voir & d'expliquer le Myſtère, qu'il y avoit diſtinction & compoſition en Dieu, & que la nature divine étant différente des perſonnes, elle ne s'étoit point incarnée, lorſque la ſeconde Perſonne avoit pris une ame & un corps ſemblables aux nôtres. C'étoit proprement en ces deux points que conſiſtoit l'erreur de Gilbert de la Porée.

XII SIÈCLE.

Ce Théologien devenu Evêque, conſerva le ſyſtême qu'il s'étoit formé en étudiant ces matières obſcures, & on l'entendit expoſer dans ſes diſcours publics, les principes dont il s'étoit rempli dans le cabinet. Les deux Archidiacres de Poitiers, Arnaud & Calon, furent ſcandaliſés de cette doctrine qui tendoit à donner une idée fauſſe du Myſtère de la Trinité, en le préſentant ſous des expreſſions & des vues nouvelles, dont l'Egliſe ne s'étoit jamais ſervi, & qui anéantiſſoient le Myſtère de l'Incarnation, en le réduiſant à une ſimple apparence, ou ſeulement à l'u-

XII. SIÈCLE

nion des propriétés personnelles du Fils de Dieu avec la nature humaine. Ils déférerent ces erreurs au Pape Eugène III qui étoit sur le point de venir en France. Lorsqu'il y fut arrivé, ce Pontife invita l'Evêque de Poitiers à se trouver à une Assemblée de Prélats qui devoit se tenir à Paris en 1147. Sa doctrine y fut examinée, mais on ne conclut rien encore, & l'on remit à discuter l'affaire plus mûrement au Concile qui fut célébré l'année suivante à Reims en présence du Pape & des Cardinaux de sa suite. S. Bernard s'y trouva & pressa vivement le Prélat accusé, qui ne dissimula point ses sentimens, parce qu'il ne les considéroit que comme une manière d'expliquer le Mystère qui n'avoit rien de répréhensible. Mais le saint Abbé de Clairvaux fit voir avec beaucoup d'éloquence & de sagacité, le danger des propositions que Gilbert avoit avancées, telles que celle-ci; *l'essence de Dieu, sa divinité, sa nature, sa sagesse n'est pas Dieu*; & cette autre; *la nature divine ne s'est pas incarnée.* Après de longues discussions, les Cardinaux qui accompagnoient le Pape, vouloient qu'on laissât la chose indécise, dans le dessein

de s'en réſerver le jugement, à l'excluſion des Evêques. Pour empêcher cette uſurpation de leurs droits, les Archevêques & Evêques dreſſerent une profeſſion de foi oppoſée aux erreurs dont Gilbert avoit été convaincu, & la préſenterent au Pape. Eugène l'ayant reçue, obtint aiſément une rétractation de l'Evêque de Poitiers, qui ſouſcrivit ſincérement à la condamnation de ſa doctrine & de ſes Ecrits. Sa docilité répara ſa faute aux yeux du Concile & de toute l'Egliſe. Ses diſciples l'imiterent, & ſes erreurs n'occaſionnerent aucun trouble. La manière paiſible dont cette affaire fut terminée, vint ſans doute en partie, de ce que les idées de Gilbert étoient trop abſtraites, trop ſubtiles, pour être ſaiſies par un grand nombre de perſonnes, & pour exciter dans les eſprits cette chaleur & cette opiniâtreté, qui forment les ſectes & qui les éterniſent.

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

ARTICLE IX.

Perſonnages illuſtres par leur ſainteté ; fondation de quelques nouveaux Ordres, tant religieux que militaires.

LE douzième ſiècle, qui fut un tems de renouvellement pour les Siences en Occident, à parler en général, quoique les ténèbres de l'ignorance couvriſſent encore une partie de l'Europe, vit auſſi paroître avec éclat, pluſieurs Perſonnages illuſtres par des vertus éminentes & des dons extraordinaires du Ciel. La Providence les oppoſoit à la corruption du ſiècle, & à la multitude des ſcandales dont l'Egliſe continuoit d'être inondée. Nous allons donner une idée ſuccincte, comme nous avons déja fait, de quelques-uns de ces hommes rares que la grace prenoit plaiſir à former pour la gloire de la Religion, en rapportant les traits les plus remarquables & les plus édifians de leur Hiſtoire.

S. Malachie par qui nous commençons, naquit dans la Ville d'Armach en Irlande, de parens nobles, & fut élevé au même lieu dans les Sciences & la piété,

piété, sous la conduite d'un saint homme, appellé Imarius, dont la vie étoit très-austère. Il inspira l'amour de la retraite, de la pénitence & de la prière à son disciple. Les progrès que Malachie fit dans la vertu, furent si sensibles qu'il mérita d'être élevé au Diaconat, & ensuite au Sacerdoce, avant d'avoir atteint l'âge prescrit par les Canons. Lorsqu'il fut Prêtre, l'Archevêque d'Armach, pour l'attacher plus particulièrement à son Eglise & à sa personne, lui confia une partie de son autorité, sous le titre de Vicaire. Dans cette place, Malachie travailla sans relâche à l'instruction du peuple qui étoit ignorant, grossier, superstitieux & presque barbare. Par ses soins on vit en peu de tems cette Eglise changer de face. La lumière, la piété, la pureté des mœurs, la décence & la ferveur dans les exercices publics de la Religion, y prirent la place des vices, des scandales & des pratiques superstitieuses qui s'y étoient introduites par la négligence des Pasteurs. XII. SIÉCLE.

Ces désordres avoient pris leur source dans un autre plus condamnable & plus contraire aux saintes règles. Le Siège

XII. SIÈCLE.

d'Armach étoit devenu comme un patrimoine héréditaire dans une famille puissante qui s'y étoit maintenue depuis près de deux cens ans. L'Archevêque qui l'occupoit alors, l'avoit obtenu par une suite de cet abus; & connoissant combien il étoit condamnable, il résolut d'y mettre fin. Dans cette intention, il désigna Malachie pour son successeur, & ordonna, par l'autorité de S. Patrice, dont le nom étoit si révéré dans toute l'Irlande, qu'il fût élu après sa mort. Lorsqu'elle arriva, les volontés de l'Archevêque furent suivies; mais Malachie qui étoit déja Evêque de Concret, ne voulut pas quitter son Eglise, & ne consentit à se charger de gouverner celle d'Armach, qu'autant de tems qu'il en faudroit pour détruire les abus, & rétablir le bon ordre. La famille qui étoit en possession de ce Siège, fit les plus grands efforts pour le conserver, & suscita consécutivement deux Compétiteurs à Malachie; mais les Evêques, les gens de bien, & en général tous ceux qui connoissoient les qualités éminentes de Malachie, dissiperent tous les obstacles qui l'empêchoient de donner un libre cours à son zèle.

Lorſque ce ſaint homme fut parvenu à réparer les maux qu'une longue ſuite d'années, ſans vigilance & ſans application aux devoirs de l'épiſcopat de la part des Evêques, avoit laiſſé naître & enraciner dans cette Egliſe, il lui procura un Paſteur capable de continuer la réforme des mœurs qu'il y avoit commencée, & ſe retira dans ſa première Egliſe. Il ſe propoſoit d'y vivre dans la retraite, & de ſe livrer à l'attrait que Dieu lui avoit donné pour les auſtérités & la mortification; mais la célébrité que ſes vertus lui avoient acquiſe, attiroit auprès de lui une foule prodigieuſe de perſonnes de tout état, qui venoient, les unes pour le conſulter ſur les beſoins de leur ame, les autres pour obtenir par ſes prières la guériſon de leurs maladies. Il entreprit le voyage de Rome, en partie pour ſe dérober à ces importunités, & en partie pour rendre compte au Pape de l'état où ſe trouvoit l'Egliſe d'Irlande. En paſſant en France, il s'arrêta à Clairvaux, & lia une amitié très-étroite avec S. Bernard. Son attachement pour cette édifiante ſolitude étoit ſi fort, qu'il demanda comme une grace ſpéciale au

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

Pape Innocent II, la permiſſion d'y finir ſes jours. Mais le Pontife connoiſſant combien le zèle & les exemples d'un homme auſſi rempli de l'eſprit apoſtolique, étoient utiles aux Egliſes d'Irlande, ne lui permit pas de renoncer à la conduite des ames.

Quand Malachie fut de retour dans ſa patrie, le titre de Légat du Saint-Siège qu'Innocent II lui avoit donné, augmentant encore ſon pouvoir, il redoubla ſes travaux & ſon ardeur pour l'extirpation des vices & le rétabliſſement des bonnes mœurs. Il avoit laiſſé à Clairvaux quelques-uns de ſes diſciples, pour y apprendre les uſages de cette ſainte maiſon, & s'y former aux obſervances monaſtiques. Lorſqu'ils furent bien inſtruits, il les rappella auprès de lui, & s'en ſervit pour établir le Monaſtère de Millifont, qui forma dans la ſuite pluſieurs Colonies de ſaints Religieux en Irlande. Malachie toujours plein de ce qu'il avoit vu à Clairvaux, & s'efforçant d'imiter les grands exemples de vertu dont il y avoit été témoin, étoit le modèle des Moines les plus parfaits, par la ſainteté de ſa vie. Auſſi jouiſſoit-il de toute la conſidération

attachée à la vertu. On recevoit ſes ordres comme ceux du Ciel, & ſes paroles étoient recueillies avec ſoin, comme autant d'oracles. XII. SIÈCLE.

Dieu ſoutenoit par le don des Miracles & par l'eſprit de Prophétie, l'autorité qu'il avoit procurée à cet excellent Paſteur, pour l'utilité des fidèles. S. Bernard qui a écrit ſa Vie, en rapporte un grand nombre d'exemples dont il ſe donne pour garant, comme témoin oculaire. Il le fut auſſi de la ſainte mort de ce grand Evêque. Le deſir de voir le Pape Eugène III & de prendre ſon avis ſur pluſieurs points relatifs au gouvernement des Egliſes d'Irlande, le conduiſit de nouveau à Clairvaux. C'étoit-là qu'il devoit trouver la fin de ſa carrière & de ſes travaux. Il y tomba malade quelques jours après ſon arrivée, & tout le tems que dura ſa maladie, fut un continuel exercice de patience, d'humilité, de recueillement, de douceur & de réſignation. Il mourut, comme il l'avoit prédit, le deuxième jour de Novembre de l'an 1148. Sa mémoire reçut de la bouche de S. Bernard ſon ami, le juſte tribut de louanges qui lui étoit dû, & tous les habitans de Clair-

XII. SIÈCLE.

vaux qui l'avoient connu & admiré, joignirent leurs éloges à ceux de leur Abbé. On a attribué à S. Malachie une Prophétie concernant les Papes, depuis Célestin II jusqu'à la fin du monde; mais cette pièce est supposée, & l'on sait qu'elle fut fabriquée long-tems après dans un Conclave en 1590, par les partisans d'un Cardinal nommé Simoncelli, qu'on vouloit porter sur le Saint-Siège.

L'Eglise d'Irlande produisit encore, dans ce siècle, un saint Evêque, dont les lumières & les travaux contribuerent beaucoup à épurer la Religion, & à étendre le règne de J. C. dans sa patrie. Il s'appelloit Laurent, & son père nommé Maurice, étoit un des Seigneurs les plus distingués de l'Isle. Maurice qui avoit plusieurs enfans, voulant en consacrer un au service des Autels, pria l'Evêque de Glindalac de les tirer au sort; mais Laurent s'écria qu'il étoit inutile d'employer cette voie, que son choix étoit fait, & qu'il se dévouoit à Dieu librement, pour n'avoir pas d'autre partage que lui. On éleva le jeune Laurent d'une manière conforme à sa destination, dans l'étude des Lettres & les pratiques de la piété. Ses progrès dans l'une & dans

l'autre furent si rapides, qu'à l'âge de vingt-cinq ans on lui confia la supériorité des Moines qui formoient le Clergé de l'Eglise de Glindalac. Il se conduisit dans cette place avec la prudence & la maturité des vieillards. Cette sagesse & cette expérience anticipée qui le rendoient si propre au gouvernement spirituel, firent jetter les yeux sur lui pour remplir le Siège de Glindalac; mais son humilité lui fit refuser cette dignité si constamment, qu'on en choisit un autre. Quelque tems après, il ne put éviter d'être élevé sur la Chaire épiscopale de Dublin, quelque resistance qu'il fît encore. Chargé de ce fardeau, dont il connoissoit toute la pesanteur, il redoubla de soins & de vigilance, pour être un modéle de toutes les vertus, aux ouailles que Dieu venoit de lui confier. Il réforma son Chapitre, y établit la régularité, & lui-même prit l'habit de Chanoine Régulier, & en embrassa l'Institut. Il assistoit à tous les Offices, même de la nuit, mangeoit à la table commune, & enchérissant encore sur les pratiques de mortification ordonnées par la Règle, il se refusoit l'usage de la viande en tout tems. Tous ses momens étoient si rem-

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

plis, qu'à peine en trouvoit-il pour donner à la nature un peu de repos. Sa vie étoit partagée entre l'inſtruction de ſon peuple, les devoirs de la charité & la prière, qui étoit la ſource de ſon zèle & de ſa force.

La Ville de Dublin ayant été aſſiégée, priſe & livrée au pillage, ce Paſteur compatiſſant & zélé, ſe dévoua, ſans épargner ſes jours, au ſervice des pauvres & des bleſſés; il leur procuroit les ſecours & les conſolations d'une charité féconde en reſſources; & quand il ne pouvoit les dérober à la mort, ſuite affreuſe & inévitable de leurs bleſſures ou de leur miſére, il les enterroit de ſes propres mains. Les affaires de ſon Egliſe le déterminerent à entreprendre le voyage de Rome. Il ſe fit admirer dans cette Capitale du Monde chrétien par ſa profonde ſageſſe, & par l'eſprit de Dieu dont il étoit rempli. Le Pape Alexandre III l'honora du titre de Légat apoſtolique dans toute l'Irlande, titre que S. Malachie avoit déja porté. L'Evêque de Dublin ne ſe ſervit de cette nouvelle dignité & du pouvoir qu'elle lui donnoit, que pour travailler avec plus d'efficacité à corriger les abus, à

détruire les superstitions populaires, & à réformer le Clergé. De son tems l'Irlande fut affligée d'une horible famine, & lui procura une nouvelle occasion de déployer les effets de son immense charité. Il nourrissoit tous les pauvres qui s'adressoient à lui. Les femmes qui ne pouvoient donner du pain à leurs enfans, les portoient à sa porte. Il les faisoit recueillir, & leur fournissoit tout ce qui étoit nécessaire à leur subsistance. On lui en porta jusqu'à deux cens, qui furent tous soignés & nourris par ses ordres. Ce saint Evêque mourut l'an 1181, en Normandie, où il étoit allé trouver Henri II, Roi d'Angleterre, pour travailler à la réconciliation de ce Prince avec le Roi d'Irlande. Ainsi la dernière action de sa vie fut encore un effet de cette charité tendre & vraiment pastorale qui en avoit rempli tous les instans.

XII. SIÈCLE.

Nous avons déja parlé de S. Thomas de Cantorbéri, à l'occasion de ses démêlés avec le Roi d'Angleterre Henri II; mais c'est ici le lieu de faire connoître plus particuliérement ce grand Evêque. Thomas Béquet, c'est ainsi qu'il s'appelloit, naquit à Londres en 1117; sa famille étoit d'une condition médiocre,

XII. SIÈCLE.

& s'il parvint aux premières Charges de l'Etat & de l'Egliſe, il ne dut ſon élévation qu'à ſon mérite. Il fut élevé par ſa mère dans les ſentimens de la piété, & d'une tendre dévotion envers la ſainte Vierge. Lorſqu'il eut fini ſes études à Oxford & à Paris, l'Archevêque de Cantorbéri, qui connoiſſoit les excellentes qualités de l'eſprit & du cœur dont Thomas Béquet étoit doué, lui conféra l'Archidiaconé de ſon Egliſe, pour ſe l'attacher, & l'employer dans le gouvernement de ſon Diocèſe. Thomas fit pluſieurs voyages à Rome par ordre de ſon Supérieur, pour négocier auprès du Saint-Siège diverſes affaires concernant les Egliſes d'Angleterre, dont la Primatie, comme on ſait, étoit attachée au Siège de Cantorbéri. Il s'attira dans cette Cour beaucoup de conſidération par ſa prudence & ſa capacité. Pendant ſon ſéjour en Italie, il s'appliqua à l'étude des Loix, & il revint dans ſa patrie plus en état de la ſervir, par les nouvelles connoiſſances qu'il avoit acquiſes. La dignité de Chancelier d'Angleterre étant devenue vacante, le Primat qui avoit beaucoup de crédit ſur l'eſprit du Roi Henri II, lui propoſa

Thomas pour remplir cette place éminente. Le Roi l'agréa, & le nouveau Chancelier mit tant de sagesse dans sa conduite, il descendit avec tant d'application & de courage dans tous les détails de sa charge, il en remplit tous les devoirs avec tant d'exactitude & d'impartialité, que ses envieux même rendirent justice à ses talens & à sa probité. Vivant à la Cour au milieu des délices, il n'en prit point les mœurs; environné de ce qui peut inspirer l'orgueil & le goût de la volupté, il conserva la modestie, la frugalité, l'éloignement du faste & de la molleſſe, sans néanmoins s'écarter de la décence qui convenoit à son rang. Une fermeté inébranlable aux plus puissantes sollicitations, & un amour inviolable de l'équité, caractérisoient toutes ses actions. Ainsi dans l'exercice de la première Magistrature, il montroit les principales vertus d'un Evêque. XII. SIÈCLE.

Il en eut bientôt les devoirs à remplir. L'Archevêque de Cantorbéri mourut en 1161, & en mourant il avoit demandé au Roi de lui donner un successeur qui pût faire le bien qu'il n'avoit su que désirer, & remédier aux maux

XII. SIÈCLE.

qu'il n'avoit pu guérir. Les Grands, le peuple & toute la Nation jetterent les yeux sur le Chancelier, comme le seul qui fût digne de ce grand Siège. Le Roi pensoit de même, & s'en ouvrit à Thomas. Celui-ci qui connoissoit le caractère entreprenant de Henri, & l'impossibilité qu'il y auroit pour lui de conserver l'amitié de ce Prince en faisant son devoir, s'il devenoit Archevêque & Primat, employa les plus fortes raisons pour l'engager à faire un autre choix. Henri persista, & Thomas fut sacré. Mais ce qu'il avoit prévu ne tarda pas d'arriver. Henri fit des entreprises sur les droits de l'Eglise Anglicane & sur les priviléges du Siège de Cantorbéri. Thomas résista aux injustices du Prince avec tout le courage & toute l'intrépidité d'une ame élevée, qui ne connoît d'autre règle que le devoir. Les envieux & les flatteurs dont les Cours sont remplies, profiterent de ces commencemens de mésintelligence entre le Monarque & le Primat, pour aigrir l'un & perdre l'autre. Bientôt ce fut de la part de Henri une haine implacable, une persécution ouverte, contre Thomas & le petit nombre d'Evêques généreux qui

lui étoient unis. Car la plupart de ſes Collégues, eſclaves de la faveur ou ſubjugués par la crainte, l'abandonnerent lâchement. Ils porterent même la baſſeſſe & l'oubli de leurs devoirs, juſqu'à condamner dans les formes, un Prélat qui n'avoit encouru la diſgrace du Prince, que pour avoir ſoutenu les prérogatives & les immunités de l'Egliſe, dont l'intérêt leur étoit commun avec lui. Mais la défection des Evêques & les outrages des Courtiſans n'ébranlèrent point ſon courage. Réduit à lui-même, & ſoutenu par la penſée qu'il ſouffroit pour la juſtice, il quitta ſa patrie, & alla chercher un aſyle dans une terre étrangère. La France le reçut avec la conſidération due à ſes vertus, & l'Abbaye de Pontigni s'honora de lui ſervir de retraite. Thomas vécut au milieu des pieux habitans de cette ſolitude, comme s'il n'eût jamais eu d'autres occupations & d'autres devoirs que les exercices de la vie religieuſe. Les intrigues des ennemis qu'il avoit à la Cour d'Angleterre, & les menaces du Roi, lui ſuſcitèrent des traverſes dans l'Ordre de Cîteaux, qui lui avoit ouvert ſon ſein, & parmi les Cardinaux, dont pluſieurs ſe

XII. SIÈCLE.

déclarèrent contre lui : mais sa fermeté ne l'abandonna jamais, & son espérance étoit en Dieu, plus fort que toutes les Puissances de la terre.

XII. SIÈCLE.

Tout sembloit désespéré, & Thomas proscrit, décrié, sans défenseurs & sans asyle, se voyoit prêt à succomber sous le poids de la vengeance d'un Prince, qui ne savoit pas se défier de lui-même & de ceux qui le conseilloient, lorsque sa paix fut conclue avec le Souverain, par la médiation du Roi de France & de quelques Evêques. La réconciliation parut sincère du côté de Henri, qui donna au saint Archevêque tous les témoignages d'une amitié tendre & d'une estime justement acquise. Mais cette union, dont Thomas comptoit profiter pour réparer les désordres que la division avoit introduits ou fomentés, ne dura pas long-tems. Les mêmes prétentions renouvellées par le Prince, & la même inflexibilité dans la conduite du Prélat, remirent les choses dans un état pire qu'elles n'avoient encore été. Henri, fier & violent, s'abandonna aux emportemens dont il éprouvoit souvent les accès, & dans sa colère il s'écria, qu'il étoit bien malheureux de ne pas

trouver parmi tant de gens comblés de ses bienfaits, un sujet fidèle qui le délivrât de ce Prêtre rébelle, par qui son Royaume étoit troublé. Ce mot dont Henri ne sentoit pas toutes les suites, fut un arrêt de mort pour le Primat. Quatre Courtisans qui crurent assurer leur fortune en secondant la passion du Roi, & en le débarrassant d'un homme odieux, arrachèrent la vie au saint Archevêque, tandis qu'il prioit dans son Eglise, au milieu de ses Clercs. Telle fut la fin de ce grand homme. Sa mort arriva au mois de Décembre 1170. Il étoit dans la cinquante-quatrième année de son âge, & la neuvième de son épiscopat. Dieu justifia son zèle & fit son apologie, si l'on peut s'exprimer ainsi, par les miracles qui s'opérèrent à son tombeau. La patience de ce grand Evêque, & son courage héroïque au milieu d'une tempête qui lui laissoit à peine quelques défenseurs, est un des plus beaux exemples qu'on puisse offrir à la vertu persécutée, & à ceux qui souffrent pour la cause de l'Eglise.

XII. SIÈCLE.

Un des plus grands Evêques de ce siècle a été S. Pierre de Tarentaise. Il

XII. SIÉCLE.

naquit l'an 1102, dans un Village du Diocèse de Vienne en Dauphiné. Ses parens étoient d'une condition obscure, mais d'une éminente vertu. Pierre ayant fait ses études, entra dans le Clergé, mais le desir d'une vie plus parfaite lui fit embrasser l'état monastique à l'Abbaye de Bonnevaux de l'Ordre de Cîteaux, à cinq lieues de Vienne. Ayant passé dix ans dans ce Monastère où il remplit différentes charges avec sagesse & édification, il fut destiné par ses Supérieurs au gouvernement de l'Abbaye de Tamiés dans le Diocèse de Tarentaise. Il exerça dans ce lieu, malgré la pauvreté du Monastère, deux vertus qu'il avoit hérité de ses parens, l'amour des pauvres & la charité envers les malades. Il avoit bâti un Hôpital pour les recevoir, & il leur prodiguoit les soins les plus tendres. Amédée III, Comte de Savoie, qui avoit pour lui une estime singulière, faisoit passer par les mains du saint Abbé une partie de ses aumônes, assuré qu'elles acquéroient un nouveau prix devant Dieu, par le sage emploi qu'il en faisoit. Le Siège épiscopal de Tarentaise étant venu à vaquer, l'Abbé Pierre fut élu pour le

remplir. Mais il fallut toute l'autorité de S. Bernard, & les ordres du Chapitre général de Cîteaux, pour l'obliger à se rendre aux vœux du peuple & du Clergé. La dignité dont il venoit d'être revêtu, ne lui fit rien changer à sa manière de vivre. Ses habits, sa nourriture, ses meubles & tout ce qui lui servoit, étoient les mêmes qu'auparavant; & il se dédommageoit des exercices religieux qu'il ne pouvoit plus pratiquer, par des prières & des mortifications qu'il s'imposoit.

XII. SIÈCLE.

Il trouva son Eglise dans un état déplorable, un peuple mal instruit, un Clergé mal discipliné, les études négligées, les saints Offices presque abolis, les biens ecclésiastiques usurpés & les Temples en plusieurs endroits prêts à tomber en ruine. Tous ces objets exercèrent à la fois son zèle, & en peu de tems il opéra des changemens si merveilleux, que le peuple & le Clergé offrirent l'image d'une Eglise toute nouvelle. Ses soins tomboient plus particuliérement sur les ignorans, les pécheurs, les pauvres & les malades; il instruisoit les uns, il touchoit & convertissoit les autres, & sa charité féconde en ressour-

XII. SIÈCLE.

ces, fourniſſoit des ſecours & des conſolations à tous ceux qui ſouffroient. Le ſaint Prélat ne s'étoit chargé qu'à regret du gouvernement de l'Egliſe de Tarentaiſe, & la frayeur que ce fardeau lui avoit inſpiré d'abord, ne fit qu'augmenter avec le tems. La ſolitude avoit toujours ſon cœur, & il ne goûtoit de momens agréables que ceux qu'il pouvoit paſſer loin du tumulte & des affaires. Ce deſir de la retraite devint ſi vif & ſi preſſant, qu'il prit enfin la réſolution de quitter ſon Diocèſe pour ſe cacher dans quelque Monaſtère éloigné, où il pût eſpérer de reſter inconnu. Il partit donc une nuit, à l'inſçu de ſes Clercs, pour effectuer ce deſſein. On ignoroit ce qu'il étoit devenu, lorſqu'un jeune homme de ſon Diocèſe, voyageant en Allemagne, ayant demandé l'hoſpice dans un Monaſtère de l'Ordre de Cîteaux, y trouva le ſaint Evêque confondu avec les Moines. Ce jeune homme le fit connoître pour ce qu'il étoit; auſſi-tôt les Moines tombèrent à ſes pieds, le regardant comme un Saint, & pleins d'admiration, ils lui firent comprendre que Dieu ne le vouloit pas au milieu d'eux. Quelque affligé qu'il fut

de cet événement, il sentit qu'il falloit sacrifier son goût à son devoir, & s'arrachant de ce saint lieu en versant des larmes, il se rendit à son Eglise. Le Pape Alexandre III avoit tant d'estime pour lui, qu'il le fit venir en Italie pour travailler à l'extinction du schisme qui déchiroit alors l'Eglise. Le saint Evêque après avoir répondu aux intentions du Pontife, selon toute l'étendue de son zèle, voulut retourner à son Diocèse. Il tomba malade en chemin, & mourut l'a 1174 dans le Monastère de Belleval au Diocèse de Besançon, où il avoit été forcé de s'arrêter. Il étoit âgé de soixante-treize ans.

Deux filles consacrées à Dieu dans l'état religieux, furent célèbres dans ce siècle, par les dons extraordinaires dont le Saint-Esprit se plût à les enrichir, & par les lumières précieuses qu'il leur communiqua. L'une de ces illustres Vierges étoit sainte Hildegarde, Abbesse du Mont S. Rupert, au Diocèse de Mayence, & l'autre sainte Elisabeth qui avoit embrassé la vie monastique dans la Communauté de Schnouge au Diocèse de Trèves. Toutes les deux acquirent une grande réputation par les graces

XII. SIÈCLE.

singulières que Dieu leur accorda, & par des révélations qui firent beaucoup de bruit dans l'Eglise. Celles de sainte Hildegarde, après un mûr examen, furent approuvées par S. Bernard & par le Pape Eugène III, sur le compte que le savant Abbé de Clairvaux lui en rendit. Mais il n'en fut pas de même de celles qui se répandirent sous le nom de sainte Elisabeth. Elles ne soutinrent pas également les regards de la critique, à cause de plusieurs faits contraires à la vérité de l'histoire qui s'y trouvent compris; soit qu'ils eussent été insérés parmi ses révélations par la main étrangère dont elle se servit pour les rédiger, soit qu'elle-même ne sut pas distinguer entre les opérations de l'Esprit Saint, & les effets de l'imagination. Ce fut sans doute par cette considération que dans la réformation du Martyrologe Romain, Grégoire XIII fit supprimer ce qu'on y lisoit, touchant les révélations de cette pieuse fille.

Parmi les saints Personnages que l'Eglise de France enfanta pendant le douzième siècle, il y en eut dont les travaux influèrent sur les âges postérieurs, par les Ordres religieux qu'ils institué-

rent, & les pieux établiſſemens auxquels ils donnèrent naiſſance. Nous allons marquer ici, en nous renfermant toujours dans les bornes qui conviennent à notre plan, ceux qui devinrent les plus conſidérables dans la ſuite, & les plus utiles à la Religion. XII. SIÈCLE.

Le Monaſtère de Moleſme au Diocèſe de Langres, ne comptoit encore que vingt ans depuis ſa fondation, & déjà le relâchement s'y étoit introduit avec les richeſſes. Robert, Etienne & quelques autres Religieux de cette Maiſon, affligés de voir que le ſilence, l'eſprit de recueillement & de prière en étoient bannis, réſolurent d'aller ailleurs chercher une retraite où ils puſſent pratiquer la Règle de Saint Benoît qu'ils avoient embraſſée. Ils allèrent donc s'établir dans une forêt à cinq lieues de Dijon, & y bâtirent un Monaſtère qui fut appellé Cîteaux, nom qui tire, dit-on, ſon étymologie de pluſieurs cîternes que les premiers habitans de cette ſolitude y creusèrent pour leur uſage. Cette fondation eſt de l'an 1098, & fut conſommée par les bienfaits d'Othon I, Duc de Bourgogne, de Hugues, Archevêque de Lyon, & de Gautier,

XII. SIÈCLE.

Evêque de Châlons. Ce nouveau Monastère étant en état de recevoir les vingt-un Religieux qui étoient sortis de Molesme avec Robert, ils le choisirent pour leur premier Abbé. S. Abéric lui succéda, & après celui-ci le B. Etienne qui avoit contribué avec tant de zèle à former ce saint établissement en devint Abbé, douze ans après la fondation, c'est-à-dire, l'an 1110. Ce fut sous le gouvernement de ce saint homme que le Monastère de Cîteaux prit une forme plus solide qu'il ne l'avoit eue d'abord, & que l'Ordre célèbre dont il fut le Chef, jetta les fondemens de cette grandeur où il parvint avec le tems. Dès-lors il commença à s'étendre par quelques Colonies qui en sortirent, & sur-tout par celle de Clairvaux dont S. Bernard fut le guide & le fondateur.

Avant l'arrivée des Religieux conduits à Cîteaux par Robert de Molesme, cette solitude étoit un désert affreux, qui n'avoit pour habitans que des reptiles & des bêtes sauvages. Il changea bientôt de face par le travail & l'activité des Religieux qui l'avoient choisi pour asyle. Mais ce n'étoit pas pour s'enrichir qu'ils le cultivoient; ils ne demandoient

à la terre que le pur néceſſaire, & le fruit de leurs ſueurs, qui alloit au-delà du beſoin indiſpenſable, étoit employé à la nourriture des pauvres. Leur manière de vivre étoit ſi auſtère, & leur amour pour la pauvreté religieuſe étoit porté ſi loin, qu'excepté les Calices pour offrir le ſaint Sacrifice de la Meſſe, il n'y avoit aucune argenterie dans leur Egliſe. Les Croix étoient de bois, les encenſoirs de cuivre ou de fer, les ornemens ſacerdotaux de laine ou de fil. Pour conſerver le précieux tréſor de la pauvreté, l'Abbé Etienne avoit rompu tout commerce avec les perſonnes de dehors, même avec le Duc de Bourgogne, fils de celui qui avoit contribué à la fondation du Monaſtère. Cette entière ſéparation du monde, réduiſit ſouvent la Communauté à manquer de pain, & le B. Etienne ayant perdu par la mort un grand nombre de Religieux, il craignit de voir ſon Inſtitut s'anéantir preſque en ſortant du berceau, & peut-être ce qu'il appréhendoit ſeroit-il arrivé, ſi S. Bernard ſuivi de trente Compagnons qu'il avoit gagnés à Dieu ne fût venu repeupler le Monaſtère de Cîteaux en 1113. Tels ont été les foibles com-

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

mencemens de cet Ordre qui s'eſt propagé depuis dans toute Egliſe, & dont le Chef, malgré beaucoup de ſuppreſſions, étend encore aujourd'hui ſa Juriſdiction ſur dix-huit cens Monaſtères d'hommes, & preſque autant de Communautés de filles.

L'Ordre de Fontevraud qui fut établi dans ce ſiècle ſur un plan nouveau & ſingulier, doit ſa naiſſance à S. Robert d'Arbriſſelles. Ce perſonnage extraordinaire naquit dans un Bourg du Diocèſe de Rennes dont il prit le nom. Après avoir fait ſes études à Paris avec diſtinction, il ſe retira dans la Ville d'Angers où il mena une vie fort auſtère, n'ayant d'autre occupation que la prière & la méditation des ſaintes Ecritures. Il ſe livra enſuite au miniſtère de la prédication, & il l'exerça avec tant de ſuccès, que le Pape Urbain II qui l'entendit, lui ordonna de ſe conſacrer uniquement au talent de la ſainte parole qu'il avoit reçu de Dieu, & de prêcher en tous lieux. Il avoit le don particulier d'intimider les pécheurs & de porter le trouble dans les conſciences les plus endurcies. Il en venoit peu entendre ſes Sermons, qui ne fuſſent touchés & convertis.

vertis. Nul reſpect humain n'enchaînoit la vérité dans ſa bouche. Il reprenoit avec autant de liberté que de force les vices des Prêtres & des Supérieurs Eccléſiaſtiques, que ceux des laïcs & du ſimple peuple. Le zèle courageux avec lequel il s'éleva contre les Prélats qui vivoient dans le faſte & les délices, lui attira des cenſures aſſez vives, qu'un peu plus de ménagement lui auroit épargnées. La foule de ceux qui renonçoient au monde par la force de ſes exhortations, le ſuivoit dans tous les endroits où il alloit, en continuant ſes courſes apoſtoliques. Cette ſuite nombreuſe & confuſe entraînoit de grands inconvéniens, à cauſe des deux ſexes qu'il étoit ſouvent très-difficile de ſéparer, de manière à éviter le ſcandale. Le pieux Miſſionnaire le ſentit de bonne-heure; & pour obvier au mal qui pouvoit en réſulter, il réſolut de fixer ſes diſciples des deux ſexes dans un lieu où l'on pût les ſoumettre à une diſcipline exacte & à un genre de vie conforme aux Loix de la bienſéance & de la vertu. Robert trouva aux confins de la Touraine & du Poitou un endroit propre à l'exécution de ce deſſein. C'étoit un lieu déſert, appellé Fontevraud.

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

Robert ayant acheté ce terrein de ceux qui en étoient propriétaires, y jetta les fondemens du célèbre Monaſtère qui fut l'origine & le chef-lieu de ſon Inſtitut. Il ſépara les deux ſexes, de manière que les femmes conſacrées à la prière & aux exercices intérieurs, étoient ſervies par les hommes chargés des ſoins du dehors & de l'adminiſtration temporelle.

Dans les premiers tems le B. Robert gouverna par lui-même les différentes Maiſons de ſon Ordre, car il s'en forma pluſieurs de ſon vivant, ſur le modèle de Fontevraud. Mais dans la ſuite voulant mettre la dernière main à ſon ouvrage, & donner une forme conſtante à ſon Inſtitut, après avoir conſulté pluſieurs Evêques & Abbés qu'il avoit aſſemblés pour prendre leurs avis, il mit à la tête du gouvernement une Abbeſſe, de qui toutes les Maiſons de l'Ordre devoient dépendre. Pétronille de Craon de Chemillé fut choiſie pour cet emploi auquel la ſupériorité générale étoit attachée. Ce qu'il y eut de particulier dans cet Inſtitut, & ce qui le diſtingua de tous les autres Ordres, c'eſt que le B. Robert voulut que les

Religieux fussent soumis aux Religieuses, les regardassent comme leurs mères, & se dévouassent à leur service, à l'exemple de S. Jean qui reçut ordre de Jésus-Christ expirant d'honorer la sainte Vierge comme la sienne. Ainsi la sainte Vierge devoit être le modèle des Religieuses de Fontevraud, & saint Jean celui des Religieux. Après avoir cimenté le plan & la stabilité du nouvel Institut par ces arrangemens, le B. Robert d'Arbrisselles mourut au Prieuré d'Orsan en Berry, au mois de Février 1117. Son corps fut porté à Fontevraud pour y être inhumé, comme il l'avoit désiré.

Une vertu aussi éclatante que celle de Robert d'Arbrisselles, ne pouvoit manquer d'être en butte à la malignité des mondains. Son zèle pour la conversion des personnes du sexe, & le soin qu'il prit de les conduire dans les voies de la piété, fournirent à ses envieux les mêmes prétextes de le calomnier, dont on s'étoit servi autrefois pour décrier S. Jérôme. On répandit même à son sujet des bruits qui ne tendoient à rien moins qu'à le faire passer pour un hypocrite qui cachoit une horrible corruption

XII. SIÈCLE.

sous le masque de la vertu. Deux hommes respectables de son tems, Géoffroi, Abbé de Vendôme, & Marbode, Evêque de Rennes, lui en écrivirent, non qu'ils le crussent coupable de ce dont on l'accusoit, mais pour l'instruire du ridicule qu'on s'efforçoit de lui donner. Ces Lettres qui sont venues jusqu'à nous, ont donné lieu de renouveller de nos jours les accusations formées de son vivant par des hommes qui étoient à coup sûr, les ennemis de la vertu & de la piété, autant que les siens. Pour faire tomber cette accusation plus absurde encore qu'elle n'est odieuse, il suffit de dire que les plus grands Personnages du siècle où le pieux Fondateur a vécu, Papes, Rois, Prélats, Abbés, Ecrivains distingués, ont tous fait comme à l'envi l'éloge de ses mœurs & de sa conduite.

Le onzième siècle avoit vu naître un autre Ordre dont nous avons différé de parler jusqu'à présent, parce qu'il ne prit une forme régulière que dans le douzième, & ne reçut du Pape Adrien IV le sceau de l'approbation du Saint-Siège qu'en 1156. Etienne, fils du Vicomte de Thiers en Auvergne, en

fut l'inſtituteur. Ce ſaint perſonnage vint au monde au Château de Thiers en 1046. Son père le conduiſit en Italie à l'âge de douze ans, & le mit ſous la conduite de Milon, Archevêque de Bénévent, Prélat très-vertueux, qui ſe plut à former le cœur de ſon Elève, & à développer les heureuſes diſpoſitions qu'il remarquoit en lui. Milon deſtina le jeune Etienne au ſervice de l'Egliſe, & le fit paſſer par tous les degrés de la Cléricature juſqu'au Diaconat. Milon étant mort, Etienne alla à Rome où il reſta quatre ans; il revint enſuite dans ſa patrie, & après y avoir fait quelque ſéjour, il ſe retira ſur la montagne de Muret au Diocèſe de Limoges. Il s'y fit une cabane de branches d'arbres piquées dans le rocher & entrelacées les unes dans les autres. Il y vivoit ſeul dans une prière continuelle & dans une pénitence très-auſtère, oubliant ſouvent les beſoins de la nature, & ne ſubſiſtant que d'un peu de pain groſſier que les bergers du canton lui apportoient. Sa réputation ſe répandit peu à peu, & pluſieurs perſonnes touchées de Dieu ſe joignirent à lui, & ſe conſacrèrent au même genre de vie.

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

Il les conduiſoit moins par des exhortations & des préceptes que par l'exemple de ſes vertus. La retraite, le ſilence & la pauvreté étoient la baſe de l'édifice de perfection qu'il travailloit à élever, & c'étoit uniquement à ces trois points qu'il ramenoit toujours les avis qu'il donnoit à ſes diſciples. Il paſſa près de cinquante ans dans la ſolitude de Muret ſans ſortir de ſa cellule, & ſans rompre le ſilence, hors les cas d'une extrême néceſſité. Vers la fin de ſa vie, deux Cardinaux, Légats du Saint-Siège, étant venus le viſiter, lui demandèrent s'il étoit Chanoine, Moine ou Hermite. Nous ne ſommes, leur répondit l'humble ſolitaire, que des pécheurs qui travaillons à obtenir la miſéricorde de Dieu; nous ne méritons le nom ni de Chanoines, ni de Moines, ni d'Hermites, parce que nous n'en avons pas les vertus; mais ayant fui le monde & ſa corruption, nous eſpérons que J. C. nous traitera avec indulgence au jour du Jugement. Ce ſaint Fondateur mourut au mois de Février de l'an 1124, âgé de ſoixante-dix-huit ans.

Peu de tems après la mort de ce ſaint homme, les Moines d'Ambazac inquié-

tèrent ſes diſciples, en prétendant que le territoire de Muret leur appartenoit. Ces bons Religieux qui ne tenoient à rien ſur la terre, ſe gardèrent bien d'entrer en conteſtation ; mais pour éviter toute difficulté, ils abandonnèrent ce lieu & ſe retirèrent dans un autre. C'étoit auſſi une montagne appellée Grandmont. Ils y emmenèrent avec eux le Corps de S. Etienne, & ce fut de-là que l'Ordre prit ſon nom. Il paroît que les premiers habitans de cette nouvelle ſolitude menoient la vie hérémitique, & que dans les commencemens ils n'eurent pas d'autre Règle que les ſages maximes & les pieux exemples de leur ſaint Fondateur, conſervés par une tradition vivante. Mais vers l'an 1150, on mit par écrit ce qui s'étoit pratiqué juſqu'alors, & ce recueil d'obſervances devint la Règle de toutes les Communautés qui ſe formèrent ſur le modèle de celle de Grandmont. Cette Congrégation fut gouvernée par des Prieurs, juſques vers le milieu du ſeizième ſiècle, que ſon Chef obtint le titre & la dignité d'Abbé.

XII. SIÈCLE.

L'Ordre de Prémontré qui ſe multiplia ſi promptement dans toutes les Parties de l'Europe cherétienne, & ſur-tout

XII. SIÈCLE.

en Allemagne, doit auſſi ſa naiſſance au douzième ſiècle. S. Norbert ſon Fondateur, étoit d'une famille illuſtre & poſſédoit de grands biens. Il naquit à Santen dans le pays de Cléves, vers l'an 1080. Il fit ſes études avec diſtinction, & entra dans le Clergé : mais ſes vues & ſes inclinations n'avoient rien de conforme à la ſainteté de ſon état, quoiqu'il eût reçu l'Ordre de Soudiacre. Il aimoit le faſte, la diſſipation & les plaiſirs. Cependant il refuſa l'Evêché de Cambrai, que l'Empereur dont il étoit parent, lui offrit, non que ce refus lui fût inſpiré par déſintéreſſement & par eſprit de Religion, mais c'étoit qu'il ne vouloit pas quitter les amuſemens du ſiècle & renoncer à ſon indépendance. Sa haute naiſſance, ſes richeſſes, les agrémens de ſon eſprit & ceux de ſa figure, qui étoit noble & touchante, lui fourniſſoient mille occaſions de ſe perdre. Ainſi les douceurs de la vie préſente l'occupoient tout entier, & les penſées de la vie future étoient les plus éloignées de ſon cœur. Cependant la divine Miſéricorde avoit de grandes vues ſur lui, & les moyens dont elle ſe ſervit pour le convertir ont bien du

rapport avec ceux qu'elle employa pour changer S. Paul d'ennemi de J. C. en Apôtre. Norbert voyageoit un jour, suivi d'un seul domestique, & traversoit une riante prairie, lorsque tout-à-coup le Ciel se couvrit de nuages, & le tonnerre gronda d'une manière effrayante. La foudre tomba à ses pieds; son cheval s'abattit. Froissé, à demi-mort d'effroi, il resta près d'une heure sans sentiment. Revenu à lui, il ne pensa qu'en tremblant au danger d'où il venoit d'échapper, moins pour la vie du corps que pour celle de l'ame. Dès ce moment il résolut de se consacrer entiérement à la vertu, & de ne faire servir ses talens qu'à procurer la gloire de Dieu. Ayant fait part de ses nouvelles dispositions à l'Archevêque de Cologne, il lui demanda les saints Ordres, & reçut en même tems le Diaconat & la Prêtrise, par un violement des règles canoniques, que la vive ardeur de son zèle ne lui permit pas de sentir alors, mais qu'il se reprocha toute sa vie, malgré l'absolution que le Souverain-Pontife lui en donna dans la suite.

XII. SIÈCLE.

Norbert devenu par l'heureux changement qui s'étoit fait en lui un homme-

tout nouveau, ne voulut rien conſerver de tout ce qui l'avoit attaché au ſiècle. Il ſe couvrit d'un habit pauvre, & s'abandonnant à l'attrait que Dieu lui avoit inſpiré pour la pénitence, il ſe refuſoit preſque le néceſſaire, pour ſe punir d'avoir tant abuſé du ſuperflu. On le voyoit dans les hivers les plus rigoureux marcher pieds nuds, à peine couvert d'une ſoutane faite de peaux de moutons mal aſſemblées, parcourant les Villes & les Campagnes avec quelques Compagnons qui s'étoient joints à lui, & prêchant avec une force à laquelle il étoit rare que les pécheurs les plus endurcis ne ſe laiſſaſſent ébranler. Le ſaint Miſſionnaire ſoutenant ſa prédication par toutes les vertus qui pouvoient en aſſurer le ſuccès, gagnoit tous les jours des ames à Dieu, & cette bénédiction que le Ciel répandoit ſur ſes paroles, donnoit une nouvelle ardeur à ſon zèle.

XII. SIÈCLE.

Il menoit depuis pluſieurs années ce genre de vie ſi pénible & ſi édifiant, lorſque par les conſeils de Barthélemi, Evêque de Laon, qui vouloit le fixer dans ſon Diocèſe, il choiſit la ſolitude de Prémontré dans un vallon entouré de bois, pour y demeurer avec ſes diſ-

ciples. Ce fut-là qu'il jetta les fondemens de son Ordre en 1120. Il avoit alors treize Compagnons, auxquels il s'en joignit bientôt un grand nombre, parmi lesquels il y en eut de la plus haute naissance. Il leur donna la Règle de S. Augustin & des constitutions particulières qui les distinguèrent des autres Chanoines Réguliers. Ils portoient l'habit blanc qui étoit alors celui des Clercs, & qui continua de l'être jusque vers le milieu du seizième siècle. Ils vivoient pauvrement, gardoient un silence rigoureux, & jeûnoient en tout tems. L'Office du Chœur, le travail des mains, la lecture & la prière, partageoient leurs jours, & même leurs nuits, car ils ne donnoient que peu d'heures au sommeil.

XII. SIÈCLE.

Le saint Fondateur voyoit son œuvre prendre tous les jours de nouveaux accroissemens, & il avoit déjà fondé huit Abbayes, outre celle de Prémontré, lorsqu'il fit le voyage de Rome pour obtenir du Pape la confirmation du nouvel Institut. Honorius II qui occupoit le Saint-Siège, la lui accorda en 1126, dans les termes les plus honorables pour lui & pour ses disciples. A

XII. SIÈCLE.

son retour, Norbert ne songeoit qu'à perfectionner de plus en plus son Ouvrage lorsqu'il fut obligé d'aller en Allemagne avec Thibaud IV, Comte de Champagne, qui s'étoit mis sous sa conduite. Etant arrivés à Spire, ils y trouvèrent le Roi Lothaire II avec des députés du Clergé de Magdebourg, qui venoient demander à ce Prince un Evêque pour leur Eglise. La présence de Norbert détermina sur le champ tous les suffrages en sa faveur, & malgré sa résistance & ses larmes, il fut contraint de se soumettre à l'imposition des mains. Dans cette nouvelle carrière, Norbert déploya toute l'activité de son zèle. Il trouva son Eglise dans un état déplorable, un Clergé sans lumières, un peuple ignorant & corrompu, des abus monstrueux, des biens envahis ou dissipés. Il falloit tout son courage & tous ses talens pour entreprendre de remédier à tant de maux, & pour y réussir. La passion, l'intérêt, l'habitude de vivre sans règle & sans frein, lui suscitèrent mille obstacles. On osa même attenter à sa vie, mais rien ne put l'intimider, & pendant près de huit ans que dura son épiscopat, il travailla sans relâche à rem-

plir tous les devoirs d'un bon Pasteur. Il mourut en 1134, âgé de cinquante-trois ans & demi. Son corps fut enterré à Magdebourg dans son Eglise. Mais cette Ville étant tombée au pouvoir des Luthériens dans le dix-septième siècle, il fut transféré à Prague en 1627. XII. SIÈCLE.

Les souffrances des chrétiens qui tomboient entre les mains des infidèles, & le danger continuel où ils étoient de renoncer à la foi, pour se soustraire aux mauvais traitemens qu'ils enduroient, inspira dans ce siècle à deux hommes vertueux l'idée d'un Ordre religieux, dont le principal objet seroit la rédemption des Captifs. Ces deux hommes en qui le zèle éclairé & conduit par la charité avoit fait naître ce louable dessein, étoient Jean de Matha, né au bourg de Faucon à l'extrémité de la Provence, en 1160, & Félix de Valois, né en 1127, au pays dont il porta le nom. Le Pape Alexandre III auquel ces pieux Collégues allèrent faire part de leurs vues, approuva une œuvre dont le but étoit aussi utile à l'humanité, que glorieux à la Religion. La Bulle d'approbation est de l'an 1198. A leur retour de Rome, Jean & Félix se fixèrent aux environs

XII. SIÈCLE.

de Meaux, dans un lieu nommé Cerfroi, que Gautier de Châtillon IIIe. du nom leur donna pour y bâtir un Monaſtère qui fut le Chef-d'ordre. On appella ce nouvel Inſtitut l'Ordre des Trinitaires, parce qu'il fut établi ſous les auſpices de la très-ſainte Trinité, & que toutes les Egliſes des différentes Maiſons devoient lui être dédiées. On ne tarda pas à recueillir les fruits de ce pieux établiſſement, S. Jean de Matha étant allé en Barbarie la première année du treizième ſiècle, & en ayant ramené cent vingt Chrétiens, dont il avoit rompu les fers. Ce ſaint Fondateur fut témoin des progrès de ſon Ordre, qui s'étendit promptement en France, en Allemagne, en Eſpagne, & même au-delà des mers. Il mourut au mois de Décembre 1213. S. Félix de Valois avoit fini ſes jours l'année précédente.

Pour compléter l'article des Sociétés Régulières qui furent établies dans ce ſiècle, il nous reſte à donner une idée des Ordres militaires qui prirent naiſſance dans l'Egliſe vers cette époque. » Juſqu'au douzième ſiècle, dit le pieux & ſavant Abbé Fleury, (Sixième Diſc. ſur l'Hiſt. Eccléſ. N°. X.) » on s'étoit

» contenté de croire la profession des
» armes permise aux Chrétiens, & com- XII.
» patible avec le salut : mais on ne s'é- SIÈCLE.
» toit pas encore avisé d'en faire un état
» de perfection, & d'y joindre les trois
» vœux essentiels de la vie religieuse.
» En effet, l'observation de ces vœux
» demande de grandes précautions con-
» tre les tentations ordinaires de la vie ;
» la solitude, ou du moins la retraite,
» pour éloigner les occasions de péché ;
» le recueillement, la méditation des
» vérités éternelles, & la prière fré-
» quente, pour arriver à la tranquillité
» de l'ame & à la pureté de cœur. Or il
» semble bien difficile d'allier ces pra-
» tiques avec la vie militaire, toute
» d'action & de mouvement, où l'on
» est continuellement exposé aux tenta-
» tions les plus dangereuses, ou du
» moins aux passions les plus violentes ».
Soit qu'on ne fût pas assez éclairé sur les obligations & le véritable esprit de la vie religieuse, soit que les idées guerrières dont on étoit rempli ne permissent pas de faire attention au peu de compatibilité qui se trouve entre la profession des armes, & les paisibles exercices qui conviennent aux Religieux, on

XII. SIÈCLE.

regarda l'établiſſement des Sociétés militaires comme une inſtitution dont l'Egliſe devoit tirer les plus grands avantages. Ces Ordres qui uniſſoient les devoirs de la piété & le renoncement au ſiècle, avec le tumulte des camps & la valeur guerrière, dûrent leur origine aux pélerinages de la Terre-Sainte & aux Croiſades.

L'Ordre de S. Jean de Jéruſalem eſt le premier de ce genre, on en fait remonter l'origine au milieu du XIe. ſiècle. Des Marchands Italiens qui trafiquoient en Syrie & en Paleſtine, obtinrent des Califes Fathimites, Souverains de Jéruſalem, la permiſſion de bâtir auprès du Saint-Sépulcre, un Monaſtère où les pélerins d'Europe que la dévotion conduiſoit à la Terre-Sainte, puſſent trouver l'hoſpitalité. On fit venir d'Occident des Religieux de l'Ordre de Saint Benoît pour occuper ce Monaſtère qui fut dédié à la ſainte Vierge, & appellé ſainte Marie des Latins. De pieux laïcs animés de l'eſprit de charité, ſe joignirent aux Moines de cette Maiſon, & ſe conſacrèrent au ſervice des pauvres, ſous la conduite & l'autorité de l'Abbé. Leur nombre ayant augmenté peu à

peu, ils bâtirent un Hôpital sous l'invocation de S. Jean l'Aumônier, & se donnèrent un Supérieur tiré d'entre eux, qui prit le titre de Maître, & qui cessa d'être sous la dépendance de l'Abbé de sainte Marie. Les hospitaliers de S. Jean avoient été obligés de s'armer pour la sûreté des pélerins que les Arabes & les Sarrasins molestoient dans les chemins, autant par amour du butin, que par la haine du Christianisme. Tel fut le premier état de cette institution. Bientôt les Croisades donnèrent à ces Religieux guerriers, une importance & un crédit qu'ils n'avoient pas encore eu jusques-là. Ils prirent part à toutes les expéditions des Princes Latins qui venoient d'Occident à la conquête de la Palestine. La Noblesse la plus distinguée se fit honneur d'embrasser une profession dont l'objet avoit tant de rapport avec celui de la Chevalerie, déjà si célèbre en Europe. En peu de tems l'Ordre devint fort riche, tant par le fruit de ses propres conquêtes, que par les biens qui lui furent donnés, & ceux qu'il fut en état d'acquérir. Alors ils obtinrent des Papes divers privilèges, & sur-tout celui d'être exempts pour le

XII. SIÈCLE.

ſpirituel & le temporel de toute autre Juriſdiction que celle du Saint-Siège. La diſtinction des trois claſſes qui compoſent encore aujourd'hui cet Ordre illuſtre, s'introduiſit dans le même tems, comme on le voit par les Bulles des Souverains-Pontifes. Ces trois claſſes étoient dès-lors, & ſont encore à préſent les Chevaliers deſtinés aux exercices militaires, les Clercs dévoués au Culte divin & au Miniſtère ſpirituel, enfin les Frères ſervans attachés au ſervice des pélerins & des malades.

Après la conquête de Jéruſalem, l'Inſtitut des Hoſpitaliers de S. Jean qui étoit encore dans ſa première ferveur, fit naître à quelques Chevaliers du nombre de ceux qui avoient ſuivi Godefroid de Bouillon, la penſée de ſe conſacrer au ſervice de la Religion, & de travailler à ſa gloire par leurs vertus & leurs exploits, en alliant le cilice & l'épée. L'an 1118 eſt la véritable époque de ce nouvel établiſſement. La conſervation des lieux ſaints conquis par les Croiſés, & la pourſuite des brigands qui infeſtoient les chemins pour enlever & dépouiller ceux que la piété conduiſoit à Jéruſalem, furent ſon objet.

Les premiers Chevaliers qui jettèrent les fondemens de cet Ordre si fameux par sa puissance & sa chûte, n'étoient qu'au nombre de neuf. Le Roi de Jérusalem leur donna un logement dans le Palais qu'il avoit près le Temple, d'où leur est venu le nom de Templiers. On leur assigna quelques revenus pour leur subsistance & leur entretien ; car dans ces commencemens leur vie étoit pauvre & mortifiée. Ils firent profession entre les mains du Patriarche de Jérusalem, & aux trois vœux de Religion, ils en ajoutèrent un quatrième, par lequel ils s'engageoient à porter les armes contre les infidèles. Ainsi l'Ordre des Templiers fut militaire par son institution, au lieu que celui des Hospitaliers de S. Jean, ne le devint que par le changement de sa première destination.

XII. SIÈCLE.

Les Chevaliers du Temple ne tardèrent pas à devenir riches & puissans. La première ferveur diminua bientôt. On oublia le service de la Religion, pour ne songer qu'à s'agrandir par des conquêtes, & à se faire des établissemens d'un grand revenu, aux dépens des Chrétiens comme des infidèles. La fierté, l'orgueil, l'indépendance, la

XII. SIÈCLE.

cupidité, toutes les suites d'une profession bruyante & licentieuse firent bientôt perdre de vue à ces Religieux le pieux objet de leur institution. On faisoit les mêmes reproches aux Chevaliers de S. Jean. Les uns & les autres abusoient des privilèges qu'ils avoient obtenus. Ils mépriſoient les Evêques & ne profitoient par de leurs remontrances, sous prétexte qu'ils étoient exempts de leur Juriſdiction. Ils n'étoient pas plus soumis aux Papes eux-mêmes, auxquels ils n'obéiſſoient que dans les choſes qui leur étoient favorables. Ils ne gardoient point les traités avec les infidèles, ce qui occaſionnoit souvent de la part de ceux-ci des vengeances & des repréſailles bien funeſtes. Quelquefois ils s'allioient avec eux par intérêt, pour faire enſemble la guerre aux Princes Chrétiens qu'ils auroient dû ſecourir, comme ils y étoient obligés par leurs engagemens. A peine le douzième ſiècle étoit-il parvenu à la moitié de ſon cours, que les Evêques juſtement offenſés d'une conduite ſi peu convenable à des Religieux, en portèrent des plaintes amères au Saint-Siège. Foucher, Patriarche de Jéruſalem, âgé de près de

tent ans, fit exprès le voyage de Rome en 1155, avec plusieurs autres Prélats Latins d'Asie. Mais ce fut envain qu'ils se donnèrent tant de peine. Malgré les bonnes intentions & les lumières d'Adrien IV qui rempliſſoit alors la Chaire pontificale, l'or & les préſens des Chevaliers leur firent trouver tant de protecteurs parmi les Cardinaux, que le Patriarche & ſes Collégues furent obligés de repaſſer la mer ſans avoir obtenu juſtice.

Le bruit s'étant répandu en 1158 que les Maures d'Eſpagne avoient raſſemblé une armée formidable, & qu'ils venoient aſſiéger la petite Ville de Calatrava, dans la nouvelle Caſtille, les Chevaliers du Temple qui avoient la garde de cette place, déſeſpérant de pouvoir la défendre, la remirent à D. Sanche III, Roi de Caſtille. Raimond, Abbé de Fitero de l'Ordre de Cîteaux, la demanda au Prince, à la perſuaſion de Diégo Vélaſquez, l'un de ſes Moines, qui étoit homme de qualité, & qui avant d'embraſſer l'état religieux, avoit porté les armes avec une grande réputation de valeur. Les Maures n'attaquèrent point la Ville; mais parmi le grand

XII. SIÈCLE.

nombre de Chevaliers qui s'y étoient rendus, plusieurs embrassèrent l'Institut de Cîteaux, en joignant aux pratiques de cet Ordre, l'obligation de combattre les Arabes. Ils prirent l'habit des Cisterciens, sous une forme appropriée aux exercices militaires. Ils firent des courses contre les Infidèles, & remportèrent sur eux de grands avantages. Telle fut l'origine des Chevaliers de Calatrava. Les Papes Alexandre III & Innocent III approuvèrent cet Institut, le premier en 1164, & le second en 1169. Cet Ordre subsiste encore avec gloire, & le Roi d'Espagne en est le Chef.

Les Sarrasins infestant les grands chemins de la Province des Asturies en Espagne & des environs, incommodoient les pélerins de S. Jacques de Compostelle, & détournoient les Chrétiens d'en faire le voyage. Treize Gentilshommes s'obligèrent en 1170 par un vœu commun, de prendre les armes pour assurer les routes publiques contre les incursions de ces Infidèles. Cette pieuse association donna naissance à l'Ordre militaire de S. Jacques de l'Epée, l'un des plus illustres qu'il y ait dans l'Eglise. Les Chevaliers qui formèrent cet Insti-

tut, proposèrent aux Chanoines de S. Eloi qui possédoient plusieurs Hôpitaux destinés aux pélerins, de s'unir avec eux, ce qui fut accepté. De-là viennent les deux classes qui composent cet Ordre, l'une des Chevaliers, & l'autre des Clercs. Dans l'origine, les Chevaliers de S. Jacques étoient proprement Religieux. Il paroît que c'étoit l'état de leur Institut, lorsqu'il fut approuvé par Alexandre III en 1175. Depuis ils ont eu la permission de se marier. Cet Ordre possède des biens considérables, sous les titres de Commanderies & de Prieurés. La disposition en appartenoit au Grand-Maître, ce qui a déterminé les Rois d'Espagne à réunir cette dignité à la Couronne.

XII. SIÈCLE.

L'Ordre des Chevaliers Teutoniques, dont il nous reste à parler, prit naissance en 1190, dans le camp des Allemands, devant la Ville de S. Jean-d'Acre ou Ptolémaïs. Il y avoit déjà eu à Jérusalem un Hôpital destiné aux pauvres malades & pélerins de la Nation Germanique ; mais cet établissement avoit eu le sort des autres du même genre, lorsque la Ville sainte tomba au pouvoir de Saladin. La charité des Alle-

XII. SIÈCLE.

mands se ralluma pendant le siège d'Acre, en faveur de leurs compatriotes, dont un grand nombre étoient tombés malades, par les fatigues du siège & l'influence du climat. Plusieurs Croisés consacrèrent leurs personnes & leurs biens au soulagement de ces infortunés. Pour cet effet, ils dressèrent une tente avec la voile d'un Vaisseau, y reçurent tous les malades & les blessés Allemands, & les soignèrent avec toutes les attentions d'une charité compatissante. Des Chevaliers & des Gentilshommes de la même Nation se joignirent à ces pieux Hospitaliers, & partagèrent le mérite de cette bonne œuvre. Le Roi de Jérusalem, le Patriarche & les Prélats donnèrent de justes éloges à leur zèle. Frédéric, Duc de Souabe, qui commandoit les Croisés Allemands, écrivit au Roi de Germanie Henri VI, son frère, pour l'engager à solliciter auprès du Saint-Siége l'approbation de cet établissement. Le Pape Célestin III, à la sollicitation de ce Prince, confirma l'Institut des Chevaliers Teutoniques en 1191, sous le titre de Notre-Dame du Mont de Sion, ou de sainte Marie de Jérusalem, avec tous les priviléges accordés

accordés aux Hospitaliers de S. Jean & aux Templiers. Outre le soin des pauvres malades, leur objet étoit aussi la défense de l'Eglise & de la Terre-sainte, & par-là ils devinrent militaires comme les autres. Cet Ordre s'étendit en peu de tems, & s'éleva à une grande puissance, par ses conquêtes sur les Payens du Nord de l'Allemagne, auxquels ils furent autorisés de faire la guerre. Il subsiste encore, mais il est bien déchu de son ancienne splendeur, quoique composé de la plus illustre Noblesse d'Allemagne. Les révolutions que la Religion éprouva dans cette contrée de l'Europe au seizième siècle, l'ont dépouillé de la plus grande partie des vastes domaines qu'il possédoit, & qui le rendoient formidable aux Chefs même de l'Empire Germanique.

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

ARTICLE X.

Auteurs Eccléſiaſtiques qui ont fleuri dans le douzième ſiècle.

CE ſiècle étant plus éclairé que tous ceux qui l'avoient précédé depuis la dernière décadence des Lettres, fut auſſi plus fécond en Ecrivains de mérite. On étoit encore loin ſans doute de l'état floriſſant d'où l'on étoit déchu vers la fin du ſixième ſiècle, mais on avoit déjà commencé à laiſſer derrière ſoi une partie des ténèbres & de la barbarie qui avoient régné pendant plus de quatre cens ans ſur toute l'Europe. Cependant on n'étoit pas encore arrivé au point de ſecouer totalement le joug de l'ignorance qui s'étoit appéſanti ſi long-tems; mais par les efforts généreux qu'on avoit faits, par les travaux de pluſieurs hommes de Lettres qui ſe ſeroient peut-être élevés à la plus haute ſphère des connoiſſances humaines dans un âge plus favorable aux talens & au génie, on étoit du moins parvenu à lever une partie du voile épais dont preſque tout

l'univers étoit demeuré couvert pendant un ſi long cours d'années. Si l'on ne connoiſſoit pas encore les principes de la critique, les règles du goût, les charmes du ſtyle & toutes ſes convenances, il eſt pourtant certain, qu'en général, même à commencer du milieu de l'autre ſiècle, il y eut plus d'eſſor dans les eſprits, plus de choix dans les connoiſſances, plus d'ordre dans les Ouvrages, & plus de douceur, plus de correction dans la manière d'écrire. Nous allons, ſuivant notre méthode, tirer de la foule quelques Ecrivains eccléſiaſtiques de ce ſiècle, en nous bornant aux plus diſtingués, & en tracer une notice, pour ſervir de preuves à ces réflexions. XII. SIÈCLE.

Yves de Chartres, ainſi nommé parce qu'il fut Evêque de cette Ville, éclaira ſucceſſivement le onzième & le douzième ſiècle. Il appartient à tous les deux : au premier, parce qu'il le vit naître ; au ſecond, parce qu'il fut témoin de ſa mort & recueillit le fruit de ſes travaux. Cet homme célèbre par ſa vertu, ſon érudition & ſon zèle pour le rétabliſſement de la diſcipline eccléſiaſtique, naquit au Diocèſe de Beauvais, l'an 1040,

XII. SIÈCLE.

l'une famille noble & riche. Il fut conduit dans l'étude des Sciences divines & humaines, par le fameux Lanfranc, qui donnoit alors tant de luſtre à l'Ecole du Bec, comme nous l'avons dit. Sous un Maître ſi habile & ſi pieux, Yves fit de grands progrès dans les Lettres & la vertu. Pendant le ſéjour qu'il fit au Bec, il s'appliqua d'une manière ſpéciale à l'étude des Pères & des Conciles, & dans la ſuite, il continua de s'adonner à ce genre d'érudition, pour lequel il avoit un goût tout particulier. Auſſi devint-il l'homme de ſon tems le plus verſé dans la ſcience des Canons, & le mieux inſtruit des règles de la diſcipline & du gouvernement eccléſiaſtique. Cette profonde connoiſſance des Loix canoniques le mit en état de rendre à l'Egliſe de grands ſervices, avant & depuis ſon élévation à l'épiſcopat. Gui, Evêque de Beauvais, ayant fondé auprès de cette Ville un Monaſtère de Chanoines Réguliers en 1075, Yves en fut nommé Supérieur. Il mit en vigueur dans cette maiſon les anciennes pratiques de la vie canoniale, que le relâchement avoit détruites ou altérées dans la plupart

des Chapitres où la régularité n'étoit plus qu'un vain nom. La Communauté qu'il gouvernoit devint comme un Séminaire dont les ſujets, formés ſuivant les véritables maximes de l'eſprit clérical, répandirent en France les ſentimens de piété qu'ils avoient puiſés dans les leçons & les exemples de leur Supérieur. Yves ne ſe contentoit pas d'être leur guide pour l'exercice de la vertu, il étoit auſſi leur maître dans les ſciences convenables à leur état; il leur enſeignoit la Théologie, l'Ecriture & les Canons. Ce fut pendant cette époque de ſa vie qu'il compoſa ſon grand Recueil de Canons, dont nous parlerons bientôt. XII. SIÈCLE.

En 1091, Paſcal II ayant dépoſé Géoffroi, Evêque de Chartres, convaincu de ſimonie & de pluſieurs autres crimes, Yves fut élu pour remplir ce Siège, & quelques difficultés s'étant élevées de la part du Métropolitain de Sens au ſujet de cette élection, le Pape donna lui-même l'onction ſacrée au nouvel Evêque. Yves portoit ſur la Chaire épiſcopale des lumières trop vives & trop épurées, un zèle trop généreux & trop actif, pour n'en pas

XII. SIÈCLE.

remplir les devoirs en bon & vigilant Pasteur. Mais son attachement aux saintes règles le fit tomber dans la disgrace de son Souverain, & lui attira le blâme de ses Collégues, moins éclairés & moins fermes que lui. C'est qu'il ne pouvoit approuver, comme l'avoient fait quelques Evêques mal instruits ou lâchement complaisans, le divorce du Roi Philippe I avec Berthe de Hollande son épouse légitime, & le mariage scandaleux de ce Prince avec Bertrade de Montfort. On saisit ses revenus, on le tint enfermé dans un Château, mais rien ne put affoiblir son courage, ni lui arracher une approbation que les règles de l'Eglise ne lui permettoient pas de donner. Remis en liberté, il continua de gouverner son Diocèse selon les mêmes principes, & de répandre l'éclat de sa doctrine sur toute l'Eglise Gallicane dont il étoit l'oracle. Elle le perdit en 1115. Il étoit dans la soixante-quinzième année de sa vie & la vingt-troisième de son épiscopat.

Sa compilation des Canons qu'il publia sous le titre de *Décrets*, étoit la plus ample & la plus savante qu'on eût encore faite. Il s'étoit proposé de ras-

sembler dans cet Ouvrage, tout ce que les Pères, les Souverains-Pontifes, les Conciles & les Princes Catholiques avoient établi de maximes, donné de décisions, & formé de réglemens sur la Foi, les Sacremens, la morale, la discipline, la conduite des Clercs & le gouvernement spirituel & temporel de l'Eglise. Il s'aida du travail de ceux qui avoient fait avant lui de semblables Recueils, tels que Réginon au huitième siècle, & Bouchard ou Burchard, Evêque de Worms, au onzième; car il étoit impossible d'avoir à la fois sous les yeux tous les originaux & toutes les sources d'où tant d'autorités étoient extraites. Yves de Chartres cite souvent les fausses décrétales qu'il regardoit comme authentiques, suivant le préjugé de son tems. Il cite aussi le Code & le Digeste que l'on commençoit à connoître en Occident. Outre ce grand Ouvrage du savant Prélat, on lui attribue encore un autre Recueil de Canons, moins considérable, intitulé *Panormie*. Un habile Critique du siècle dernier, (M. Baluse) prétend qu'Yves de Chartres composa d'abord la *Panormie*, & que voyant le succès de cette compila-

XII. SIÈCLE.

tion, il en entreprit une plus étendue,
XII. qui fut ſon *Décret*. Quoi qu'il en ſoit
SIÈCLE. de cette opinion, l'un & l'autre Ouvrage fait également honneur à l'érudition d'Yves de Chartres, à ſon goût pour les ſavantes recherches, & à ſon zèle pour le maintien des bonnes règles. Nous avons encore de cet Auteur vingt-quatre Sermons, & une Collection précieuſe de cent quatre-vingt-huit Lettres, qui ſont autant de monumens du courage avec lequel il s'éleva toute ſa vie contre les vices & les abus de ſon ſiècle.

Jamais nous ne ſentons mieux la difficulté de notre travail, que quand nous avons à reſſerrer dans les bornes d'une notice abrégée, un ſujet riche & abondant. Il faut alors choiſir les traits principaux, preſſer les idées & les accumuler, pour ne manquer ni à l'objet que nous avons à peindre, ni au Lecteur que nous voulons inſtruire. La difficulté nous paroît plus grande encore, s'il s'agit de faire connoître par toutes les qualités qui le caractériſent, & tous les événemens auxquels il a eu part, un homme tel que S. Bernard, dont le nom ſeul trace à l'eſprit l'idée des

vertus les plus sublimes, des talens les plus rares, de l'éloquence la plus touchante & la plus persuasive. Ce Solitaire étonnant, qui fut le prodige de son siècle & l'admiration de tous les autres, naquit l'an 1091, près de Dijon, au Bourg de Fontaines, dont son père étoit Seigneur. Il avoit reçu de la nature tout ce qui peut rendre un jeune homme de sa condition, propre à paroître avec éclat dans le monde, une figure noble & intéressante, un cœur sensible & délicat, un esprit vif & pénétrant, une ame honnête & faite pour la vertu. Les heureuses dispositions qu'il montra pour les sciences & la piété, annoncèrent de bonne heure ce qu'il devoit être un jour. Dès sa première jeunesse, il eut du goût pour la retraite & la méditation. Il n'eut pas besoin d'éprouver les dangers & la corruption du monde, pour le connoître & s'en dégoûter. Rien ne fut oublié de tout ce qui pouvoit le détourner de ces pensées qu'on regardoit comme peu convenables à son âge, & moins encore aux vues de fortune qu'on avoit pour lui. On tâcha sur-tout de lui inspirer des sentimens.

XII. SIECLE.

XII. SIÈCLE. d'ambition & le desir de la gloire profane. Il faillit à tomber dans ce piège, parce qu'on le tentoit par l'endroit qui le rendoit plus facile à séduire, l'amour des sciences & les talens de l'esprit. Mais Dieu lui fit la grace de résister aux flatteuses espérances qu'on faisoit briller à ses yeux. Il conçut donc le dessein de se dévouer entiérement à la piété dans quelque solitude. Ses frères, ses amis tâchoient de l'en détourner, mais il fit l'heureux essai du talent de persuader, qui le rendit si célèbre dans la suite, en les gagnant eux-mêmes à Dieu, & leur faisant partager sa pieuse résolution. Il partit de la maison paternelle en 1113 avec cinq de ses frères & plus de trente compagnons, pour se rendre à Cîteaux, & demander l'habit religieux au saint Abbé Etienne, qui faisoit alors de cette Maison l'école de toutes les vertus. Bernard n'étoit âgé que de vingt-deux ans, mais il parvint bientôt à la prudence consommée & à la maturité des vieillards.

La terre de Clairvaux ayant été donnée à l'Ordre de Cîteaux par Hugues, Comte de Troyes, deux ans après la

retraite de Bernard Etienne le jugea assez instruit des voies de Dieu, & assez avancé dans la sagesse, pour le mettre à la tête de ce nouvel établissement. Sous la conduite de Bernard, la solitude de Clairvaux, qui étoit auparavant une retraite de voleurs, devint bientôt une image du Ciel, par la charité qui en animoit tous les saints habitans, & par la vie pure qu'ils y menoient. Bernard étoit moins leur Abbé que leur modèle. Sa modestie, sa douceur, son recueillement, sa prière continuelle, son austère mortification, malgré l'extrême délicatesse de son tempérament, son humilité qui lui faisoit préférer les emplois les plus bas, en un mot toutes ses vertus, étoient un livre ouvert sous leurs yeux, où ils apprenoient tous les secrets de la vie intérieure & tous les moyens par lesquels l'ame religieuse s'unit à Dieu. On s'empressoit à venir de toute part se mettre sous sa conduite, & l'on compta bientôt à Clairvaux plus de sept cens religieux. Cependant le silence de cette heureuse solitude n'étoit point troublé par ce grand nombre d'habitans, ni même par leurs travaux. Il y règnoit jour & nuit un calme profond,

XII. SIÈCLE.

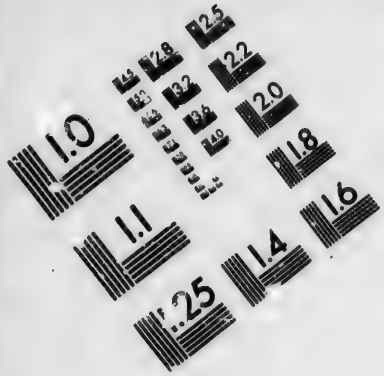

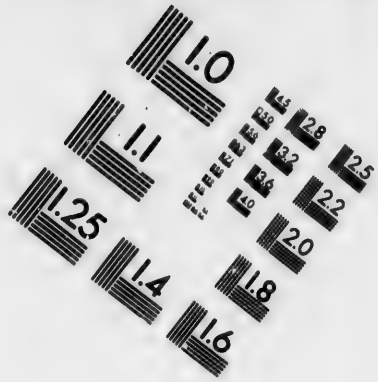

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

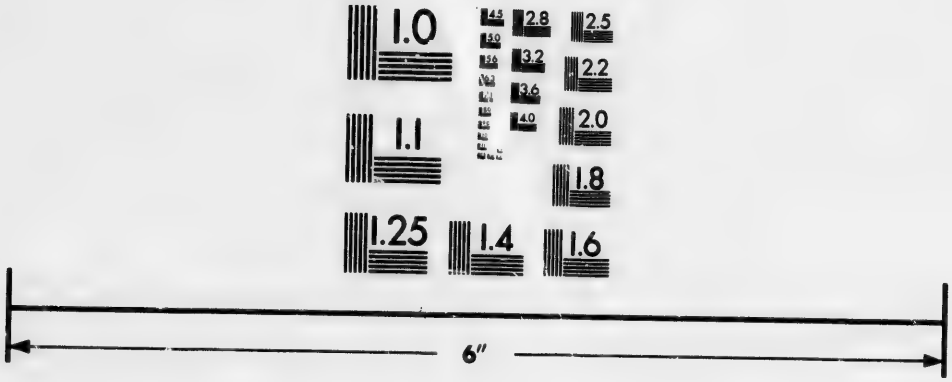

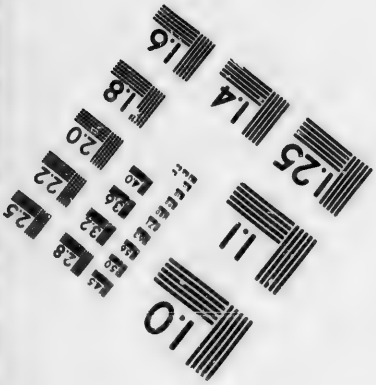

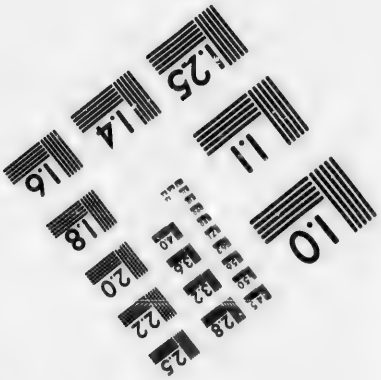

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

image de celui dont tant d'hommes réu-
XII. nis dans ce saint asyle jouissoient au fond
SIÈCLE. de leurs cœurs.

Un mérite pareil à celui de Bernard ne pouvoit être long-tems enséveli dans la solitude de Clairvaux; sa réputation ne tarda pas à se répandre dans toute l'Eglise. On le consulta de tous côtés sur les affaires les plus épineuses, & dès qu'il fut connu, il ne se passa plus rien d'important à quoi il ne prît part. Sans autre dignité que celle d'Abbé, sans autre autorité que cette considération attachée aux grands talens & aux grandes vertus, considération plus imposante que l'autorité même, ce saint homme devint l'oracle de l'Eglise, l'ame des Conciles, le guide des Papes, des Rois & des Prélats, le fléau des hérétiques, le conciliateur des intérêts les plus compliqués, le mobile des plus grandes entreprises. Appellé à toutes les assemblées ecclésiastiques, il en dirigea les opérations, il en dicta les Jugemens. Il combattit les erreurs, il termina les schismes, il régla par ses conseils l'usage de la puissance ecclésiastique & civile. Philosophe, Théologien, Orateur, Directeur des ames, Négociateur ha-

bile, Ecrivain poli, il eut tous les talens, tous les mérites à la fois, sans perdre celui de la modestie qui convenoit à son état. Ce que la Grace opéra de plus merveilleux en lui, c'est qu'au milieu de tant d'occupations, il conserva toujours l'esprit de recueillement, & qu'avec de si brillans succès, il ne cessa jamais d'avoir l'humilité d'un Religieux. Recherché par les Princes & les Grands, réuni dans les assemblées publiques avec tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans l'Eglise & dans l'Etat, il jouissoit de la même paix & du même repos qu'au fond de sa solitude. On ne doit pas demander si, dans ce haut degré d'estime & de réputation, les Dignités & les Prélatures vinrent s'offrir à lui, sur-tout depuis qu'Eugène III, son disciple & son ami, eut été placé sur le Saint-Siège; mais il résista constamment à toutes les démarches qu'on fit pour le tirer de l'humble état de Moine, qu'il préféra toujours aux premières places de l'Eglise. Ce grand homme, qu'on a justement appellé le dernier des Pères, consumé de travaux & comblé de mérites, mourut au milieu de ses disciples

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

en 1153, dans la soixante-troisième année de sa vie & la trente-huitième depuis qu'il avoit été fait Abbé de Clairvaux.

Les Ouvrages de St. Bernard sont une des sources les plus pures du dogme & de la morale; tout y respire le goût & l'onction de la piété, tout y porte à Dieu & à l'amour des vrais biens. C'est toujours au cœur qu'il parle, même en traitant des sujets profonds & abstraits. Personne ne connut mieux que lui l'art d'émouvoir, de toucher, d'attendrir, quoique l'art n'eût jamais de part à ce qu'il écrivoit. Je ne sais quel sentiment doux & tendre, qui partoit du fond de l'ame, se répandoit, sans qu'il y pensât, sur tout ce qui sortoit de sa plume. On n'a jamais parlé de Dieu & des choses spirituelles avec plus de feu, d'intérêt, &, si l'on peut user de cette expression, avec plus d'agrément. C'est un cœur sensible & vrai qui s'ouvre sans effort, & qui, plein de son objet, le présente sous mille formes différentes, le peint des plus touchantes couleurs, & n'a d'autre but que de faire partager ses affections, ses desirs & son amour. Si les pensées

de ce Père ſont vives & agréables, s'il y a dans ſon ſtyle une douceur & un charme qui attachent, s'il plaît & s'il intéreſſe par les graces & la délicateſſe de ſon pinceau, lors même qu'il exprime ce que la vérité a de plus ſévère, & qu'il développe ce que la Loi de Dieu a de plus incompatible avec les paſſions, c'eſt toujours par un effet de cet heureux naturel, qui le rendoit éloquent, ſans travail. Ingénieux, véhément, profond, affectueux & preſſant, il eſt tour-à-tour ce que le ſujet qu'il traite & le but qu'il ſe propoſe exigent de lui. Nourri, ou, pour mieux dire, pénétré des ſaintes Ecritures, les penſées des Ecrivains ſacrés ſont comme fondues dans les ſiennes; leurs ſentimens paroiſſent avoir fait naître ceux qu'il exprime, & leurs expreſſions forment ſon ſtyle. Il n'a point adopté la manière d'écrire ſéche & aride des Théologiens de ſon tems; il a ſuivi celle des Anciens, & on voit qu'il ſe faiſoit un devoir de marcher ſur leurs traces. S. Ambroiſe & S. Auguſtin étoient de tous les Pères ceux auxquels il s'étoit le plus attaché, qu'il avoit lus & médités avec le plus d'aſſiduité; auſſi en re-

trouve-t-on dans ſes Ecrits, l'eſprit, la ſubſtance & la doctrine.

XII. SIÈCLE.

On recherchoit avec empreſſement les Ouvrages du ſaint Abbé, de ſon vivant même. Après ſa mort, les Savans les récueilloient avec ſoin, & avant l'invention de l'Imprimerie, on les multiplioit par les copies qui s'en faiſoient par-tout où le goût des Lettres & celui de la piété s'étoient conſervés. Raſſemblés par les ſoins des plus habiles Critiques, on ne peut trop en conſeiller la lecture à tous ceux qui ſont chargés de l'inſtruction & de la conduite des ames. Les Orateurs ſacrés y trouveront de ces penſées nobles & ſublimes, de ces principes lumineux, & de ces détails de morale, qui ſont en des mains habiles le germe des plus beaux morceaux d'éloquence; les Guides ſpirituels y puiſeront les ſolides maximes de la piété, les ſentimens de la charité la plus pure, & les vraies règles de conduite pour tous les états de la vie. Les bornes & le plan de cet Ouvrage ne nous permettent pas d'en donner l'analyſe. Ce travail a été fait par de ſavans Ecrivains, & en dernier lieu par l'Auteur de la Bibliothèque portative des Pères, tom.

VII. Livre excellent, que le nôtre suppose, comme nous l'avons déjà dit, & qu'il faut y joindre, pour avoir sur l'histoire de l'Eglise tout ce qui est absolument nécessaire. Mais indépendamment de ce qu'on y trouve sur S. Bernard, nous ne croyons pas qu'on doive se dispenser de lire dans le texte même de ce Père, ses Lettres, ses Livres de la Considération, ses Sermons, & son pieux Commentaire sur le Cantique des Cantiques. XII. SIÈCLE.

Pierre, surnommé le Vénérable, Abbé de Cluni, étoit originaire d'Auvergne & de l'illustre Maison de Maurice, ou Mont-Bossier. On place sa naissance vers l'an 1092, il fut offert au Monastère de Cluni dans son enfance, & reçut, tant dans cette Maison que dans celle de Sancillange, les premiers élémens des Sciences, & les premières leçons de la vertu. Il y fit en peu de tems des progrès si marqués, qu'il fut en état de remplir à Vézelai, les emplois de Prieur & de Professeur. Quoique jeune, il s'en acquitta par sa prudence & ses talens, avec beaucoup de distinction. L'Abbé Hugues étant mort en 1122, Pierre fut élu pour gouverner

l'Ordre de Cluni. Il n'étoit encore âgé que d'environ trente ans, mais il étoit déjà d'une ſageſſe & d'une expérience conſommées. Les premières années de ſon gouvernement furent troublées par un ſchiſme auquel la légéreté de l'Abbé Pons, prédéceſſeur de Hugues, & l'inquiétude de quelques Moines mécontens, donnèrent lieu. Mais l'autorité du Pape Honorius II appaiſa le feu de la diviſion, & les partiſans de Pons étant rentrés dans le devoir, le bon ordre fut rétabli. Pierre n'étant plus traverſé, donna tous ſes ſoins à réparer les déſordres d'une mauvaiſe adminiſtration, à ranimer le goût des bonnes études, & à faire revivre la piété, la diſcipline & la régularité, qui avoient beaucoup ſouffert pendant les troubles excités par l'Abbé Pons & ſes adhérans. Les travaux du pieux Abbé ne furent point ſans ſuccès, & l'on vit bientôt refleurir, non ſeulement à Cluni, mais encore dans les autres Monaſtères de l'Ordre, les Sciences & les vertus qui en avoient fait la gloire pendant plus de deux ſiècles.

XII. SIÈCLE.

Il étoit en relation avec tous les hommes célèbres de ſon tems, & ſur-

tout avec S. Bernard. Cependant la bonne intelligence de ces deux saints Abbés fut altérée par un démêlé qui s'éleva entre les Religieux de Cluni & ceux de Cîteaux. La diversité des pratiques qui étoient en usage dans les deux Ordres, quoique soumis à la même Règle primitive, la différence même de l'habit qui les distinguoit, soit pour la couleur, soit pour la forme, avoient fait naître cette dispute. Les Cisterciens qui étoient encore dans la première ferveur de leur Institut, reprochoient aux Cluniſtes d'avoir énervé par des changemens & des mortifications peu louables, l'austérite de la Règle de S. Benoît qui leur étoit commune. On prit la plume de part & d'autre, ceux-ci pour attaquer, ceux-là pour défendre. S. Bernard fut l'aggresseur. L'Abbé Pierre se chargea de soutenir la cause de son Ordre. Les reproches de S. Bernard étoient animés de toute la vivacité de son zèle, pour l'observance rigoureuse des Loix monastiques; les réponses de Pierre le Vénérable détruisoient ces reproches par des raisons pleines de sagesse, en faisant voir que la diversité des usages par rapport à des choses peu

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

importantes, ne doit pas détruire l'estime reciproque, encore moins altérer la charité, entre deux Ordres sortis de la même source & gouvernés par la même Règle. Il alléguoit l'exemple de l'Eglise universelle où les diverses Nations & les Sociétés particulières gardent leurs différentes pratiques, en ce qui n'est point contraire à la foi & aux mœurs, sans que l'unité ni la charité en souffrent. Il y avoit d'autres points, tels que le relâchement du travail des mains, l'augmentation de la nourriture, les exemptions, la magnificence des bâtimens, les riches Seigneuries, les procès, &c. sur lesquels l'Abbé de Cluni avoit plus de peine à justifier son Ordre. Quoi qu'il en soit, l'estime & l'amitié se rétablirent dans la suite, entre ces deux hommes faits pour se rendre justice l'un à l'autre. Ils concoururent ensemble par leur zèle & leurs lumières à l'utilité générale de l'Eglise, & au maintien de la discipline monastique. L'Abbé Pierre mourut à la fin de l'an 1156, après avoir gouverné l'Ordre de Cluni pendant trente-cinq ans.

Cet illustre Abbé est compté avec raison parmi les plus savans hommes

& les meilleurs Ecrivains de ſon tems. Il parut avec éclat dans pluſieurs Conciles ; il réfuta ſavamment les erreurs de Pierre de Bruys. Il écrivit avec érudition contre les Juifs & les Mahométans. Il rédigea les coutumes de ſon Ordre, & dreſſa de ſages réglemens pour retrancher les abus qui s'y étoient gliſſés. Le plus grand ſervice qu'il ait rendu aux Lettres & à la Religion, eſt d'avoir procuré une Traduction latine de l'Alcoran, Livre qui n'étoit pas encore bien connu en France, & de n'avoir épargné pour cela ni ſoins, ni dépenſes. Parmi les Ecrits qui nous reſtent de lui, ſes Letres ſur-tout ſont eſtimées des Savans. Elles ſont écrites d'un ſtyle pur, facile & agréable. On y trouve de l'eſprit, du jugement, des penſées ſolides, & des raiſonnemens pleins de force. Il n'y a peut-être pas autant de vivacité, de graces & de brillant que dans celles de S. Bernard ; mais au jugement d'un Critique habile de nos jours, le ſtyle en eſt plus mâle, plus égal & plus correct.

XII. SIÈCLE.

Hildebert, d'abord Evêque du Mans, puis Archevêque de Tours, peut à juſte titre être regardé comme un des plus

illustres Prélats & des meilleurs Ecrivains de son tems. Il vint au monde en 1055, dans un lieu du Vendômois, appellé Lavardin, ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il étoit de la Maison des Comtes de Lavardin ; mais s'il ne sortoit pas d'une famille aussi distinguée, il n'étoit pas non plus d'une condition si commune que d'autres l'ont pensé. Son père, gentilhomme du Vendômois, le destina, dès l'enfance, à l'état ecclésiastique. L'éducation qu'il reçut fut relative à ces vues. Il eut pour maître le fameux Bérenger qui lui inspira l'amour des Lettres, mais dont il ne partagea point les erreurs. Les progrès qu'Hildebert fit dans les Sciences le rendirent capable de les enseigner à son tour. Hoël, Evêque du Mans, qui connoissoit son mérite, le choisit pour diriger l'Ecole de sa Cathédrale qui étoit alors très-florissante. Il joignit à cet emploi la dignité d'Archidiacre, & après la mort d'Hoël arrivée en 1092, il fut élevé sur le Siège épiscopal du Mans. La vie de ce zélé Pasteur étoit conforme à ses devoirs, quoique ses travaux fussent souvent traversés par les Rois d'Angleterre & le Comte du Maine, qui se dispu-

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

toient la propriété de la Ville du Mans, & le droit d'y mettre des Evêques. Persécuté tour-à-tour par ces Princes, il auroit renoncé à l'épiscopat pour vivre dans la retraite, si le Pape Pascal II y avoit consenti. Cependant il profita de toute la liberté dont il put jouir pour réformer son Clergé, qui étoit tombé dans un grand relâchement. Il se livroit tout entier à ces saintes occupations, lorsque la mort de Gilbert, Archevêque de Tours, l'obligea, comme premier Suffragant de cette Métropole, d'aller prendre soin de l'Eglise vacante. On connoissoit à Tours les grands biens qu'il avoit faits dans le Diocèse du Mans, depuis vingt-huit ans qu'il le gouvernoit. Il fut donc élu pour remplir ce Siège par le consentement unanime du Clergé & du peuple. Il avoit alors soixante-huit ans, & malgré cet âgé avancé, il ne cessa de s'acquitter des fonctions les plus pénibles avec un grand zèle, instruisant son peuple, visitant son Diocèse & les Eglises de sa Province, corrigeant les abus, & maintenant avec fermeté les règles de la discipline, jusqu'à sa mort arrivée en 1134.

Hildebert, considéré par rapport aux

talens littéraires, occupe un rang distingué parmi les Auteurs ecclésiastiques de ce siècle. Il nous reste de lui des Sermons, des Lettres, des Traités théologiques, & quelques Poésies. « Le grand » nombre de ses Sermons, disent les savans Auteurs de l'Histoire Littéraire de France, tom. XI, p. 411, » indépendamment d'un plus grand nombre » encore, qui sont peut-être perdus, » marquent son zèle pour l'instruction » de ceux dont Dieu lui avoit confié la » conduite. Ses Lettres, ses Traités » théologiques, & ses autres Ecrits, » sont des preuves de sa science & de » son érudition, & des monumens de » la pureté de sa doctrine sur tous les » points de la Religion. On y trouve » tous les dogmes de la Foi Catholique » exprimés de la manière la plus claire... » On voit en les lisant que l'Auteur puisoit ses sentimens dans les sources » pures de l'Ecriture & de la tradition. » Le texte sacré lui est aussi familier qu'à » S. Bernard. On pourroit seulement lui » reprocher d'en faire des applications » qui s'éloignent trop de leur sens naturel. Il étoit très-versé dans la lecture des Ouvrages des Pères, sur-tout » de

XII. SIÈCLE.

» de S. Auguſtin, de S. Léon & de S. » Grégoire, & tellement rempli de leurs » penſées & de leurs expreſſions, qu'il » les employoit ſouvent, ſans même » les citer. Quant à ſon ſtyle, on peut » dire qu'il fait honneur à ſon ſiècle, » & qu'il y a peu d'Ecrivains de ſon » tems ſur leſquels il ne l'ait emporté, » en écrivant, ſoit en vers, ſoit en pro- » ſe. « Ajoutons à ces réflexions qu'Hildebert parle très-correctement de l'Euchariſtie, quoiqu'il fût éleve de Bérenger, & que même il eſt le premier Auteur eccléſiaſtique qui ſe ſoit ſervi du terme de *tranſubſtantiation*, pour exprimer le changement ſubſtantiel du pain & du vin au Corps & au Sang de J. C. dans ce myſtère.

XII. SIÈCLE.

L'oracle de la Théologie ſcholaſtique dans ce ſiècle, fut Pierre Lombard, appellé le Maître des Sentences, à cauſe de ſon Livre fameux dont nous allons parler. Cet homme célèbre naquit à Novarre en Lombardie, d'où lui vint le ſurnom de Lombard. Il etoit d'une condition obſcure, & ſans fortune. Il étudia pendant quelque tems à Bologne, où il y avoit une Ecole de Droit fort renommée, & ſans doute il ſubſiſta par

XII. SIÈCLE.

les ſecours de l'Evêque de Lucques ſon protecteur. Ce Prélat lui donna des Lettres de recommandation pour S. Bernard, lorſqu'il vint en France, le priant de fournir à ſa ſubſiſtance & à ſes beſoins, pendant le ſéjour qu'il y feroit pour étudier la Théologie. Le ſaint Abbé répondit aux intentions du Prélat, par lui-même, tant que Pierre Lombard étudia à Reims, & par Gilduin, Abbé de S. Victor, lorſqu'il fut à Paris. Pierre Lombard ne comptoit y reſter qu'autant de tems qu'il lui en falloit pour ſe perfectionner dans la Théologie, & prendre les dégrés académiques; mais il ſe diſtingua tellement par ſa pénétration, & le genre d'eſprit néceſſaire pour la Scholaſtique, qu'il devint le Docteur le plus renommé de cette première Ecole de l'Europe chrétienne. Son mérite lui procura d'abord un Canonicat dans l'Egliſe de Chartres: mais vers 1159, l'Evêché de Paris ayant vaqué, & le Chapitre ayant élu, pour le remplir, Philippe Archidiacre de cette Egliſe, fils du Roi Louis le Gros & frère de Louis le Jeune, ce Prince refuſa la dignité qu'on lui offroit, pour la procurer à Pierre Lombard, montrant

par-là combien le savoir & les talens sont préférables à l'éclat de la naissance. Mais il ne jouit pas long-tems de son élévation, étant mort en 1164. XII. SIÈCLE.

Pierre Lombard est plus connu par son Ouvrage des Sentences, que par ses autres Ecrits. C'est un recueil de passages des Pères, dont l'ensemble forme un corps complet de Théologie, dans le goût du tems où l'Auteur vivoit. Il est divisé en quatre Livres, & chaque Livre comprend plusieurs Distinctions. Dans le premier Livre, il traite de Dieu, de ses attributs & des trois Personnes divines; dans le second, de la création des Anges, de l'ouvrage des six jours, de la création de l'homme, de sa chûte, de la grace & du libre-arbitre, du péché originel & du péché actuel. Le troisième Livre a pour objet l'Incarnation, les perfections de J. C., la Foi, l'Espérance, la Charité, les vertus cardinales, les dons du Saint-Esprit, & les Commandemens de Dieu. Enfin, les Sacremens & tous les objets qui y ont rapport, font la matière du quatrième Livre. Dans cet Ouvrage qui devint bientôt le seul dont on se servît dans les Ecoles théologiques, Pierre Lom-

XII. SIÈCLE.

bard ne s'eſt attaché qu'à recueillir les ſentimens des Pères, ſur toutes les queſtions qu'il examine. Il y ajoute peu de choſe du ſien, ſi ce n'eſt pour concilier des paſſages qui paroiſſent oppoſés; & quand il ne peut y réuſſir, il laiſſe ordinairement la queſtion indéciſe. Il évite de traiter les ſujets ſur leſquels les Pères n'ont point écrit, ayant pour but de ne rien avancer qui ne ſoit appuyé ſur l'autorité des ſaints Docteurs. Après les ſaintes Ecritures, il n'y a point eu de Livre dont on ait fait plus de Commentaires que de celui de Pierre Lombard; on en compte juſqu'à deux cent quarante, la plupart très-volumineux, & ſortis de la plume des plus fameux Théologiens de chaque ſiècle, depuis celui de l'Auteur juſqu'à ces derniers tems.

» Quoique l'on eût fait avant le XIIe. » ſiècle, dit M. Dupin, Biblioth. Eccl. XIIe. ſiècle, p. 737, » pluſieurs Col» lections de Canons, de Décrétales, » de paſſages des Pères ſur le Droit » eccléſiaſtique, aucune n'avoit été ſui» vie, ni enſeignée publiquement. Elles » étoient conſidérées comme des Ouvra» ges de particuliers, & les déciſions » qu'elles contenoient, n'avoient d'au-

» torité qu'autant que les monumens » dont elles étoient tirées pouvoient en » avoir. La Collection que Gratien, » Moine de S. Félix de Boulogne, ache- » va en 1151, eut un succès plus bril- » lant; car auſſi-tôt qu'elle parut, elle » fut reçue ſi favorablement, que les » Canoniſtes l'adopterent, & qu'en peu » de tems on fit quantité de Commen- » taires ſur cet Ouvrage. « La Collection de Gratien dont il eſt ici queſtion, étoit pour le Droit canonique ce que celle de Pierre Lombard étoit pour la Théologie; mais elle eut une deſtinée plus heureuſe & plus durable; car depuis long-tems l'Ouvrage du Maître des Sentences a ceſſé d'être un Livre claſſique dans les Univerſités, au lieu que celui du Moine de Boulogne ſert encore de texte aux explications & aux Leçons publiques des Canoniſtes. Ce recueil fit oublier ceux de Reginon, de Burchard, & même celui d'Yves de Chartres, plus récent encore & plus habilement travaillé. Gratien l'intitula *la Concordance des Canons diſcordans*, *Concordantia diſcordantium Canonum*; mais il eſt plus connu ſous le Titre de *Décret* qu'on lui a donné dans les Ecoles, & ſous

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

lequel on le cite ordinairement. Il eſt diviſé en trois parties ; la première comprend cent Diſtinctions. L'Auteur y traite du Droit en général, & enſuite des Miniſtres de l'Egliſe, depuis le Pape juſqu'aux Clercs du dernier rang ; la ſeconde, diviſée en trente-ſix Cauſes, embraſſe pluſieurs queſtions relatives aux loix & à la diſcipline canoniques, & chaque queſtion eſt partagée en divers Chapitres, où il eſt traité de la ſimonie, des appellations, des poſſeſſeurs dépouillés de leurs bénéfices, de la qualité des témoins & des accuſateurs, des élections, du gouvernement des Egliſes, des cenſures, des teſtamens, des ſépultures, de l'uſure, de ce qu'il faut obſerver à l'égard des furieux, des Jugemens rendus contre les formes, des Moines & des Abbés, de leurs droits, de ceux qui frappent les Clercs, des Commandes, des ſermens, de l'infraction des Canons, &c. La troiſième partie ne contient que cinq Diſtinctions, & l'Auteur y parle de la conſécration des Egliſes, de la célébration de la Meſſe & de l'Office divin, de l'Euchariſtie, des Fêtes ſolemnelles de toute l'année, des Images, du Sacrement de Baptême

& des cérémonies qu'on y observe, de la Confirmation, des jeûnes, du travail des mains, & de quelques autres points de discipline. XII. SIÈCLE.

Gratien favorise par-tout les nouvelles prétentions de la Cour de Rome, fondées sur les fausses Décrétales, & son Ouvrage a plus contribué lui seul à étendre le pouvoir des Papes, que toutes les entreprises des Pontifes qui avoient paru avant sa publication, sans en excepter celles de Grégoire VII. Aussi verrons-nous dans les siècles suivans, les Chefs de l'Eglise exercer leur autorité avec plus d'empire qu'ils n'avoient jamais fait & se prévaloir des opinions que le Décret, admis dans toute l'Eglise, accrédita universellement. Un autre défaut considérable de cette Compilation, c'est que Gratien y cite souvent, sous le nom d'un Concile ou d'un Père, des Canons & des textes d'un autre Concile ou d'un autre Père. Mais on étoit alors si peu versé dans la Critique, qu'on recevoit tout sans examen sur la parole des Auteurs. C'est la même ignorance & la même inattention qui avoient mis en crédit les fausses Décrétales, si fu-

XII. SIÈCLE.

nestes à la discipline & au repos de la Société chrétienne.

Si les bornes dans lesquelles nous devons nous renfermer, nous le permettoient, nous pourrions encore ajouter quelques autres Auteurs de ce siècle à ceux dont nous venons de parler. Tels sont Hugues & Richard de S. Victor, tous les deux habiles Théologiens & savans Ecrivains; Jean de Sarisbéri, Evêque de Chartres, Philologue d'une érudition agréable & variée; Pierre de Blois, connu par ses Lettres, ses Sermons & ses Opuscules sur divers sujets de doctrine & de morale; Otton de Frisingue, dont nous avons une Histoire chronologique depuis le commencement du monde jusqu'au milieu du XIIe. siècle; l'Abbé Rupert, qui a laissé des Commentaires sur l'Ecriture-sainte; le Cardinal Robert Pullus, qui a fait un Livre des Sentences où toutes les questions sont décidées par des raisonnemens déduits du texte sacré des Ecritures; enfin Pierre Comerton, Prêtre de Troyes, dont il nous reste un Ouvrage sous le titre d'Histoire Scholastique, qui a joui de la plus grande réputation pendant

trois cens ans. Sur tous ces Ecrivains, & plusieurs autres d'un mérite inférieur, on peut consulter, si l'on veut acquérir des connoissances plus étendues, M. Dupin, D. Cellier, D. Rivet, & les autres Critiques qui se sont occupés de la partie littéraire de l'Histoire ecclésiastique.

ARTICLE XI.

Mœurs. Usages. Conciles généraux. Discipline.

LES réflexions répandues dans quelques-uns des Articles précédens, ont déja fait connoître l'état des mœurs, tant en Orient qu'en Occident. La dépravation étoit grande par-tout; mais les Grecs plus fins, plus polis & d'une volupté plus rafinée, avoient un genre de corruption analogue à leur caractère & à leur manière de sentir. Ils étoient plus recherchés dans leurs plaisirs, & leurs jouissances tenoient à une certaine délicatesse d'esprit & de sentiment, qui étoit chez eux l'effet d'un naturel vif & sensible, que l'éducation avoit encore

perfectionné. Cependant il y avoit parmi eux, comme dans toutes les Nations polies & dépravées, deux classes d'hommes dont les mœurs étoient parvenues à ce point de dissolution, qui ne fait plus trouver de plaisir que dans la débauche la plus outrée, ni de joie que dans les scènes bruyantes & scandaleuses. C'étoient les Courtisans, les Seigneurs, les Riches, & sur-tout les parvenus, qui se mettoient au-dessus des préjugés & des bienséances, se permettant tout, parce qu'ils ne craignoient la censure de personne, pas même de leurs Souverains, qui étoient leurs complices; & le bas peuple que son obscurité déroboit à la sévérité des Loix, quand elles vouloient reprendre quelque vigueur, & qui se dédommageoit du mépris & de l'oppression, en se livrant à tout ce que les vices grossiers ont de plus infâme & de plus révoltant.

XII. SIÈCLE.

Le Clergé, dépositaire des vrais principes de la morale & des intérêts de la vertu, étoit le seul qui pût s'opposer au désordre, & travailler efficacement pour les mœurs. Mais le Clergé de l'Eglise Grecque, quoique plus régulier que celui d'Occident, parce qu'il ne possédoit

ni Seigneuries, ni droits temporels, ni pouvoir dans l'Etat, étoit en général tiré des Cloîtres, mal choisi & dévoré d'ambition. Ce n'étoit pas cette ambition noble qui porte aux grandes choses, mais une ambition basse & rampante, qui détruit le courage & la liberté, qui fait craindre de manquer ce qu'on desire ou de perdre ce qu'on a obtenu ; en un mot, qui avilit, en rendant le cœur lâche & l'ame timide & dépendante. Les Empereurs qui avoient tant de peine à se maintenir sur le Trône, s'étoient attribués une autorité absolue dans l'Eglise & sur les Evêques ; ils y faisoient tout ce qui leur plaisoit, disposant à leur gré des plus grands Sièges, comme des moins importans, & destituant les Patriarches, les Prélats, pour en nommer d'autres, qu'ils chassoient encore selon leur caprice. Assez semblables en cela aux autres Despotes, qui font étrangler leurs Ministres quand il leur plaît, & qui ne peuvent se garantir eux-mêmes du cordon. On voyoit donc à Constantinople & dans les autres grandes Villes plusieurs Evêques chassés de leurs Sièges, réduits à des pensions modiques, quelquefois même privés de tout

XII. SIÈCLE.

XII. SIÈCLE

secours ; on en voyoit d'autres relégués dans les Monastères par ordre du Souverain, ou qui s'y retiroient d'eux-mêmes après avoir perdu leurs Eglises, n'ayant pas d'autre asyle. La dignité épiscopale étoit avilie par cette instabilité ; & ceux qui succédoient à ces Prélats destitués, craignant le même sort, vivoient dans une dépendance servile, & n'osoient faire leur devoir.

Chez les Musulmans Turcs ou Arabes, les mœurs étoient un mélange de politesse & de barbarie, de magnificence & de férocité, de licence & d'une sorte de piété ardente, crédule, qui joignoit à la simplicité des dévots, la fureur des fanatiques. Leurs passions impétueuses ne connoissoient point de frein, & c'étoit toujours par les excès & les emportemens les plus fougueux, qu'ils aimoient à satisfaire leurs desirs. Le commerce des Nations occidentales avec les Grecs & les Sarrasins d'Orient ne fit du bien ni aux uns, ni aux autres, dans l'ordre des mœurs. Ils se communiquerent leurs vices réciproquement, sans profiter des bonnes qualités qu'ils pouvoient imiter les uns des autres. De-là vint que depuis les Croisades, la corruption

ne fit qu'augmenter en Europe, & qu'on y connut des déſordres dont cette portion de la terre avoit été préſervée juſques-là, par la groſſièreté même & la barbarie de ſes habitans. XII. SIECLE.

Les déréglemens & l'ignorance qui avoient fait le malheur des hommes dans les âges précédens, règnoient encore dans celui-ci. Nous ne pouvons mieux peindre l'état des mœurs en Occident, & particuliérement en France, dans le cours de ce ſiécle, qu'en empruntant les paroles d'un judicieux Ecrivain, que nous citons toujours avec une nouvelle complaiſance. " On ne voyoit par-» mi les laïcs, dit-il, (Dictionnaire des » Héréſ. T. II. p. 590,) que meurtres, » que pillages, que rapines, que vio-» lences. Le Clergé ſe reſſentoit de la » corruption générale. Les Evêques, » les Abbés, les Clercs alloient à la » guerre. L'uſure & la ſimonie étoient » communes, l'abſolution étoit vénale, » le concubinage des Clercs étoit public » & preſque paſſé en coutume. Les Bé-» néfices étoient devenus héréditaires. » Quelquefois on vendoit les Evêchés » du vivant des Evêques; d'autre fois » les Seigneurs les léguoient à leurs

XII. SIÈCLE.

» femmes par testament. Beaucoup d'E-
» vêques disoient qu'ils n'avoient besoin
» ni de bons Ecclésiastiques, ni de Ca-
» nons, parce qu'ils avoient tout cela
» dans leur bourse ».

Ces désordres scandaleux dont on voyoit quelques traces plus ou moins considérables jusques dans les Diocèses les mieux gouvernés, étoient portés aux derniers excès dans certaines Provinces, & les coupables, soit par leur grand nombre, soit par leur rang, bravoient les peines canoniques. Ce fut la cause du crédit que tant de Prédicans fanatiques acquirent sur l'esprit du peuple, & des ravages étonnans qu'ils firent en tant de lieux. Ils invectivoient contre le Clergé; ils lui reprochoient son faste, ses richesses, sa somptuosité, sa molesse, sa vie mondaine & voluptueuse. Ces déclamations n'étoient injustes & criminelles, qu'en ce qu'elles avoient pour auteurs des hommes sans mission, qui ne tendoient par-là qu'à surprendre la crédulité du vulgaire, & à lui faire embrasser des erreurs dont le principal but étoit d'anéantir l'autorité des Evêques, en détruisant dans la Religion tout ce qui a rapport au pouvoir spi-

rituel. Il eſt difficile de ſe repréſenter les maux qu'ils cauſerent dans preſque tous les cantons de la France, & ſurtout dans les pays ſitués au-delà de la Loire. Ils les parcouroient en troupes les armes à la main. Ils pilloient les Egliſes, attaquoient les Monaſtères, dévaſtoient les Campagnes, & portoient juſques dans les villes le fer & la flamme. Si on les repouſſoit d'un côté, ils ſe jettoient d'un autre, pour y commettre les mêmes violences. A ces fureurs meurtrières, il étoit aiſé de juger que ce n'étoient ni le zèle de la gloire de Dieu, ni l'amour de la Religion qui les faiſoient agir.

XII. SIÈCLE.

En effet, le vrai zèle ſe manifeſte par des moyens qui tendent au bien & qui le procurent. Dans les ames droites & vertueuſes c'eſt un ſentiment vif & douloureux des maux de l'Egliſe, qui ne les peint avec énergie, que pour exciter les remords dans le cœur de ceux qui les cauſent, & la vigilance de ceux qui doivent y remédier. Tel étoit le zèle qui animoit les grands hommes de ce ſiècle, les Yves de Chartres, les Pierre de Blois, les Jean de Sarisbéri, & ſurtout les Bernard. Ils ne diſſimuloient

XII. SIÈCLE.

point les désordres qui règnoient dans le Clergé; ils en faisoient les peintures les plus fortes; ils n'épargnoient ni les premiers Pasteurs dont les mœurs étoient répréhensibles, ni les Clercs inférieurs, ni les Abbés qui vivoient en gens du monde, ni les Moines qui oublioient les devoirs de leur état, ni les Papes eux-mêmes & les abus qu'ils souffroient dans leur Cour. Mais ce n'étoit pas le desir injuste de déprimer une autorité légitime, encore moins celui d'inspirer aux fidéles l'esprit d'indépendance & de révolte, qui faisoit parler ces graves Censeurs. Ils n'avoient d'autre vue que d'exciter la sensibilité des cœurs vertueux, d'apprendre aux Chrétiens combien leurs vices étoient déshonorans pour eux & pour l'Eglise, de réveiller le zèle des Pasteurs, ou trop foibles ou trop indolens, de ranimer leur courage, & de leur rappeller ce que l'Eglise attendoit d'eux, soit comme Chefs, soit comme modéles de la Société chrétienne.

Cependant ce fut par la Religion & par ses Ministres, que toutes les erreurs contraires au repos des états, ainsi que les attroupemens & les ravages qu'elles oc-

casionnoient, furent proscrites; que les guerres particulières & tous les actes d'hostilités furent suspendus une partie de la semaine; que l'humanité fut protégée, & que les foibles trouverent un appui contre la force & l'oppression. S'il y eut de grands exemples de piété, de charité, de modestie, de désintéressement, de renoncement à soi-même & aux choses périssables, ce fut dans le sein de l'Eglise qu'on les vit paroître. Si l'amour du bien public inspira des réglemens utiles, ils furent dictés par les Pasteurs ou par les hommes vertueux dont ils invoquoient le zèle & les lumières. Enfin, si les pauvres, les malades, les infortunés de toute espèce reçurent des secours & des consolations, ce fut la Religion qui les offrit ou qui les prépara. Les Hôpitaux établis en faveur des Pélerins de la Terre-sainte, donnèrent l'idée d'élever en Europe de semblables asyles pour les malheureux. Ils y trouverent des alimens, des remédes, & des hommes charitables qui se consacroient à leur service.

XII. SIÈCLE.

Tandis que la corruption du siècle & l'oubli des devoirs enfantoient des scandales, la ferveur des nouveaux Ordres,

XII. SIÈCLE.

& la vie pure de ceux qui en formèrent les premiers établiſſemens, offroient au monde un ſpectacle bien touchant pour les Chrétiens de toutes les conditions. La fondation de Cîteaux & celle de Clairvaux donnerent naiſſance à une infinité de ſaints aſyles où l'innocence & le repentir trouvoient également ce qu'ils pouvoient deſirer : l'innocence des moyens sûrs de conſerver ſon éclat, par la ſéparation de tout ce qui peut le ternir, & le repentir des ſecours propres à l'encourager dans les travaux de la pénitence, par l'exercice continuel des jeûnes, des veilles, des privations, & de toutes les pratiques de mortification qui peuvent ſervir de remédes aux foibleſſes de l'ame. La ſageſſe d'un B. Etienne, d'un S. Bernard & de pluſieurs autres ſaints Abbés que la Providence avoit placés à la tête des Solitaires qui embraſſoient la vie monaſtique ſous ces Anges de la terre, leur tendre piété, leur amour pour Dieu, leur expérience dans les voies intérieures, l'exemple de toutes les vertus qu'ils donnoient à leurs diſciples, attiroient auprès d'eux une foule d'élèves, qui renonçoient aux eſpérances du ſiècle, pour s'enſevelir dans

ces profondes retraites. Le nombre en étoit si grand, que les premiers Monastères devenant trop étroits pour contenir les Religieux, il en falloit bâtir d'autres qui formoient bientôt à leur tour de nouvelles colonies. Ainsi la seule Abbaye de Clairvaux, du vivant de S. Bernard, son Fondateur, étoit devenue mère de soixante-dix-sept Maisons; & en comptant les Communautés dont celles-ci étoient la source, sa Juridiction s'étendoit déjà sur plus de cent soixante Monastères. XII. SIÈCLE.

L'Ordre des Chartreux, si austère dans ces premiers tems, si peu jaloux d'être connu des hommes & de se répandre, étoit aussi la consolation de l'Eglise, & renouvelloit à ses yeux le prodige des anciens Anachorètes de l'Egypte. Les disciples de S. Bruno, pleins de l'esprit qui avoit animé ce nouvel Antoine, se cachoient au monde, & ne vouloient d'autre témoin de leurs vertus que Dieu seul. C'étoit à regret qu'ils voyoient arriver chez eux des personnes du siècle, à moins que ce ne fût pour se dévouer au même genre de vie. Ayant tout oublié, ils souhaitoient qu'on les oubliât de même. Aussi ne voit-on pas qu'ils eussent le

XII. SIÈCLE.

moindre empreſſement pour former de nouveaux établiſſemens, & ſe rendre par-là plus conſidérables dans l'Egliſe, puiſque ſous le vénérable Guigues, cinquième Prieur de la Grande Chartreuſe, près de cinquante ans après la fondation de l'Ordre, il ne comptoit encore que trois Maiſons. Notre Inſtitut, diſoit ce digne élève de S. Bruno, ſe ſoutient par le petit nombre de ceux qui l'embraſſent; car s'il eſt vrai, ſelon la parole de Notre-Seigneur, que la voie qui mène à la vie eſt étroite, & que peu la trouvent, l'Ordre religieux qui admet le moins de ſujets eſt le meilleur. C'étoit la maxime du ſaint Fondateur, qui par cette raiſon avoit fixé le nombre des Moines à douze pour chaque Maiſon, non compris le Prieur qui faiſoit le treizième, & quelques Frères lais, deſtinés aux ouvrages qui n'étoient pas compatibles avec la rigueur du ſilence.

Il ſe tint pendant ce ſiècle un grand nombre de Conciles. Nous en rapporterons les principaux Réglemens, rédigés ſous un certain nombre de Chefs, à la fin de cet article, comme nous avons déjà fait par rapport aux ſiècles précé-

dens. Mais il eſt quelques-unes de ces saintes Aſſemblées qui exigent de nous une attention plus particulière, à cauſe de l'autorité qu'elles ont acquiſe dans l'Egliſe. De ce nombre ſont les trois Conciles de Latran célébrés dans les années que cette époque embraſſe, & qui ſont comptés parmi les Synodes œcuméniques.

XII. SIÈCLE.

Le premier de ces Conciles, qui eſt le neuvième général, fut tenu à Rome dans la Baſilique de S. Jean de Latran, par le Pape Calliſte II, l'an 1123. Il y aſſiſta plus de trois cents Evêques, & plus de ſix cents Abbés. L'objet principal de cette Aſſemblée étoit de ſtatuer ſur la grande affaire des Inveſtitures, qui troubloit l'Egliſe & l'Etat depuis ſi long-tems. On y confirma le traité que le Pape Caſtille II avoit conclu en 1121 avec l'Empereur Henri V. Par ce traité fameux, il avoit été réglé que la cérémonie de l'Inveſtiture ne ſeroit plus faite par le bâton paſtoral & l'anneau, mais par le Sceptre; que les droits du Prince ſeroient reſtreints aux Régales, c'eſt-à-dire aux Fiefs & aux autres biens dépendans de la Couronne, poſſédés par les Eccléſiaſtiques; & enfin, que les

XII. SIÈCLE.

Evêques ou Abbés qui étoient hors de l'Allemagne, pourroient être consacrés ou bénis avant de s'être soumis à la cérémonie de l'Investiture, pourvu qu'ils la reçussent dans les six mois après leur intronisation. Les Evêques de ce Concile se plaignirent amérement des Abbés & des Moines, les représentant comme des ambitieux qui vouloient s'arroger les honneurs & les fonctions de l'épiscopat, comme des hommes avides qui engloutissoient les terres données à l'Eglise, & les dons des fidèles, & comme des gens qui avoient perdu l'esprit de leur état, & qui ne connoissoient plus ni la modestie, ni l'humilité, dont l'Ordre monastique avoit tiré autrefois toute sa gloire. Malheureusement ces reproches n'étoient que trop bien fondés à l'égard d'un grand nombre de Communautés religieuses, que les richesses & les exemptions avoient fait déchoir en tout point de l'état primitif. On fit aussi dans cette Assemblée vingt-deux Canons de discipline, qui, la plupart, ne font que répéter ceux des Conciles précédens.

Le second Concile général de Latran, qui est compté pour le dixième œcumé-

nique, fut tenu en 1139 par Innocent II. Il y eut environ mille Evêques dans cette Assemblée. Le Pape y fit un long discours pour exposer les motifs qui l'avoient porté à réunir tant de Prélats dans la Capitale du Monde chrétien. C'étoit de travailler à la réunion de l'Eglise, après le schisme qui venoit de la troubler. Les Evêques ordonnés par les auteurs ou les fauteurs du schisme, y comparurent. Innocent II les appella tous par leur nom; & après leur avoir réproché la faute dont ils s'étoient rendus coupables, & le scandale qu'ils avoient donné à toute l'Eglise, ils furent dépouillés des marques de leur dignité usurpée. De plus, on fit dans ce Concile trente Canons, qui sont à peu de chose près les mêmes que ceux du Concile de Reims tenu en 1131. On les cite ordinairement sous le nom du second Concile de Latran, lequel étant œcuménique, a conservé une plus grande autorité dans l'Eglise.

XII. SIÈCLE.

Le schisme commencé par le Cardinal Octavien en 1159, avoit duré jusqu'en 1177. Le Pape Alexandre III, qui, par sa patience & son habileté, avoit forcé le dernier de ses rivaux à venir

XII. SIÈCLE. tomber à ſes pieds, voulut conſacrer la paix rendue à l'Egliſe par la convocation d'un Concile général, où l'on prendroit de ſages meſures pour empêcher qu'il ne ſurvînt dans la ſuite de pareils ſujets de diviſion. Ce Concile, où tous les Evêques de l'Egliſe Latine furent appellés, s'aſſembla dans l'Egliſe de Latran en 1179. Il étoit compoſé d'environ trois cents Evêques. On y fit pluſieurs Réglemens, contenus en vingt-ſept Chapitres ou Canons. L'objet de ces Réglemens étoit de réformer quantité d'abus qui s'étoient gliſſés dans l'Egliſe; de renouveller les anciennes diſpoſitions des Loix canoniques qui étoient tombées en oubli; de réprimer les excès des Albigeois & des autres hérétiques dont nous avons parlé; & ſur-tout de prévenir pour toujours, s'il étoit poſſible, les troubles qui s'élevoient à la mort des Papes, & qui occaſionnoient des ſciſſions dont les ennemis de l'Egliſe tiroient ſeuls avantage. Par rapport à ce dernier point, il fut réglé que, dans l'élection des Souverains-Pontifes, lorſqu'il y auroit partage entre les Cardinaux, on reconnoîtroit pour légitime ſucceſſeur de S. Pierre, celui qui auroit eu pour lui les

les deux tiers des voix. Cette règle est encore suivie quand l'élection se fait par voie de scrutin.

XII. SIÈCLE.

Il ne nous reste plus à présent qu'à mettre sous les yeux du Lecteur un abrégé des usages & de la discipline de ce siècle.

1°. Les Chanoines des Eglises Cathédrales commençoient à s'attribuer les élections des Evêques, à l'exclusion des autres membres du Clergé, & à plus forte raison du peuple. Pour rétablir l'ancien ordre, le second Concile général de Latran menaça d'anathême les Chanoines qui se rendroient coupables de cette entreprise. Ils vouloient en cela marcher sur les traces des Cardinaux, qui s'étoient emparés du droit d'elire seuls les Papes.

2°. Les Ordinations vagues commençoient à s'introduire. On sentit les inconvéniens qui pouvoient résulter de cet usage; & pour le détruire avant qu'il fût plus enraciné, on régla dans le troisième Concile œcuménique de Latran, qu'un Evêque qui auroit conféré les Ordres à un Prêtre ou à un Diacre, sans lui assigner un titre suffisant pour son entretien, lui donneroit de quoi vivre, jusqu'à ce qu'il lui eût procuré un revenu des biens appartenans à l'Eglise, dont il pût subsister,

XII. SIÈCLE.

à moins que le Clerc ainsi ordonné ne pût vivre de son patrimoine. C'est la première fois qu'il est fait mention de patrimoine pour les Clercs, au lieu de titre ecclésiastique.

3°. Les exemptions, dont le but étoit de soustraire les Monastères & les Moines à la Juridiction des Pasteurs ordinaires, s'étoient déjà introduites, comme nous l'avons vu; mais elles se multiplièrent plus que jamais dans ce siècle. Les Abbés qui les avoient obtenues, en devenoient superbes & arrogans, aussi-bien que leurs inférieurs. Ils mépriſoient les Evêques dont ils étoient indépendans, & ne faisoient aucun cas de leurs exhortations, quand ils se plaignoient du relâchement & des abus qui règnoient dans les Cloîtres. Ce mal ne fit qu'augmenter dans la suite, & les Pontifes, qui trouvèrent dans ces privilèges émanés d'eux, une ampliation d'autorité, continuèrent d'en accorder, sans avoir égard aux justes plaintes des Evêques.

4°. Depuis le dixième siècle, les Papes s'étoient attribué le droit de canoniser les Saints. Cependant les Métropolitains se maintenoient encore à cet égard dans l'ancien usage. Mais Ale-

xandre III acheva de les en dépouiller, en mettant la Canonisation des Saints au nombre des causes majeures sur lesquelles il n'appartient qu'au Saint-Siège de prononcer. S. Gautier, Abbé de Pontoise, fut canonisé en 1153 par l'Archevêque de Rouen. C'est le dernier exemple que l'Histoire en fournît. Alexandre III est aussi le premier qui ait introduit l'usage des Monitoires.

XII. SIECLE.

5°. La pratique de la pénitence publique pour les péchés graves & scandaleux, n'étoit pas entiérement abolie; mais elle devenoit plus rare de jour en jour, parce qu'on pouvoit obtenir la rémission des péchés de toute espèce par d'autres voies, & principalement par les Indulgences attachées aux Croisades & aux Pélerinages. Les confessions publiques à la mort étoient pourtant encore en usage.

6°. On ordonna que personne ne seroit élevé à l'épiscopat avant l'âge de trente ans accomplis. A l'égard des Dignités inférieures & des Bénéfices à charge d'ames, il fut réglé que nul ne pourroit en être pourvu, qu'il n'eût atteint vingt-cinq ans. L'état des Curés devint plus fixe & plus recommandable qu'il n'avoit encore été, par la défense

faite aux Evêques de les dépoſſéder arbi-
XII. trairement. On ſtatua qu'à l'avenir ils ne
SIÈCLE. pourroient être dépouillés de leur titre que par un jugement canonique de l'Evêque, prononcé dans le Synode diocéſain.

7°. Juſqu'à ce tems, les Evêques avoient exercé par eux-mêmes la Juriſdiction contentieuſe; mais ils commencèrent dans ce ſiècle à remplir cette fonction par des Officiers délégués à cet effet. C'eſt l'origine des Officiaux dont le nom & l'emploi étoient inconnus auparavant. Les Evêques commencèrent auſſi, vers cette époque, à communiquer leur autorité à des Eccléſiaſtiques du ſecond ordre: mais cela fut défendu. Cet uſage, qui eſt l'origine de la commiſſion de Grand-Vicaire, favoriſoit trop l'indolence des Evêques; d'ailleurs, elle étoit contraire au droit des Archidiacres.

8°. Il fut défendu aux Eccléſiaſtiques de tout rang de rien recevoir pour les fonctions ſpirituelles, comme les Ordinations, l'adminiſtration des Sacremens, la collation des Bénéfices, &c. Il fut néanmoins permis de recevoir des fidèles une aumône volontaire pour la célébration des Meſſes, mais avec défenſe de l'exiger. C'eſt l'origine de l'ho-

noraire accordé aux Prêtres pour cet objet.

XII. SIÈCLE.

9°. La pluralité des Bénéfices, qui commençoit à s'introduire, fut proscrite, comme un abus que la cupidité seule avoit fait naître. Elle étoit d'ailleurs nuisible au service de l'Eglise, en ce qu'un même sujet, par la réunion de plusieurs titres, se mettoit hors d'état d'en acquitter les charges & d'en remplir les fonctions avec exactitude.

10°. Jusqu'ici il avoit été défendu à ceux qui étoient dans les Ordres sacrés de se marier; mais quand ils le faisoient on ne les séparoit pas d'avec leurs femmes; ils étoient seulement dégradés, chassés du Clergé, & mis en pénitence. Mais dans ce siècle, on déclara nuls ces sortes de mariages, & on obligea ceux qui les avoient contractés, à se séparer. L'Ordonnance qui le porte est du premier Concile général de Latran. La Loi qui excluoit du Clergé les enfans illégitimes des Prêtres, fut renouvellée & reçue dans toute l'Eglise.

11°. Les mortifications volontaires avoient déjà commencé à s'introduire dans les siècles précédens; mais l'usage en devint beaucoup plus commun dans

celui-ci. C'étoient la haire, le cilice, la
XII. discipline qu'on se donnoit ou qu'on se
SIÈCLE. faisoit donner par d'autres. Une autre dévotion s'introduisit encore. Lorsqu'on étoit à l'extrémité, on se faisoit mettre sur un lit de cendre couvert d'un cilice, ou l'on se faisoit revêtir d'un habit de Moine, pour mourir dans cet état. Plusieurs saints Evêques en donnèrent l'exemple, & la dévotion d'expirer sur la cendre, passa en coutume dans quelques Ordres religieux de nouvelle institution.

12°. La Communion sous les deux espèces étoit encore d'un usage ordinaire dans l'Eglise; mais dès le commencement de ce siècle, quelques-uns prenoient les deux espèces à la fois, en trempant celle du pain dans celle du vin; & sur la fin du siècle, quelques-uns n'en recevoient plus qu'une.

13°. On interdit aux Moines dans le premier Concile général de Latran, l'administration des Sacremens & les fonctions curiales. La différence qu'il y avoit entre eux & les Chanoines Réguliers, consistoit principalement en ce que ces derniers étoient capables de posséder des Cures & d'autres Bénéfices, lorsqu'ils y étoient appellés par les Evêques. Mais

dans la ferveur de leur institution, les Chanoines Réguliers ne souhaitoient pas d'être tirés de leur solitude, pour être appliqués à l'exercice extérieur du Ministère. Quelques Prélats se faisoient de leur côté un scrupule de les y employer, sans doute à cause du vœu de pauvreté, par lequel ils étoient liés, comme les autres Religieux. « En effet, dit le docte Abbé Fleury, (Sixième Disc. sur l'Hist. Eccléſ. N°. X.) » c'est un étrange renverſement de faire vœu de pauvreté, » comme un moyen d'acquérir un jour » des richesses. » Réflexion applicable à tous ceux qui n'entrent dans les Congrégations régulières, que dans la vue d'en sortir promptement par la voie des Bénéfices.

XII. SIÈCLE.

14°. Les fêtes militaires appellées tournois, qui étoient l'image des combats, & qui en avoient souvent les effets sanglans, furent défendues sous les peines les plus grièves, dans plusieurs Conciles, & spécialement dans le second & le troisième de Latran : mais ce fut toujours sans succès. Le goût de la Noblesse Françoise, étant si décidé pour ces sortes d'amusemens, que ni les anathêmes de l'Eglise, ni les accidens funestes qui en

XII. SIÈCLE.

étoient souvent la suite, ne furent pas capables de l'en détourner. Il n'y eut que les changemens arrivés, avec le tems, dans les préjugés & dans les mœurs, qui purent en faire passer la mode. Ce goût tenoit à la Chevalerie, dont l'empire s'étendoit sur toute l'Europe, & il s'écoula plusieurs siècles, il en coûta beaucoup de sang, avant qu'on en fût revenu.

15°. On prescrivit, sous peine d'excommunication, l'observation de la Trève de Dieu, c'est-à-dire, toute cessation d'hostilité offensive & défensive, depuis le soleil couché du Mercredi de chaque semaine, jusqu'au matin du Lundi suivant, depuis l'Avent jusqu'à l'Octave de l'Epiphanie, & depuis la Septuagésime, jusqu'à l'Octave de Pâques. Cette défense d'employer les armes pour attaquer & pour défendre, déjà faite dans un grand nombre de Conciles, fut réitérée par les second & troisième Synodes œcuméniques de Latran. Mais en se soumettant à ces sages réglemens, on y mettoit quelquefois des réserves, c'est-à-dire, qu'on juroit d'observer la Trève, excepté à l'égard de tel ou de tel; & alors, si l'on tuoit celui qu'on avoit excepté, on n'étoit pas censé avoir violé la Trève.

16°. La lépre, maladie contagieuse dont on ne connoissoit ni la nature, ni le remède, avoit été apportée en Europe par les Croisés, & c'étoit un des fruits malheureux des guerres d'outremer. On la regardoit comme incurable, & on rassembloit dans une même habitation ceux qui en étoient atteints. Le troisième Concile général de Latran leur accorda des Eglises particulières, des Cimetières, & des Prêtres pour leur administrer les secours spirituels, à condition toutefois que cette permission ne nuiroit point aux droits des Paroisses. C'est la première Ordonnance qui ait été faite concernant les Léproseries.

XII. SIECLE.

CHRONOLOGIE DES CONCILES.

DOUZIEME SIÈCLE.

XII. SIÈCLE. An de J. C. 1102.

ROMANUM, vers la fin du mois de Mars, par Paſcal II, de tous les Evêques d'Italie & des Députés de pluſieurs Ultramontains. On y anathématiſa avec fermeté toute héréſie, & on y promit obéiſſance au Pape. On y confirma de plus l'excommunication prononcée contre l'Empereur Henri, par Grégoire VII & Urbain II, & Paſcal la publia de ſa bouche le Jeudi-ſaint, 3 Avril, dans l'Egliſe de Latran.

1102. *Londinenſe*, de toute l'Angleterre, vers la fin de Septembre, par S. Anſelme. On y condamna la ſimonie, & on y dépoſa ſix Abbés qui en furent convaincus. On fit enſuite pluſieurs réglemens.

1103. *Mediolanenſe*, de Milan. Le Prêtre Liprand y accuſe l'Archevêque Pierre Groſſolan de ſimonie, ou s'offre de prouver l'accuſation par le feu. Les Evêques

du Concile l'en empêchent. Pressé quelques tems après par Grossolan de sortir du pays ou de faire l'épreuve, il passe entre deux bûchers allumés sans en être endommagé dans ses habits. Mais il lui resta une blessure à la main & une autre au pied, qui rendirent l'épreuve suspecte. XII. SIÈCLE. An de J. C.

Romanum, par le Pape Paschal II, dans le Carême. Le Pape y fit une sévère réprimande à Brunon, Archevêque de Trèves, de ce qu'il avoit reçu l'investiture de l'Empereur Henri. Brunon donna sa démission, mais trois jours après il fut rétabli. 1104.

Trecense, de Troyes, le 28 Mars, par le Légat Richard, Evêque d'Albane, & plusieurs Evêques. Hubert, Evêque de Senlis, accusé d'avoir vendu les Ordres sacrés, s'y purgea par serment; & Godefroi, Abbé de Nogent, y fut nommé malgré lui, Evêque d'Amiens. 1104.

Balgenciacense, de Baugenci, le 30 Juillet, par le Légat Richard & plusieurs Evêques, en présence du Roi Philippe & de Bertrade, qui, malgré la promesse de se séparer, ne furent point encore absous dans ce Concile. 1104.

Parisiense XIV, le 2 Décembre, où le Roi & Bertrade furent absous, après 1104.

XII. SIÈCLE. An de J. C. 1105.

avoir promis par ſerment de n'avoir plus enſemble aucun commerce criminel.

Romanum, au Palais de Latran, le 26 Mars. Paſcal II y excommunia le Comte de Meulan & ſes complices que l'on accuſoit d'être cauſe que le Roi d'Angleterre s'opiniâtroit à ſoutenir les inveſtitures; il y excommunia auſſi ceux qui les avoient reçues.

1105. *Romanum*, dans le mois de Mai, où le Pape rétablit Pierre Goſſolan ſur le Siège de Milan. Mais il ne put jamais faire exécuter le décret de ſon rétabliſſement, tant étoit puiſſant, dit Muratori, le parti qui lui étoit oppoſé.

1105. *Quintiliburgenſe vel Northuſenſe*, de l'Abbaye de Quedlimbourg, ſelon les uns, de Northauſen en Thuringe, ſuivant les autres, dans la ſemaine avant la Pentecôte. On y condamna la ſimonie & le concubinage des Prêtres, & on y confirma la paix de Dieu. On promit auſſi de réconcilier par l'impoſition des mains ceux qui ayant été ordonnés par les ſchiſmatiques, avoient été dépoſés. Le Roi Henri V, révolté contre l'Empereur ſon père, étant ſurvenu à cette aſſemblée, y proteſta avec larmes qu'il n'avoit accepté le Sceptre que malgré lui, ajoutant qu'il

étoit prêt de le rendre à son père, pourvu qu'il satisfît le Pape. Le Concile parut persuadé de la sincérité de ce discours. XII. SIÈCLE.

Remense, le 2 Juillet, où l'on substitue Odon, Abbé de S. Martin de Tournai, à Gaucher, Evêque de Cambrai, déposé au Concile de Clermont en 1095, pour son attachement à l'Empereur Henri IV. Gaucher se maintint dans son Siège tant que ce Prince vécut. An de J. C. 1105.

Conventus Moguntinus, Diète de Mayence, assemblée le jour de Noël, par le Roi Henri V. Les Légats du Pape y assistèrent avec plus de cinquante-deux Seigneurs laïques de l'Empire & un grand nombre de Prélats. On y renouvella les anathèmes prononcés contre l'Empereur, l'Antipape Guibert & leurs adhérens. 1105.

Florentinum, de Florence, sur la fin de l'année, par le Pape Pascal II. On y disputa beaucoup contre l'Evêque du lieu, qui disoit que l'antechrist étoit déjà né. Le tumulte fut si grand, qu'on ne put rien décider. 1105.

Pictavense, de Poitiers, le 26 Mai. Boëmond, Prince d'Antioche, y étoit présent, & on y publia solemnellement la Croisade. On y traita aussi diverses matières ecclésiastiques. 1106.

XII. SIÈCLE. An de J. C. 1106.

Lexoviense, de Liſieux, vers la mi-Octobre, aſſemblé par Henri I, Roi d'Angleterre. Les réglemens de ce Concile regardent plus le civil que l'eccléſiaſtique. Auſſi les Seigneurs laïques y étoient-ils en plus grand nombre que les Prélats.

1106. *Guaſtallenſe*, de Guaſtalle-ſur-le-Pô, le 22 Octobre. Paſcal II, aſſiſté d'un grand nombre d'Evêques, de Clercs, des Ambaſſadeurs de Henri, Roi d'Allemagne, & de la Princeſſe Mathilde en perſonne, y ordonna que la Province d'Emilie ne ſeroit plus ſoumiſe à la Métropole de Ravenne : ainſi il ne lui reſta que la Province de Flaminie. On y uſa d'indulgence en faveur des Evêques ordonnés dans le ſchiſme, pourvu qu'ils ne fuſſent ni uſurpateurs, ni ſimoniaques, ni coupables d'autres crimes; & on y renouvella les défenſes faites aux laïques de donner les inveſtitures.

1107. *Trecenſe*, de Troyes, vers l'Aſcenſion. Paſcal II exhorta les peuples à la Croiſade, & le Concile excommunia tous ceux qui violeroient la Trève de Dieu. On y rétablit la liberté des élections, & on y confirma la condamnation des inveſtitures ſur leſquelles les Allemands ne

s'étoient point accordés avec les Romains dans la conférence de Châlons, tenue quelques jours auparavant. XII. SIÈCLE.

Londinense, de Londres, le 1 Août, par S. Anselme. On y accorda les hommages au Roi, comme le Pape le permettoit, & on y défendit les investitures par la Crosse & l'Anneau. An de J. C. 1107.

Jerosolymitanum. Gibelin d'Arles, Légat, assisté des Evêques du Royaume de Jérusalem, y ayant déposé Ebremar, intrus sur le Siège Patriarchal, du vivant de Daïmbert, lui donna l'Eglise de Césarée à cause de sa simplicité. Gibelin fut ensuite élu par le Concile, Patriarche de Jérusalem. 1107.

Londinense, de Londres, par S. Anselme, à la Cour de la Pentecôte, 24 Mai. On y fit dix Canons, qui portent, entre autres choses, que les Prêtres qui n'ont pas observé la défense du Concile de Londres tenu en 1102, s'ils veulent encore célébrer la Messe, quitteront leurs femmes & ne pourront plus leur parler que hors de leurs maisons & en présence de deux témoins. 1108.

Beneventanum, le 12 Octobre, par le Pape Paschal II, touchant les investitures & le luxe des habits des Clercs. 1108.

XII. SIÈCLE. An de J. C. 1110.

Romanum, le 14 Mars. Paſcal II y renouvella les décrets contre les inveſtitures & les Canons qui défendent aux laïques de diſpoſer des biens de l'Egliſe.

La même année, Richard, Evêque d'Albano, Légat en France, y tint trois Conciles : l'un à Clermont en Auvergne, à la Pentecôte ; le ſecond à Toulouſe, peu de tems après la Pentecôte ; (c'eſt le huitième de cette Ville) & le troiſième à S. Benoît-ſur-Loire, le 1 Octobre. Il ſe tenoit alors peu de Conciles ſans Légats du Pape.

1110. *Coloniense*, de Cologne, par Frédéric, Archevêque de Cologne, où Sigebert, Moine & Député de Gemblours, célèbre Ecrivain, obtint la Canoniſation de Guibert, qui avoit fondé ce Monaſtère cent quarante-huit ans auparavant. Cette cérémonie ſe fit ſolemnellement quelque tems après ce Concile, en levant de terre le corps du Saint.

1110. *Conſtantinopolitanum*, où l'on condamne l'héréſie des Bogomiles. L'Empereur Alexis Comnène y publie auſſi une Conſtitution ſur les élections & ſur les devoirs des Prélats.

1111. *Verulanum*, de Véroli, entre Anagni, & Vélétri, par le Pape Paſcal, où l'on

obligea Grimald, Archichanoine de S. Paterne, à reconnoître la Juriſdiction de l'Evêque dioceſain. XII. SIÈCLE.

Lateranenſe I. Le Roi Henri V étant convenu avec le Pape Paſcal II, que le Clergé lui rendroit les Régales, & que lui réciproquement ſe déſiſteroit des Inveſtitures, ce Prince vint à Rome pour faire ratifier ſolemnellement ce traité. On aſſembla à ce ſujet, le 12 Février, le Concile dont nous parlons. Mais lorſqu'on étoit ſur le point de conclure, il arriva du trouble, l'aſſemblée fut rompue, on courut aux armes. Le Pape fut emmené priſonnier par Henri, qui lui fit ſigner, le 12 Avril, un autre traité, par lequel Henri laiſſa au Clergé les Régales, & reprit les Inveſtitures. An de J. C. 1111.

Lateranenſe II, le 18 Mars & les cinq jours ſuivans, d'environ cent Evêques. Paſcal II y révoqua le privilège des Inveſtitures. Le fameux Gérard, Evêque d'Angoulême, fut chargé de porter à l'Empereur le décret de révocation, contenant qu'il eſt contre le Saint-Eſprit & contre l'inſtitution canonique, d'exiger qu'un Evêque élu, ſuivant les règles, par le Clergé & le peuple, ne ſoit pas ſacré, qu'il n'ait reçu aupara- 1112.

vant l'investiture du Roi. Le Légat s'acquitta de cette commission périlleuse avec une fermeté qui désarma le Prince.

XII. SIÈCLE.

An de J. C. 1112. *Ansanum*, d'Anse. Les Evêques de la Province de Sens appellés à ce Concile par l'Archevêque de Lyon, refusèrent de s'y trouver, ne voulant point reconnoître sa Juridiction. Nous avons dans les Collections des Conciles, leur réponse à ce Prélat, avec sa réplique. On n'est point sûr que ce Concile se soit tenu; du moins il n'en reste aucun acte.

1112. *Viennense*, le 16 Septembre, par Gui, Archevêque de Vienne & Légat. Les Evêques y jugent que l'Investiture reçue d'une main laïque, est une hérésie. Ils condamnent le privilège extorqué par le Roi Henri, anathématisent ce Prince & le séparent du sein de l'Eglise, jusqu'à une pleine satisfaction. C'est ce que n'avoit point fait le Pape au Concile de Latran; mais il confirma celui-ci par une Lettre du 20 Octobre.

1112. *Aquense*, d'Aix en Provence. On y fit trois Canons, dont le premier ordonne que l'Archevêque d'Aix percevra la quatrième partie de tous les revenus ecclésiastiques de son Archevêché.

1112 ou environ. *Jerosolymitanum*, par Conon, Légat

en Paleſtine. On y excommunia l'Empereur Henri V, pour les mauvais traimens qu'il avoit faits au Pape Paſcal II. XII. SIÈCLE.

Strigonienſe, de Gran ou Strigonie en Hongrie, vers le mois de Janvier, par l'Archevêque Laurent, avec dix de ſes Suffragans. On y fit ſoixante-cinq Canons ſur la diſcipline. An de J. C. 1114.

Vindſorienſe, de Windſor, près de Londres, où l'on élut pour Archevêque de Cantorbéri, après cinq ans de vacance, Raoul, Evêque de Rocheſter, le 16 Avril. 1114.

Cyperanum ou *Ceperanum*, de Cépérano, petite Ville ſur le Garillan, le 12 Octobre, par le Pape Paſcal II. L'Archevêque de Bénévent y fut dépoſé pour une affaire purement temporelle; & celui de Caſſano remit aux pieds du Pape, du conſentement de l'Abbé du Mont-Caſſin, l'habit monaſtique qu'il avoit été contraint de recevoir dans cette Abbaye, pour obéir à Roger, Comte de Sicile. Dans ce même Concile, Paſcal donna l'inveſtiture des Duchés de Calabre & de la Pouille à Guillaume, fils du Comte Roger. 1114;

Legionenſe, de Léon, le 18 Octobre, par Bernard, Archevêque de To- 1114.

lède, & tous les Prélats des Asturies,
XII. de Léon & de Galice. On y fit dix Ca-
SIÈCLE. nons sur la discipline.
An de J. C. *Compostellanum*, le 17 Novembre.
1114. On adopta dans celui-ci les dix Canons qui avoient été dressés dans celui de Léon, & on y en ajouta quinze autres.

1114. *Bellovacense*, de Beauvais, le 6 Décembre, par Conon, Cardinal & Légat, assisté des Evêques de trois Provinces. On y excommunia l'Empereur Henri, & on y renouvella plusieurs décrets des derniers Papes, touchant la conservation des biens ecclésiastiques, & les autres points de discipline les plus nécessaires alors. On y parla aussi de quelques hérétiques que le peuple brûla à Soissons, sans attendre le Jugement des Ecclésiastiques, craignant qu'il ne fût trop doux; & on remit à délibérer, au Concile suivant, sur S. Godefroi, qui avoit quitté son Evêché d'Amiens pour se retirer à la Chartreuse.

1115. *Suessionense*, le 6 Janvier, d'où on envoya aux Frères de la Chartreuse pour les prier & leur ordonner de renvoyer Godefroi, Evêque d'Amiens; ce qui fut exécuté au commencement du Carême.

1115. *Remense*, le 28 Mars, par le Légat

Conon. Il y excommunia encore l'Empereur Henri, & renvoya à ſon Siège d'Amiens l'Evêque Godefroi. Ce Prélat fut reçu de ſon peuple avec joie, parce qu'il étoit fort regretté. XII. SIÈCLE. An de J. C.

Le même Légat tint deux autres Conciles cette année : l'un à Cologne, le Lundi de Pâques 19 Avril ; l'autre à Châlons-ſur-Marne, le 12 Juillet. Dans l'un & dans l'autre, il réitéra l'excommunication contre l'Empereur. Pluſieurs Evêques & Abbés de Normandie ayant refuſé de ſe trouver au Concile de Châlons, Conon les dépoſa. Le Roi d'Angleterre, Henri I, irrité de cette conduite du Légat, en porta ſes plaintes au Pape, qui rétablit les Prélats dépoſés.

Trenorchienſe, de Tournus, le 15 Août, par Gui, Archevêque de Vienne, Légat, & depuis Pape ſous le nom de Calliſte II. Ce Prélat y décide en faveur des Chanoines de S. Jean de Beſançon, la conteſtation ſur la dignité de l'Egliſe matrice que les Chanoines de S. Etienne de la même Ville leur diſputoient. Le Pape Paſcal n'approuva pas ce jugement ; il ordonna d'aſſembler un nouveau Concile qui ſe tint la même année à Dijon, & par le même Légat ; 1115.

mais sans aucun fruit. Cette contestation ne fut terminée que l'an 1253.

XII. SIÈCLE. An de J. C. 1115.

Trojanum, de Troyes dans la Pouille, le 24 Août, par le Pape Pascal II. On y rétablit la Trève de Dieu pour trois ans.

1115. *Ovetanum*, d'Oviédo, en présence de la Reine Uraque & de sa Cour. On y fit des réglemens contre ceux qui pilloient les Eglises, & contre ceux qui violoient les asyles sacrés.

1115. *Colonienſe*, de Cologne, aux Fêtes de Noël, par le Légat Dictéric, où l'on renouvelle l'excommunication contre l'Empereur Henri.

1115. *Syriacum*, de Syrie, après Noël, par l'Evêque d'Orange, Légat du Pape, où Arnoul, Patriarche de Jérusalem, fut dépose.

1116. *Lateranenſe*, le 6 Mars. Pascal II y condamna le privilége extorqué par l'Empereur, sous un anathême perpétuel, & tout le Concile qui étoit très-nombreux, s'écria : Ainsi soit-il. Un Evêque ayant dit que ce privilège contenoit une héréſie, le Pape répondit que l'Eglise de Rome n'avoit jamais eu d'héréſie, mais que c'étoit elle qui les avoit toutes brisées. L'Empereur n'y fut point excommunié ; mais le Pape y approuva ce que les Légats

avoient fait dans leurs Conciles, où l'Empereur avoit été plusieurs fois excommunié. On y renouvella la défense de donner ou recevoir l'investiture. Dans ce Concile, Ponce, Abbé de Cluni, qui s'arrogeoit le titre d'*Abbé des Abbés*, fut réfuté par Jean, Chancelier de l'Eglise Romaine, qui lui prouva que ce titre n'appartenoit qu'à l'Abbé du Mont-Cassin.

XII. SIÈCLE. An de J. C.

Salisberiense, de Salisbéri, le 20 Mars, en présence du Roi Henri I. On veut y contraindre Turstain, élu Archevêque d'Yorck, de promettre obéissance à l'Archevêque de Cantorbéri. Il le refuse & aime mieux renoncer à son Siège. Il y monta néanmoins dans la suite, & sans faire l'acte qu'on exigeoit de lui. 1116.

Lingonense, célébré en pleine Campagne entre Luz & Til-Châtel, au Diocèse de Langres, aujourd'hui de Dijon, à une lieue de Béze, le 8 Juin, par Gui, Archevêque de Vienne. On y traita plusieurs affaires particulières, dont le détail n'est point venu jusqu'à nous. 1116.

Divionense, de Dijon, par le même. On y ordonna aux Chanoines Réguliers 1116.

de S. Etienne de retourner à cette Eglise qu'ils avoient abandonnée pour aller vivre dans la solitude. Ce Concile est vraisemblablement le même que celui dont parle la Chronique de Bonneval, sous l'an 1117, sans en marquer aucun détail.

XII. SIÈCLE. An de J. C.

1117. *Mediolanense*, de Milan, par l'Archevêque Jourdain, vers la fin de Février. Ce fut dans une prairie, nommée le Broglio, que ce Concile se tint. On y éleva deux théâtres, sur l'un desquels étoient les Evêques, les Abbés & autres Prélats inférieurs; sur l'autre étoient les Consuls avec les Jurisconsultes, & autour des uns & des autres, une grande multitude de Clercs, de Vierges & de laïques. L'objet de cette Assemblée étoit la réformation des mœurs. C'est tout ce qu'on en sait.

1117. *Beneventanum*, au mois d'Avril, où Pascal II excommunia Maurice Bourdin, Archevêque de Brague, son Légat, pour avoir couronné l'Empereur à Rome, durant la retraite du Pape au Mont-Cassin.

1118. *Tolosanum*, *IX*, de Toulouse, vers le mois de Février, où l'on conclut le voyage d'Espagne pour le secours d'Alfonse,

fonſe, Roi d'Arragon, qui gagna une grande bataille contre les Maures le 6 Décembre. XII. SIÈCLE. An de J. C. 1118.

Capuanum, de Capoue, où Gélaſe II excommunia l'Empereur Henri & ſon Antipape Bourdin qu'il venoit de faire élire.

Rotomagenſe, de Rouen, le 7 Octobre, (Aſſemblée-mixte.) Henri, Roi d'Angleterre, y traita de la paix du Royaume avec les Seigneurs & Raoul de Cantorbéri, tandis que Géoffroi de Rouen y traitoit des affaires de l'Egliſe avec quatre de ſes Suffragans & pluſieurs Abbés. Conrad, Légat du Pape Gélaſe, s'y plaignit de l'Empereur & de l'Antipape Bourdin, en demandant aux Egliſes de Normandie le ſecours de leurs prières, & encore plus celui de leur argent, dit Ordéric, Auteur du tems. 1118.

Viennenſe, par le Pape Gélaſe. Les Actes en ſont perdus. 1118.

Beneventanum, le 10 Mars, par l'Archevêque Landulphe. On y dit anathême à ceux qui ravageoient le pays & dépouilloient les Egliſes. 1119.

Colonienſe, par le Légat Conon, où l'on publia l'excommunication de l'Empereur Henri V. 1119.

Fritizlarienſe, de Fritzlar dans la Heſſe, le 28 Avril, par le Légat Conon. On y renouvella l'excommunication contre l'Empereur. S. Norbert y comparut pour ſe défendre contre ceux qui l'accuſoient de prêcher ſans miſſion. Il ſe juſtifia par les termes de ſon ordination, ſuivant l'Auteur de ſa Vie.

XII. SIÈCLE. An de J. C. 1119.

1119. *Toloſanum X*, de Toulouſe, le 8 Juillet, par Caliſte II, aſſiſté des Cardinaux, des Evêques & des Abbés de Languedoc, &c. On y fit dix Canons, dont le troiſième chaſſe de l'Egliſe les Manichéens, & ordonne qu'ils ſoient réprimés par les Puiſſances ſéculières.

1119. *Remenſe*, de Rheims, par le Pape Caliſte II, aſſiſté de quinze Archevêques, de plus de deux cens Evêques, & d'environ autant d'Abbés, depuis le 20 Octobre juſqu'au 30 du même mois. Louis le Gros y porta ſes plaintes au ſujet de la Normandie, que le Roi d'Angleterre lui enlevoit; mais le Concile n'en jugea point. On y fit cinq décrets contre les principaux abus du tems, tels que la ſimonie, les Inveſtitures, les uſurpations, & l'incontinence des Eccléſiaſtiques. Dans le quatrième, on défend de rien exiger pour le Bap-

tême, les saintes Huiles, la sépulture, ou l'onction des malades. On y dressa un autre décret pour la Tréve de Dieu; mais on n'y put conclure la paix projettée entre le Pape & l'Empereur. Henri étoit à Moussón où le Pape se transporta pendant la tenue du Concile. Ce voyage fut inutile. L'Empereur ne voulut point exécuter la promesse qu'il avoit faite avec serment de renoncer aux Investitures. Le Pape à son retour prit le parti de l'excommunier avec l'Antipape Bourdin.

XII. SIÈCLE. An de J. C.

Rotomagense, au mois de Novembre, par l'Archevêque Géoffroi. On y défend aux Prêtres tout commerce avec les femmes, ce qui excita une sédition. 1119.

Bellovacense, depuis le 18 jusqu'au 29 Octobre, par le Légat Conon & les Evêques de trois Provinces. On y canonisa S. Arnoul de Soissons. Le reste est ignoré. 1119.

Neapolitanum, de Naplouse en Palestine. On y exhorta le peuple à la conversion de ses mœurs, pour appaiser la colère de Dieu, & on y fit vingt-cinq Canons qui ne sont point venus jusqu'à nous. 1120.

Suessionense, après le mois de Jan- 1121.

vier, par le Légat Conon. On y obli-
XII. gea Abailard de brûler de sa propre
SIÈCLE. main son Livre de la Trinité, & on
An de J. C. le relégua à S. Médard, d'où il fut peu de tems après renvoyé à S. Denis.

1122. *Wormatiense*, Assemblée de Worms, le 8 Septembre : l'Empereur y renonça aux Investitures, & le Pape lui conserva le droit de donner les régales qui sont les droits royaux de Justice, de monnoie, de péage, ou autres semblables, accordés à des Eglises, ou à des particuliers. C'est ainsi que l'union de l'Empire & du Sacerdoce fut rétablie le 22 ou le 23 Septembre.

1123. *LATERANENSE*, de Latran. IXe. Concile général, & le premier d'Occident, sous Calixte II, depuis le 18 Mars, jusqu'au 5 Avril, (*Mansi.*) Il s'y trouva plus de trois cents Evêques & plus de six cents Abbés, en tout, près de mille Prélats. Il ne nous reste de ce Concile que vingt-deux Canons, dont la plupart sont tirés de plusieurs Conciles précédens.

On rapporte à cette année différens Conciles tenus en France par le Légat Pierre de Léon, qui fut depuis Antipape, sous le nom d'Anaclet. Ces Conciles sont ceux de Charti[illegible]s, de Clermont,

de Beauvais & de Vienne, mais on ne sait rien de ce qui s'y est passé. XII.

Londiense ou *Westmonasterienſe*, de Vestminster près de Londres, le 9 Septembre, par Jean de Crême, Légat d'Honorius II, assisté des Archevêques de Cantorbéri & d'Yorck, de vingt Evêques, & d'environ quarante Abbés. On y fit dix-sept Canons qui ne font que confirmer les anciens. SIÈCLE. An de J. C. 1126.

Wormatienſe, par le Cardinal Pierre, en vertu des ordres du Pape Honorius II, où l'on examine l'élection de Godefroi, Archevêque de Tréves, faite près de trois ans auparavant, & taxée de simoniaque par le Clergé de Tréves. On ignore le résultat de cette Assemblée: on sait seulement qu'après qu'elle fut terminée, Godefroi, soit de gré, soit de force, abdiqua. 1127.

Londinenſe ou *Westmonasterienſe*, le 13 Mai, & les deux jours suivans, où l'on fit douze Canons pour la réformation des mœurs. 1127.

Nannetenſe, de Nantes, sous le Comte Conon, par les Evêques de Bretagne. On y abolit la coutume qui attribuoit au Seigneur tous les meubles d'un mari ou d'une femme, après la 1127 ou environ.

mort de l'un ou de l'autre ; & celle qui attribuoit au Prince les débris des naufrages. On y fit quelques réglemens de discipline.

XII. SIÈCLE. An de J. C.

1127. *Trojanum*, de Troyes dans la Pouille, sur la fin de Novembre, où le Pape Honorius II confirme l'excommunication qu'il avoit prononcée à Bénévent contre Roger, pour avoir pris le titre de Duc de Pouille & de Sicile.

1127. & 1128. *Moguntina duo*, où l'on examine l'accusation de simonie intentée contre Othon, Evêque d'Halberstat, que l'on déposa.

1128. *Trecense*, de Troyes en Champagne, le 13 Janvier, par le Légat Mathieu d'Albano, assisté des Archevêques de Rheims & de Sens, de treize Evêques en tout, de S. Bernard & de quelques autres Abbés. On y jugea à propos de donner une règle par écrit & l'habit blanc aux Templiers, dont l'Ordre avoit commencé en 1118.

1128. *Ravennense*, de Ravenne, où le Pape Honorius II déposa les Patriarches d'Aquilée & de Venise ou de Grado, pour avoir été favorables aux schismatiques.

1128. *Rotomagense*, au mois d'Octobre, par le Légat Mathieu d'Albano. Ce Pré-

lat, après avoir conféré avec le Roi d'Angleterre sur les besoins de l'Eglise, assembla par son ordre, les Evêques & les Abbés de Normandie, avec lesquels il fit plusieurs réglemens de discipline en présence du Roi. XII. SIÈCLE. An de J. C.

Papiense, de Pavie, par le Cardinal Jean de Crême, où l'on excommunia Anselme, Archevêque de Milan, pour avoir couronné Roi d'Italie Conrad, Duc de Franconie, rébelle envers l'Empereur Lothaire. 1128.

Parisiense XV, dans l'Abbaye de S. Germain-des-Près en présence du Roi, par Mathieu d'Albano. On y parla de la réforme de plusieurs Monastères, & en particulier de celui d'Argenteuil, dont on dispersa les Religieuses pour y mettre des Moines de S. Denis. Le décret touchant Argenteuil fut confirmé par l'Evêque de Paris, ensuite par le Pape, puis par le Roi. 1129.

Catalaunense, de Châlons-sur-Marne, le 2 Fév. Henri de Verdun y abdiqua l'épiscopat, suivant le conseil de S. Bernard. 1129.

Palentinum, de Placentia, dans la vieille Castille en Espagne, la première semaine de Carême. On y fit dix-sept Canons relatifs aux abus du tems. 1129.

Londinense, le 1 Août. Les Evêques
XII. y furent trompés par le Roi, qui s'ap-
SIÈCLE. propria le droit de punir les Prêtres
An de J. C. incontinens, dont il tira beaucoup d'ar-
1129. gent sans les corriger.

1130. *Anicienſe*, du Puy en Vélay, vers le mois de Mars ou d'Avril. S. Hugues de Grenoble & d'autres Evêques y excommunièrent Pierre de Léon, Antipape, dit Anaclet.

1130. *Stampenſe*, d'Etampes, au mois d'Avril, en préſence de Louis le Gros. On s'en rapporta à S. Bernard, qui déclara que le vrai Pape étoit Innocent II, & Pierre de Léon Antipape.

1130. *Herbipolenſe*, de Wirtzbourg, au mois d'Octobre. Innocent II y fut reconnu Pape en préſence de ſon Légat, & confirmé par l'Empereur Lothaire.

1130. *Claromontanum*, de Clermont en Auvergne, au mois de Novembre, par Innocent II, qui reçut Conrad, Archevêque de Saltzbourg, & Eribert de Munſter, Envoyés du Roi Lothaire. On y fit treize Canons.

1131. *Leodienſe*, de Liége, le 22 Mars. Lothaire préſent avec la Reine, ſon épouſe, & un grand nombre d'Evêques, y reçut le Pape avec honneur, & on y

rétablit Othon, Evêque d'Halberſtat, déposé trois ans auparavant au Concile de Mayence.

Remenſe, le 19 Octobre, par Innocent II : treize Archevêques, deux cent ſoixante-trois Evêques & un grand nombre d'Abbés, de Clercs & de Moines François, Allemands, Anglois & Eſpagnols y aſſiſtèrent. Le plus diſtingué des Abbés étoit S. Bernard. L'élection du Pape Innocent y fut approuvée, & Pierre de Léon excommunié, s'il ne revenoit à réſipiſcenſe. On y publia dix-ſept Canons qui ſont à peu près les mêmes que les treize du Concile de Clermont de l'année précédente. Le Pape y ſacra Louis le Jeune le 25 Octobre. Ce Concile dura quinze jours.

Moguntinum, de Mayence, où Brunon de Strasbourg, accuſé d'être intrus dans ce ſiège, remit ſa dignité entre les mains de Mathieu, Légat du Pape. 1131.

Placentinum, de Plaiſance, après Pâques, par Innocent II, aſſiſté de pluſieurs Evêques de Lombardie. 1132.

Creiſſonum, de Creixan, dans le territoire de Narbonne, le 5 Décembre, par Arnauld, Archevêque de Narbonne. On y établit une ſauve-garde à Crei- 1132.

xan, dont les Evêques marquèrent les
XII. limites par des Croix qu'ils y firent plan-
SIÈCLE. ter, avec anathême contre ceux qui
An de J. C. donneroient atteinte à cette sauve-garde.

1133. *Jotrense*, de l'Abbaye de Jouarre au Diocèse de Meaux. On y frappa d'excommunication les auteurs du meurtre de Thomas, Prieur de S. Victor, commis le 20 Août de la même année.

1134. *Pisanum*, de Pise, le 3 Juin, à la Pentecôte, de tous les Evêques d'Occident, par Innocent II. S. Bernard y assista. On y excommunia de nouveau Pierre de Léon & ses fauteurs, sans espérance de rétablissement.

1136. *Londinense*, au mois de Janvier, où l'on traita des besoins de l'Eglise & de l'Etat en présence du Roi Etienne.

1136. *Northamptonense*, en Northumbre, le 29 Mars, convoquée par le Roi Etienne. On y élut l'Archidiacre Robert, son parent, pour remplir le Siège d'Exceſter, vacant par le décès de Guillaume de Waravast. On y nomma aussi à deux Abbayes.

1138. *Burgense*, de Burgos, au mois d'Octobre, par Gui, Cardinal-Légat, venu en Espagne pour l'introduction du rit Romain dans les Offices divins, &

pour réconcilier enſemble les Rois de Navarre & de Caſtille, qui étoient en guerre. XII. SIÈCLE.

Melfenſe, au lieu nommé Lago-Pé-ſole, près de Melfe, le 18 Juillet, où l'Empereur Lothaire, aſſiſté de pluſieurs Evêques, réconcilia l'Abbé & les Moines du Mont Caſſin avec le Pape Innocent II. An de J. C. 1137.

Londinenſe, le 13 Décembre, par le Légat Albéric aſſiſté de dix-huit Evêques & d'environ trente Abbés. On y fit dix-ſept Canons, la plupart répétés des derniers Conciles. 1138.

LATERANENSE II, dixième Concile général, ſous Innocent II, le 8 Avril. Il s'y trouva environ mille Evêques. Le principal objet de ce Concile étoit la réunion de l'Egliſe. On y fit trente Canons qui ſont preſque les mêmes que ceux du Concile de Reims en 1131, répétés mot pour mot, mais diviſés autrement. On y condamna auſſi les erreurs d'Arnaud de Breſſe, ancien diſciple d'Abailard. Il déclamoit contre le Pape, les Evêques, les Clercs, & les Moines, ne flattant que les laïques. 1138.

Vintonienſe, de Vincheſtre, le 30 Août, contre le Roi Etienne, qui, après 1139.

avoir saisi les Châteaux appartenans aux Eglises de Salisbéri & de Lincoln, en avoit fait mettre les deux Evêques en prison.

XII. SIÈCLE An de J. C.

1140. *Constantinopolitanum*, au mois de Mai, par le Patriarche Léon Stipyate. On y condamna les Ecrits de Constantin Chrysomale, mort auparavant, comme étant remplis, non-seulement de nouveautés & d'extravagances, mais d'héréſie manifestes, & principalement de celles des Enthousiastes & des Bogomiles.

1140. *Senonense*, le 2 Juin, par l'Archevêque Henri Sanglier, en présence du Roi Louis le Jeune. Abailard qui avoit demandé ce Concile pour justifier sa doctrine, y est confondu par S. Bernard dès la première interpellation. On censura sa doctrine, en réservant sa personne au Saint-Siège auquel il avoit appellé. Le Pape Innocent le condamna comme hérétique, le 16 Juillet de la même année, fit brûler ses Livres, & ordonna qu'il fût enfermé, ainsi qu'Arnaud de Bresse. Abailard se désista de son appel, & se retira dans l'Abbaye de Cluni, où il consacra le reste de ses jours à la pénitence.

Vintonienſe, de Vincheſtre, le 7 Avril. Henri, Evêque de Vincheſtre, & Légat du Pape, y fit reconnoître Mathilde pour Reine d'Angleterre, au préjudice d'Etienne, frère de ce Prélat, qu'elle tenoit alors en priſon. XII. SIÈCLE. An de J. C. 1141.

Antiochenum, le dernier Novembre, par le Légat Albéric, aſſiſté des Evêques de Syrie. On y dépoſa le Patriarche Raoul, & on mit à ſa place ſur le Siège d'Antioche, Aimeri qui en étoit Doyen. 1141.

Weſtmonaſterienſe, de Weſtminſter, le 7 Décembre. L'Evêque de Vincheſtre s'y excuſe d'avoir reconnu Mathilde pour Reine, & détermine les aſſiſtans à fournir des ſecours à Etienne, ſon frère, délivré de priſon, & préſent à cette Aſſemblée, pour ſe maintenir dans ſes droits. 1141.

Latiniacenſe, de Lagny. Les Moines de Marchienne s'y défendent contre Alviſe, Evêque d'Arras, qui ſe prétendoit en droit de leur donner un Abbé. Le Pape Innocent II avoit pris la défenſe des Moines, S. Bernard, celle de l'Evêque. Les premiers gagnèrent leur cauſe. Le Légat Yves qui préſidoit à cette Aſſemblée, reprit, dit-on, l'Abbé 1142.

de Clairvaux de Lettres trop vives qu'il avoit écrites contre ces Religieux ; & celui-ci, ajoute-t-on, eut l'humilité de reconnoître son tort.

XII. SIÈCLE. An de J. C.

1142. *Londonienſe*, de Londres à la mi-Carême, par le même, en présence du Roi Etienne, contre ceux qui maltraitoient les Clercs & les empriſonnoient.

1143. *Jeroſolymitanum*, par le Légat Albéric, aux Fêtes de Pâques. Le Patriarche des Arméniens y aſſiſta. On y conféra avec lui ſur les articles de croyance où il différoit de l'Egliſe Romaine, & il promit de les corriger.

1143. *Conſtantinopolitanum I*, le 20 Août, contre deux prétendus Evêques, dont les Ordinations faites par le ſeul Métropolitain, furent déclarées nulles : on les condamna encore comme étant de la ſecte des Bogomiles.

1143. *Conſtantinopolitanum II*, le 1 Octobre. Le Moine Niphon y fut enfermé dans un Monaſtère, en attendant une plus ample information de ce qui le regardoit.

1144. *Conſtantinopolitanum III*, le 22 Février. Niphon y fut enfin condamné pour avoir dit entr'autres choſes, anathême au Dieu des Hébreux. On le renferma

ensuite, & il demeura dans sa retraite forcée pendant tout le patriarchat de Michel Oxite. XII. SIÈCLE.

Romanum, où Lucius II soumet à l'Eglise de Tours, comme à leur Métropole, toutes les Eglises de Bretagne, avec restriction pour celle de Dol, portant que tant que Géoffroi, qui en étoit Evêque, la gouverneroit, il auroit le Pallium & ne seroit soumis qu'au Pape. La Bulle est du 15 Mai. An de J. C. 1144.

Ce différend entre Tours & Dol ne fut entiérement terminé en faveur de Tours, que par la Bulle d'Innocent III, datée du 1 Juin 1199, & signée par dix-neuf Cardinaux

Vizeliacense, de Vézelai, le jour de Pâques, 31 Mars. Louis le Jeune s'y croisa avec la Reine Aliénor & grand nombre de Seigneurs, à la persuasion de S. Bernard, qui prêcha la Croisade dans cette Assemblée, & appuya sa prédication de plusieurs miracles. 1146.

Carnotense, Assemblée de Chartres, le 21 Avril, pour la Croisade. On y voulut élire S. Bernard pour en être le Chef; mais il le refusa constamment. 1146.

Constantinopolitanum, le 26 Février, où l'on déposa le Patriarche Côme, à 1147.

cause de ses liaisons avec l'hérétique Niphon.

XII. SIÈCLE. An de J. C. 1147. *Parisiense XVI*, après les Fêtes de Pâques, par le Pape Eugène III. On y examina les erreurs de Gilbert de la Porée, Evêque de Poitiers, sur la Trinité. S. Bernard y disputa contre Gilbert; mais le Pape remit la décision à prononcer sur cette dispute, au Concile qu'il devoit tenir l'année suivante à la mi-Carême.

1147 au mois de Décembre, ou dans les premiers jours de 1148. *Trevirense*, par Eugène III, avec dix-huit Cardinaux, plusieurs Evêques & Abbés. On y examina les Ecrits de sainte Hildegarde; le Pape lui-même les lut en présence de tout le Clergé: tous les assistans en rendirent graces à Dieu, & à S. Bernard en particulier. Le Pape en écrivit à la Sainte, lui recommandant de conserver par humilité la grace qu'elle avoit reçue, & de lui déclarer avec prudence ce qui lui seroit révélé.

1148. *Remense*, commencé le 22 Mars, par le Pape Eugène III, assisté de plusieurs Evêques de France, de quelques-uns d'Allemagne, d'Angleterre & d'Espagne. On y fit plusieurs Canons, la plupart répétés des Conciles précédens;

& rapportés diverſement en divers exemplaires. On y condamna auſſi quatre articles de Gilbert de la Porée, & les Evêques de France y proposèrent, dans leur profeſſion de foi, quatre autres articles entiérement oppoſés à ceux de Gilbert. Ce Prélat ne fut point condamné perſonnellement, parce qu'il promit de corriger ce qu'il avoit mal enſeigné. XII. SIÈCLE. An de J. C.

Banbergenſe, de Bamberge, par Eberhart, Archevêque de Saltzbourg, où l'on examine la doctrine de Gérohus, Prévôt des Chanoines Réguliers de Reicherſperg ſur J. C. qu'il ſoutenoit devoir être adoré dans ſon humanité comme dans ſa divinité. Cette doctrine fut jugée irrépréhenſible, & Folmar, accuſateur de Gérohus, rejetté avec mépris. 1150.

Londinenſe, de Londres, à la mi-Carême, par Thibaud, Archevêque de Cantorbéri en préſence du Roi Etienne. Il fut principalement queſtion, dans ce Concile, des appellations à Rome, & on y appella trois fois pour diverſes affaires. Un Hiſtorien Anglois (Henri de Huntington,) dit qu'auparavant ces ſortes d'appels n'étoient pas en uſage, & que Henri de Vincheſtre fut le premier. 1151.

qui les fit valoir dans le tems qu'il étoit
XII. Légat du Saint-Siège.

SIÈCLE. *Balgentiacenſe*, de Beaugenci, le 18
An de J. C. Mars. Après avoir ouï les témoins qui
1152. déposèrent de la parenté de Louis VII avec la Reine Alienor, leur mariage fut déclaré nul du consentement des parties, par les Evêques.

1152. *Hibernicum*, au Monastère de Mellifont, Ordre de Cîteaux, en Irlande, après le mois de Septembre, par le Cardinal Paperon, Légat. On y établit quatre Archevêchés, à Armach, à Dubin, à Cashel & à Thonam, & on leur assigna des Suffragans.

1153. *Wormatienſe*, par les Cardinaux Bernard & Grégoire, aux Fêtes de la Pentecôte. Henri, Archevêque de Mayence y est déposé sur les accusations calomnieuses de plusieurs de ses Clercs, & Arnold de Séléhoven, Prévot de cette Eglise, est mis à sa place.

53. *Conſtantienſe*, de Constance, où l'Empereur Fréderic fait divorce avec son épouse Adélaïde, en présence des Légats & par le conseil des Evêques, suivant Othon de Frisingue.

1154. *Londinenſe*, pendant le Carême. On y fait revivre les anciennes Coutumes

énoncées dans la Charte de S. Edouard, & les privilèges du Clergé. XII. SIÈCLE.

Sueſſionenſe, le 10 Juin. Le Roi Louis le Jeune, & les Barons y jurent la paix pour dix ans. An de J. C. 1155.

Conſtantinopolitanum, le 26 Janvier, par le Patriarche Luc Chryſoberge, où l'on décide que le Sacrifice de l'Autel s'offre au Fils, comme au Père & au Saint-Eſprit. 1156.

Remenſe, par l'Archevêque Samſon, le 26 Octobre, où l'on fit ſept Canons ſur la diſcipline. 1157.

Moguntinum, après le 1 Octobre, par Arnold, Archevêque de Mayence. On ne ſait pas l'objet de cette Aſſemblée, qui fut interrompue par la révolte des Citoyens. L'Archevêque s'étant mis en devoir, l'année ſuivante, de réprimer ces mutins, fut attaqué par eux dans le Monaſtère de S. Jacques, & mis à mort le 24 Juin. 1159.

* *Papienſe*, de Pavie, commencé le 5 Février, par ordre de l'Empereur. Environ cinquante Evêques avec pluſieurs Abbés s'y déclarèrent le 11 Février en faveur d'Octavien, ou Victor III, Antipape, & y anathématisèrent Alexandre III avec tous ſes fauteurs, qui avoient refuſé de venir à ce Concile. 1160.

XII. SIÈCLE. Au de J. C. 1160.

Agnaninum, d'Anagni, où Alexandre III, assisté des Evêques & des Cardinaux de sa suite, excommunia solemnellement, le Jeudi-Saint 24 Mars, l'Empereur Fréderic, & déclara tous ceux qui avoient juré fidélité à ce Prince absous de leur serment. Il ne paroît pas, dit M. Fleury, que Fréderic ait été moins obéi, ni moins reconnu Empereur, après cette excommunication, que devant.

1160. *Oxonienſe*, d'Oxford, où l'on condamna plus de trente hérétiques Vaudois ou Poplicains, qui détestoient le Baptême, l'Eucharistie & le Mariage, & comptoient pour rien l'autorité de l'Eglise. On les abandonna au Prince pour être punis corporellement.

1160. *Nazareth*, vers la fin de l'année. Alexandre y est reconnu Pape.

1160. * *Laudenſe*, de Lodi, commencé le 19 Juin, & fini le jour de S. Jacques 25 Juillet, par l'Antipape Victor, en présence de l'Empereur. L'élection de Victor y fut confirmée.

1161. *Apudnovum Mercatum*, de Neuf-Marché, au Diocèse de Rouen; *Bellovacenſe*, de Beauvais. Dans l'un & l'autre, tenu au mois de Juillet, on reconnoît Pape Alexandre III.

Tolosanum XI, vers la fin de l'année, où le Roi de France & le Roi d'Angleterre, avec cent Prélats, tant Evêques qu'Abbés des deux Royaumes, reconnurent le Pape Alexandre plus solemnellement qu'ils ne l'avoient fait l'année précédente, dans les Assemblées qu'ils avoient tenues chacun de leur côté, à Beauvais, à Neuf-Marché & à Londres. XII. SIECLE. An de J. C. 1161.

Monspelienſe, de Montpellier, le jour de l'Ascension, 17 Mai, où Alexandre III, assisté de dix Evêques, reitera publiquement l'excommunication contre Octavien, ou l'Antipape Victor & ses Complices. 1162.

Weſtmonaſterienſe, de Westminster à Londres, le 26 Mai, veille de la Pentecôte, où Thomas Bequet, Chancelier du Royaume, est élu Archevêque de Cantorbéri. 1162.

Turonenſe, le 19 Mai, par le Pape Alexandre III, assisté de dix-sept Cardinaux, cent vingt-quatre Evêques, quatre cent quatorze Abbés, &c. Labbe en a publié dix Canons, la plupart répétés d'après les Conciles précédens. Le quatrième est contre les Manichéens, depuis nommés Albigeois, avec lesquels 1163.

XII. SIÈCLE. An de J. C.

il est défendu d'avoir aucun commerce sous peine d'excommunication. Dans le neuvième, les Ordinations faites par Octavien & par les autres schismatiques, sont déclarées nulles.

1164. * *Clarendonense*, Assemblée de tout le Royaume à Clarendon, le 25 Janvier. S. Thomas de Cantorbéri y promit, avec tous les Evêques d'Angleterre, d'observer les coutumes royales de bonne-foi & en vérité. Thomas se repentit de sa complaisance, & en écrivit au Pape, qui lui donna l'absolution de sa faute, refusa de confirmer les coutumes d'Angleterre. Le Roi les soutenant, faisoit poursuivre devant les Juges séculiers les Clercs accusés de vol, d'homicide ou d'autres crimes, afin qu'ayant été convaincus, ils fussent déposés & livrés à la Cour laïque; mais l'Archevêque ne trouvoit point que la puissance séculière eût aucun droit dans une cause ecclésiastique criminelle, ni qu'elle pût punir un Clerc corporellement, à moins qu'il ne commît un nouveau crime après sa deposition.

1164. *Remense*, par le Pape Alexandre. On y traita du secours de la Terre-sainte. Ce Concile se tint après le mois de Mai.

* *Northamptonenſe*, de Northampton, le 13 Octobre, où S. Thomas de Contorbéri fut accuſé & condamné par le Roi, les Seigneurs & les Evêques, comme parjure & traître. Le Saint en appella au Pape, qui caſſa la Sentence rendue à Northampton. XII. SIÈCLE. An de J. C. 1164.

* *Herbipolenſe*, de Virtzbourg, le 23 Mai jour de la Pentecôte. L'Empereur & une quarantaine d'Evêques, en comptant ceux qui n'étoient point encore ſacrés, jurerent qu'ils ne reconnoîtroient jamais le Pape Alexandre, & qu'ils demeureroient inviolablement attachés à Paſcal qui avoit été nommé Pape par les ſchiſmatiques, à la mort d'Octavien. Deux Envoyés d'Angleterre jurerent, au nom de leur Roi, qu'il obſerveroit inviolablement tout ce que l'Empereur avoit juré. 1165.

Lumbarienſe, de Lombre, (petite Ville à deux petites lieues d'Albi, qu'il ne faut point confondre avec Lombez en Gaſcogne) par Pons d'Arſac, Archevêque de Narbonne, contre les Bons Hommes qui étoient Manichéens, appellés dans la ſuite Albigeois ou Vaudois. 1165.

Aquiſgranenſe. Cour plénière de l'Empereur Frédéric, pour la Canoni-

sation de Charlemagne. La cérémonie s'en fit le 29 Décembre. Aucun Pape n'a contredit cette Canonisation, quoique faite par les schismatiques & par l'autorité d'un Antipape; & depuis ce tems-là, on a fait la Fête de Charlemagne comme d'un Saint dans quelques Eglises.

XII. SIÈCLE. An de J. C.

1166. *Londinense.* Les Evêques d'Angleterre y appellerent au Pape de la légation & des sentences de Thomas de Cantorbéri, réfugié en France depuis le mois d'Octobre 1164.

1166. *Constantinopolitanum*, le 11 Avril, par le Patriarche Luc Chrysoberge & trente Métropolitains. On y condamna l'abus qui toléroit le mariage du sixième au septième dégré, pourvu qu'on n'eût point demandé la permission de le contracter.

1166. *Constantinopolitanum*, de cinquante-six Evêques. On y fit neuf Canons, dont le premier dit anathême à ceux qui ne prennent pas bien les paroles des saints Docteurs de l'Eglise, & qui détournent à de fausses interprétations, ce qu'ils ont nettement expliqué par la grace du Saint-Esprit. Il s'agit particuliérement du sens qu'on doit donner à

à ces paroles du Sauveur : *Mon Père est plus grand que moi*, que les Canons entendent comme les Pères les ont expliquées, & comme l'Eglise les entend encore aujourd'hui. XII. SIÈCLE. An de J. C.

Lateranum, avant le mois d'Avril, où Alexandre III excommunie de nouveau l'Empereur Frédéric, & absout tous ses sujets du serment de fidélité. 1167.

* *Constantinopolitanum*, par le Patriarche Michel d'Anchiale, où par les artifices de ce Prélat, on rejette les propositions que fait l'Empereur Manuel Comnène pour la réunion des deux Eglises. 1170.

Armachanum, d'Armach en Irlande, où l'on met en liberté tous les Anglois qui se trouvoient réduits en esclavage dans cette Isle. 1171.

Cassilienſe, de Cashel en Irlande, au commencement de Novembre. On y dressa sept Canons pour remédier aux maux qui règnoient dans le pays. 1171.

Abrincatenſe, d'Avranches, le 21 Mai. Henri II, Roi d'Angleterre, après avoir fait un serment tel que les Légats du Pape le demandoient, & après avoir cassé toutes les coutumes illicites qu'il avoit établies de son tems, & reçu la pénitence, fut absous de l'assassinat de S. Thomas 1172.

de Cantorbéri, arrivé le 29 Décembre
XII. 1171. Ceci s'eſt plutôt paſſé dans une
SIÈCLE. Aſſemblée que dans un Concile.
An de J. C. Le vrai Concile d'Avranches de cette année 1172, ne s'eſt tenu que le 27 & le 28 Septembre. Le 27, le Roi y réitéra ſon ſerment, en ajoutant quelques clauſes d'attachement & d'obéiſſance au Pape Alexandre; & le 28, les Légats & les Evêques y firent douze Canons.

1173. *Weſtmonaſterienſe*, de Weſtminſter à Londres, le 6 Juillet, où l'on élit Richard, Prieur de S. Auguſtin, pour Archevêque de Cantorbéri. On y lut auſſi la Bulle de Canoniſation de S. Thomas, après quoi l'on fit vingt ſept Canons ſur la diſcipline.

1175. *Londinenſe*, de Londres à Weſtminſter, le 18 Mai. On y fit dix-neuf Canons, la plupart tirés des anciens Conciles. Le ſeizième dit qu'on ne donnera point l'Euchariſtie trempée, ſous prétexte de rendre la Communion plus complete. C'étoit donc dès-lors l'uſage le plus commun de ne prendre que l'eſpèce du pain.

1175. *Hallenſe*, de Hall, par Vicman, Archevêque de Magdebourg, contre les Tournois.

Nortamptonienſe, le 25 Janvier, par le Cardinal Hugues, Légat. L'Archevêque d'Yorck veut y contraindre les Evêques d'Ecoſſe préſens, à reconnoître ſa Juriſdiction. Ils s'en défendent, ſoutenant que de tous tems ils étoient immédiatement ſoumis au Saint-Siège. L'Archevêque de Cantorbéri les appuie ſous main par jalouſie, & l'affaire demeure indéciſe. XII. SIÈCLE. An de J. C. 1176.

Tarcenſe, de Tarſe, par ordre de Léon, Roi d'Arménie. Les Arméniens, leur Patriarche Grégoire à la tête, ſatisfont aux propoſitions que les Grecs leur avoient faites pour ſe réunir à eux, & leur en font réciproquement d'autres tendantes à la même fin. On voit par ce Concile que les Arméniens étoient alors très-attachés à l'Egliſe Romaine. 1177.

Venetum, de Veniſe, le 14 Août, par Alexandre III, aſſiſté de ſes Cardinaux & de pluſieurs Evêques d'Italie, d'Allemagne, de Lombardie & de Toſcane. L'Empereur, qui avoit renoncé au ſchiſme & juré la paix le 1 Août, y aſſiſtoit. Le Pape prononça excommunication contre quiconque troubleroit cette paix. 1177.

Saltzburgenſe, de Hochenau dans le Diocèſe de Saltzbourg, le 1 Février, par l'Archevêque Conrad avec ſes Suffragans. Ces Prélats y renoncent à l'obédience de l'Antipape Caliſte, & embraſſent celle d'Alexandre III.

XII. SIÈCLE. An de J. C.

1179. *LATERANENSE III.* Onzième Concile général, de trois cent deux Evêques de tous les pays catholiques, avec un Abbé qui y aſſiſtoit pour les Grecs, ſous Alexandre III. La première ſeſſion ſe tint le 5, la ſeconde le 14, & la dernière le 19 Mars. On y fit vingt-ſept Canons.

1180. *Tarragonenſe*, de Tarragone, commencé le 24 Juin, & fini le 18 Octobre, où le calcul de l'Ere d'Eſpagne eſt ſupprimé dans la Catalogne, & l'Ere de l'Incarnation établie avec défenſe d'employer déſormais dans les actes, comme dans le paſſé, les années des Rois de France. Cependant on voit encore en 1184 un accord du Roi d'Aragon & du Comte de Toulouſe, daté du règne de Philippe-Auguſte, tant cet uſage, dit M. de Marca, étoit profondément gravé dans les eſprits.

1181. *Anicienſe*, du Puy, le 15 Septembre; *Vaſatenſe*, de Bazas, le 8 Décem-

bre : l'un & l'autre par le Cardinal Henri. On n'en fait point l'objet. XII. SIÈCLE.

Lemovicense, des deux Provinces de Bourges & de Bordeaux, par le même Légat, le troisième Dimanche de Carême, sur la discipline. An de J. C. 1182.

Signiense, de Signi en Italie, où Bruno, qui en avoit été Evêque, fut canonisé par le Pape Lucius III. 1182.

Veronense, de Véronne, commencé le 1 Août, & continué au moins jusqu'au 4 Novembre. Le Pape Lucius y fit une constitution contre les hérétiques, en présence de l'Empereur, où l'on voit le concours des deux Puissances pour l'extirpation des héréſies. L'Eglise y emploie les peines spirituelles, & l'Empereur, les Seigneurs & les Magistrats, prononcent les temporelles. On vouloit réprimer la fureur des Cathares, Patarins & autres hérétiques du tems ; & l'on jugea que les cruautés inouies qu'ils exerçoient contre les Ecclésiastiques, exigeoient la même sévérité dont les Empereurs Romains avoient autrefois usé contre les Circoncellions. 1184.

Parisiense XVII, au mois de Janvier, où Philipe-Auguste ordonna aux Prélats assemblés d'exhorter tous ses sujets 1185.

à faire le voyage de Jérusalem pour la
XII. défense de la foi.

SIÈCLE. *Londinense*, le 18 Mars. On y jugea
An de J. C. qu'il étoit plus sage & plus convenable
1185. que le Roi restât dans son Royaume pour gouverner ses Sujets & défendre ses États propres, que d'aller exposer sa personne pour la défense de l'Orient.

1185. *Spalatense*, de Spalatro en Dalmatie, par l'Archevêque Pierre, où l'on marque les Eglises soumises à cet Archevêché.

1186. *Constantinopolitanum*, par les Patriarches de Constantinople, de Jérusalem & d'Antioche, avec vingt-trois Métropolitains, en présence de l'Empereur Isaac-l'Ange. Jean, Métropolitain de Cyzique, s'y plaignit de ce qu'on avoit violé à son égard les Canons touchant les élections, en ce que le Patriarche de Constantinople & son Concile avoient élu, sans l'appeller, quoiqu'il fût dans cette Ville, cinq Evêques de sa Province. L'Empereur, à cette occasion, donna une Novelle, par laquelle il déclare nulles ces élections, & ordonne d'inviter, à celles qui se feront dorénavant à Constantinople, tous les Evêques qui s'y rencontreront. Il n'est donc pas vrai que, dès le neuvième siècle, l'E-

gliſe eût abandonné aux Empereurs les élections, comme l'avance M. de Marca. XII. Lit. SIÈCLE. An de J. C.

Hibernicum, d'Irlande, par Jean, Archevêque de Dublin, & ſes Suffragans, le 23 Mars, touchant la réformation du Clergé, & ſur-tout contre les Clercs concubinaires. 1186.

Karroſenſe, de Charroux, par Henri de Sully, Archevêque de Bourges, Cardinal & Légat, où l'on fit quelques Réglemens de diſcipline. 1186.

Colonienſe, par Philippe, Archevêque de Cologne. On y publia la Canoniſation de S. Annon, l'un des prédéceſſeurs de ce Prélat. 1186.

Moſonienſe, de Mouſon, au Diocèſe de Rheims, le premier Dimanche de Carême, par Folmar, Archevêque de Tréves, Cardinal & Légat du Saint-Siège, avec les Evêques de la Province, excepté ceux de Toul & de Metz, dont il excommunia le premier, & dépoſa l'autre. Il prononça des cenſures & des ſentences de dépoſition contre d'autres perſonnes, dans le même Concile, avec très-peu de diſcrétion; ce qui porta le Pape Grégoire VIII à lui défendre d'en uſer de même par la ſuite, ſans la participation du Saint-Siège. 1187.

XII. SIÉCLE. An de J. C. 1187.

Colonienſe, par Philippe, Archevêque de Cologne. Ce Prélat y confirme certaines donations faites à l'Abbaye de Steinfeld, & délibére avec ſes comprovinciaux ſur les moyens de réſiſter à l'Empereur Fréderic I, qui menaçoit, pour ſe venger de certains ſujets de mécontentemens que le Pape lui avoit donnés, de faire une irruption à Cologne.

1188. Il y eut cette année pluſieurs Aſſemblées pour la Croiſade. L'une depuis le 13 Janvier juſqu'au 21, entre Giſors & Trie, où les Rois de France & d'Angleterre prirent la Croix. La ſeconde au Mans, peu de tems après, où le Roi d'Angleterre ordonna que chacun donneroit, pendant cette année, la dîme de ſes revenus & de ſes meubles pour le ſecours de la Terre-Sainte. La troiſième à Paris, des Prélats & des Seigneurs du Royaume, où Philippe-Auguſte fit une ſemblable Ordonnance.

1190. *Rotomagenſe*, de Rouen, le 11 Février, par Gauthier, Archevêque de cette Ville. On y fit trente-deux Canons, tirés la plupart des Conciles précédens.

1193. *Cantuarienſe*, de Cantorbéri. Le Roi Richard ayant appris, dans ſa priſon

en Allemagne, que le Siège de Cantorbéri étoit vacant, écrivit aux Suffragans & au Doyen de cette Eglise, de procéder à une nouvelle élection. En conséquence les Evêques, sur la présentation des Moines de Cantorbéri, élurent, le 30 Mai, pour Archevêque, Hubert, Evêque de Salisbéri. XII. SIÈCLE. An de J. C.

Compendiense, Parlement de Compiégne, tenu le 4 Novembre, où l'Archevêque de Rheims, Légat du Saint-Siège, prononça avec les Evêques, que le mariage du Roi avec Ingeburge étoit nul, pour cause de parenté. Ingeburge en appella à Rome, comme elle put, ne parlant ni le François, ni le Latin. 1193.

Eboracense, d'Yorck, les 14 & 15 Juin, par Hubert de Cantorbéri, Légat du Pape. Il y publia douze Canons, divisés en dix-huit, selon une autre édition. 1195.

Monspelienſe, de Montpellier, au mois de Décembre. Le Légat du Pape, avec plusieurs Prélats de la Province de Narbonne, y publia quelques Réglemens, & un entr'autres en faveur de ceux qui marcheront en Espagne contre les Infidèles. 1195.

Parisiense, *XVIII*, de deux Légats, 1196.

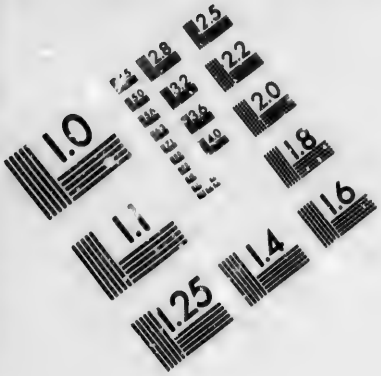

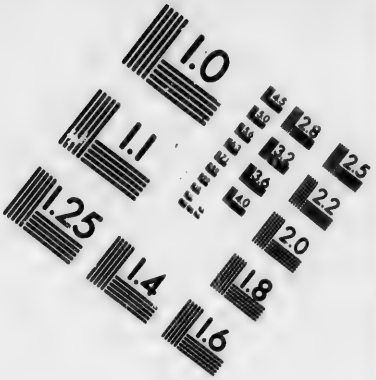

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

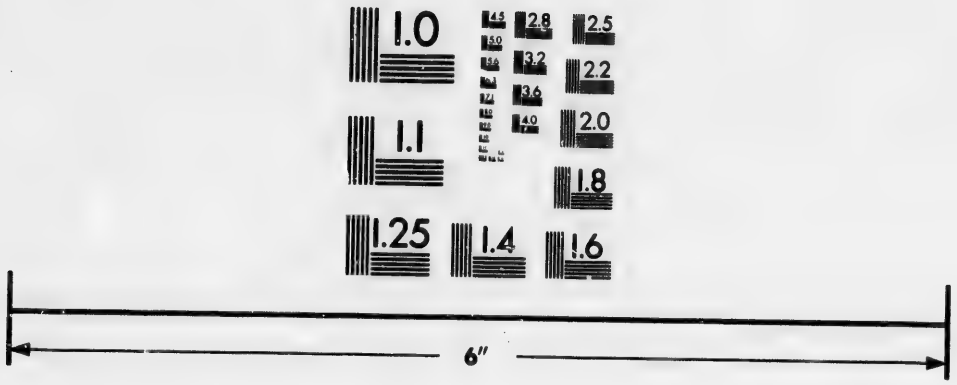

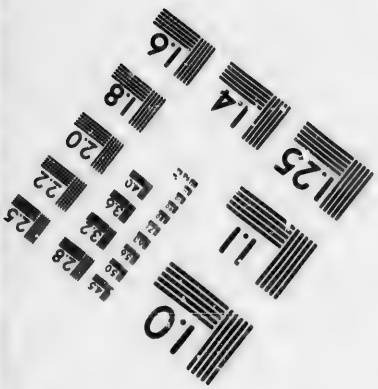

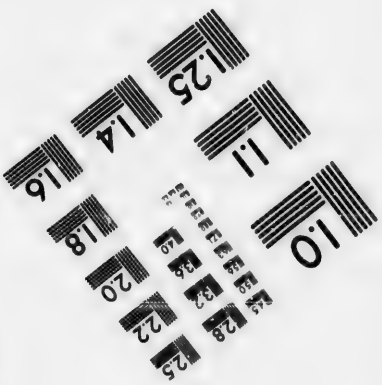

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0
1.1

avec tous les Evêques & les Abbés du
XII. Royaume, pour examiner la validité
SIÈCLE. du mariage de Philippe-Auguſte avec
An de J. C. Ingeburge de Danemark. On n'y décida rien, la crainte ayant empêché d'agir ſur le vrai ſujet de la Légation & du Concile.

1198. *Senonenſe*, de Sens contre les Poplicains, eſpèce de Manichéens.

1199. *Dalmaticum*, de Dalmatie, où deux Religieux Légats, aſſiſtés de l'Archevêque de Dioclée & de ſix Evêques ſes Suffragans, publièrent douze Canons, qui tendent à retrancher les abus, & à établir en Dalmatie les uſages de Rome.

1199. *Divionenſe*, de Dijon, dans l'Egliſe de S. Bénigne. Il commença le 6 Décembre, & dura ſept jours. Pierre de Capoue, Légat, aſſiſté de quatre Archevêques & de dix-huit Evêques, y traita du mariage de Philippe-Auguſte avec la Reine Ingeburge. Le Roi craignant les cenſures, en appella au Pape, & le Légat ne décida rien.

1200. *Viennenſe*, de Vienne en Dauphiné, au mois de Janvier. C'eſt une continuation du précédent. Le Légat étant ſur les terres de l'Empire, déploya ſon autorité contre le Roi de France. Alors, en

présence de plusieurs Evêques, entre lesquels il y avoit des François, il publia l'interdit sur toutes les terres de l'obéissance du Roi, avec ordre à tous les Prélats de l'observer sous peine de suspense. XII. SIÈCLE. An de J. C.

Londinense, de toute l'Angleterre, sous Hubert de Cantorbéri. On y publia un Décret de quatorze articles, tirés la plupart du dernier Concile de Latran. 1200.

Romanum, où le Pape Innocent III canonisa sainte Gunégonde, femme de l'Empereur Henri II. 1200.

Negellense, de Néelle en Vermandois, le 7 Septembre. Le Roi ayant repris Ingeburge, & juré qu'il la traiteroit en Reine, le Légat Octavien leva l'interdit, qui avoit duré huit mois. Le Roi éloigna aussi Agnès, qui mourut à Poissi l'année suivante 1201, peu de tems après ses couches. Ses deux enfans furent légitimés par une Bulle du 2 Novembre de la même année. 1200.

CHRONOLOGIE DES PAPES.

DOUZIÈME SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

CLVII. PASCAL II.

PASCAL II, nommé auparavant Rainier, né à Bléda, fut élu Pape malgré lui, le 13 Août 1099, & sacré le lendemain. Il vint en France en 1107, où il fut reçu avec beaucoup d'honneur, par le Roi Philippe, & Louis son fils. L'Empereur Henri V le fit prisonnier & le relâcha ensuite, après l'avoir forcé de lui accorder les investitures. Il révoqua, l'an 1112, ce privilège extorqué par violence. Ce Pape mourut à Rome, au mois de Janvier 1118, après avoir tenu le Saint-Siège dix-huit ans & un peu plus de cinq mois.

CLVIII. GÉLASE II.

Gélase II, précédemment nommé Jean de Goëte, du lieu de sa naissance, Car-

dinal-Diacre & Chancelier de l'Eglise Romaine, fut élu Pape le 25 Janvier 1118. Il reçut l'ordre de Prêtre le 9 Mars suivant, & le lendemain il fut consacré Pape. Il vint en France au mois d'Août suivant; il mourut à Cluni le 29 Janvier 1119. Il n'avoit tenu le Saint-Siège qu'un an & quatorze jours.

CLIX. CALLISTE II.

Calliste II, appellé auparavant Gui, Archevêque de Vienne, fut élu Pape le 1 Février 1119. Il étoit fils de Guillaume le Grand, Comte de Bourgogne, & oncle d'Adélaïde, Reine de France, épouse de Louis VI. Ce Pape tint le premier Concile général de Latran en 1123. Il mourut l'année suivante vers le milieu de Décembre, après avoir occupé le Saint-Siège cinq ans & dix mois & demi.

CLX. HONORIUS II.

Honorius II, appellé auparavant Lambert, Evêque d'Ostie, fut reconnu Pape, & intronisé le 21 Décembre 1124. Il tint le Saint-Siège cinq ans & près de deux mois, étant mort le 14 Février 1130.

XII. SIÈCLE.

CLXI. INNOCENT II.

Innocent, appellé auparavant Grégoire, Chanoine régulier de Latran, Cardinal-Diacre de Saint-Ange, fut élu Pape le jour même ou le lendemain de la mort d'Honorius, par seize Cardinaux qui avoient été les plus assidus auprès de ce Pontife pendant sa dernière maladie. La mort d'Honorius n'étoit point encore publique. Dès qu'elle le fut, les autres Cardinaux faisant le plus grand nombre, élurent Pierre de Léon, qu'ils nommèrent Anaclet, ce qui fut l'occasion d'un schisme dans l'Eglise Romaine. Les Monarques de l'Europe se partagèrent entre ces deux concurrens. Innocent se retira en France, où il fut reconnu pour légitime Pape, sur l'avis de S. Bernard. Le schisme finit en 1138, & Innocent II mourut en 1143, ayant occupé la Chaire de S. Pierre treize ans & un peu plus de sept mois.

CLXII. CÉLESTIN II.

Célestin II, appellé auparavant Gui, Toscan de nation, Prêtre-Cardinal du titre de S. Marc, fut élu le 26 Septem-

bre de l'an 1143, & intronisé le même jour. Il ne tint le Saint-Siège que cinq mois treize jours, étant mort le 9 Mars de l'an 1144. XII. SIÈCLE.

CLXIII. LUCIUS II.

Lucius II, nommé auparavant Gérard, natif de Bologne, Chanoine Régulier, Prêtre-Cardinal du titre de sainte Croix en Jérusalem, fut élu & couronné le 12 Mars 1144. Il mourut frappé d'un coup de pierre dans une émeute populaire le 25 Février 1145, après avoir tenu le Saint-Siège onze mois & quatorze jours.

CLXIV. EUGÈNE III.

Eugène III, Moine de Clairvaux, disciple de S. Bernard, fut élu Pape le 27 Février 1145. Les troubles qui règnoient à Rome, l'obligèrent d'en sortir l'année d'après son Ordination. Il vint en France, l'asyle ordinaire des Papes contre leurs persécuteurs. Il rentra dans la Capitale du Monde chrétien en 1149. Il mourut à Tivoli au mois de Juillet 1153, ayant tenu le Saint-Siège huit ans & quatre mois & demi.

XII. SIÈCLE.

CLXV. ANASTASE IV.

Anastase IV, appellé auparavant Conrad, Romain de naissance, Chanoine Régulier, puis Evêque de Sabine, fut élu le 9 Juillet 1153, & mourut au mois de Décembre de l'année suivante, n'ayant pas tenu le Saint-Siège tout-à-fait cinq mois.

CLXVI. ADRIEN IV.

Adrien IV, Abbé de St. Ruf près d'Avignon, Cardinal-Evêque d'Albano, fut élu Pape le 3 Décembre 1154. Il étoit Anglois de naissance. Il mourut le 1 Septembre 1159, après avoir tenu le Saint-Siège quatre ans & neuf mois.

CLXVII. ALEXANDRE III.

Alexandre III, nommé précédemment Roland, Cardinal du titre de S. Marc, Chancelier de l'Eglise Romaine, fut élu Pape le 7 Septembre 1159. Son pontificat fut agité par un schisme qui causa de grands troubles dans l'Eglise, & par l'ancienne querelle des investitures que l'Empereur Frédéric I avoit renouvellée. Ce Pape mourut le 30

Août 1181. Alexandre III mit la Canoniſation des Saints au rang des cauſes majeures, en la réſervant au ſeul Souverain-Pontife. Il eſt le premier qui ait introduit l'uſage des Monitoires.

CLXVIII. LUCIUS III.

Lucius III, appellé auparavant Ubalde, né à Lucques en Toſcane, Evêque d'Oſtie, fut élu Pape le 1 Septembre 1181. On commença dans cette élection à mettre en pratique le décret du troiſième Concile général de Latran, tenu en 1179, qui demandoit les deux tiers des ſuffrages. Les Cardinaux y commencèrent auſſi à concentrer entre eux le droit d'élire le Pape à l'excluſion de tous autres. Lucius mourut le 25 Novembre, l'an 1185, après un pontificat de quatre ans deux mois & dix-neuf jours.

CLXIX. URBAIN III.

Urbain III, appellé auparavant Ubert Crivelli, Archevêque de Milan, ſa patrie, Cardinal du titre de S. Laurent, fut élu Pape par le conſentement unanime des Cardinaux, vers la fin de Novembre 1185. Ayant appris que la Ville & le

Roi de Jérusalem étoient tombés au pouvoir de Saladin, cette nouvelle lui causa tant de douleur qu'il en mourut au mois d'Octobre 1187, après avoir tenu le Saint-Siège un an & près de onze mois.

XII. SIÈCLE.

CLXX. GRÉGOIRE VIII.

Grégoire VIII, appellé auparavant Albert, natif de Bénévent, Cardinal, Chancelier de l'Eglise Romaine, fut élu Pape le 20 Octobre 1187. Son pontificat ne fut que d'un mois & vingt-sept jours, étant mort le 17 Décembre de la même année.

CLXXI. CLÉMENT III.

Clément III, appellé auparavant Paul ou Paulin, Romain de naissance, parent du Roi de France, Philippe-Auguste, Cardinal, Evêque de Palestine, fut élu à Pise le 19 Décembre 1187, & couronné le lendemain. Il mourut le 27 Mars, après avoir tenu le Saint-Siège trois ans trois mois & demi.

CLXXII. CÉLESTIN III.

Célestin III, nommé Hyacinthe Bobocard, Cardinal du titre de sainte

Marie en Cosmedin, n'étoit encore que Diacre, lorsqu'il fut élu Pape, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 30 Mars 1191. Il mourut le 8 Janvier 1198, après six ans neuf mois & dix jours de pontificat.

Nota. Innocent III, successeur de Célestin, en 1198, occupe le Saint-Siège jusqu'à l'an 1226. Nous commencerons par ce Pontife la Chronologie des Papes du treizième siècle.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES LATINS D'ANTIOCHE.

DOUZIÈME SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

BERNARD,

Premier Patriarche Latin.

BERNARD, natif de Valence en Dauphiné, fut transféré vers le mois de Juin 1100, de l'Evêché d'Arthasium en Syrie, sur le Siège d'Antioche. Il mourut en 1135, dans la trente-sixième année de son patriarchat.

II. RAOUL.

Raoul, né à Domfront en Normandie, Evêque de Mopsoueste en Cilicie, fut élu tumultueusement pour succéder au Patriarche Bernard. Il fut déposé en 1141 dans un Concile tenu à Antioche par Albéric, Evêque d'Ostie, & Légat du St.-Siège. S'étant échappé de la prison où on l'avoit renfermé, il revient à Rome, fait

sa paix avec le Saint-Siège, reprend le chemin de Syrie, & meurt de poison sur la route. XII. SIÈCLE.

III. AIMERI.

Aimeri, Gentilhomme Limousin, homme sans lettres, & d'une vie peu régulière, fut substitué, l'an 1142, au Patriarche Raoul. L'an 1154, il est arrêté, mis en prison & cruellement traité par Raymond de Châtillon, Prince d'Antioche. L'an 1180, il est outragé de nouveau par le Prince Boëmond III. L'an 1183, il réunit à l'Eglise Catholique le Patriarche des Maronites. Il meurt en 1187.

IV. RAOUL II.

Raoul II fut, à ce qu'on prétend, le successeur d'Aimeri. L'histoire ne fournit presque rien sur sa personne. Si ce Patriarche est réel, il mourut au plus tard en 1201.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

DOUZIÈME SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

LXXIII. CYRILLE II, *Melquite.*

CYRILLE II est placé immédiatement après Théodose, par le P. le Quien, dans la Liste des Patriarches Melquites d'Alexandrie. On n'a aucun indice pour marquer ni le commencement, ni la fin de son patriarchat.

LXXIV. EULOGE II, *Melquite.*

Euloge II étoit assis sur la Chaire patriarchale des Melquites vers l'an 1120. On ignore le tems de sa mort.

CHAIL V, *Jacobite.*

Chail ou Michel, V^e. du nom, Diacre, succéda au Patriarche Gabriel, aussi Jacobite, l'an 1146, & mourut au mois d'Avril de l'année suivante.

JEAN V, *Jacobite.*

Jean V, Diacre du Monaſtère de S. Jean, ſuccéda à Chail en 1147. Il abolit la confeſſion auriculaire chez les Cophtes. Il mourut en 1164.

LXXV. SOPHRONE II.

LXXVI. ÉLIE, *Melquite.*

Sophrône II étoit Patriarche d'Alexandrie, dès l'an 1161. Il mourut au plus tard en 1180.

Élie, ſucceſſeur de Sophrône, occupoit le Siège d'Alexandrie en 1180. On ne ſait point le tems de ſa mort.

LXXVII. MARC II, *Melquite.*

Marc II ſuccéda chez les Melquites, (on ne peut dire en quelle année,) au Patriarche Elie. On ne ſait pas mieux l'année de ſa mort. Il eſt cependant vraiſemblable qu'elle n'arriva qu'au treizième ſiècle.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES LATINS DE JÉRUSALEM.

DOUZIÈME SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

III. GIBELIN.

LE Légat Gibelin fut élu l'an 1107 pour succéder au Patriarche Daymbert. Il mourut le 6 Avril de l'an 1112.

ARNOUL, *une seconde fois.*

Arnoul, après la mort du Patriarche Gibelin, trouva moyen de remonter sur le Siège de Jérusalem. Il fut dépoſé une seconde fois l'an 1115, par l'Evêque d'Orange, Légat du Saint-Siège. Il se fit rétablir de nouveau peu de tems après. Il mourut en 1118.

IV. GORMOND.

Gormond, fils de Gormond II, Seigneur de Péquigni dans le Diocèse d'Amiens, fut le successeur d'Arnoul en 1118. Il mourut l'an 1128.

V.

V. ÉTIENNE.

Étienne, Chanoine Régulier, Abbé de S. Jean en Vallée près de Chartres, & parent du Roi Baudouin, fut élu pour succéder au Patriarche Gormond, en 1128. Il mourut en 1130.

VI. GUILLAUME I.

Guillaume I, natif de Malines, & Prieur du Saint-Sépulcre, fut élu pour succéder au Patriarche Etienne en 1130. Il mourut en 1145 ou 1146.

VII. FOUCHER.

Foucher, natif d'Angoulême, Chanoine Régulier, puis Archevêque de Tyr, succéda à Guillaume, l'an 1145 ou 1146. Il mourut en 1157.

VIII. AMAURI.

Amauri, natif de Neêle au Diocèse de Noyon, & Prieur du Saint-Sépulcre, fut élu contre les règles, Patriarche de Jérusalem. Il mourut en 1180.

IX. HÉRACLIUS.

Héraclius, Auvergnac de naissance, Archevêque Latin de Césarée, fut élu en 1180, pour succéder au Patriarche

Amauri. Après la prise de Jérusalem,
XII. il se retira à Antioche. Il mouru
SIÈCLE. Siège d'Acre en 1191. t au

X. ALBERT I, *dit* L'HERMITE.

Albert, surnommé l'Hermite, François de nation, Evêque de Bethléem, fut nommé par le Pape Célestin III, pour succéder au Patriarche Héraclius. Il mourut en 1194.

XI. MONACO.

Albert étant mort, on élut Patriarche, le 24 Avril 1194, Michel de Corbeil, Docteur & Doyen de Paris. Mais quinze jours après, le Clergé de Sens l'ayant choisi pour son Archevêque, on mit à sa place sur le Siège de Jérusalem, Monaco, Florentin de naissance, & Archevêque de Césarée. Il mourut vers le commencement de l'an 1203.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

DOUZIÈME SIÈCLE.

XII. SIÈCLE.

LXXXIII. JEAN IX, *dit* HIÉROMNÉMON.

JEAN IX, Diacre de l'Eglise de Constantinople, succéda l'an 1111 au Patriarche Nicolas. Il mourut l'an 1134.

LXXXIV. LÉON, *dit* STYPIOTE.

Léon, surnommé Stypiote, remplaça le Patriarche Jean en 1134. Il abdiqua l'an 1143, après huit ans & demi de gouvernement.

LXXXV. MICHEL II, *dit* CURCUAS.

Michel, dit Curcuas, fut mis l'an 1143 à la place du Patriarche Léon. L'an 1146, il abdiqua pour retourner dans sa solitude.

XII. SIÈCLE.

LXXXVI. COSME II, *dit* L'ATTIQUE.

Cosme II, surnommé l'Attique, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut substitué l'an 1146 au Patriarche Michel. L'an 1147, il fut chassé de son Siège par le jugement d'un Concile.

LXXXVII. NICOLAS IV, *dit* MUZALON.

Nicolas IV, surnommé Muzalon, fut mis sur le Siège de Constantinople après une vacance d'environ dix mois. Il fut obligé d'abdiquer en 1151.

LXXXVIII. THÉODOTE II.

Théodote II, Supérieur d'un Monastère de Constantinople, fut élevé l'an 1151 sur le Siège de cette Eglise. Il ne le remplit que jusqu'au mois de Novembre 1153.

LXXXIX. NÉOPHYTE.

Néophyte, reclus, fut élu en 1153, pour succéder à Théodote. Il abdiqua en 1154.

XC. CONSTANTIN, *dit* CHLIARÈNE.

Conſtantin, dit Chliarène, Diacre & grand Sacellaire de l'Egliſe de Conſtantinople, en fut élu Patriarche après la retraite de Néophyte. Il mourut en 1155.

XCI. LUC, *dit* CHRYSOBERGE.

Luc, ſurnommé Chryſoberge, monta ſur le Siège de Conſtantinople, l'an 1155. Il mourut en 1169.

XCII. MICHEL III.

Michel, Evêque d'Anchiole, devint en 1169 le ſucceſſeur du patriarche Luc. Il mourut en 1176.

XCIII. CHARITON.

Chariton, Moine de Mangane, ſuccéda, l'an 1176, à Michel. Il mourut l'an 1177.

XCIV. THÉODOSE, *dit* BORRADIOTE.

Théodoſe, dit Borradiote, natif d'Antioche & Moine de S. Auxence,

XII. SIÈCLE.

fut élu Patriarche de Constantinople, l'an 1177. Chassé de son Siège en 1182, par l'Empereur Alexis Comnène, il fut presqu'aussi-tôt rappellé. Il abdiqua de lui-même en 1183. On ignore l'année de sa mort.

XCV. BASILE, *dit* CAMATÈRE.

Basile, surnommé Camatère, fut élevé, l'an 1183, à la dignité patriarchale de Constantinople, par Andronic, pour lors Empereur. L'an 1186, il fut chassé par l'Empereur Isaac-l'Ange, dans la crainte qu'il ne couronnât un autre Empereur à sa place.

XCVI. NICÉTAS II, *dit* MUNTANÉS.

Nicétas, surnommé Muntanés, Diacre & Sacellaire de l'Eglise de Constantinople, fut élu Patriarche en 1186, sur la désignation d'Isaac-l'Ange. L'an 1190, ce Prince le chassa, à raison de son extrême vieillesse & de sa trop grande simplicité.

XCVII. LÉONCE.

Léonce, Supérieur du Monastère du

Mont Saint-Auxence, fut nommé Patriarche après l'expulsion de Nicétas, par Isaac-l'Ange. Ce Prince le fit chasser l'an 1191.

XCVIII. DOSITHÉE.

Dosithée, Vénitien de naissance, fut transféré, l'an 1191, par l'Empereur Isaac, du Patriarchat titulaire de Jérusalem, à celui de Constantinople. Ayant été déclaré intrus, par les Evêques que l'Empereur avoit trompés pour les engager à consentir à cette translation, il fut forcé d'abdiquer au bout d'un an & demi.

XCIX. GEORGE II, *dit* XIPHILIN.

George II, surnommé Xiphilin, Diacre & garde des Vases sacrés de l'Eglise de Constantinople, fut donné pour successeur vers le milieu de 1193 au Patriarche Dosithée. Il fut relégué dans un Monastère en 1199.

C. JEAN X, *dit* CAMATÈRE.

Jean X, surnommé Camatère, garde des Archives de l'Eglise de Constanti-

XII. SIÈCLE.

nople, fut substitué en 1199 au Patriarche George Xiphilin. L'an 1206, il abdiqua la dignité patriarchale au mois de Février, & mourut au mois de Juin suivant.

ROIS de Pologne.	*PRINCES de Ruſſie.*
BOLESLAI III, fils d'Ulaedislas Herrman, lui ſuccède en 1102. Il meurt en 1139.	WLADIMIR II, fils de Wſevolod, ſuccède à Michel Swiatopalx en 1114. Il meurt l'an 1125.
ULADISLAS, fils aîné	MSTILAW, fils aîné de Wladimir, lui ſuccède en 1125. Il meurt en 1132.

EMPEREURS d'Orient.

JEAN COMMENE, né l'an 1088, déclaré Auguſte par l'Empereur Alexis, ſon père, à l'âge de 4 ans, lui ſuccède le 15 Août 1118. Il meurt l'an 1143, après un règne de près de 25 ans.

MANUEL COMNENE, né l'an 1120, eſt couronné Empereur en 1143. Il meurt en 1180, après un règne de 37 ans 5 mois & 16 jours.

ALEXIS II, COMNENE, fils de Manuel, né en 1167, parvient à l'Empire en 1180, ſous la tutèle de ſa mère. Andronic, qui s'étoit fait aſſocier à l'Empire dans le mois de Septembre 1183, fait étrangler Alexis, au mois d'Octobre ſuivant.

ANDRONIC I, COMNENE, petit-fils de l'Empereur Manuel, eſt reconnu Empereur au mois d'Octobre 1183, après la mort du jeune Alexis. Il périt miſérablement en 1185.

ISAAC L'ANGE, iſſu d'Alexis Comnène par les femmes, ſuccède en 1185 à Andronic, du vivant duquel il avoit été couronné. Iſaac devenu odieux à tout le monde par ſes débauches & ſes cruautés, eſt détrôné par Alexis l'Ange, ſon frère, en 1195.

ALEXIS III, l'Ange, *dit* COMNÈNE, ſuccède à ſon frère Iſaac, en 1195. Forcé de prendre la fuite en 1203, il tombe entre les mains de Théodore Laſcaris, ſon gendre & ſon ennemi déclaré, qui le fait aveugler & jetter en priſon.

CALIFES de Bagdad.

MOSTARCHED, fils de Moſtadher, le remplace en 1118 dans la dignité de Calife. Il meurt aſſaſſiné en 1135.

RASCHED, fils de Moſtarched, eſt proclamé Calife en 1135. Il eſt dépoſé en 1136.

MOQTAFI, ſecond du nom, ſuccède à Raſched, l'an 1136. Il meurt en 1160.

MOSTANDGED, fils de Moqtafi, lui ſuccède dans la dignité de Calife en 1160. Il meurt en 1170.

MOSTHADI, fils de Moſtandged, monte ſur le Trône en 1170. Il meurt en 1180.

NASSER fut le ſucceſſeur de Moſthadi, ſon père, en 1180. Il meurt en 1225.

ROIS de Jéruſalem.

BAUDOUIN I, frère de Godefroi, eſt reconnu Roi de Jéruſalem, & couronné le jour de Noël 1100. Il meurt l'an 1118, ſans laiſſer d'enfans.

BAUDOUIN II, fils aîné de Hugues, Comte de Rhetel, & parent de Baudouin I, eſt élu Roi de Jéruſalem, & couronné le jour de Pâques de l'an 1118. Il meurt en 1131.

FOULQUES, Comte d'Anjou, ſuccède l'an 1131 à Baudouin, ſon beau-père. Il meurt d'une chûte de cheval en 1142.

BAUDOUIN III, fils aîné de Foulques, né en 1130, ſuccède à ſon père l'an 1142. Il meurt ſans enfans, en 1162.

AMAURI I, Comte de Saffa, devient le ſucceſſeur du Roi Baudouin III, en 1162. Il meurt en 1173.

BAUDOUIN IV, fils d'Amauri, lui ſuccède en 1173. Il meurt ſans enfans en 1185.

BAUDOUIN V, neveu de Baudouin IV, lui ſuccède en 1185. Il meurt en 1186.

GUI DE LUSIGNAN, beau-père de Baudouin V, ſe fait couronner Roi de Jéruſalem en 1186. Il perd ce Royaume par la conquête qu'en fit Saladin en 1187. Il meurt en 1195.

EMPER d'Occi

HENRI V
Henri IV,
ſon père en 1
l'avoit détrô
la Couronne
des mains de
en 1111. Il
1125.

LOTHAIR
de Saxe, ſucc
V, en 1125
judice des
celui-ci. Il e
Empereur en
le Pape Inn
meurt en 113
règne de do

CONRAD
de Franconi
Empereur ap
de Lothaire e
couronné pa
reur, Légat d
en 1138. I
1152, après
de quatorze

FREDERI
nommé Ba
Duc de Suab
l'Empereur C
élu Empereur
1152, puis
le 9 du mên
meurt en 11
69 ans, dans
huitième an
Empire.

HENRI V
Frédéric I,
ſon père, l'a
eſt couron
ſuivante à F
le Pape Cél
meurt en 11
trente-deuxi
de ſon âge,
ſeptième de

FREDERI
de Henri VI,
en 1198. I
ronné Empe
Pape Hono
qu'en 1220.
il ſe retire d
le où il me
cinquante-ſi
de ſon âge.

SYNCHRONISME D

DOUZIÈME S

ROIS de Jérusalem.

OUIN I, frère de , est reconnu Roi salem, & couronné e Noël 1100. Il meurt 8, sans laisser d'en-

OUIN II, fils aîné es, Comte de Rhetel, t de Baudouin I, est de Jérusalem, & cou- jour de Pâques de l'an meurt en 1131.

QUES, Comte d'An- uccède l'an 1131 à n, son beau-père. Il une chûte de cheval

OUIN III, fils aîné ues, né en 1130, suc- on père l'an 1142. Il ns enfans, en 1162.

URI I, Comte de evient le successeur du udouin III, en 1162. en 1173.

OUIN IV, fils d'A- lui succède en 1173. sans enfans en 1185.

OUIN V, neveu de n IV, lui succède en meurt en 1186.

DE LUSIGNAN, re de Baudouin V, se ronner Roi de Jérusa- 186. Il perd ce Royau- la conquête qu'en fit en 1187. Il meurt en

EMPEREURS d'Occident.

HENRI V, fils de Henri IV, succède à son père en 1106, après l'avoir détrôné. Il reçoit la Couronne impériale des mains de Pascal II, en 1111. Il meurt en 1125.

LOTHAIRE II, Duc de Saxe, succède à Henri V, en 1125, au préjudice des neveux de celui-ci. Il est couronné Empereur en 1133, par le Pape Innocent II. Il meurt en 1137, après un règne de douze ans.

CONRAD III, Duc de Franconie, est élu Empereur après la mort de Lothaire en 1137, & couronné par Théodoric, Légat du St.-Siége, en 1138. Il meurt en 1152, après un règne de quatorze ans.

FREDERIC I, surnommé Barberousse, Duc du Suabe, frère de l'Empereur Conrad, est élu Empereur le 5 Mars 1152, puis couronné le 9 du même mois. Il meurt en 1190, âgé de 69 ans, dans la trente-huitième année de son Empire.

HENRI VI, fils de Frédéric I, succède à son père, l'an 1190. Il est couronné l'année suivante à Rome, par le Pape Célestin III. Il meurt en 1197, dans la trente-deuxième année de son âge, & dans la septième de son Empire.

FREDERIC II, fils de Henri VI, lui succède en 1198. Il n'est couronné Empereur par le Pape Honorius III, qu'en 1220. L'an 1250, il se retire dans la Pouille où il meurt dans la cinquante-sixième année de son âge.

ROIS de France.

LOUIS VI, *dit* le Gros, fils de Philippe I, associé à la Royauté l'an 1098, succède à son père, l'an 1108, & est sacré à Orléans la même année. Il meurt l'an 1137, d'une maladie de langueur.

LOUIS VII, *dit* le Jeune, fils de Louis-le-Gros, sacré à Reims en 1131, par le Pape Innocent II, succède à son père en 1137. Il meurt l'an 1180, après un règne de 43 ans.

PHILIPPE-AUGUSTE, fils de Louis VII, sacré en 1179 à Reims, succède à son père l'an 1180, sous la tutèle de Philippe d'Alsace, Comte de Flandres. Il meurt en 1223, dans la quarante-troisième année de son règne.

ROIS d'Angleterre.

HENRI I, *dit* Beau-Clerc, fils de Guillaume-le-Conquérant, sacré du Trône, l'an 1100, en l'absence de Robert, Duc de Normandie, son aîné, le 5 Août. Il est sacré à Westminster, par Maurice, Evêque de Londres, & couronné par Thomas, Archevêque d'York. Il meurt en 1135, après un règne de 35 ans.

ETIENNE, Comte de Boulogne, succède à Henri, son oncle, en 1135. Il est couronné même année, par Guillaume, Archevêque de Cantorbéri, l'an 1154.

HENRI II, surnommé Plantagenet, fils de Geoffroi Plantagenet, Comte d'Anjou, & de Mathilde, fille de Henri I, couronné sans aucune opposition, le 20 Décembre 1154. Il meurt en 1189, d'une malade causée par la violente de son chagrin.

RICHARD I, *dit* Cœur-de-Lion, fils de Henri II, succède à son père, l'an 1189. Il meurt d'un coup de flèche en 1199, après un règne de 10 ans.

JEAN-SANS-TERRE, fils de Henri II, succède à Richard son frère, l'an 1199. Il meurt en 1216, dans la cinquante-quatrième année de son âge.

ROIS d'Ecosse.

ALEXANDRE I, succède à son frère Edgard en 1107. Il meurt sans enfans en 1124.

David I, monte sur le Trône, après la mort d'Alexandre son frère. Il meurt en 1153.

MALCOLM IV succède à David, son aïeul, en 1153. Il meurt en 1165, après un règne de 12 ans.

GUILLAUME, *dit* le Lion, succède en 1165, à Malcolm IV. Il meurt en 1214, après un règne de 49 ans.

ROIS d'Eſpagne.

ALPHONSE VII, devient Roi d'Eſpagne en 1109, par ſon mariage avec Urraque, fille d'Alphonſe VI. Son mariage ayant été déclaré nul en 1114, Urraque règne ſeule. Elle meurt en 1126.

ALPHONSE-RAYMOND, VIIIe. du nom, fils d'Urraque & de Raymond, Comte de Galice, eſt proclamé Roi après la mort de ſa mère, arrivée en 1120. Il meurt en 1157, après un règne de 31 ans.

SANCHE, IIIe. du nom, fils aîné d'Alphonſe VIII, lui ſuccède en 1157. Il meurt en 1158.

ALPHONSE IX, fils de Sanche III, monte ſur le Trône en 1158, n'ayant pas encore 3 ans. Il meurt en 1214.

ROIS de Portugal.

Le Portugal, après la décadence de l'Empire Romain, ayant été ſucceſſivement ſoumis aux Suèves, aux Alains & aux Viſigoths, paſſa ſous la domination des Maures, lorſque ces peuples s'emparèrent d'une partie des Eſpagnes. Il ſecoua le joug des Infidèles, & devint une petite Souveraineté à la fin du XIe. ſiècle.

L'an 1094, ou 1095, Henri de Bourgogne ayant épouſé Thérèſe, fille natur. d'Alphonſe VI, Roi de Caſtille & de Léon poſſéda le Portugal ſous le titre de Comté. Il mourut l'an 1112.

ALPHONSE-HENRIQUEZ, ſuccède à Henri ſon père au Comté de Portugal. L'an 1139, il remporte une grande victoire ſur cinq Rois Maures. Cette victoire eſt l'époque de la Monarchie de Portugal; Alphonſe ayant été alors proclamé Roi par les Soldats dans le camp. Il meurt en 1185, âgé de plus de 90 ans.

SANCHE I, fils d'Alphonſe, eſt couronné 3 jours après les funérailles de ſon père. Il meurt en 1211, ou 1212.

ROIS de Danemarc.

NICOLAS, 6e. fils naturel de Suénon II, remplace, l'an 1106, le Roi Eric, ſon frère. Il eſt tué par les habitans de Heſwick en 1135.

ERIC IV, fils naturel du Roi Eric III, ſuccède au Roi Nicolas, en 1130. Il meurt aſſaſſiné l'an 1139

ERIC V, neveu d'Eric IV, lui ſuccède en 1139. Il abdique en 1147, & ſe retire dans un Monaſtère. Il meurt la même année.

SUENON III, fils naturel d'Eric IV, ſuccède à Eric V, l'an 1147. Il eſt mis à mort en 1157.

WALDEMAR I, fils de S. Canut, eſt reconnu Roi de tout le Danemarck en 1157. Il meurt en 1182.

CANUT VI, fils de Wadémar I, aſſocié par ſon père à la Royauté l'an 1170, lui ſuccède en 1182. Il meurt le 11 Décemb. de l'année 1202.

ROIS de Suéde.

INGO IV, fils de Philippe, lui ſuccède en 1110. Il meurt en 1129

RAGWALD, un des principaux Seign. de la Suède, eſt élu Roi, après la mort d'Ingo. Il meurt en 1140.

SUERCHER II, ſuccède à Ragwald. Il meurt en 1160.

ERIC (St.) ſuccède à Suercher II. Il meurt en 1161.

CHARLES VII, fils de Suercher, ſuccède au Roi Saint Eric en 1161. Il meurt en 1168.

CANUT, fils de S. Eric, ſuccède à Charles VII l'an 1168. Il meurt en 1192.

SUERCHER III, fils du Roi Charles VII, ſuccède à Canut l'an 1192. Il meurt en 1210.

ROIS de Pologne.

BOLESLAS III, fils d'Uladiſlas Herman, lui ſuccède en 1102. Il meurt en 1139.

ULADISLAS, fils aîné de Boleſlas III, ſuccède à ſon père en 1139. Ayant déclaré la guerre à ſes frères dans la vue de les dépouiller de leurs appanages, il eſt défait l'an 1146, & obligé de s'enfuir en Allemagne.

BOLESLAS IV, frère d'Uladiſlas, s'empare du Trône après ſa retraite. Il meurt en 1173.

MICISLAS III, eſt reconnu ſucceſſeur de Boleſlas, ſon frère. Il eſt détrôné par Caſimir, ſon frère en 1177.

CASIMIR II remplace ſon frère en 1177. Il meurt en 1194.

LESKO, fils aîné de Caſimir, lui ſuccède en 1194, ſous la régence d'Hélène ſa mère. Il eſt maſſacré l'an 1227.

ROIS de Bohéme.

BORZIVOI II, fils d'Uratiſlas II, ſuccède à Brétiſlas II ſon frère, l'an 1100. Il eſt détrôné en 1107, & meurt en 1124.

SUATOPLUE, après la fuite de Borzivoi ſon frère, eſt reconnu pour ſon ſucceſſeur. Il meurt aſſaſſiné en 1109.

ULADISLAS III ſuccède à ſon frère Suatoplue, en 1109. Il meurt en 1125.

SOBIESLAS I ſuccède l'an 1125 à ſon frère Uladiſlas. Il meurt en 1140.

ULADISLAS IV, fils d'Uladiſlas III, ſuccède l'an 1140 à ſon oncle Sobieſlas. Il meurt en 1174.

SOBIESLAS II, fils de Sobieſlas I, ſuccède à Uladiſlas l'an 1174. L'an 1178, Frédéric, fils aîné d'Uladiſlas, s'empare de Prague, & oblige Sobieſlas de fuir, après un règne de 4 ans.

FREDERIC remplace Sobieslas en 1178. Il meurt en 1190.

CONRAD II ſuccède à Frédéric en 1190. Il meurt en 1191.

WENCESLAS II, le plus jeune des fils de Sobieſlas I, ſuccède à Conrad II en 1191. Au bout de trois mois il eſt obligé de ſe réfugier chez l'Empereur. Renvoyé dans ſes Etats, il eſt arrêté & meurt de chagrin dans ſa priſon l'an 1193.

HENRI BRETISLAS ſuccède à Wenceſlas II, l'an 1193. Il meurt en 1196.

ULADISLAS V, cinquième fils du Roi Uladiſlas, ſuccède à Brétiſlas l'an 1196. Il abdique au bout de 15 mois, en faveur de Prémiſlas, ſon frère aîné. Il ſe contente de la Motavie, où il meurt en 1218.

PREMISLAS II prend le gouvernement après l'abdication de ſon frère en 1197. Prémiſlas meurt en 1230.

ROIS de Hongrie.

ETIENNE II eſt élu à l'âge de 8 ans pour remplir le Trône de Hongrie, après la mort du Roi Coloman ſon père, en 1114. Il meurt en 1131.

BELA II, fils d'Almus, ſuccède à Etienne II, l'an 1131. Il meurt en 1141.

GEISA II, fils de Béla II, eſt couronné Roi de Hongrie en 1141. Il meurt en 1161.

ETIENNE III, fils du Roi Géiſa, lui ſuccède en 1161. Il meurt en 1173.

BELA III, frère d'Etienne III, eſt couronné Roi de Hongrie l'an 1174. Il meurt l'an 1196.

EMERIC ou HENRI, fils de Béla III, monte ſur le Trône après la mort de ſon père en 1196. Il meurt en 1203 ou 1204.

PRINCES de Ruſſie.

WLADIMIR II, fils de Wſevolod, ſuccède à Michel Swiatopalx en 1114. Il meurt l'an 1125.

MSTILAW, fils aîné de Wladimir, lui ſuccède en 1125. Il meurt en 1132.

JAROPALX ſuccède, l'an 1132, à Mſtilaw, ſon frère. Il meurt l'an 1138.

VIACZESLAW II ſuccède à Jaropalx ſon frère, l'an 1138. Il abdiqua peu de tems après.

WSÉVOLOD II remplace Viaczeſlaw. Il mourut en 1146.

ISIASLAW II, fils de Mſtilaw, ſuccède à Wſévolod en 1146. Il meurt en 1155.

ROSTILAW, fils de Wſévolod II, ſuccède à Iſiaſlaw en 1155. On lui ſubſtitue Iſiaſlaw, qui eſt à peine ſur le Trône, qu'il en eſt renverſé par Georges.

GEORGES s'empare du Trône en 1155. Il meurt en 1157.

ANDRÉ, fils de Georges, lui ſuccède en 1157. Il eſt maſſacré dans ſon lit en 1175.

MICHEL ſuccède à ſon frère André en 1175. Il meurt en 1177.

WSEVOLOD III, frère d'André & de Michel, ſuccède au dernier en 1177. Il meurt en 1213.

LES

C

H

DU C

DANS S

Depu

TRE

A

État pol
quête d
Latins

ALEXI
Comnèn

LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

TREIZIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

XIII. SIÈCLE.

État politique de l'Empire Grec. Conquête de Constantinople, par les Princes Latins. Suite de cet événement.

ALEXIS-L'ANGE qui prit le surnom de Comnène, ne jouit pas plus de cinq ans

XIII. SIÈCLE.

du double crime dont il s'étoit souille, en détrônant Isaac, son frère, & en lui faisant crever les yeux. Isaac trouva des vengeurs que le jeune Alexis, son fils, amena d'Occident, mais dont les secours dangereux furent également funestes à ces deux Princes & à l'Empire. Il faut donner quelque étendue au récit de ces événemens qui portèrent un coup mortel à la puissance des Grecs, & qui firent passer Constantinople sous un joug étranger.

Alexis-l'Ange s'étoit dérobé à la cruauté de son oncle, par une prompte fuite. Le Pape & les Princes Chrétiens d'Europe lui parurent les seuls protecteurs dont il put implorer l'assistance avec sûreté dans le désastre de sa famille. Il se rendit donc à Rome auprès d'Innocent III, & en Allemagne auprès de Philippe de Souabe, Chef du Corps germanique, qui avoit épousé sa sœur. Il fit le tableau le plus touchant des malheurs de l'Empire, & des pertes sensibles de la Religion. Il peignit son oncle des plus noires couleurs; il représenta son père gémissant dans les fers, & manquant des choses les plus nécessaires à la vie, après avoir été Maître d'un Empire

puissant & d'immenses trésors. Les circonstances ne pouvoient être plus favorables aux desirs du jeune Prince. Une armée de Croisés, destinée au secours des chrétiens de Syrie & de Palestine, étoit assemblée à Zara en Dalmatie, & n'attendoit que le moment de passer en Asie. Alexis y fut conduit par des Ambassadeurs de Philippe, son beau-frère ; il y répéta ce qu'il avoit dit au Pape & aux Princes d'Allemagne, sur les maux qui désoloient sa patrie, & sur ses propres malheurs. On ne l'écouta point avec indifférence ; mais ce qui acheva de décider en sa faveur les Chefs de l'armée, ce fut l'offre qu'il leur fit de deux cent mille marcs d'argent, s'ils vouloient tourner leurs armes du côté de Constantinople, & l'aider à remonter sur le Trône d'où son père avoit été précipité. Il s'engageoit de plus à fournir des vivres à l'armée des Croisés pendant un an, & cinq mille Chevaliers équipés pour concourir au recouvrement de la Terre-Sainte, avec les Princes Latins. La promesse de faire rentrer l'Eglise Grecque sous l'autorité pontificale, n'avoit pas été moins agréablement reçue du Pape Innocent III. Ainsi tout annon-

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

çoit une révolution prochaine, dont la Ville impériale devoit être le théâtre, & l'uſurpateur Alexis, la victime.

Après les conventions dont on vient de parler, les Croiſés s'avancèrent vers la Capitale de l'Empire. L'uſurpateur leur oppoſa une armée qui fut battue; il prit lui-même la fuite, & ſa défaite ayant diſſipé ſes partiſans, Iſaac-l'Ange fut tiré de priſon ſans aucun obſtacle, & reporté ſur le Trône par le concours du Sénat, du Clergé, des Grands & du peuple. Ce Prince ratifia le traité que ſon fils avoit conclu avec les Seigneurs auxquels il devoit ſon rétabliſſement. Alexis aſſocié à l'Empire, s'occupa des moyens d'acquitter ſes engagemens. Mais pour ſatisfaire à la dette immenſe qu'il avoit contractée, il n'eut pas d'autres reſſources que d'augmenter les impôts, déjà portés au-delà des juſtes bornes, & de convertir en monnoye l'argenterie des Egliſes, & juſqu'aux Vaſes ſacrés. Encore ne put il avec tous ces moyens, remplir entiérement ſes promeſſes. Il chercha donc à les éluder ſous divers prétextes, afin de gagner du tems, & de trouver de nouveaux expédiens pour ſe tirer d'embarras.

Isaac étoit mort peu de tems après son rétablissement, & le jeune Alexis devenu seul maître de l'Empire ne se trouvoit pas dans une situation meilleure qu'auparavant. Les Croisés, mécontens de ses délais à remplir les conditions du traité fait avec eux, se permettoient les vexations & le pillage, tant dans la Ville qu'aux environs, pour se payer en quelque sorte par leurs mains. Le peuple de son côté, tourmenté par le Souverain & par les étrangers, irrité d'ailleurs contre Alexis, à cause de la promesse par laquelle il s'étoit engagé de faire rentrer l'Eglise Grecque sous les Loix de Rome, n'attendoit qu'un moment favorable pour se révolter. Alexis-Ducas, surnommé Mursuphle, à cause de ses sourcils épais, songea à mettre à profit pour son avancement, ces dispositions du peuple. La sédition éclata tout-à-coup d'un bout de la Ville à l'autre. La populace attroupée jettoit de grands cris, & demandoit un autre Empereur. La foule des séditieux se ramassa dans l'Eglise de sainte Sophie & dans les alentours, & contraignit le Sénat avec le Clergé de s'assembler pour donner un nouveau Maître à l'Empire; on jetta successivement les

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

yeux sur les plus grands Seigneurs, qui tous refusèrent la Pourpre. C'étoit à qui ne se chargeroit pas d'un Sceptre dont le poids devoit entraîner la chûte de celui qui oseroit y porter la main, dans les conjonctures où l'on se trouvoit.

Au bout de trois jours il se rencontra enfin un jeune-homme assez hardi pour ne pas craindre les orages qui grondoient autour du Trône impérial. Il s'appelloit Nicolas Canabé. Mais ce n'étoit pas pour l'élévation d'un autre, que Mursuphle avoit excité le peuple à la révolte. Il courut au Palais informer l'Empereur Alexis de tout ce qui se passoit, & prenant les apparences du zèle & de la fidélité, il lui offrit de le conduire par une route inconnue, dans un asyle où il seroit en sûreté, jusqu'à ce qu'on eût pu rétablir la tranquillité. Alexis, effrayé, se laissa persuader, & ce fut dans sa propre tente que Mursuphle le mena. Lorsqu'il s'en vit le maître, il le chargea de fers, & n'ayant pu s'en défaire par le poison, il eut la cruauté de l'étrangler lui-même; après quoi, il se revêtit des ornemens impériaux, & se fit proclamer. Canabé, dont les partisans, dissipés par la crainte, l'avoient abandonné, fut arrêté sans

peine, & jetté dans un cachot. Mursuphle se croyoit parvenu à son but ; mais il n'avoit pas long-tems à jouir du fruit de ses manœuvres & de ses crimes. XIII. SIÈCLE.

Les Chefs de la Croisade de l'armée des Latins, témoins de ces événemens, ne pouvoient les voir avec indifférence. Deux Princes qu'ils avoient protégés, perdoient le Trône & la vie ; leur bourreau s'asseyoit à leur place ; & sa politique alloit être de rompre les engagemens qu'ils avoient contractés. Ce dernier article, sur-tout, étoit bien intéressant pour eux, & l'on ne devoit pas s'attendre, qu'après avoir différé l'expédition de la Terre-Sainte, pour aller au secours des derniers Empereurs, ils renonçassent aux sommes qui leur étoient dues. Il n'entroit pas non plus dans les idées d'honneur qui les gouvernoient, de souffrir un usurpateur jouir impunément du fruit de son crime, & braver leur puissance. Mais on n'étoit pas d'accord sur ce qu'on avoit à faire dans la circonstance où l'on se trouvoit : se contenteroit-on d'exiger le paiement de ce qui restoit dû en conséquence du traité fait avec Alexis-l'Ange, & ratifié par son père ? Prendroit-on les armes

XIII. SIÈCLE.

pour venger la mort des deux Princes alliés, & l'insulte faite aux Seigneurs Latins qui s'étoient déclarés leurs protecteurs ? Choisiroit-on quelque Prince de la Maison des derniers Souverains, pour le placer sur le Trône ? Enfin s'empareroit-on de Constantinople pour se payer par ses mains, & se venger en même tems ? Ce dernier parti fut préféré. Il étoit plus conforme à l'esprit qui animoit les Chefs de l'armée, & s'il fût encore resté quelques doutes sur la légitimité de l'entreprise, ils auroient été levés par la décision des Prélats. En effet, ils ne balancèrent pas à autoriser le projet formé sur l'Empire de Constantinople, & à déclarer, au nom du Pape, que l'indulgence de la Croisade s'étendoit à cette expédition. C'est que dans les préjugés du tems, on ne faisoit pas une grande différence entre des schismatiques révoltés contre le Chef de l'Eglise, & des Infidèles ouvertement déclarés contre J. C.

Le siège de Constantinople étant décidé, les François & les Vénitiens, qui composoient le gros de l'armée, réglèrent entr'eux le partage du butin, & s'avancèrent vers les murs de la Ville.

Murſuphle ſecondé par la crainte qu'avoit le peuple de tomber au pouvoir des Latins, auroit pu ſoutenir le ſiège avec ſuccès ; mais, quoiqu'il fût à peine en poſſeſſion d'un Trône qu'il venoit d'envahir, il s'étoit déjà rendu odieux par ſon avidité & par ſes injuſtices. On donna aux tours & aux murailles pluſieurs aſſauts, qui furent d'abord ſoutenus avec vigueur par les aſſiégés ; mais enfin la conſtance & la valeur du petit nombre l'emportèrent ſur une multitude mal conduite & diviſée. La Ville fut priſe par eſcalade le 12 Mai 1204, après trois jours d'attaque. Murſuphle, qui s'étoit fortifié dans le Palais de Bucoléon, ſaiſi par la peur, ſe ſauva pendant la nuit dans une barque. Il raſſembla une armée, & paroiſſoit diſpoſé à tout entreprendre pour rétablir ſes affaires, lorſqu'il tomba entre les mains de cet Alexis Comnène qui avoit chaſſé ſon frère Iſaac du Trône impérial, & qui, chaſſé à ſon tour, s'étoit fait un petit Etat, dont Morinople étoit la Capitale. Tous les deux dépouillés de la Pourpre qu'ils avoient tous les deux uſurpée & ſouillée par le crime, il étoit de leur intérêt d'unir leurs forces contre l'en-

XIII. SIÈCLE.

nemi commun. Murſuphle l'offrit à Alexis, & celui-ci parut l'accepter de bonne foi. Mais quelle union pouvoit-il y avoir entre deux ambitieux, dont l'un avoit ſacrifié ſon frère, & l'autre étranglé ſon Maître? Murſuphle fut donc la victime de ſa confiance; Alexis lui fit crever les yeux; & quelque tems après, les Croiſés, auxquels il fut livré, le condamnèrent à être précipité du haut d'une colonne, digne punition de ſa révolte & de ſon parricide.

XIII. SIÈCLE.

A peine la Ville impériale fut-elle au pouvoir des Croiſés, que les ſoldats, animés par la haine & l'eſpoir du butin, ſe répandirent dans tous les quartiers, ſans ordre & ſans frein, pour ſatisfaire leur avarice & leur brutalité. Les meurtres & le pillage furent les moindres excès dont ils ſe rendirent coupables. Ils immolèrent indiſtinctement tout ce qui s'offrit à eux, femmes, enfans, vieillards; rien ne fut épargné, pas même les Vierges conſacrées à Dieu, ni les Miniſtres dévoués au ſervice des Autels. La Religion n'a rien de ſi ſacré qui ne devînt l'objet de leurs profanations & de leurs ſacrilèges. Les Temples furent pillés, les choſes ſaintes profanées, l'Eu-

chariſtie foulée aux pieds, & les aſyles de la piété changés en lieux de débauche. Il y avoit à Conſtantinople une prodigieuſe quantité de Reliques renfermées dans des châſſes précieuſes : c'étoit la principale richeſſe des Egliſes ; l'or, l'argent & les pierreries furent la proie du ſoldat. Quand ils eurent enlevé tout ce qui tentoit leur cupidité, les Seigneurs s'approprièrent les ſaints Corps & les oſſemens vénérables, qu'ils traſportèrent en Europe à leur retour. Delà viennent la plupart des Reliques des Saints d'Orient, que les Egliſes d'Occident ſe font gloire de poſſéder. L'incendie vint ajouter encore aux horreurs du carnage, le feu ayant pris à quelques maiſons, & ne s'étant arrêté qu'après avoir conſumé tout un quartier de la Ville. Si l'on en croit les Hiſtoriens, il n'y a jamais eu de Ville priſe d'aſſaut, dont les malheurs aient été accompagnés de tant d'horribles circonſtances, ni de Conquérans dont la barbarie ſe ſoit abandonnée à tant d'emportement & de férocité.

XIII. SIÈCLE.

Quand la fureur des vainqueurs eut commencé à ſe ralentir, les Seigneurs Croiſés ſongèrent à partager la conquête,

XIII. SIÈCLE.

& à donner un Chef à l'Empire. Ce dernier point étoit d'une extrême importance dans les conjonctures où l'on se trouvoit. Il s'agissoit de choisir un Prince qui fût en état de rétablir l'ordre & le calme après tant de secousses violentes. Ce choix étoit difficile, & l'on avoit à craindre qu'il ne devînt un sujet de division entre ceux qui pouvoient y prétendre. Dans la vue de prévenir ce malheur, on nomma douze Electeurs, six François & six Vénitiens, & l'on convint de reconnoître pour Empereur celui qui auroit réuni la pluralité des suffrages. Entre les Seigneurs qui pouvoient aspirer au Trône, deux sur-tout paroissoient avoir des prétentions mieux fondées que les autres, tant par la haute considération dont ils jouissoient, que par le rang qu'ils tenoient déjà parmi les Souverains de l'Europe : c'étoient Baudouin, Comte de Flandres ; & Boniface, Marquis de Montferrat. La pluralité des voix tomba sur le premier, & il fut solemnellement couronné dans l'Eglise de sainte Sophie, aux acclamations du Clergé Latin & de l'armée. Tous les événemens que nous venons de raconter répondent aux années 1203 & 1204.

La conquête de Conſtantinople eſt une des choſes les plus étonnantes dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire. Vingt mille hommes ſuffirent pour s'emparer, en peu de jours, d'une Ville immenſe par ſon étendue, fortifiée par tous les moyens que l'art de la guerre ſavoit mettre alors en uſage, & remplie d'un peuple innombrable, puiſqu'elle comptoit parmi ſes habitans environ quatre cent mille hommes en état de porter les armes. On y fit en or, en argent & en effets précieux un butin prodigieux, dont la quatrième partie appartint au nouvel Empereur, ſuivant le traité de partage; & les trois autres ſuffirent encore pour enrichir les Barons de l'armée, & juſqu'aux ſimples ſoldats.

XIII. SIÈCLE.

Tandis que les Croiſés aſſiégeoient la Ville impériale, & que Murſuphle prenoit la fuite, le peuple étoit aſſemblé dans la grande Egliſe, pour ſe donner un Souverain qui pût le gouverner & le défendre. Théodore-Ducas refuſa cet honneur dangereux; mais Théodore Laſcaris, gendre d'Alexis-l'Ange, oſa l'accepter, ſans pourtant ſe revêtir des ornemens impériaux, peu convenables à la ſituation préſente des choſes, &

XIII. SIÈCLE.

aux malheurs de la patrie. Mais après la prise de Constantinople, il se retira dans la Natolie, & ensuite à Nicée où il établit sa résidence. Il prit alors le titre d'Empereur, & fut reconnu pour légitime Souverain par le gros de la Nation, quoique les Grecs fussent partagés entre les différens Princes qui s'entredisputoient les débris de l'Empire. C'étoit le plus grand Capitaine & le plus habile politique de son tems; avec des forces très-inférieures à celles de ses ennemis, & une domination plus étendue, il sut tellement se conduire & menager sa puissance qu'il se maintint toujours avec avantage, malgré les efforts opiniâtres des Latins & des Turcs qui l'attaquoient chacun de leur côté. On le regarda comme le seul Chef de l'Etat & le véritable dépositaire du pouvoir suprême, dont il transmit les droits à ses successeurs; & ceux ci les firent valoir, lorsque les circonstances devinrent plus favorables, comme nous le verrons bientôt.

Baudouin s'occupoit de tous les soins dont sa nouvelle dignité lui faisoit un devoir. Il travailloit à réparer la Ville, à rétablir le bon ordre, à réunir les Provinces démembrées de l'Empire par dif-

férens uſurpateurs, & à reconquérir celles que les Turcs & les Bulgares avoient enlevées aux derniers Empereurs. Il avoit tout ce qui étoit néceſſaire pour réuſſir dans ces grands projets, la prudence, la valeur, la juſtice & la fermeté. Mais ſon règne fut court & ſa fin malheureuſe. D'ailleurs il fut mal ſecondé par les Princes Latins, dont pluſieurs, jaloux de ſon élévation, lui ſuſcitèrent des embarras qui partagèrent ſes forces & firent échouer ſes deſſeins. A peine avoit-il occupé le Trône de Conſtantinople l'eſpace d'un an, qu'il périt de la manière la plus funeſte & la plus atroce, à la ſuite d'une bataille qu'il venoit de perdre contre le Roi des Bulgares. Son courage, ſon déſintéreſſement & ſon équité ont reçu des éloges, même de la part des Ecrivains Grecs, qui n'ont pu s'empêcher de reconnoître en lui les vertus du grand Prince & du grand homme.

XIII. SIÈCLE.

Sa mort fut ſuivie de nouveaux troubles, & le nouvel Empire fut ſans ceſſe agité tant par des guerres étrangères, que par des diviſions inteſtines. Les Princes qui lui ſuccédèrent, mal affermis ſur le Trône, réduits à une puiſſance

très-bornée, & toujours occupés à contenir, ou à se concilier les Seigneurs Latins, qui s'étoient fait de petits Etats dans les îles & dans le Continent, ne furent au vrai que des ombres & de foibles images de ce qu'avoient été les anciens Maîtres de la Ville impériale. C'est l'idée que l'Histoire nous donne de Henri, frère de Baudoin, qui lui succéda en 1206, & des autres Princes qui portèrent le nom d'Empereurs après lui, tels que Pierre, Robert, Baudoïn de Courtenai; &, si l'on veut encore, ce Jean de Brienne qui, de Roi de Jérusalem étant devenu Général des armées du Pape Grégoire XI, finit par être tuteur du jeune Baudoin, à qui l'Empire fut enlevé pour toujours. Le système féodal que les Seigneurs Croisés avoient porté en Asie, fut la principale cause du peu de stabilité de ce nouvel Empire & de sa prompte chûte.

XIII. SIÈCLE.

Les règnes réunis de tous les Princes que nous venons de nommer, ne s'étendirent que jusqu'à l'an 1261, & ne remplirent qu'un espace de cinquante-sept ans. La révolution qui leur enleva le Sceptre impérial, est encore plus étonnante que celle qui l'avoit fait passer dans

dans leurs mains. Michel - Paléologue, après avoir gouverné quelque tems le petit Etat dont Nicée étoit la Capitale, sous le titre de Régent, pendant la minorité de Jean-Lascaris, légitime Souverain, avoit pris le nom d'Empereur, comme Collégue de son pupille. Il avoit tous les talens dont les ambitieux se servent pour s'élever en opprimant les autres. Il entendoit parfaitement la guerre & n'étoit pas moins habile dans la politique & la science du gouvernement. A un Prince de ce caractère, il ne falloit qu'une occasion favorable pour recouvrer tout ce que les Grecs avoient perdu au commencement du siècle. Un événement imprévu la lui fournit. Alexis Stratégopule, que ses services avoient élevé au rang de César, passoit dans les environs de Constantinople avec un corps de troupes qu'il commandoit. Il avoit ordre de s'informer adroitement de l'état où se trouvoit la place. Il apprit qu'elle étoit presque sans défense, & que toute la garnison se réduisoit à une poignée de François mal armés. Aussi-tôt il forma le dessein de l'attaquer, & après une foible résistance de la part du petit nombre de soldats qui se présentèrent

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

pour le repouſſer, il s'en rendit maître. Dès que Michel eut appris cette heureuſe nouvelle, il vint prendre poſſeſſion de ſa conquête. Son entrée dans la Capitale de l'Empire, qui rentroit enfin ſous l'obéiſſance de ſes Maîtres naturels, fut un vrai triomphe. Il en partagea les honneurs avec Stratégopule, à qui toute la gloire de ce grand événemens étoit due. Mais l'ambitieux Paléologue, qui vouloit règner ſeul, ternit l'éclat de ſa victoire par une conduite perfide & cruelle envers le jeune Laſcaris, ſon Collégue. Il lui fit crever les yeux, le dépouilla de la pourpre & le renferma dans une fortereſſe qui fut peu de tems après ſon tombeau. Ce crime attira ſur Michel une ſuite de malheurs qui empoiſonnèrent le reſte de ſes jours. Il les termina l'an 1282, dix-huit mois après la réduction de Conſtantinople : il régna vingt-quatre ans en tout. Nous rapporterons ailleurs ce qu'il fit pour la réconciliation de l'Egliſe Grecque avec le Saint-Siège, & le peu de ſuccès des mouvemens qu'il ſe donna pour y réuſſir. **Andronic II**, ſon fils, qui lui ſuccéda paiſiblement, étendit ſon règne juſqu'à

l'an 1332. Ainſi nous le réſervons pour le ſiècle ſuivant.

XIII. SIÈCLE.

La révolution qui fit rentrer Conſtantinople ſous le joug des Grecs, fut le terme de toutes les proſpérités des Latins dans ces contrées. L'Empereur Baudoin II, à qui la fortune venoit d'enlever une Couronne qui avoit toujours chancelé ſur la tête de ceux qui l'avoient portée avant lui, comme ſur la ſienne, fugitif, & mendiant de toute part des ſecours, qu'on lui promettoit, & qu'on ne lui donnoit pas, porta juſqu'à ſa mort le vain titre de ſon ancienne dignité. Des droits plus vains encore, puiſqu'on ne parvint jamais à les faire valoir, furent l'unique héritage qu'il laiſſa à ſa poſtérité. Ce Monarque infortuné eut beau ſolliciter les Papes & les Souverains d'Europe, repréſenter aux uns & aux autres que ſes intérêts étoient ceux de la Religion, & conclure des traités par leſquels il abandonnoit une partie de ce qu'il ne poſſédoit plus, il n'inſpira qu'une compaſſion ſtérile, & n'obtint que des préparatifs de guerre qui n'eurent point d'effet. Son fils paſſa de même ſa vie à conclure des trai-

XIII. SIÈCLE.

tés & à former des projets qui ne furent jamais exécutés ; de sorte que les Maisons où ces descendans portèrent leurs prétentions, n'en ont jamais tiré d'autre avantage, que de joindre un titre inutile à ceux dont les Grands affectent de se parer dans les actes particuliers qui les concernent.

ARTICLE II.

État de la puissance Musulmane en Orient. Invasion & conquêtes des Mogols. Révolutions qu'elles occasionnent en Asie.

AU commencement de ce siècle, la puissance Musulmane, toute partagée qu'elle étoit entre différens Princes, ne laissoit pas d'être encore très-formidable. Elle embrassoit toute l'Asie à l'Orient ; à l'Occident & au Midi, la Perse & ses vastes Provinces, une partie de l'Inde, & toute l'Egypte étoient sous ses loix. Avant la révolution qui donna des Princes Latins pour Monarques à Constantinople, l'Empire Grec se voyoit réduit aux bornes les plus étroites, par

les progrès continuels des ſucceſſeurs de Saladin, & des autres Sultans de la Nation des Turcs qui règnoient ſoit à Alep, ſoit à Damas, ou à Iconium. L'Empire le plus floriſſant & le plus étendu de tous ceux où la Religion de Mahomet s'étoit établie ſur les ruines du Chriſtianiſme & des autres cultes, étoit ſans contredit celui des Princes Kariſmins. Mohamed, qui le gouvernoit dans les premières années du XIIIe. ſiècle, étendoit ſon pouvoir depuis l'ancienne Médie, juſqu'à la Tartarie, dont pluſieurs contrées lui étoient ſoumiſes, de même qu'une partie aſſez conſidérable de l'Inde. Tous les Souverains qui gouvernoient ces différens États, & le Monarque Perſan lui-même, reconnoiſſoient encore le Calife de Bagdad pour leur Chef dans l'ordre politique & religieux. Ils lui avoient enlevé ſes Provinces, ils le dépouilloient même quelquefois de ſa dignité, ils lui donnoient des loix ſuivant leur caprice & leur intérêt, & diſpoſoient arbitrairement de tout; mais ils reſpectoient toujours le pouvoir ſacré du Califat, dans quelques mains qu'il fût dépoſé. C'étoit le fruit de l'habitude & du préjugé.

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE

Mais le tems approchoit où la puissance Musulmane, & le Califat qui en étoit la source, alloient être engloutis par les Conquérans les plus formidables & les plus cruels qui eussent encore dévasté l'univers. Ils sortirent du Nord, comme les anciens peuples barbares qui s'étoient jettés sur l'Empire Romain, & qui l'avoient détruit. Ils étoient de la race des Scythes, & avoient pris le nom de Tartares, de celui d'un de leurs Princes, appellé Tatar-kan. Ils étoient partagés en différentes hordes, qui avoient chacune leur Chef, sous le titre de Kan, qui répond à celui de Roi, & tous ces Chefs reconnoissoient la souveraineté du Grand Kan, ou Empereur, en qui résidoit l'autorité suprême, & dont les autres Kans n'étoient que les Lieutenans. Parmi ces hordes ou tribus, il en étoit une qui se distinguoit des autres par l'esprit guerrier dont elle se montroit animée. Elle étoit établie au nord du Katai, vers la frontière septentrionale de la Chine. Un de ses Kans, nommé Jésoukai-Bahadout, avoit commencé à lui donner de l'illustration, au milieu du XIIe. siècle ; mais la célébrité de son fils effaça bientôt la sienne. Il s'appelloit

Temondgin, & le nom de Gengiskan, sous lequel il est connu, qui signifie Roi des Rois, lui fut donné, dit-on, comme un présage de sa future grandeur, par un Reclus du Turquestan, que la superstition faisoit passer pour Prophète. Sous ce Prince, le plus étonnant des hommes de son genre qui aient jamais existé, la Nation des Mogols (c'étoit le nom de la tribu dont il étoit le Chef) menaça tous les autres Peuples du monde de l'esclavage ou de la destruction.

XIII. SIÈCLE.

Ce Prince, né pour le malheur de la terre n'étoit encore âgé que de treize ans, lorsque son père mourut, & dès-lors il avoit déjà la réputation d'un guerrier fameux par sa valeur. Les autres Princes recherchoient son alliance & imploroient son secours. C'est ce que fit entr'autres, le Kan des Tartares Khéraïts, nommé Thogrul-ouk-Kan. Il étoit Chrétien de la secte de Nestorius, & même Prêtre. On lui avoit donné au Baptême le nom de Jean, & c'est ce Prêtre Jean si connu par les récits des Voyageurs & des Historiens. Ses sujets s'étoient révoltés contre lui; il invoqua la protection de Gengiskan, qui punit les rébelles, & le

XIII. SIÈCLE.

rétablit dans ses États. Mais, quelque tems après, Thogrul se brouilla fort imprudemment avec son bienfaiteur; & Gengiskan ayant tourné ses armes contre lui, n'écouta que so.. ressentiment. Thogrul fut défait dans une bataille, & son Royaume devint la proie du vainqueur. Ce fut le commencement des conquêtes qui rendirent bientôt Gengiskan la terreur de toutes les Nations. Depuis ce moment, rien ne fut plus capable d'arrêter ses progrès. En peu d'années, toutes les hordes de Tartares, malgré la bravoure de leurs Chefs & leur amour pour la liberté, plièrent sous le joug qu'il leur imposa. Le Nord & l'Orient de l'Asie furent tour-à-tour soumis à ses loix. Ensuite il tourna ses armes du côté de la Chine, dont il enleva plusieurs Provinces: delà, il vint attaquer la Perse, & par des efforts prodigieux de valeur, par une activité presque incroyable, il vint à bout de détruire la puissance redoutable des Karismins. Il méditoit d'autres projets de conquêtes, lorsqu'il fut arrêté par la mort, en 1227. Il n'avoit règné que vingt-deux ans, & ce court espace de tems lui avoit suffi pour enchaîner une mul-

titude de peuples aguerris & puiſſans. On admiroit en lui autant de prudence que de courage ; mais il ſouilloit ces belles qualités par une ambition déméſurée, & par une ſoif du ſang humain, qui ne put être éteinte par le nombre infini des victimes qu'il immola au deſir qui le dévoroit, de ranger tous les Peuples du monde ſous ſon obéiſſance. XIII. SIÈCLE.

Gengiskan laiſſoit neuf fils, les ſeuls qu'il eût eu de cinq cents concubines qu'il entretenoit ; ce qui prouve, pour le dire en paſſant, que la poligamie eſt plus contraire que favorable à la population, ſur-tout lorſqu'elle eſt portée à l'excès, comme on le voit chez tous les Souverains de l'Orient. Oktai, quoiqu'il ne fût pas l'aîné de ces Princes, ſuccéda, ſans obſtacle, à ſon père, qui l'avoit déſigné pour Chef des Mogols avant de mourir. Ce choix avoit ſans doute été déterminé par la conformité de talens & d'inclinations qu'il y avoit entre le père & le fils. En effet, il eſt difficile de trouver dans l'Hiſtoire deux Princes dont l'un ait ſuccédé à l'autre, & qui aient entr'eux une reſſemblance auſſi marquée pour l'activité, l'ambition & l'ardeur des conquêtes, que

XIII. SIÈCLE.

Gengis & Oktai. C'étoient dans l'un & dans l'autre la même impétuosité, le même éloignement du repos, la même passion de dominer, d'étendre son pouvoir, d'inspirer la terreur, & de voir une foule de Rois & de peuples à ses pieds. Animé du même esprit que son père, & conduit par les mêmes vues, Oktai reprit son plan d'expéditions guerrières où celui-ci l'avoit laissé, & le suivit avec une ardeur infatigable. Il subjugua par lui-même & par ses Généraux ce qui restoit encore à soumettre dans la Chine & la Tartarie. De-là, pénétrant dans les pays situés aux environs de la mer Caspienne, il poussa rapidement ses conquêtes jusques dans la Russie, la Pologne, la Hongrie & les contrées voisines. Tous ces barbares qui combattoient pour satisfaire le desir immodéré qu'ils avoient de tout envahir, sembloient n'avoir d'autre but que de ruiner, de détruire & de changer en déserts tous les lieux où ils se répandoient. Les Historiens nous les peignent comme portant de tout côté le ravage, se faisant un plaisir cruel de saccager les Villes, de se baigner dans le sang des vaincus, & ne se croyant maître

d'un pays, que quand ils l'avoient entiérement dépeuplé.

XIII. SIECLE.

Tandis que les armées d'Oktai dévaſtoient l'Aſie, tant au Nord qu'à l'Orient, & faiſoient trembler l'Europe, ſes Lieutenans, avec d'autres troupes, déſoloient la Syrie & les Provinces adjacentes. Les Mogols commirent dans ces cantons les mêmes brigandages & les mêmes cruautés par leſquelles ils étoient accoutumés à marquer leur paſſage. Les pays qui furent tour-à-tour le théâtre de ces guerres funeſtes, ne jouirent pas d'un long calme, après la mort d'Oktai arrivée en 1241. Bientôt Mangou-kan, ſon deuxième ſucceſſeur, ſe mit à tourmenter de nouveau les peuples. Son frère Houlagou entra par ſes ordres en Perſe, pour achever d'en ſoumettre, ou plutôt d'en exterminer les habitans; car c'étoit-là, comme nous l'avons déjà remarqué, la politique de ces Conquérans, & ils appelloient cela ſe rendre Maitres d'une Nation. Mais cet Houlagou rendit, ſans le ſavoir, un grand ſervice à l'humanité, en s'abandonnant à l'eſprit deſtructeur qui le guidoit; ce fut d'anéantir la Nation cruelle & redoutable des Bathéniens ou

XIII. SIÈCLE.

assassins de Perse, qui étoit depuis si long-tems le fléau de l'Asie.

Après cette expédition, il alla mettre le siège devant Bagdad, résidence ordinaire des Califes, & unique asyle de ces Chefs du Mahométisme. Il s'en empara au bout de quelques jours, & presque sans résistance, Mortasem, qui règnoit alors, ayant été trahi & abandonné par les siens. Ce Prince crut pourvoir à la sûreté de sa personne & à la conservation de ses jours, en allant de lui-même se remettre à la discrétion du vainqueur; mais il éprouva que la générosité n'est pas la vertu de ceux qui ne sont pas animés par l'amour de la gloire, & que ces hommes féroces se plaisent uniquement à répandre le sang des malheureux que le sort de la guerre fait tomber dans leurs fers. C'est en cela seul qu'ils font consister l'idée qu'ils veulent qu'on ait d'eux dans le monde. La Ville fut livrée à l'avidité du soldat, le pillage dura sept jours, & l'infortuné Mortasem fut mis à mort avec son fils. En lui finit la dynastie des Abassides, & avec elle la dignité du Califat qui avoit été si redoutable dans ces commencemens, par la réunion des droits

sacrés du Sacerdoce & du Trône dans la même personne. Ainsi l'Empire que Mahomet avoit fondé par la force, & que ses premiers successeurs avoient étendu si loin par leurs conquêtes, fut détruit par des moyens semblables à ceux auxquels il devoit son origine & sa grandeur. Il avoit subsisté l'espace de six cent cinquante-six ans, sous le gouvernement de cinquante-six Califes, dont quatorze étoient sortis du sang des Ommiades, & trente-sept de la Maison des Abassides. XIII. SIÈCLE.

Mangou-kan dont Houlagou, son frère, ne faisoit qu'exécuter les ordres, avoit embrassé la Religion chrétienne, à la persuasion d'Asan, Roi d'Arménie, qui lui avoit inspiré le dessein d'unir ses armes à celles des Princes Chrétiens, pour chasser les Mahométans de la Syrie, & leur enlever la Terre-sainte. Mais le Christianisme de ce Prince & des autres Mogols qui avoient suivi son exemple, méritoit à peine ce nom. Guillaume de Rubruquis & les autres Religieux de l'Ordre des Frères mineurs, que S. Louis envoya comme Ambassadeurs à sa Cour, les trouvèrent plongés dans une ignorance si profonde, qu'ils

XIII. SIÈCLE.

n'avoient aucune idée juſte de nos Myſtères, & qu'ils ne ſavoient pas même diſtinguer la Religion de J. C. des ſectes qui lui ſont oppoſées. Cependant ils avoient du zèle contre les ennemis de la Foi, de manière qu'Abaka, neveu de Mangon, & ſon ſucceſſeur, après Houlagou, envoya des Ambaſſadeurs au Concile de Lyon en 1274, pour faire alliance avec le Pape & les Princes Chrétiens, contre les Muſulmans qui avoient repris la ſupériorité ſur les Mogols dans la Syrie & l'Aſie mineure. Mais ce zèle ne dura pas long-tems & ne produiſit rien d'heureux en faveur des Chrétiens d'Orient, puiſque Nikondar, ſixième Kan des Mogols, depuis Gengis en 1282, embraſſa le Mahométiſme, & prit le nom d'Hamedkan. Son exemple fut ſuivi par le plus grand nombre des Seigneurs, & par le peuple qui ſe traîne toujours ſur les pas des Princes & des Grands. Ce changement dédommagea l'Iſlamiſme de ce qu'il avoit perdu par la deſtruction de l'Empire des Califes.

Le Prince Mahométan qui s'oppoſoit avec tant d'avantage aux progrès des Mogols dans la Syrie, étoit Bibars de

la race des Mamluks, par qui la famille de Saladin, si puissante & si redoutée, qui les avoit tirés de l'obscurité, venoit d'être chassée du Trône d'Egypte & de ses autres possessions. Les Mamluks des Turcs, originaires du Captchaq, étoient une milice formée par le Sultan Saleth, septième Sultan d'Égypte depuis Saladin, pour en composer sa garde. Il les avoit achetés des Mogols, qui, dans le cours de leurs expéditions, réduisoient en esclavage tous ceux que le fer avoit épargnés; de-là leur vint le nom de Mamluks, qui signifie esclaves. Plusieurs d'entre eux parvinrent par leur bravoure & leur habileté, aux premières charges de l'Etat & au commandement des armées. Leur autorité s'accrut de jour en jour; ils influèrent également dans les affaires politiques, & dans les entreprises militaires. Enfin ils devinrent, pour les descendans de Saladin, ce que les premiers Turcs étoient devenus autrefois pour les Califes qui les avoient appellés à leur service. Ils firent trembler leurs maîtres & les inquiétèrent par de fréquentes révoltes, & plus hardis que les Kurdes n'avoient osé l'être, ils s'emparèrent du Trône autour

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

duquel ils ne cessoient de faire gronder l'orage depuis long-tems.

Bibars étoit le quatrième Prince qui l'occupoit depuis la révolution. Il en précipita Koutouz, & lui enleva la tête d'un coup de sabre, pour se venger de l'injustice qu'il lui avoit faite, en donnant à un autre Emir le gouvernement d'Alep, qu'il lui avoit promis. Sa valeur, son expérience dans la guerre, & son extrême activité lui avoient acquis la plus grande réputation sous le règne de son prédécesseur. Il avoit arrêté les progrès des Mogols, tandis qu'il ne commandoit encore les armées Mahométanes qu'en qualité de Général. Ses succès contre eux ne furent pas moins brillans, lorsque la souveraine puissance eut passé dans ses mains. Animé du desir de justifier son élévation, & de se montrer digne du rang où son audace l'avoit porté, il continua la guerre avec tant d'ardeur & de courage, qu'il vint à bout de chasser les Mogols de toutes les Villes dont ils s'étoient emparés, & de leur enlever toutes les conquêtes qu'ils avoient faites dans les pays que Saladin & les Princes de sa Maison avoient possédés. Depuis

qu'il fut monté sur le Trône d'Egypte jusqu'à sa mort, il ne quitta point les armes; il attaqua successivement & avec un égal succès tous les Généraux du Kan des Mogols, & tous les corps de troupes que les Francs, unis d'intérêt avec eux pour la destruction de la puissance Musulmane, avoient mis en campagne. Rien ne lui résista, tant il savoit joindre la prudence des mesures à la vigueur de l'exécution. Il força les passages dont l'attaque étoit la plus difficile, enleva les forteresses les mieux défendues, prit une grande quantité de Villes, & ravagea le territoire de celles dont le siège l'auroit occupé trop longtems.

XIII. SIECLE.

Ce Prince, seul capable d'opposer une barrière aux progrès des Gengiskandides, eut la gloire d'entrer en vainqueur dans l'Arménie où il fit un butin immense, & d'où il emmena une foule de captifs, parmi lesquels étoit le Roi des Arméniens, fidèle allié des Mogols, & toute sa famille. Le Royaume de Nubie, situé entre l'Egypte & la mer rouge, dont les peuples n'avoient jamais été soumis à aucune Puissance étrangère, reconnut la sienne, & le

XIII. SIÈCLE.

Roi de ce pays fut conduit au Kaire, chargé de chaînes. Enfin les Francs qui avoient espéré se relever de leurs pertes, en s'alliant avec les Mogols, trouvèrent en lui un autre Saladin, qui hâta leur ruine par les victoires qu'il remporta sur eux. Bibars, devenu le plus puissant des Princes Musulmans, termina sa carrière en 1277, après un règne d'environ dix-neuf ans, & laissa l'Empire des Mamluks si bien affermi, qu'il fallut dans la suite les plus violentes secousses pour l'ébranler. Nous aurons encore occasion de raconter les exploits de ce Conquérant, lorsque nous parlerons des dernières Croisades.

ARTICLE III.

État de l'Europe & des Puissances politiques en Occident.

L'EUROPE Chrétienne, qui par l'influence du système feodal, & par les querelles funestes du Sacerdoce & de l'Empire, étoit depuis si long-tems un théâtre de guerres presque continuelles; fut plus agitée que jamais dans le cours

du treizième siècle. On y vit naître des événemens extraordinaires & des forfaits plus atroces que tous ceux dont les siècles précédens avoient été témoins. Nous avons déjà remarqué que les esprits avoient reçu par la réunion de diverses causes physiques & morales, une impression nouvelle, qui les portoit aux actions périlleuses, aux entreprises où l'opinion trouvoit beaucoup de gloire à acquérir, parce qu'elles offroient de grands obstacles à vaincre, & qu'elles annonçoient du courage & de l'intrépidité dans ceux qui s'y livroient. Le goût de l'indépendance & l'attrait du merveilleux, se combinoient avec les préjugés du tems, les principes de la Chevalerie, & les maximes d'honneur qu'on avoit adoptées en tous lieux; & de tout cela il résultoit un mélange de grandeur romanesque & de vigueur héroïque, qui nécessairement devoit enfanter des actions intéressantes par leur caractère & leurs effets. Tout ce que nous allons observer en parcourant les différens Etats de l'Europe, servira de preuve à cette réflexion.

XIII. SIÈCLE.

Commençons par l'Allemagne. Elle étoit partagée à la fin du douzième siècle

XIII. SIÈCLE.

entre trois concurrens qui prétendoient à l'Empire, & qui avoient chacun des titres assez imposans pour entreprendre de les soutenir par les armes, & trouver des défenseurs disposés à s'unir d'intérêt avec eux. Le premier de ces prétendans au Trône de Germanie, étoit Frédéric II, fils de l'Empereur Henri VI, que son père avoit fait élire Roi des Romains en 1196, & Roi de Sicile l'année suivante; le second, Philippe, Duc de Souabe, oncle de Frédéric, & son tuteur, élu par une partie des Princes d'Allemagne, & couronné à Mayence en 1198; le troisième enfin, Othon IV, Duc de Saxe, déclaré Roi des Romains par les Grands de l'Empire qui n'avoient point pris part à l'élection de Philippe, & sacré la même année à Aix-la-Chapelle. Le Pape Alexandre III avoit favorisé l'élévation de ce dernier, & paroissoit disposé à le maintenir par tous les moyens que les Pontifes Romains avoient pris la coutume d'employer depuis quelques tems dans leurs démêlés avec les Princes. La cause de ce penchant d'Alexandre pour Othon, & de la préférence qu'il lui donnoit sur ses deux compétiteurs, étoit la promesse

que ce Prince lui avoit faite de reſtituer au Saint-Siège les biens allodiaux de la Comteſſe Mathilde, qui avoient été juſqu'alors le ſujet de tant de conteſtations entre les Papes & les Empereurs. Frédéric qui n'étoit encore que dans la troiſième année de ſon âge, à la mort de ſon père, ne pouvoit ſoutenir ſes droits ſur la Germanie, fondés ſur une élection légitime & antérieure à celles de ſes concurrens. Le Pape s'étoit déclaré ſon tuteur pour le Royaume de Sicile, & par-là le Pontife aſſuroit de plus en plus la ſuzeraineté du Saint-Siège ſur une Couronne dont l'héritier devoit ſe montrer reconnoiſſant d'avoir trouvé un protecteur dans le Chef de l'Egliſe. Si tel fut le motif de la généroſité d'Alexandre à l'égard de ſon pupille; on verra dans la ſuite comment Frédéric répondit aux vues de ce Pontife, & de quelle gratitude il paya ſes ſucceſſeurs.

XIII. SIÈCLE.

Philippe & Othon qui étoient en état, par leur âge & leur puiſſance, de faire valoir leurs droits, prirent les armes pour les ſoutenir. Le Pape, qui s'étoit déclaré d'abord contre Philippe, & qui l'avoit même excommunié, lui étoit

XIII. SIÈCLE.

devenu favorable par un motif d'intérêt personnel, ce Prince ayant proposé de marier une de ses filles à Richard, frère du Pontife, & de lui donner en dot les Terres de la Comtesse Mathilde. Dans ce nouvel état des choses, Othon auroit rencontré des obstacles difficiles à surmonter, si Philippe eût vécu. Mais les jours de ce Prince ayant été terminés par le fer d'un assassin en 1208, son rival affermi dans sa dignité par le suffrage des Princes Allemands, & confirmé par le Pape, se vit pour quelque tems sans adversaire. Cependant Frédéric acquéroit des années, & ses talens pour la politique & pour la guerre, qui le rendirent si célèbre dans la suite, commençoient à se développer. D'un autre côté, Othon malheureux dans ses entreprises, & battu à Bouvines, avec ses alliés, par le Roi Philippe-Auguste, avoit encouru la disgrace d'Alexandre III, parce qu'il différoit de remplir les engagemens qu'il avoit contractés au sujet des biens de la Comtesse Mathilde. Excommunié par le Pape, & bientôt après abandonné de tout le monde, il se contenta de ses Etats héréditaires, & laissa au jeune Frédéric la Couronne de Ger-

manie avec le Sceptre impérial que ce jeune Prince obtint de nouveau par le concours des Seigneurs, des Prélats & du Souverain-Pontife. XIII. SIÈCLE.

Le Pape avoit mis une condition au couronnement de Frédéric, qui reçut l'Onction sacrée à Rome en 1220, des mains d'Honorius III, successeur d'Alexandre; c'étoit d'exécuter sans délai le vœu qu'il avoit fait de passer en Asie, pour travailler avec les autres Princes Chrétiens au recouvrement de la Terre-Sainte. La politique éclairée de Frédéric lui faisoit différer, depuis quelques années, l'accomplissement de ce vœu, prévoyant que ses ennemis, & peut-être le Pape tout le premier, profiteroient de son absence, pour attaquer ses domaines, & lui susciter des embarras, tant en Allemagne qu'en Italie. Cependant, pressé par Honorius, & après lui, par Grégoire IX, qui l'avoit remplacé sur le Saint-Siège, & craignant les armes dont les Pontifes Romains de ces tems-là n'étoient que trop prompts à se servir, il se rendit à Brindes avec ses Chevaliers & une armée, pour aller au secours des Chrétiens d'Orient. Mais un mal épidémique ayant attaqué son

armée, & n'ayant pu lui-même en éviter les atteintes, il revint sur ses pas, & fut contraint de relâcher à Otrante. Grégoire, non moins absolu, & non moins entreprenant que cet Hildebrand dont il avoit pris le nom en montant sur le Siège pontifical, regarda la maladie de l'Empereur comme une feinte, & le traitant de parjure, il lança sur lui les foudres de l'Eglises.

XIII. SIÈCLE.

Frédéric crut sans doute que cette excommunication n'étoit qu'une censure comminatoire, dont tout l'effet devoit être de l'empêcher de renoncer à la Croisade ; car dès qu'il fut rétabli, il se remit en mer, & vint aborder au port d'Acre, dans le dessein d'employer ses armes à la défense des Chrétiens de la Syrie & de la Palestine. Mais il avoit mal jugé des intentions de Grégoire dont il ne connoissoit pas encore le caractère impérieux. En effet ce Pontife envoya sur ses pas deux Frères Mineurs pour défendre aux Chrétiens d'Asie de s'unir avec lui, & leur ordonner de le traiter en excommunié. Les ordres du Pape furent suivis, & personne n'osa se joindre à lui pour combattre les infidèles. Il apprit même que le Pape avoit fait entrer une armée dans

dans ſes Etats d'Italie, tandis qu'il étoit venu ſi loin pour s'oppoſer aux progrès des ennemis de la Foi. Cette nouvelle inquiétante l'engagea plus que tout autre motif, à conclure avec Mélédin, Sultan d'Egypte, un traité par lequel la Ville de Jéruſalem lui étoit cédée, avec ſon territoire & quelques autres places. Jean de Brienne, dont il avoit épouſé la fille, & que Grégoire IX employoit à commander les troupes qui ravageoient ſes Etats en Italie, lui avoit abandonné tous ſes droits au Trône de la Paleſtine. Le traité dont on vient de parler ayant joint la réalité aux prétentions, Frédéric voulut ſe mettre en poſſeſſion du nouveau Royaume qu'il venoit d'acquérir. Etant donc venu dans cette intention à l'Egliſe du Saint-Sépulcre, & aucun Prélat ne s'étant préſenté pour lui donner la Couronne, à cauſe de l'excommunication dont il étoit frappé, il la prit lui-même ſur l'Autel & la mit ſur ſa tête. Depuis ce tems, il joignit le titre de Roi de Jéruſalem à ceux de ſes autres dignités.

XIII. SIÈCLE.

Ce qui ſe paſſoit en Italie ne lui permettoit pas de faire un plus long ſéjour au-delà des mers. Il repaſſa donc en Eu-

XIII. SIÈCLE.

rope, & sa présence ayant intimidé ses ennemis qui connoissoient son expérience & son habileté dans le métier des armes, il conclut la paix avec le Pape, fit rentrer dans le devoir tous ceux qui s'étoient prévalus de son absence, & répara les désordres qu'elle avoit causés. L'Allemagne & l'Italie auroient joui du calme qui leur étoit rendu, si l'ambition des Souverains, une fois excitée, savoit se renfermer dans de justes bornes. De nouveaux démêlés s'élevèrent entre le Pontife Romain & l'Empereur, à l'occasion de la Sardaigne, que celui-ci donna au Prince Eutius, son fils naturel, avec le titre de Roi. Le Pape regarda cette disposition comme un attentat contre les droits du Saint-Siège dont il prétendoit que la Sardaigne étoit un fief, ainsi que toutes les autres Isles de la mer d'Italie. La querelle du Sacerdoce & de l'Empire se renouvella plus vivement que jamais, & fut poussée de part & d'autre avec les excès de l'animosité la plus irréconciliable. Les Villes de Lombardie se révoltèrent; les factions des Guelfes & des Gibelins, l'une favorable au Pape, l'autre dévouée à l'Empereur, s'armèrent de toutes parts &

s'attaquèrent avec toute la fureur des guerres civiles ; toute l'Italie fut bientôt en feu, & les autres Etats de l'Europe ſcandaliſés ou troublés par ces diviſions funeſtes, y prirent part, ou comme médiateurs ou comme intéreſſés. Grégoire & Frédéric étoient également animés l'un contre l'autre : le premier ſe donnoit pour le défenſeur des droits inévitables du Trône, & de la cauſe commune des Rois ; le ſecond étoit perſuadé qu'il combattoit pour les intérêts de Dieu & de l'Egliſe. Avec de ſemblables diſpoſitions, il n'y avoit pas lieu d'eſpérer que ces deux rivaux également irrités, également jaloux de leur pouvoir, ſe réconciliaſſent jamais.

XIII. SIÈCLE

La mort de Grégoire IX, arrivée en 1241, lorſqu'il ſe préparoit à tenir un Concile à Rome pour dépoſer Frédéric, n'apporta aucun changement aux affaires. Innocent IV, qui lui ſuccéda après Céleſtin IV, dont le pontificat ne fut que de ſeize jours, pouſſa les choſes encore plus loin que Grégoire n'avoit fait. Il excommunia de nouveau Frédéric qui avoit feint de ſe raccommoder avec lui, & le dépoſa ſolemnellement en préſence des Pères du Concile de

XIII. SIÈCLE.

Lyon. Cette Sentence ébranla ſans retour la fidélité des ſujets qui étoient demeurés juſque-là conſtamment attachés aux intérêts & à la perſonne de Frédéric dans ſes autres épreuves. Le reſte de ſa vie ne fut plus qu'une ſuite de malheurs & de chagrins. Battu, pourſuivi de toutes parts, ayant eu de ſon vivant deux ſucceſſeurs, Baſpou, Landgrave de Thuringe, & Guillaume, Comte de Hollande, & ne voyant autour de lui que des ennemis armés pour ſa perte, il mourut au milieu de ces troubles en 1250, âgé de cinquante-ſix ans. Il ne laiſſoit à Conrad, ſon fils, qu'un Trône ébranlé, des droits foulés aux pieds, & des guerres à ſoutenir contre toute l'Italie & toute l'Allemagne ſoulevées par le Chef de l'Egliſe, & dans Mainfroy, Prince de Tarente, ſon frère naturel, un ennemi caché, plus à craindre que tous les autres.

Conrad IV, reconnu par quelques Princes d'Allemagne, mais excommunié par le Pape, ne put obtenir l'inveſtiture des Royaumes de Naples & de Sicile, quoiqu'ils fuſſent le patrimoine de ſa Maiſon. Il ſe vit obligé de les conquérir; & dans cette guerre où la juſ-

tice & la fortune furent pour lui, il montra le courage, l'intelligence & l'activité de son père. Ses succès paroissoient irriter la haine d'Innocent IV contre lui, quoiqu'il méritât à bien des égards de ne pas trouver un ennemi dans le père commun des Chrétiens. Ce Prince qui n'étoit pas sans défauts, avoit des talens & des vertus qui ne sont pas toujours l'apanage de la haute naissance. Les malheurs de sa Maison devoient le rendre intéressant, parce que les infortunes des Grands ont quelque chose qui touche davantage que celles des hommes ordinaires. S'il exerça quelquefois contre ses sujets rébelles, des châtimens dont la rigueur approche de la cruauté, on pourroit lui trouver une excuse dans la nécessité de contenir, par une sévérité plus grande qu'elle n'avoit dû l'être, des peuples que tout sollicitoit à la révolte. Innocent IV, bien éloigné d'avoir pour ce Prince des sentimens dignes d'un Pasteur sensible aux disgraces de son troupeau, n'épargna rien pour le pousser à bout. Il prodigua contre lui les censures & les anathêmes; & en faveur de ceux qui l'attaquoient, les indulgences, les graces & l'argent. Con-

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

rad opposoit à ses ennemis une valeur & une capacité qui les auroit abaissés tôt ou tard, & sans doute un règne paisible auroit succédé à tant d'agitations, s'il eût vécu jusqu'au pontificat d'Alexandre IV, successeur d'Innocent, qui n'eut pas les inclinations guerrières & le caractère inflexible de celui qu'il remplaça sur le Saint-Siège. Mais ce Prince mourut en 1234, après quatre ans de règne. On soupçonna Mainfroy d'avoir abrégé ses jours par le poison. L'ambition de celui-ci, qui tendoit assez ouvertement à s'emparer du Trône de Sicile, & la conduite qu'il tint à l'égard de Conradin, son neveu, dont on crut qu'il ne s'étoit déclaré tuteur que pour l'opprimer plus sûrement, ont donné quelque vraisemblance à cette accusation.

Guillaume, Comte de Hollande, qu'on avoit donné pour Chef au Corps Germanique, tandis que Frédéric II vivoit encore, ne survécut que deux ans à Conrad. Depuis sa mort, jusqu'en 1273, l'Allemagne resta proprement sans Chef suprême, quoiqu'on eût fait deux élections en 1257, l'une en faveur de Richard, Duc de Cornouailles, fils

de Jean, Roi d'Angleterre, l'autre en faveur d'Aphonſe X, Roi de Caſtille. Richard fut reconnu par le Pape en qualité de Roi des Romains; mais n'étant pas aſſez riche pour ſoutenir la dépenſe qu'exigeoit ſa dignité, il parut y renoncer, en retournant dans ſa patrie, où il mourut en 1271. Alphonſe, de ſon côté, trop occupé de la guerre qu'il avoit entrepriſe contre les Maures, ne put ſe rendre en Allemagne pour y faire valoir ſon élection. Ainſi l'on regarda tout cet intervalle de tems qui s'écoula depuis la fin de Conrad ou de Guillaume, juſqu'à l'élection de Rodolphe de Habsbourg, comme un interrègne. Pendant cette longue vacance du trône impérial, l'Allemagne fut en proie aux diſſentions, aux guerres civiles & à toutes les horreurs de l'anarchie. Alors les Grands de l'Empire travaillèrent à étendre leur puiſſance en empiétant ſur les droits du Souverain. Pluſieurs Villes, tant d'Allemagne que d'Italie, ſe rendirent indépendantes, & quelques autres furent envahies par divers Seigneurs jaloux de s'agrandir, & attentifs à profiter des circonſtances, pour les unir à leurs Etats.

XIII. SIÈCLE.

Ces troubles, & les ravages qui en

XIII. SIÈCLE.

étoient la suite, cessèrent en 1273, par le choix qu'on fit de Rodolphe, pour le placer sur le Trône de Germanie. Cependant son élection donna lieu à quelques difficultés. Ottocare, Roi de Bohême, prétendit qu'elle n'étoit pas régulière & qu'on n'y avoit pas observé les formalités requises; & Alphonse, Roi de Castille, soutint qu'on n'avoit pu songer à faire un Empereur, tandis qu'il vivoit. L'un & l'autre envoyèrent des Ambassadeurs au Concile de Lyon, où le Pape Grégoire X présidoit: le premier, pour demander l'Empire; le second, pour faire valoir les droits qu'il y avoit acquis par une élection légitime, dès l'an 1257. Mais Rodolphe les avoit prévenus, & le Pontife avoit épousé ses intérêts. La promesse de renoncer à toute souveraineté sur la Ville de Rome, & de mettre le Saint-Siège en possession de l'Exarcat de Ravenne, de la Marche d'Ancône, & du Duché de Spolette, étoit un moyen bien sûr de tout obtenir du Pape. Ainsi les compétiteurs de Rodolphe qui n'avoient rien de semblable à offrir, se virent contraints de renoncer à leurs prétentions. Le Roi de Bohême en conserva un ressentiment

qui fut la cauſe de ſa ruine, & qui devint le premier fondement de la grandeur où l'on vit parvenir dans la ſuite des tems, la maiſon d'Autriche, dont l'illuſtration commence à l'Empereur Rodolphe. Ottocare prit les armes pour ſe venger de la préférence que ſon rival avoit obtenue ſur lui, après avoir été l'un des Officiers de ſa Maiſon, en qualité de Maître-d'Hôtel. Mais Rodolphe que ſon courage & ſa capacité rendoient digne de ſa fortune, le vainquit dans une bataille où ce Prince trouva la mort. Entre les biens qu'Ottocare tenoit en fief de l'Empire, & qui tombèrent au pouvoir du Vainqueur, étoit le Duché d'Autriche, dont Rodolphe inveſtit Albert, ſon fils, qui fut Empereur après Rodolphe de Naſſau, dépoſé en 1298.

XIII. SIÉCLE.

De tous les Etats de l'Europe, le Royaume d'Angleterre ne fut pas le moins déſolé par les diviſions inteſtines & les guerres étrangères. La cauſe principale des troubles qui l'agitèrent ſous cette époque & dans les tems poſtérieurs, vint de ce que la ſucceſſion au Trône n'y étoit pas établie, comme en France, ſur des Loix fixes & invariables. Ce fut auſſi l'origine de la plupart des guerres

XIII. SIÈCLE.

intérieures dont l'Eſpagne fut le théâtre durant pluſieurs ſiècles; guerres qui ont produit tant de malheurs & tant de crimes, & qui n'ont ceſſé que par la réunion de différentes ſouverainetés ſous l'empire du même Prince, dont le ſucceſſeur eſt toujours marqué par l'ordre de la naiſſance.

Jean-ſans-Terre monta ſur le Trône au préjudice d'Artus, ſon neveu, qui, comme fils de Géoffroi, aîné de Jean, devoit ſuccéder à Richard I, ſi le droit de repréſentation dans l'ordre de la primogéniture, eût été établi par les loix ou par l'uſage. Jean n'avoit que des travers dans l'eſprit, & des vices dans le cœur. Il fit le malheur de ſes peuples & le ſien, en ne prenant pour guide que ſes caprices & ſes paſſions; toute ſa vie fut une ſuite continuelle de revers & de diſgraces, parce qu'il ne ſut faire que des fautes, des injuſtices & des cruautés, qu'il crut réparer par des démarches aviliſſantes, dont la honte le rendit encore plus odieux & plus mépriſable. S'étant fait un ennemi perſonnel du Pape Innocent III, à l'occaſion du Cardinal Langton, que ce Pontife avoit porté, contre ſon gré, ſur le Siège

de Cantorbéri, la querelle s'anima de part & d'autre au point que l'Angleterre fut miſe en interdit. Jean excommunié & dépoſé, ſa Couronne tranſportée ſur la tête d'un autre, & ne trouvant pas un ſeul défenſeur parmi ſes ſujets qu'il avoit tous aliénés de lui, ne put ſortir de l'abîme qu'il avoit ouvert ſous ſes pieds, qu'en ſe déclarant vaſſal du Pontife Romain, & en aſſujettiſſant l'Angleterre à un tribut perpétuel de mille marcs d'argent envers le Saint-Siège. Deux fois il contracta ce honteux engagement; la première, dans l'Egliſe de Douvres; la ſeconde, dans celle de S. Paul de Londres. Il s'y dépouilla de ſa Couronne, qu'il reçut enſuite des mains du Cardinal Pandolfe, Légat du Pape, qui la lui donna au nom du Souverain-Pontife.

XIII. SIÈCLE.

Avili aux yeux des Grands & du Peuple, par un aſſujettiſſement qui dégradoit tout enſemble & ſa dignité, & ſa perſonne, ce Prince ne fut plus qu'un objet de mépris pour toute la Nation. Ses Barons ſe révoltèrent contre lui, & le forcèrent à ſigner deux Chartes fameuſes, qui ont ſervi de fondement aux libertés de l'Angleterre. Elles ſont con-

XIII. SIÈCLE.

nues sous les noms de *Charte des Libertés* & de *Charte des Forêts*. En vain ce Prince voulut-il les révoquer; en vain le Pape auquel il eut recours, comme à son Suzerain, les déclara-t-il nulles; ces tentatives ne servirent qu'à augmenter le mécontentement & l'indignation des Anglois, qui en vinrent jusqu'à le déposer, & à transporter sa Couronne sur la tête de Louis, fils de Philippe-Auguste. Jean mourut au milieu de ces troubles, en 1216, détesté en Angleterre, & mépriſé dans le reste de l'Europe.

Mathieu Paris, Historien contemporain, & Anglois de nation, estimé des Savans à cause de sa candeur & de son exactitude, rapporte un trait bien propre à peindre le caractère de Jean-sans-Terre. Il dit que dans le tems où ce Prince se déshonoroit aux yeux de l'univers, en se rendant feudataire du Pape, & en recevant sa Couronne des mains d'un Légat, il envoya des Ambassadeurs au Miramolin des Almohades, Souverain des Maures d'Afrique & d'Espagne, pour implorer son secours, lui offrant de lui payer tribut, & même de se faire Mahométan. L'Historien

ajoute que le Prince Sarrasin rejetta ces offres avec mépris, & déclara de plus, que s'il vouloit changer de Religion, ce seroit celle des Chrétiens qu'il embrasseroit. Matthieu Paris confirme son récit par le témoignage de Robert, qui avoit accompagné les Ambassadeurs de Jean-sans-Terre, en qualité de Secrétaire.

XIII. SIÈCLE.

Henri III, fils aîné de Jean-sans-Terre, n'avoit tout au plus que dix ans, lorsqu'il perdit son père. Louis de France, appellé par les vœux presque unanimes des Grands & du Peuple au Trône d'Angleterre, après la déposition du feu Roi, étoit maître de Londres & de la plus grande partie des places fortes; mais le Pape s'étoit déclaré contre lui, & ce Prince, déjà frappé des foudres du Vatican, le fut de nouveau par le Légat. Dans ce siècle, un Prince excommunié avoit contre lui un préjugé dont les esprits les plus sages ne pouvoient se défendre, & la prévention des peuples étoit si forte, qu'elle l'emportoit sur tous les autres sentimens. Le jeune Henri, ou plutôt le Comte de Pembrok, Régent du Royaume, homme d'une prudence & d'une habileté con-

XIII. SIÈCLE.

sommées, renouvella tous les engagemens que Jean-sans-Terre avoit contractés avec Rome. A ce prix, le Pape ne pouvoit manquer de prendre sa défense & de faire tout pour lui. Dans ces conjonctures, le Prince François n'avoit d'autre moyen, pour maintenir ses droits fondés sur le choix de la Nation, qu'une armée puissante, & des fonds considérables; mais ces deux choses lui manquèrent à la fois, parce que le Roi son père, qui auroit pu les lui fournir, craignoit de se compromettre avec le Pape, & d'attirer son courroux, tant les plus grands Monarques étoient soumis, comme les autres, aux préjugés du tems, ou forcés du moins à ne les pas heurter ouvertement, lors même qu'ils en sentoient le peu de solidité. Louis se détermina donc à combattre avec le peu de forces qu'il avoit, non qu'il espérât d'exclure son rival de l'héritage paternel, mais afin d'obtenir une paix honorable pour lui même & pour ses partisans. Il l'obtint en effet, avec le concours de Rome, qui leva les censures, & rendit ses bonnes graces à tous ceux qui s'étoient déclarés en faveur de Louis.

Henri devoit tous ces heureux succès à la sageſſe & à la politique éclairée du Comte de Pembrok. Mais lorſqu'il eut perdu cet habile & vertueux Miniſtre, & qu'il ſe fut livré aux conſeils des flatteurs, ſur-tout à ceux d'Hubert du Bourg, ſon favori, l'homme le plus avide & le plus fourbe qu'il y eût dans toute l'Angleterre, ces beaux commencemens furent bientôt éclipſés. Le jeune Roi ſe montra tel qu'il étoit en lui-même, foible, capricieux, inégal, ſuſceptible de toutes les mauvaiſes impreſſions, incapable de penſer & de ſe déterminer par ſes propres lumières, penchant toujours pour les partis les plus violens, d'une avidité inſatiable, & diſſipant, ſans économie, ce qu'il ramaſſoit en violant toutes les règles de la prudence & de la juſtice. Hubert du Bourg, qui le gouvernoit à ſon gré, lui fit commettre fautes ſur fautes. La plus grande, ſans contredit, fut de refuſer l'exécution des deux Chartes. C'étoit attaquer la Nation dans ce qu'elle avoit de plus cher, dans ce que chaque Anglois préféroit à la fortune & à la vie. Les mécontentemens & les révoltes ne tardèrent pas à éclater. Les Barons

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

prirent les armes ; & Henri, qui ne ſavoit ni conſerver la paix, ni faire la guerre, reçut la loi de ſes ſujets. Ces démêlés auroient eu des ſuites encore plus fâcheuſes, ſi le Prince Edouard, en qui l'on admiroit autant de ſageſſe & de courage, que ſon père avoit d'imprudence & de lâcheté, ne ſe fût mis à la tête des armées. Tout rentra dans l'ordre, par ſa bonne conduite & ſa valeur. Si le calme, qu'il avoit rétabli, fut encore troublé par quelques orages, l'inconſtance & la légéreté de Henri en furent l'unique cauſe ; car ce Prince ne devenoit pas plus circonſpect & plus réfléchi, en avançant vers le terme de ſes jours. On le vit juſqu'à la mort, ce qu'il avoit été dans le feu de la jeuneſſe. Il ceſſa de vivre en 1272. Il étoit parvenu à l'âge de ſoixante-cinq ans, dont il en avoit règné cinquante-cinq.

A la mort de Henri III, Edouard ſon fils étoit en Paleſtine, où il augmentoit, par ſes exploits & par une conduite pleine de prudence, la réputation de valeur & de ſageſſe dont il jouiſſoit déjà. Les Barons d'Angleterre, dont il avoit gagné l'eſtime & l'amour, jurèrent ſur les

Autels de lui être fidèles, & nommèrent trois d'entr'eux pour gouverner le Royaume, en qualité de Régens, juſqu'à ſon arrivée. Il ne tarda pas de ſe rendre à l'empreſſement qu'ils avoient de le revoir. On eſpéra de goûter ſous ſon règne les douceurs d'un gouvernement dirigé par la juſtice & la modération. Edouard auroit certainement rempli cette eſpérance, s'il n'eût pas ambitionné la gloire d'être Conquérant. Mais l'entrepriſe qu'il forma ſur l'Ecoſſe, dont il vouloit ſe faire reconnoître Souverain, fut une ſource de guerres qui l'occupèrent toute ſa vie. Quoiqu'il fût preſque toujours vainqueur, & que la ſupériorité de ſes talens lui fournît toujours à propos des reſſources pour ſortir avec avantage des occaſions les plus périlleuſes, ſes triomphes les plus éclatans furent des malheurs pour l'Angleterre, qu'il épuiſa d'hommes & d'argent.

XIII. SIÈCLE.

[m] Les difficultés qui s'élevèrent pour la ſucceſſion au Trône d'Ecoſſe, après la mort du Roi Alexandre III, donnèrent naiſſance à ces funeſtes démêlés. Deux prétendans, qui tiroient leurs droits de la même ſource, réclamoient cette ſucceſſion, dont Edouard, qui

XIII. SIÈCLE

cachoit ses desseins sur les beaux dehors de l'impartialité, avoit résolu de s'emparer. Les deux rivaux étoient Jean de Bailleul & Robert de Brus, tous deux neveux, par leur mère, de David, Roi d'Ecosse, dont le petit-fils, Alexandre III, n'avoit point laissé d'enfans établis dans le Royaume. La neutralité qu'Edouard affectoit, & le desir qu'il faisoit paroître de voir cesser les divisions qui partageoient l'Ecosse, le firent choisir pour terminer ce grand différend. Si le Monarque Anglois se fût contenté du rôle honorable d'arbitre entre les deux Compétiteurs, & si, plus flatté d'être l'oracle des Nations, que d'en devenir la terreur, il eût préféré celui qu'il croyoit plus capable de commander aux hommes, quelle gloire ne se seroit-il pas acquise? Combien de larmes & de sang n'auroit-il pas épargné aux deux Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse?

La conduite que ce Prince tint dans la suite, a fait croire qu'il ne donna la préférence à Jean Bailleul, sur Robert de Brus, qu'à cause du caractère ferme & des talens militaires de ce dernier, qui le rendoient capable de s'opposer à

ſes projets. L'ambition, qui avoit fait naître dans le cœur d'Edouard le deſir d'envahir les Etats d'un allié qui s'étoit confié à ſa bonne foi, le rendit injuſte & cruel, après l'avoir rendu perfide. Cinq expéditions entrepriſes pour ſoumettre l'Ecoſſe & la dépouiller de ſes privilèges, pluſieurs batailles ſanglantes, des ſièges de Villes & de fortereſſes, ſuivis du pillage des maiſons & du maſſacre des Citoyens, une infinité de combats moins importans que des actions générales, & preſque auſſi meurtriers, des ſupplices ordonnés pour faire périr en coupables, de braves guerriers, qui n'avoient d'autre crime que de s'être dévoués au ſervice de leur patrie; enfin, toutes les violences & toutes les atrocités que les haines nationales ont coutume d'enfanter, voilà ce que nous offrent les hiſtoires d'Angleterre & d'Ecoſſe ſous le règne d'Edouard. Encore ce Prince ne put-il parvenir à l'exécution de ſon deſſein, & les Ecoſſois n'avoient pas encore plié ſous le joug, lorſqu'il mourut en 1307, âgé de ſoixante-huit ans, dont il en avoit paſſé trente-quatre ſur le Trône. Outre ce que nous venons de dire, on lui fait encore un autre

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

reproche ; c'eſt d'avoir eu recours au Pontife Romain, pour ſe faire diſpenſer des engagemens ſolemnels qu'il avoit pris, ſans y être forcé, touchant l'obſervation de la grande Charte ; démarche indigne d'un Roi, dont la ſimple parole doit être inviolable & ſacrée. On appelle ce Prince Edouard I, en datant de Guillaume le Conquérant ; & Edouard IV, en comptant ceux qui ont porté le même nom avant la conquête.

Les dernières années du douzième ſiècle avoient vu le Trône des François occupé par le plus grand Prince que la naiſſance y eût encore appellé, depuis que le Sceptre avoit paſſé dans la Maiſon des Capétiens. Philippe II, ſurnommé Auguſte, à cauſe de ſon caractère élevé & de ſes belles actions, étoit déjà, depuis pluſieurs années, l'admiration de l'Europe & l'idole de ſon peuple. La réputation de valeur & de prudence qu'il avoit méritée par ſes exploits dans la guerre d'outre-mer, ne s'étoit point démentie, lorſqu'il prit les armes pour maintenir les droits de ſa Couronne, ou pour abaiſſer l'orgueil de ſes Vaſſaux. Politique auſſi habile qu'excellent Capitaine, il donnoit autant d'application

aux affaires de l'Etat & aux détails de l'adminiſtration, qu'à la conduite des expéditions militaires. L'autorité royale fut plus ferme & plus reſpectée que jamais ſous ſon règne, parce qu'il ſut en ſoutenir les droits avec vigueur, & punir avec ſévérité quiconque oſa les méconnoître. Paris s'étendit & s'embellit par ſes ſoins; il en fit paver les rues & augmenter l'enceinte. Les autres grandes Villes de ſon obéiſſance furent également ornées & réparées par ſes ordres. Une police plus exacte y fut établie, & les grands chemins, mieux entretenus, furent purgés des brigands qui les infeſtoient. Les peuples voiſins, & les Princes rivaux de la France, ne formèrent point d'entrepriſes contre elle, ſans avoir lieu de s'en repentir. Tels furent, entre autres, Richard I, Jean-ſans-Terre, & Henri III, Roi d'Angleterre; Gui de Thouars, Duc de Bretagne, & ſur-tout l'Empereur Othon IV, & ſon allié Ferrand, Comte de Flandres, qu'il défit à la célèbre bataille de Bouvines, en 1214, avec une armée inférieure des deux tiers à la leur. Philippe, en mémoire de ce glorieux événement, fonda l'Abbaye de la victoire, près de Senlis.

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

Un autre événement de ce règne ; non moins important, & plus utile qu'une bataille gagnée, eſt cet Arrêt célèbre de la Cour des Pairs, qui réunit pour toujours à la Couronne la Normandie & la plupart des autres Fiefs que les Rois d'Angleterre poſſédoient en France. Artus fils de Géoffroi, frère aîné de Jean-ſans-Terre, devoit, comme nous l'avons dit ailleurs, monter ſur le Trône d'Angleterre, à la mort du Roi Richard I, qui n'avoit point laiſſé d'enfans. Dépouillé par ſon oncle, il eut recours à Philippe-Auguſte, ſouverain Seigneur de l'un & de l'autre. Ce Prince lui promit ſon appui, dans une cauſe où la juſtice avoit beſoin d'être ſecondée par la force. Avec ce ſecours, Artus commença la guerre : mais ſon imprudence le fit tomber entre les mains de ſon adverſaire, qui, foulant aux pieds la nature & les ſermens, le poignarda lui-même au refus de tous ceux qu'il avoit ſollicités à commettre ce crime. Une atrocité ſi révoltante fit horreur à tout le monde. C'étoit à Philippe, comme Suzerain du coupable, qu'il appartenoit de le juger & de le punir. Jean-ſans-Terre fut donc cité à la Cour des Pairs.

Il refusa d'y comparoître, & son crime ayant été prouvé, il fut déclaré coupable de parricide, de félonie & de trahison, & tous ses Domaines de France furent saisis & confisqués au profit du Roi, son Seigneur, conformément aux Loix de la féodalité. Une armée donna du poids à cet Arrêt, & en procura l'exécution. Ainsi la Normandie rentra sous l'obéissance de nos Rois, après avoir été près de trois cents ans sous une domination étrangère. La Touraine, l'Anjou, le Maine, le Poitou & une partie du Berri, eurent le même sort. Il ne resta plus que la Guienne au pouvoir des Anglois. Philippe auroit pu confisquer aussi cette Province; mais les troubles du Languedoc, causés par l'hérésie des Albigeois & par la Croisade, lui firent juger sans doute que le tems n'étoit pas venu, & qu'il falloit attendre des circonstances plus favorables. La France perdit ce grand Prince en 1223. Son règne, un des plus beaux qu'on trouve dans notre Histoire, avoit duré quarante trois ans.

XIII. SIÈCLE.

Celui de Louis VIII, fils & successeur de Philippe-Auguste, ne fut que de trois ans. Ce Prince qui avoit de la

XIII. SIÈCLE.

bravoure & des vues juſtes en matière de Gouvernement, entreprit de conſommer la réunion totale des Terres poſſédées en fief par les Anglois, & il y auroit réuſſi en peu de tems, attendu le zèle avec lequel les principaux Seigneurs & toute la Nation ſe portèrent à le ſeconder. Mais le Pape Honorius III l'exhorta ſi fortement à tourner ſes armes contre les Albigeois, que les préjugés du tems l'emportèrent ſur le véritable intérêt de l'Etat. Deux motifs déterminèrent Louis à ſe prêter aux intentions du Pontife : la première fut une taxe extraordinaire ſur le Clergé que Rome lui accorda, la ſeconde le tranſport & la conceſſion qui lui fut confirmée de toutes les conquêtes faites par les Croiſés ſur le Comte de Toulouſe. A peine ce Prince ſe fut-il engagé dans cette guerre, que la mort l'enleva dans la vigueur de ſon âge, en 1226, les uns diſent pendant le ſiège d'Avignon qu'il avoit entrepris à la ſollicitation du Pape, les autres, quelques mois après la conquête de cette Ville. Sa réputation dans les armes auroit égalé, peut-être même ſurpaſſé celle de ſon père, s'il eût fourni une plus longue carrière. Le ſurnom

nom de Lyon qu'on lui donna, caractériſe ſa valeur & ſon intrépidité dans les combats. XIII. SIÈCLE.

Le règne de Louis IX qui remplit avec gloire plus d'une moitié du treizième ſiècle, eſt le plus beau ſans doute aux yeux de la politique & de la Religion, dont il ſoit fait mention dans l'hiſtoire de tous les peuples du monde. Ceux même qui ne regardent pas l'amour de la vertu & le goût de la piété comme des qualités néceſſaires aux Souverains, conviennent que ce ſaint Roi eſt le plus parfait modèle qu'on puiſſe propoſer aux Princes qui veulent gouverner ſuivant les règles de la juſtice & de la raiſon. Il n'avoit que douze ans, lorſqu'il fut appellé au Trône par la mort prématurée de Louis VIII, ſon père. Dans un âge ſi tendre, il montroit déjà l'eſprit ſolide & juſte, l'ame droite & honnête, la prudence, la modération, l'horreur du vice & les autres qualités éminentes, dont l'aſſemblage en firent dans la ſuite le prodige de ſon tems. Il dut en partie ce rare aſſemblage de tout ce qui contribue à former le grand Prince & le grand homme, à l'excellente éducation que la Reine Blanche de Caſtille, ſa mère, lui avoit

XIII. SIÈCLE.

donnée. Elle ne souffrit jamais que son fils s'éloignât de ses yeux, & passât même un instant, en des mains étrangères, tant qu'il eut besoin de sa vigilance & de ses soins. Elle craignoit pour lui la contagion de ces ames viles & mercenaires qui ne s'empressent autour des jeunes Princes que pour les corrompre de bonne-heure, afin de les maîtriser un jour, par les vices qu'ils travaillent à leur inspirer.

Le feu Roi avoit nommé Blanche de Castille, sa veuve, tutrice du jeune Louis, & Régente du Royaume, pendant sa minorité. Un Prince encore voisin de l'enfance, & le gouvernement d'une femme dont on ne connoissoit pas alors toute la capacité, parurent aux esprits inquiets & mécontens, des circonstances favorables pour secouer un joug qu'ils portoient avec impatience. La plupart des grands Vassaux se liguèrent ensemble dans la vue de forcer la Régente par leurs armes & leurs intrigues, à leur accorder ce que chacun d'eux vouloit obtenir. C'étoient les Comtes de Boulogne, de la Marche, de Dreux, de Champagne, & le Duc de Bretagne. Le Comte de Champagne,

Thibaut IV, ſi connu par ſon talent pour la Poéſie, étoit le plus à craindre, comme le plus habile & le plus puiſſant. Mais ſa légéreté jointe à la paſſion qu'il avoit conçue pour la Reine-mère, le rendit plus facile à gagner qu'il ne l'eût été à réduire. La Régente, ſans favoriſer ſon penchant, ſut en profiter habilement, pour ramener Thibaut à l'obéiſſance, & l'attacher aux intérêts de ſon fils. C'étoit un coup d'Etat dans les conjonctures où l'on ſe trouvoit. Blanche ſe conduiſit enſuite avec tant de prudence, qu'elle déconcerta tous les projets des autres rébelles, & le jeune Roi la ſeconda ſi bien par ſon courage, qu'ils furent obligés d'implorer tour-à-tour ſa clémence, après avoir contribué à établir ſa réputation par leur défaite. Le Roi d'Angleterre Henri III, qui vouloit recouvrer les Etats dont ſon père avoit été dépouillé ſous le règne de Philippe-Auguſte, entra dans la ligue des mécontens de France; mais il fut tellement humilié par les deux batailles que Louis gagna ſur lui, à Taillebourg ſur les bords de la Charente, & près de Saintes, qu'il ſe vit réduit à employer la médiation du Pape auprès du jeune Roi, pour obte-

XIII. SIÈCLE.

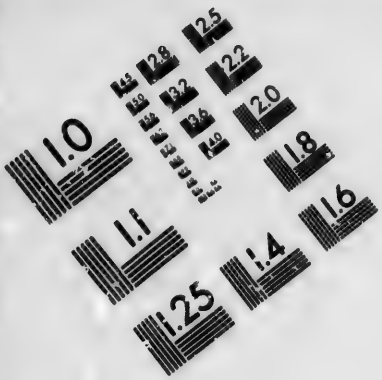

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

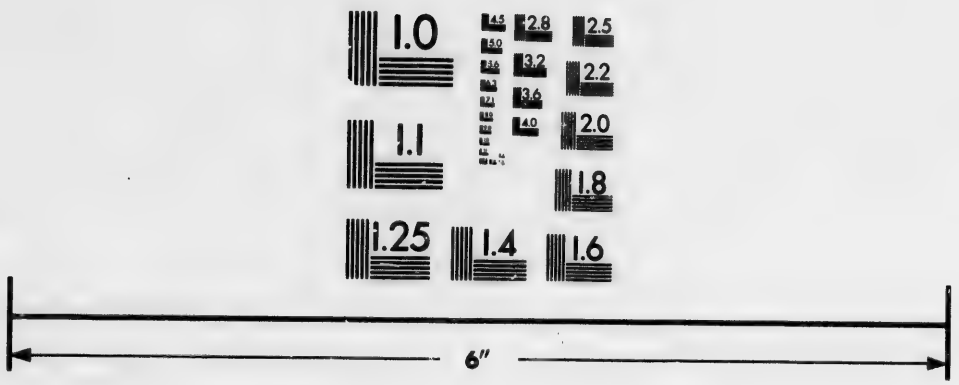

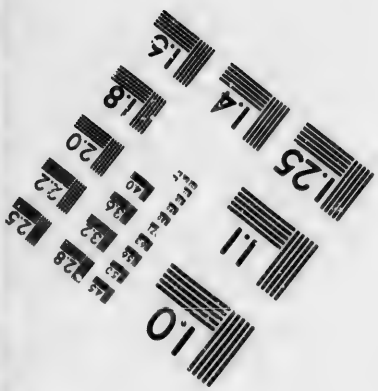

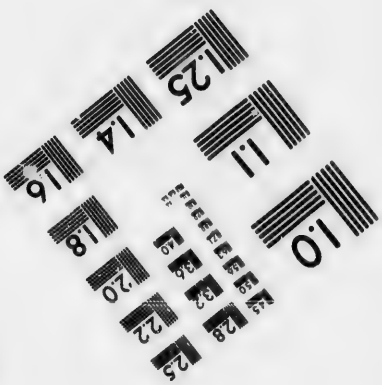

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

nir la paix. Les conditions que le Vainqueur lui imposa, ajoutèrent à la gloire qu'il avoit eue de le vaincre, & lui firent mieux sentir la supériorité de Louis, que la victoire même.

XIII. SIÈCLE.

Respecté de ses ennemis, adoré de son peuple, choisi par les Nations voisines, pour arbitre de leurs différends, Louis donna toute son attention au gouvernement de l'Etat. Il réforma les abus, & y maintint le bon ordre par de sages ordonnances. On connoît sous le nom *d'établissemens de S. Louis*, le Recueil des Loix que son amour pour le bien public lui avoit dictées. C'est une espèce de Code où il rassembla quelques réglemens des Rois, ses prédécesseurs, avec les siennes. La police intérieure, l'administration de la Justice, la sûreté publique, la distinction des différentes classes de Citoyens qui composent la Société & le maintien de l'autorité royale, en sont les principaux objets. Jaloux, non par orgueil, mais par amour de l'ordre, de cette autorité dont il n'abusa jamais, il en connut également l'étendue & les bornes, & jamais il ne se montra plus ferme que quand il fallut réprimer ceux qui atten-

tèrent à ſes droits. Sa piété, qui le diſtingua entre tous les autres Monarques, & ſon reſpect pour les Miniſtres de la Religion, ne l'empêchèrent pas de s'oppoſer avec la plus grande vigueur aux entrepriſes de la puiſſance eccléſiaſtique, lorſqu'elle devint rivale de la ſienne, & portée au-delà de ſes limites. Pour achever de faire connoître ce grand Prince, nous ajouterons qu'il joignoit au courage, à la fermeté, aux lumières de l'eſprit, & au talent des affaires, une ſimplicité de caractère, une candeur d'ame, & une innocence de mœurs qu'on auroit admirées dans un Religieux. Senſible à tous les maux qui affligent l'humanité, il fut auſſi libéral à les ſoulager, qu'induſtrieux à perpétuer les ſecours qu'il aſſuroit à la portion ſouffrante de ſes ſujets. Aucun Souverain n'a fait tant d'établiſſemens utiles & durables en faveur des malheureux. Ce Prince, doué de tous les talens & de toutes les vertus qui font le grand Roi, mourut comme il avoit vécu, en héros & en Saint, ſur les rivages d'Afrique, où ſon zèle, pour la propagation de la Foi, l'avoit conduit. Nous parlerons des deux Croiſades qu'il entreprit,

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

dans l'Article destiné au récit de ces pieuses expéditions. Il fut enlevé aux vœux de ses sujets en 1270, âgé de cinquante-cinq ans, après en avoir régné prés de quarante-quatre.

Philippe III, surnommé le Hardi, recueillit les derniers soupirs du saint Roi, son père, qui lui donna en mourant des règles de conduite dignes de sa profonde sagesse. Il rapporta ses précieux restes en France, & lui rendit les honneurs dûs à un Prince si justement regretté. Philippe hérita de la valeur & de la piété de Louis IX; sa douceur, sa clémence & son amour pour la justice, adoucirent le sentiment de la perte que les François venoient de faire. Le surnom de Hardi qu'on lui donna, caractérise l'intrépidité de son courage, qui sembloit croître au milieu des plus grands dangers. L'événement le plus remarquable de son règne, est la réunion des Comtés de Toulouse & de Poitiers, qui retournèrent à la Couronne par la mort d'Alphonse, Comte de Poitiers, frère de S. Louis, & de sa femme, fille unique de Raimond VII. La réunion du Comté de Toulouse s'opéra en exécution d'un traité

conclu en 1229, entre S. Louis & Raimond VII, par lequel elle avoit été stipulée, & celle du Comté de Poitiers, en vertu de la loi des apanages, qui commençoit alors à être connue, & qui devint plus constante dans la suite, à mesure que les principes de la vraie politique se perfectionnèrent. Philippe, rempli de respect pour la mémoire de son père, se fit un devoir de conserver, & même d'augmenter les bons établissemens qu'il avoit faits. Il ne l'imita pas moins dans sa fermeté à maintenir les droits de la puissance royale. Il ne lui fallut qu'un seul exemple de sévérité pour contenir les grands Vassaux dans le devoir. Roger Bernard, Comte de Foix, en fut l'objet. Il avoit exigé à main armée l'hommage d'un Seigneur dont le fief relevoit du Comté de Toulouse, hommage qui n'étoit dû qu'au Roi depuis la réunion. Philippe, qui prévoyoit les suites dangereuses d'une pareille entreprise, assiégea le rébelle dans son Château, le prit, & le tint en prison chargé de fers, une année entière. La crainte d'éprouver un pareil châtiment, empêcha les autres Seigneurs de rien faire qui pût le mériter. On

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

fait remonter à ce règne l'origine des annoblissemens en France, & celle du droit de joyeux avénement. Philippe, avoit porté la guerre en Roussillon & en Catalogne, contre Pierre III, Roi d'Arragon, l'un des principaux auteurs de cet horrible massacre des François du Royaume de Sicile, connu sous le nom de Vêpres siciliennes, & ses armes y faisoient de grands progrès, lorsqu'il fut surpris par la mort en 1285, âgé de quarante ans & quelques mois. Son règne n'avoit duré qu'un peu plus de quinze ans.

Nous réservons pour le XIVe. siècle l'histoire de Philippe-le-Bel, & celle de ses démêlés avec le Pape Boniface VIII, qui éclatèrent sous cette époque.

Nous avons vu l'Espagne partagée entre plusieurs Souverains, tant Chrétiens qu'Arabes, & toujours déchirée par des guerres de politique ou de Religion. Les divisions des Princes entr'eux, & la jalousie des Nations Espagnoles, qui se regardoient comme rivales, parce qu'elles formoient chacune un petit Etat gouverné par ses Rois, & jaloux d'étendre ses limites, faisoient naître des intérêts, des prétentions qu'on ne savoit

décider que par les armes. Telle étoit, sur-tout au XIIIe. siècle, la situation des petites Monarchies chrétiennes qui occupoient différentes portions, plus ou moins étendues, de ce Continent, depuis les Pyrénées jusqu'à la mer & à l'embouchure du Tage ; car le Portugal étoit aussi devenu un Royaume, ainsi que nous l'avons dit, sous l'époque où il se forma. Les différens Trônes de Castille, de Léon, d'Arragon, de Navarre, étoient possédés par des familles qui se regardoient d'un œil envieux, & qui desiroient de pouvoir envahir réciproquement leurs domaines. XIII. SIÈCLE.

Cependant ces Familles royales, quoique divisées par la rivalité de grandeur & d'intérêts, s'unissoient par des mariages, & se communiquoient par-là leurs droits & leurs titres. La paix & l'union auroient dû être le fruit de ces alliances, & les liens du sang ajoutant une force nouvelle à l'intérêt commun, il devoit en résulter une espèce de confédération dont toute l'activité se seroit tournée contre le seul ennemi qu'elle auroit dû connoître, le Mahométan : mais on vit arriver tout le contraire. Les Princes & les Princesses d'Espagne, en

XIII. SIÈCLE.

passant d'une Maison dans une autre, par des mariages que le desir de s'agrandir faisoit ordinairement contracter, y portoient leurs droits, & en acquéroient d'autres qui devenoient une source intarissable de prétentions & de discordes. Les généalogies étant par cela même confuses & embarrassées, les branches d'une famille, en acquérant de nouveaux rameaux, perdoient souvent de vue le point qui les unissoit à la souche commune; & lorsqu'une succession étoit ouverte il se présentoit un si grand nombre de prétendans, qu'on ne pouvoit presque jamais démêler leurs titres par un examen paisible. Alors la justice & la Loi ne fournissant aucun moyen sûr de terminer les différends, le fer en décidoit. Il arrivoit encore souvent que, dans ces occurrences, la branche la plus puissante écartoit les autres, & que la guerre, qui manquoit rarement de s'allumer à ce sujet, opéroit la ruine totale des plus foibles. Ainsi les dissentions presque continuelles des Princes Chrétiens, furent le salut des Musulmans d'Espagne, & servirent de rempart à leur puissance.

D'un autre côté les divisions intes-

tines, qui ne règnoient pas avec moins d'animosité parmi les Sarrasins de ces contrées, furent très-utiles aux Rois Chrétiens, & leur donnèrent le tems de s'affermir. Depuis la destruction des Almohades & la chûte de leur Empire, les portions de l'Espagne qui leur avoient été soumises, furent déchirées par des guerres civiles, dont le terme ne pouvoit être que funeste. Si les Rois de Castille & d'Arragon, unis à leurs voisins, se fussent entendus, il leur eût été facile de chasser en peu de tems ces Infidèles. Il ne s'agissoit que de former une ligue entr'eux, &, sans abandonner leurs autres desseins particuliers, d'entretenir, à frais communs, un corps d'armée, qui n'auroit eu pour objet que d'attaquer & de poursuivre tous les petits Princes Mahométans dont la puissance s'étoit élevée sur les débris des Almohades. On s'est étonné que les Papes, si attentifs à étendre leur domination, & qui faisoient alors en Europe tout ce qu'ils vouloient, n'aient pas entrepris à cette époque, d'abolir le culte de Mahomet, qu'ils devoient abhorrer & comme Pontifes, & comme Chefs de la République chrétienne. Il n'eût été question

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

que d'indiquer une Croisade pour cette entreprise ; une pareille expédition étoit plus facile à concerter, que celles d'outre-mer, & certainement elle eût eu des suites plus heureuses. Il est, dit-on, bien surprenant que ce projet, si conforme aux vues de ceux qui occupèrent le Saint-Siège, pendant ce siècle, & si analogue aux idées du tems, n'ait été proposé qu'en passant & comme au hazard par un seul d'entr'eux, sans que les autres l'ayent suivi, ni même qu'ils ayent paru en sentir l'importance. On ajoute qu'il n'est pas moins difficile à comprendre que les Monarques de l'Espagne chrétienne ne l'aient pas formé d'eux-mêmes. Tout devoit leur faire naître cette pensée, & sur-tout ce qui se passoit en Languedoc contre les Albigeois, d'autant plus que quelques-uns d'entr'eux y prirent beaucoup de part, comme alliés, ou comme ennemis des Comtes de Toulouse.

On a écrit que vraisemblablement les Princes chrétiens d'Espagne ne voulurent point de ce secours dangereux, & qu'ils aimèrent mieux déchirer eux-mêmes leur patrie, & la disputer aux Maures, que de la voir envahie par des

Croisés. Nous ne voyons pas sur quoi cette conjecture peut être appuyée. En effet, ne sait-on pas que les Papes jouissoient alors d'une autorité si étendue, si révérée dans toute la chrétienté, que leurs Bulles y régloient tout ? Il dépendoit donc absolument d'eux, en publiant une Croisade contre les Maures, de prendre telles mesures qu'ils auroient jugé convenables pour assurer la tranquillité des Souverains d'Espagne, & mettre leurs possessions hors d'insulte. Ils pouvoient encore se borner à réunir tous ces Princes par le projet d'une guerre sacrée, sans y appeller d'autres Nations. Dans l'un & l'autre cas, il n'y avoit rien à craindre pour eux, & certainement il eût mieux valu délivrer leur patrie du joug des Maures, que de la leur disputer, comme ils faisoient, par des guerres éternelles, qui les épuisoient presque sans fruit.

XIII. SIÈCLE.

Quoi qu'il en soit, personne n'ignore que ce moyen d'anéantir le Mahométisme en Espagne, fut tenté vers l'an 1213, par le Pape Innocent III. Il publia une Croisade contre les Maures dans tous les Etats de l'Europe chrétienne, & y attacha les mêmes Indul-

XIII. SIÈCLE.

gences, les mêmes privilèges qu'à celles d'Asie. On se porta d'abord à cette expédition avec une ardeur incroyable, & l'on vint de toute part grossir l'armée qui s'assembloit aux environs de Tolède : mais ce premier feu se ralentit tout-à-coup. Les maladies causées par l'intempérie de l'air & par les chaleurs excessives, firent de grands ravages parmi les troupes étrangères qui n'étoient point accoutumées au climat. La plus grande partie, dégoûtée d'une entreprise dont les difficultés l'effrayoit, repassa les montagnes, de sorte qu'il en resta peu sous les drapeaux. Alphonse IX, Roi de Castille & de Léon, étoit à la tête de cette expédition ; les Rois d'Arragon & de Navarre lui fournirent, conformément à leur promesse, tout ce qu'ils purent rassembler de soldats. Mais l'armée chrétienne étoit bien inférieure à celle du Miramolin, qui traînoit après lui quatre-vingt mille hommes de cavalerie avec une infanterie innombrable. Malgré cette disproportion de forces, les Sarrasins furent battus, & leur perte, au témoignage du Roi de Castille, faisant au Pape le récit de cette action mémorable, approcha de deux cent mille

hommes, tandis qu'il n'en reſta que vingt-cinq ſur le champ de bataille, du côté des chrétiens. Mais cette victoire, qui tient du prodige, n'eut pas d'autres ſuites, & cette Croiſade fut auſſi infructueuſe que celle d'Orient. Ce n'eſt donc pas faute d'avoir excité les Princes chrétiens à la deſtruction des Mahométans, que leur puiſſance ſe ſoutint encore pendant quelques ſiècles en-deçà des mers; mais c'eſt que leur ruine ne pouvoit être opérée que par un concours de circonſtances, que la Conſtitution politique d'Eſpagne & le génie de ſes peuples ne pouvoient faire éclorre, dans les tems dont nous parlons.

XIII. SIÈCLE.

Ferdinand III, Roi de Caſtille & de Léon, dont le nom a été conſacré dans les faſtes de la Religion, travailla plus efficacement que tous les autres Princes de ſon tems, à reſſerrer les bornes de la domination Muſulmane. Il remporta ſur eux de grands avantages en diverſes rencontres; il leur enleva les Villes opulentes de Séville & de Cordoue, & conquit le petit Royaume de Murcie, où les Maures recueilloient la ſoie dont ils fabriquoient leurs plus belles étoffes. Alphonſe X, ſon fils & ſon ſucceſſeur,

le même qu'une partie des Seigneurs Allemands appellèrent à l'Empire de Germanie, après la mort de Conrad IV, conserva ses conquêtes & les accrut encore. Les Sarrasins n'avoient pas vu sur les différens Trônes d'Espagne, de Monarque chrétien qui eût eu sur eux un ascendant si marqué, ni des succès si continus. Ce Prince aima les sciences autant que la gloire; il leur donna tous les momens que les soins du Gouvernement & les devoirs de la Royauté ne rempliſſoient pas. Ce goût qu'il eut pour la Philosophie & les progrès qu'il y fit, lui méritèrent le nom de Sage. Les Tables astronomiques qu'il fit dresser, & auxquelles on assure qu'il travailla lui-même, sont un monument de l'application qu'il avoit donnée à l'étude du Ciel.

XIII. SIÈCLE.

Nous n'avons parlé qu'en passant des affaires d'Italie & du Royaume de Sicile; mais les événemens dont cette partie de l'Europe fut le théâtre, sont trop importans pour les omettre. Tout ce qui concerne les Papes sera traité en particulier dans l'Article VIII, spécialement destiné à cet objet. Ainsi nous nous bornerons ici à considérer uniquement ce

qui se passa dans les deux portions du Royaume de Sicile, après la mort de l'Empereur Frédéric II. XIII. SIÈCLE.

Les Royaumes de Naples & de Sicile avec leurs dépendances, étoient passés dans la Maison de Souabe, par le mariage de Constance, fille de Roger II, dit le Jeune, héritière de ces États, avec Henri VI. Constance étoit le dernier rejetton de la Famille Royale des Princes Normands qui avoient conquis la Sicile par leur bravoure, au dixième siècle. Par une acquisition de cette importance, la Maison de Souabe devenoit la plus puissante qu'il y eût alors en Europe. Mais le tems de sa chûte approchoit, & l'accroissement de grandeur que lui procura la Couronne de Sicile, en fut la principale cause. Frédéric II fils & successeur de Henri VI, après avoir eu le Pape Innocent III pour tuteur, ne trouva que des ennemis dans tous les Pontifes qui montèrent sur le Saint-Siège après lui. Ce Prince, Souverain des Papes, comme Empereur, & leur Vassal, comme Roi de Sicile, ne put, tout habile qu'il étoit, allier ensemble les droits de la Souveraineté avec les devoirs humilians du vasselage. En effet,

XIII. SIÈCLE.

ces deux choſes étoient difficiles à concilier dans une infinité de circonſtances, où la majeſté du Chef de l'Empire devoit éclipſer & faire diſparoître la dépendance du Prince ſoumis à l'hommage & au tribut, tandis que les Pontifes vouloient voir à leurs pieds le Feudataire de l'Egliſe Romaine. Il naquit delà des prétentions réciproques, qu'on ſoutint par des entrepriſes où la juſtice ne fut pas toujours priſe pour règle. Frédéric, malgré ſes talens & ſa puiſſance, fut la victime de ces funeſtes démêlés. Il mourut excommunié, laiſſant à Conrad IV, ſon fils, une guerre déſaſtreuſe à continuer, & tous les effets de l'autorité pontificale à redouter. Ce Prince avoit des talens pour la guerre & des troupes aguerries; il eut des ſuccès, quoique les anathêmes lancés ſur la tête de ſon père, fuſſent retombés ſur la ſienne. Mais il vécut trop peu, & Coradin ſon fils n'étoit alors qu'un enfant, livré aux ſoins d'un tuteur ambitieux & déjà ſoupçonné de deux parricides.

Ce tuteur, chargé de maintenir les droits du jeune Prince ſur qui repoſoit tout l'eſpoir de la Maiſon de Souabe,

étoit le célèbre Mainfroy, fils naturel de l'Empereur Frédéric II. Il défendit l'héritage de son pupille, de manière à persuader qu'il travailloit pour lui même, & la suite fit bien voir qu'il n'avoit pas d'autre but. Il étoit brave, actif, expérimenté dans l'art militaire, & les trésors de son père qu'il avoit trouvés à Lucéra, aujourd'hui Nocéra, dans le Royaume de Naples, le mirent en état de résister aux Papes & aux ennemis qu'ils lui suscitèrent. Il eut toujours l'avantage, parce qu'il étoit plus habile que les Généraux qu'on lui opposoit, & qu'il avoit de meilleures troupes; mais il étoit excommunié, comme ennemi de l'Eglise, & déclaré rébelle, comme un Vassal armé contre son Seigneur. Il lui devenoit impossible d'accomplir ses desseins, d'après la manière dont on voyoit les choses dans ce siècle, tant qu'il restoit sous les liens de cette double proscription. Il le sentit, & rechercha la paix, mais il ne put l'obtenir. La perte entière de la Maison de Souabe étoit jurée. Quatre Papes avoient négocié tour-à-tour avec la France & l'Angleterre, pour trouver un Prince qui voulût être le ministre de leur vengeance, en recevant de leurs

XIII. SIÈCLE.

mains la Couronne de Sicile. Charles, Comte d'Anjou & de Provence, frère de S. Louis, l'accepta. Il vint en Italie avec une armée, & chercha Mainfroy qui ne l'évita point. Une bataille ſanglante que ces deux rivaux ſe livrèrent dans les plaines de Bénévent, décida entr'eux du Trône qu'ils ſe diſputoient. Mainfroy fut tué, & Charles demeura vainqueur : mais il uſa mal de ſa victoire; & au lieu de gagner l'affection de ſes nouveaux ſujets par la clémence & la douceur, il les aliéna par les châtimens qu'il exerça contre tous ceux qu'on ſoupçonnoit d'être attachés aux intérêts de Coradin.

XIII. SIÈCLE.

Ce jeune Prince, digne par ſon courage du ſang illuſtre dont il ſortoit, ne put voir ſon héritage déchiré par un étranger, ſans faire tout ce que ſon âge & ſes forces lui permettoient pour le recouvrer. Il raſſembla une armée, & paſſa en Italie avec Frédéric, Duc d'Autriche, ſon parent. La faction Gibeline, ennemie des Papes, & par conſéquent de Charles d'Anjou, ſe déclara pour lui. Elle le reçut dans Rome, & lui rendit de grands honneurs. Delà il ſe mit en marche pour entrer dans la Pouille.

Charles s'avança pour l'arrêter. Ils se rencontrèrent près du lac Célano, le 22 Août 1268 : on se battit le lendemain avec un acharnement & une fureur égales de part & d'autre. L'armée de Conradin fut miſe en déroute, & ce Prince, accompagné du Duc Frédéric, fut contraint de ſe déguiſer en payſan pour ſe dérober au vainqueur. Ils alloient échapper aux recherches qu'on faiſoit pour les découvrir, lorſqu'ils furent reconnus & arrêtés. Charles, auſſi cruel dans ſes vengeances, que S. Louis ſon frère étoit doux & modéré, déshonora ſa victoire, en dévouant aux ſupplices tous les partiſans de ſon adverſaire, qui eurent le malheur de tomber dans ſes mains. Il préparoit encore un traitement plus barbare à ſes deux priſonniers, dont il auroit dû plaindre le ſort & admirer le courage. Des Juges dignes d'être les miniſtres d'un tyran, les trouvèrent coupables, & ces jeunes Princes qui s'étoient comportés en héros le jour de la bataille, périrent ſur un échafaud, aux yeux de Charles, qui voulut jouir de cet horrible ſpectacle. XIII. SIÈCLE.

Le ſang des victimes que Charles avoit immolées à ſa politique cruelle, ne tarda

XIII. SIÈCLE.

pas à trouver des vengeurs. Les Siciliens gémiſſoient ſous le poids des impôts dont ils étoient accablés, & la dureté des exacteurs ajoutoit encore à la misère publique. D'un autre côté, les femmes & les filles de toute condition étoient ſans ceſſe expoſées à l'inſolence des Officiers & des ſoldats François, genre de vexation plus révoltante pour une Nation jalouſe à l'excès, que la ſurcharge même des impoſitions. Ils avoient beau ſe plaindre, on dédaignoit de les écouter, & toutes les violences reſtoient impunies. Pouſſés à bout, & réduits au déſeſpoir, ils méditèrent les moyens de ſecouer le joug & d'accabler leurs oppreſſeurs. Le deſir de la vengeance étoit le même dans tous les cœurs. Elle éclata le lendemain de Pâques, 30 Mars 1282, au moment où les cloches donnoient le ſignal pour l'Office de Vêpres. On fit main-baſſe ſur tous les François, & on les égorgea ſans pitié. La Ville de Palerme fut le premier théâtre de cette horrible boucherie, & la fureur ſe communiqua aux autres Villes, & l'on y commit les mêmes cruautés. C'eſt ce qu'on appelle *les Vêpres Siciliennes*. Quelques-uns prétendent que cette effroyable conſpiration

avoit été préparée de loin, & concertée entre les principaux de la Nation, Pierre III, Roi d'Arragon, & Jean Paléologue, Empereur Grec, & que le ſecret, quoiqu'on eût été obligé de le confier à une infinité de perſonnes, fut gardé avec une fidélité dont il n'y a point d'exemple. D'autres ont écrit qu'une émeute ſubite du peuple de Palerme, excitée par les cris d'une femme qu'un ſoldat brutal outrageoit, avoit produit tout-à-coup cet affreux événement.

XIII. SIÈCLE.

Pendant que ces horribles ſcènes rempliſſoient la Sicile de ſang & de carnage, pluſieurs Villes d'Italie ſe formoient en Républiques, à l'exemple de Gènes & de Veniſe. On voyoit que ces deux fameuſes Cités s'étoient rendues puiſſantes par le commerce & la liberté; on voulut participer à la conſidération qu'elles avoient acquiſe, & puiſer l'abondance dans les mêmes ſources. Les circonſtances étoient favorables à ce projet. Les factions Guelfes & Gibelines, en déchirant le ſein de l'Italie, avoient répandu l'eſprit d'indépendance, & les Croiſés, en traitant avec les Vénitiens & les Génois, avoient fait ſentir que de ſimples Villes peuvent s'égaler aux autres Puiſſances, par l'in-

XIII. SIÈCLE.

duſtrie, mère des richeſſes. Ainſi Boulogne, Piſe, Florence, ſecouèrent le joug des Empereurs, pendant les querelles qui armèrent ces Princes contre les Papes, & les Papes contr'eux. On les traita d'abord de rébelles; mais quand on vit qu'elles étoient en état de ſe maintenir dans les droits de cette liberté qui leur étoit ſi chère, on la leur vendit, pour tirer au moins quelque avantage de ce qu'on ne pouvoit plus empêcher.

Il s'étoit déjà formé en Allemagne, ſous le règne de Frédéric II, une ſociété de Villes qui s'étoient unies pour la ſûreté de leur commerce. Elle commença par Hambourg & Lubec, auxquelles un grand nombre d'autres ſe joignirent dans la ſuite. On les appella les Villes anſéatiques, d'un mot Allemand qui ſignifie Ville maritime. On rapporte à l'an 1241, l'origine de cette confédération qui n'embraſſe plus aujourd'hui que Brême & Dantzic, avec Lubec & Hambourg, auxquelles elle dut ſa naiſſance.

ARTICLE

ARTICLE IV.

Dernières Croiſades entrepriſes pour la conquête de la Terre-ſainte.

NOUS avons vu que la cinquième Croiſade deſtinée au ſecours des Chrétiens de la Syrie & de la Paleſtine, avoit abouti à la conquête paſſagère de Conſtantinople. Mais l'armée qui fut employée à cette expédition ne renfermoit pas tous ceux qui avoient pris la Croix en conſéquence des pathétiques exhortations de Foulques, Curé de Neuilly près Paris, que le Pape Innocent III employa dans cette occaſion, comme ſes prédéceſſeurs avoient employé d'abord l'Hermite Pierre, & enſuite S. Bernard, pour une ſemblable entrepriſe. Ceux qui s'étoient embarqués à Marſeille, & d'autres qui étoient partis en droiture des ports de Gènes & de Veniſe pour ſe rendre en Aſie, formoient deux corps d'armée conſidérables. Ils ſe joignirent au Roi de Jéruſalem, Aimeri de Luſignan, pour marcher contre les Mahométans. Mais deux

XIII. SIÈCLE.

fléaux également redoutables ruinèrent en peu de tems ces bandes nombreuſes d'Européens, avant qu'elles euſſent rien fait d'utile aux chrétiens de ces cantons qu'elles vouloient venger. Ces deux fléaux étoient la peſte & la diſcorde. Le premier cauſa tant de ravages parmi les Croiſés, qu'il en périt la plus grande partie; le ſecond, plus funeſte encore, arma les Chrétiens les uns contre les autres, & le peu qui échappa au feu de ces cruelles diſſentions, fut aiſé à détruire, lorſque les Muſulmans, ſous la conduite de Daher, Sultan d'Alep, & l'un des fils de Saladin, s'avancèrent pour diſſiper ces malheureux reſtes.

Le Roi Aimeri de Luſignan, plus connu ſous le nom d'Amauri II, mourut dans ces entrefaites, & ne laiſſa point d'enfans d'Iſabelle, fille d'Amauri I; mais cette Princeſſe avoit eu une fille nommée Marie, de ſon ſecond mariage avec Conrad, Marquis de Montferrat. C'étoit l'unique héritière du Royaume de Jéruſalem. Les Seigneurs ne pouvant s'accorder ſur le choix d'un époux auquel cette princeſſe porteroit ſes droits, convinrent entr'eux de s'en rapporter à Philippe-Auguſte, Roi de

France. Parmi tous les Barons François qui pouvoient aſpirer à l'honneur d'épouſer une Princeſſe dont toute la dot ſe bornoit à des droits qu'il falloit faire valoir par les armes, Jean de Brienne, Comte de la Marche, fut préféré par le Roi Philippe, comme le plus capable, par ſa valeur & ſa prudence, de maintenir les Latins d'Aſie dans le peu de poſſeſſions qui leur reſtoient. XIII. SIÈCLE.

Le nouveau Roi ne tarda pas à ſe rendre en Aſie pour épouſer la Princeſſe Marie, & prendre poſſeſſion de ſes Etats. Il avoit du courage & de l'expérience, mais cela ne ſuffiſoit pas; il lui falloit encore une bonne armée, afin d'attaquer, avec quelque eſpérance de ſuccès, les Muſulmans qui étoient maîtres de ſa Capitale & des meilleures places du pays. Cette reſſource lui manqua dans le tems qu'il en avoit le plus grand beſoin, n'ayant pu conduire avec lui que trois cents Chevaliers, & un petit corps de Croiſés, que le deſir de ſe ſignaler par de beaux exploits, avoit déterminés à le ſuivre. Cependant, avec ce foible ſecours, il ne laiſſa pas de remporter quelques avantages, & de prendre quelques fortereſſes ſur les Ma-

XIII. SIÈCLE.

hométans. Leurs divisions & leurs guerres intestines furent la cause de ces premiers succès. Mais ayant reconnu la foiblesse de leur ennemi, ils se réunirent pour tâcher de le détruire. Jean de Brienne se vit donc bloqué dans Acre, Ville forte à la vérité, mais dont les murs & le territoire formoient alors tout son Royaume. Pour surcroît d'embarras, il fut abandonné par le peu de Croisés qui l'avoient suivi. Découragés par leur petit nombre, & ne pouvant tenir contre les efforts réunis des armées Musulmanes, ils remontèrent sur leurs vaisseaux, & retournèrent en Europe.

Telle étoit la situation des affaires, & la fâcheuse extrémité où Jean de Brienne se trouvoit, lorsque Innocent III assembla le quatrième Concile de Latran, en 1215. Il y fut résolu qu'on feroit les plus grands efforts pour le recouvrement de la Ville sainte, & que tous les Princes chrétiens fourniroient des secours destinés à cette expédition. Les Evêques eurent ordre de prêcher eux-mêmes, & de faire prêcher cette nouvelle Croisade dans leurs Diocèses, par les hommes les plus éloquens, & de plus, il fut réglé qu'une partie des reve-

nus eccléſiaſtiques ſeroit appliquée aux frais de l'armement. A la voix des Paſteurs & des Prédicateurs zélés qui les ſecondèrent, l'enthouſiaſme ſe ranima de toutes parts. Les Souverains, les Prélats, les Seigneurs, les Bourgeois, & les gens de la Campagne, venoient en foule demander la Croix. Toute l'Europe s'ébranla, & on ne douta point que cette entrepriſe, mieux conduite & plus heureuſe que toutes les autres, n'aboutît enfin à l'entière deſtruction des Sarraſins. Les imaginations étoient tellement échauffées, que des troupes innombrables de jeunes enfans de diverſes Nations, ſe mirent dans l'eſprit que Dieu vouloit ſe ſervir d'elles, pour retirer la Ville-ſainte des mains infidèles. Ils s'aſſemblèrent avec un zèle & une réſolution de combattre les Muſulmans, au-deſſus de leur âge. Des Clercs, des Prêtres & d'autres perſonnes d'un âge mûr, ſe mirent à leur tête. Ils marchoient en criant tous enſemble, *Seigneur Jeſus, rendez-nous votre ſainte Croix.* Mais leur ſort fut auſſi déplorable, que leur ardeur étoit ſingulière. Ceux qui venoient d'Allemagne, ayant pris différentes routes, périrent de misère. Ceux qui étoient

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

partis de France arrivèrent en assés grand nombre à Marseille, mais ils furent cruellement trompés par deux scélérats, qui s'étoient engagés à les conduire gratuitement en Palestine, sur leurs vaisseaux. Ces jeunes infortunés, comptant sur la bonne foi de leurs guides, s'embarquèrent avec joie, mais ils furent menés en Egypte, & vendus aux Sarrasins qu'ils espéroient chasser des saints lieux.

L'Empereur Frédéric II devoit prendre la conduite de la grande armée des Croisés. Nous avons vu les raisons qui l'obligèrent à différer, & le peu d'avantage que les chrétiens de Syrie retirèrent de son expédition, par une suite de la mésintelligence qui régnoit entre ce Prince & les Pontifes de Rome. André, Roi de Hongrie, prit sa place. A son arrivée, les Croisés de diverses Nations qui s'étoient rangés sous ses ordres, se mirent en marche pour aller, sans retard, à la rencontre des Musulmans, & profiter de l'effroi que ce puissant armement leur avoit inspiré.

Les Infidèles étoient commandés par le célèbre Coradin, Général habile, qui ne se voyant pas en état de soutenir le choc de l'armée chrétienne, se retira au-

delà du Jourdain, afin que ce fleuve lui servît de rempart. On ne jugea pas à propos de le suivre, mais on résolut le Siége de la forteresse du Thabor. C'étoit un château bâti sur la montagne de ce nom, qui commandoit toute la campagne, & qui empêchoit qu'on ne pût approcher de Jérusalem. Pour emporter ce fort, il falloit parvenir au haut de la montagne, & renverser les Troupes qui en défendoient les avenues, entreprise difficile & périlleuse. Mais les Croisés, animés par l'exemple du Roi de Jérusalem & des Seigneurs qui marchoient à leur tête, franchirent tous les obstacles. On étoit arrivé au sommet du Thabor, & on se préparoit à l'attaque de la forteresse, lorsqu'on s'apperçut d'un nouveau danger, auquel on n'avoit pas pensé d'abord. Coradin campé vers le Jourdain, pouvoit s'avancer en peu de tems au pied de la montagne, l'environner de toutes parts, couper les vivres aux chrétiens, & les faire périr sans tirer l'épée, dans un poste où ils ne pouvoient espérer de secours. Il étoit probable que le Général Sarrasin ne laisseroit pas échapper une si belle occasion de détruire son ennemi; il entendoit trop bien la guerre,

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

pour n'en pas profiter. Cette penſée, que Bohémond, Comte de Tripoli, d'intelligence, dit-on, avec les infidèles, appuya fortement, jetta la crainte & le découragement dans tous les cœurs. On ſe hâta de décamper, après quoi l'armée, que les fatigues & les maladies avoient conſidérablement diminuée, ſe ſépara en pluſieurs corps, qui, trop foibles & trop mal diſciplinés, pour rien entreprendre d'important, repaſsèrent l'un après l'autre en Europe. Ainſi l'Aſie vit pour la ſixième fois, s'écouler & diſparoître ces torrens de chrétiens occidentaux, que l'enthouſiaſme & le goût des aventures excitoient à paſſer les mers, pour acquérir de la gloire & gagner des indulgences.

On attribue le mauvais ſuccès de cette Croiſade, à l'entêtement du Légat, qui, ſans expérience & ſans capacité pour le métier des armes, vouloit s'attribuer le droit de commander les Troupes, & de régler arbitrairement le plan des expéditions. La Ville de Damiette, ſur l'un des bras du Nil, conquiſe par les Croiſés, après des efforts prodigieux de valeur & de patience, leur échappa bientôt par ſa faute. Le Sultan Mélédin, frère de Coradin, offroit, pour la ravoir,

de reſtituer la vraie Croix, de rendre la Ville de Jéruſalem, & d'en relever les murs, de remettre en liberté tous les priſonniers chrétiens, & de conclure une trève dont on auroit profité pour mettre ordre aux affaires du Gouvernement. Le Légat fit rejetter ces propoſitions qu'il regardoit comme un artifice du Prince Muſulman, auquel il ne ſuppoſoit d'autre vue que d'éloigner les armées chrétiennes, afin de ſe livrer enſuite avec plus de liberté à l'exécution de ſes mauvais deſſeins. Ce Prélat impérieux, nommé Pélage, Portugais de Nation, Evêque d'Albano & Cardinal, porta ſes prétentions, juſqu'à diſputer au Roi de Jéruſalem la propriété de Damiette, parce que cette Ville étoit, diſoit-il, la conquête d'une armée aſſemblée par les ordres du Pape, qui s'en étoit déclaré le Chef.

XIII. SIÈCLE.

Ces diſputes & la hauteur que Pélage mettoit dans toute ſa conduite, ne pouvoient manquer d'avoir les ſuites les plus funeſtes. En effet, ſes conſeils ayant entraîné les Seigneurs Croiſés dans le projet d'aller juſqu'au Caire, Capitale de l'Egypte, & d'en faire le Siège, on ne ſongea plus qu'aux préparatifs de cette

XIII. SIÈCLE.

grande entrepriſe. Mélédin qui craignoit toujours que la puiſſance Muſulmane ne ſuccombât enfin ſous le poids de ces armées nombreuſes que l'Europe ne ceſſoit de faire paſſer en Aſie, réitéra les offres de paix qu'il avoit déjà faites, y ajoutant la propoſition d'une trève de trente ans. Rien n'étoit plus avantageux, mais le Légat perſiſta opiniâtrément dans ſes idées. Mélédin ne penſa donc plus qu'aux moyens d'arrêter les Croiſés qui s'aveugloient ſur leurs véritables intérêts, & de recouvrer Damiette. Il y réuſſit au-delà de ſes eſpérances, par l'imprudence des Généraux dont Pélage dirigeoit tous les mouvemens. Ils vinrent camper dans une plaine, ſur les bords du Nil, à une égale diſtance du Caire & de Damiette, d'où ils tiroient leurs ſubſiſtances. C'étoit la ſaiſon des débordemens annuels du fleuve. Les eaux commencèrent à s'élever, & croiſſant de jour en jour, tout le camp en fut bientôt inondé. La communication avec Damiette fut coupée en même-tems par les Troupes que Mélédin avoit portées entre cette Ville & l'armée chrétienne. Preſſés par le danger de périr dans les flots, & par le manque de vivres, les

Croisés furent contraints à leur tour de demander la paix au Sultan ; mais ils ne purent l'obtenir qu'en rendant Damiette, sans aucun des avantages qu'ils avoient refusés avec si peu de raison. XIII. SIÈCLE.

Le Saint Roi Louis IX, dont l'amour pour la Religion étoit si tendre & si généreux, paroissoit très-sensible à l'état déplorable où les Chrétiens du Levant se trouvoient réduits. Il ne pouvoit penser sans douleur, qu'après tant de sang répandu, les lieux consacrés par les Mystères de la Rédemption, restoient encore au pouvoir des infidèles. Ce vertueux Prince étant tombé malade, fit vœu de passer dans la Terre-Sainte, qui avoit besoin plus que jamais d'être secourue. Lorsqu'il fut hors de danger, on tâcha de lui persuader que son vœu ne l'obligeoit point, attendu qu'il l'avoit fait dans un état où la violence du mal ne lui permettoit pas de connoître toute l'étendue & toutes les suites de son engagement. On lui représenta d'ailleurs que la situation des affaires rendoit sa présence nécessaire dans le Royaume. Mais il ne répondit à ces remontrances qu'en renouvellant son vœu. Néanmoins

deux ans se passèrent avant qu'il pût l'exécuter.

XIII. SIÈCLE.

Tous les préparatifs étant faits, Louis partit au mois de Juin de l'an 1248. Trois de ses frères, & un grand nombre de Seigneurs de la plus haute naissance, l'accompagnoient. La Reine son épouse, Marguerite de Provence, Princesse digne, par la solidité de son esprit & par ses vertus, d'être unie au plus grand Roi de son siècle, voulut aussi le suivre. Le trajet fut heureux, & le débarquement s'effectua malgré la résistance d'une armée Turque rangée en bataille sur le rivage. Bientôt après, Damiette défendue par tout ce que les Musulmans avoient de meilleures Troupes, tomba de nouveau au pouvoir des Croisés, qui l'avoient conquise deux fois. De si beaux commencemens annonçoient une suite de triomphes, & l'on ne se promettoit rien moins que la conquête entière de l'Egypte, à laquelle on comptoit ajouter sans peine celle de la Syrie, de la Palestine, & de tous les pays d'où le Christianisme avoit été banni par les sectateurs de Mahomet. Ces espérances furent encore soutenues par deux victoires que le Saint Roi rem-

porta sur les infidèles, près de Massoure. Mais cette Ville devint le terme de ses succès. Le feu Grégeois consuma les machines de guerre, les maladies désolèrent le camp, les vaisseaux ennemis enlevèrent une partie des Troupes, & les vainqueurs furent bientôt réduits à demander la paix aux vaincus. XIII. SIÈCLE.

Le Roi leur offrit de rendre Damiette, & de cesser les hostilités, à condition que le Sultan prendroit soin des malades qu'on ne pourroit transporter, & qu'il n'inquiéteroit plus les Chrétiens de la Palestine. Le Prince Musulman rejetta ces propositions; & malgré le délabrement de l'armée, où la disette de vivres & les maladies faisoient d'affreux ravages, il fallut se résoudre à tenter la retraite sous les traits de l'ennemi. Le Saint Roi se mit à l'arrière-garde, pour favoriser la marche de ses Troupes. Il étoit malade, & si foible, qu'il pouvoit à peine se soutenir. Les infidèles qui poursuivoient l'armée chrétienne, en la harcelant, parvinrent enfin à l'envelopper. S. Louis fut pris, & presque tous ceux qui l'accompagnoient. On évalue à vingt-mille hommes, le nombre de ceux qui tombèrent dans cette malheureuse ren-

XIII. SIÈCLE. contre au pouvoir des Sarrasins. Saint Louis les racheta presque tous moyennant une somme de huit cent mille besans qu'il s'engagea à payer au Sultan. Les uns évaluent cette somme à cent mille marcs d'argent, & les autres seulement à quatre cent mille livres de notre monnoie actuelle.

Après ces funestes événemens, la Reine Blanche de Castille, qui gouvernoit le Royaume pendant l'absence de son fils, l'exhortoit à revenir en France, où les besoins de l'État le rappelloient. Mais il voulut passer en Palestine, pour satisfaire sa dévotion par la visite des lieux saints. Il y resta quatre ans qu'il employa, selon son caractère généreux & bienfaisant, à réparer les Villes qui restoient aux Chrétiens, & à tirer des fers ceux que les Sarrasins avoient pris dans cette guerre & dans les précédentes. Il partit enfin, mais resolu de revenir encore & de tenter une nouvelle expédition, sitôt que la perte immense d'hommes & d'argent qu'il venoit de faire, seroit réparée.

Cette résolution ne fut exécutée qu'en 1269, treize ans après le retour du Roi en France. Les revers qu'il avoit éprouvés

en Asie devoient le dégoûter pour toujours de ces guerres lointaines qui n'avoient servi jusques-là qu'à dépeupler l'Europe & à l'appauvrir. Mais cette fois-ci, ce n'étoit pas vers la Palestine que S. Louis se proposoit de tourner ses pas. On a prétendu que le Roi de Tunis lui avoit communiqué par des voies secrètes, le dessein où il étoit d'embrasser la Religion chrétienne, & que l'armée conduite par Louis, devoit se rendre en Afrique pour fournir à ce Prince une occasion d'accomplir son pieux desir. On a dit aussi que Charles d'Anjou, Roi de Sicile, avoit engagé son frère à porter la guerre de ce côté-là, parce que le Roi de Tunis lui refusoit le tribut qu'il payoit à ses prédécesseurs. Quoi qu'il en soit, Louis ayant à sa suite un grand nombre de Seigneurs François, & les Princes ses fils, se rendit à Aigues-Mortes, où l'on devoit s'embarquer. La descente sur les côtes d'Afrique se fit sans obstacle. Dès qu'on fut à terre, on s'empara d'un fort bâti sur les ruines de l'ancienne Carthage, & l'on campa sous les murs de Tunis. Mais au bout de quelques semaines, des fiévres pestilentielles, & la dyssenterie commencèrent à ravager l'ar-

XIII. SIÈCLE.

mée. Ce mal fit des progrès rapides ;
XIII. le S. Roi en fut lui-même attaqué, &
SIÈCLE. sa mort qui suivit de près, jetta la consternation dans tous les cœurs. La Ville de Tunis qui étoit bloquée, ne pouvoit pas tenir long-tems. Mais la perte qu'on venoit de faire, fit évanouir toute idée de conquête, & l'on ne songea plus qu'à s'éloigner d'un rivage que la mort du plus grand Roi qui eût encore gouverné la France, rendoit odieux. Cette Croisade est la dernière de celles qui ont eu pour objet de combattre les Mahométans, destructeurs du culte de J. C. dans les contrées où il avoit été le plus florissant durant plusieurs siècles, & de leur enlever les conquêtes qu'ils avoient faites sur les Chrétiens, par la force & la violence.

Si quelques-unes de ces pieuses expéditions méritoient d'attirer les bénédictions du Ciel, c'étoient assurément celles dont S. Louis s'étoit rendu le Chef. Ce Prince ne les entreprit que par des vues pures & désintéressées. D'ailleurs, ses vertus avoient quelque chose de si touchant, que les infidèles eux-mêmes n'y furent pas insensibles. Les Historiens de son tems ont rapporté que le *Vieux de la*

Montagne, Prince des Aſſaſſins, ayant entendu parler du projet qu'il avoit formé de paſſer en Aſie avec une puiſſante armée, envoya deux de ſes ſujets pour l'aſſaſſiner; mais qu'enſuite apprenant que c'étoit le Monarque le plus juſte & le plus religieux qu'il y eût au monde, il l'avoit fait avertir du danger qui le menaçoit. Les mêmes Hiſtoriens ajoutent qu'en effet les deux meurtriers furent arrêtés à Marſeille, d'où ils comptoient paſſer en France, pour exécuter leur noir deſſein, & que S. Louis les renvoya à leur Maître, chargés de préſens. Cette conduite généreuſe d'un Barbare qui faiſoit trembler tous les Souverains d'Aſie au milieu de leur Cour, donne à connoître combien la réputation du Saint Roi s'étendoit au loin, & combien ſa perſonne étoit révérée.

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIECLE.

ARTICLE V.

Réflexions sur les Croisades. Leur influence sur les divers états de l'Europe, relativement à la politique & aux mœurs.

LEs Chrétiens d'Europe ne manquoient-ils pas à la justice, première Loi des Nations comme des particuliers, en s'armant contre les Sarrasins, qui avoient dépouillé les Empereurs d'Orient de leurs plus belles Provinces, & en venant hostilement de toutes les contrées de l'Occident, enlever à des conquérans inhumains, la Ville de Jérusalem, berceau du Christianisme, dont ils s'étoient emparés par le fer & le carnage ? Les Souverains ne s'écartoient-ils pas des régles de la bonne politique, en permettant ces armemens dont il n'y avoit point d'exemple, ces émigrations qui durerent près de deux siècles, & en se mettant eux-mêmes à la tête de ces expéditions lointaines, dont il étoit si probable qu'ils ne recueilleroient d'autre fruit que l'épuisement de la population

& des finances dans leurs Etats? Les Papes, comme Chefs de la Religion & Miniſtres de paix, devoient-ils provoquer les fidèles à ces entrepriſes ſanguinaires, les y entraîner par leurs exhortations, & répandre ſur eux les tréſors ſpirituels, pour les exciter par un motif de piété à porter la guerre en Aſie? XIII. SIÈCLE.

Ces queſtions ont été ſouvent propoſées depuis quelque tems, par des Ecrivains François & par des Etrangers; & dans le nombre de ceux qui ont entrepris de les réſoudre, il en eſt peu qui aient conſidéré quels étoient les tems, les circonſtances, les préjugés dominans, & l'eſprit général des ſiècles où les Croiſades ont pris naiſſance. La plupart n'ont conſulté que leurs opinions particulières, ou les idées modernes, & n'ont puiſé leurs réponſes que dans des maximes inconnues aux hommes & aux ſiècles qu'ils ont entrepris de juger. Cette manière de procéder dans une diſcuſſion dont l'objet eſt de ſoumettre ce qui s'eſt paſſé dans des tems d'ignorance & de barbarie au Tribunal d'une raiſon perfectionnée, ne doit aboutir qu'à des réſultats faux & hazardés. Les défenſeurs de l'antiquité ſavante veulent que, pour ſe mettre en

état d'apprécier avec équité, les grands
XIII. Ecrivains qu'elle a produits, & le mérite
SIÈCLE. de leurs ouvrages, on se transporte au siècle où ils ont vécu, qu'on en étudie les usages, le génie & les mœurs, & qu'on se rende en quelque sorte contemporain d'Homère, de Pindare, si l'on veut connoître leurs beautés & leurs défauts. Cette règle est juste, & l'on sait combien de jugemens peu réfléchis, combien de décisions peu exactes, ont été mises au jour, faute de l'avoir suivie. Mais si ce principe est vrai en Littérature, il ne l'est pas moins en Morale & en Politique. Vouloir prononcer sur la conduite des Princes & des Nations, que le tems sépare de nous par de si longs intervalles, & ne prendre pour règle de nos arrêts, que les principes & les idées modernes, c'est manquer tout ensemble aux loix du raisonnement & à celles de l'équité. Pour ne pas tomber dans ce double inconvénient, en jugeant les Pontifes, les Souverains & les Peuples, dans le projet & l'exécution des Croisades, & les Croisades elles-mêmes, sortons de notre siècle, écartons les connoissances & les lumières que nous n'aurions point acquises, si les hommes qui

nous ont précédés n'eussent pas fait de grandes fautes ; prenons les préjugés, & même les erreurs de ces tems éloignés, & fermant les yeux sur l'état actuel des choses, plaçons-nous dans les circonstances où se trouvoient nos pères, lorsque l'enthousiasme des Croisades s'alluma tout-à-coup en Europe.

XIII. SIÈCLE.

D'abord on n'ignore point qu'avant la première Croisade, les Princes chrétiens d'Occident, trop occupés chez eux, tantôt à réprimer des vassaux inquiets, & tantôt à venger des injures personnelles, étoient dans une profonde indifférence à l'égard de l'Orient, & de tout ce qui s'y passoit. Toute l'Europe étoit alors dans un état de guerre habituel. Attaquer & repousser, méditer une entreprise contre son ennemi, ou se rétablir d'une défaite pour être en état de combattre avec plus d'avantage, c'étoit-là que se bornoient les vues & l'activité de quiconque possédoit un Royaume, un Comté, des Domaines, ou même un simple Fief. Sans les pélerinages que la dévotion rendoit fréquens, on auroit presque entièrement ignoré dans nos climats, les événemens qui changèrent la face de l'Asie, & l'état malheureux de la société chrétienne au-delà des

XIII. SIÈCLE.

mers. Toute la communication que les peuples d'Occident entretenoient avec ceux du Levant, se réduisoit aux voyages de la Terre-Sainte, que la piété faisoit entreprendre.

Depuis la conquête des Arabes, on se réunissoit par troupes, dans ces voyages de long cours, pour se défendre contre les petites armées qui se portoient dans les défilés, ou qui parcouroient les plaines, dans le dessein d'attaquer les Pélerins, & de les dépouiller. Ces rencontres occasionnoient de tems en tems des combats entre les pieux Voyageurs & les Mahométans. Ainsi les Chrétiens d'Europe qui alloient visiter les saints-Lieux, remplis d'ailleurs des idées guerrières dans lesquelles ils avoient été nourris, s'accoutumèrent, par le motif de leur propre sûreté, à joindre l'usage des armes aux exercices dévots par lesquels il leur étoit ordonné de sanctifier leur Pélerinage. Pendant la route & le séjour, ils s'instruisoient des révolutions qui changeoient la face des affaires dans l'Orient, des progrès que les Musulmans faisoient chaque jour dans ces contrées, des maux infinis qu'ils causoient aux Chrétiens d'Asie, & des pertes déplorables que le

Christianisme ne cessoit d'éprouver, dans ces mêmes lieux, qui avoient été si long-tems le théâtre de sa gloire. De retour en Europe, ils racontoient ce qu'ils avoient appris ; ils peignoient des couleurs les plus vives, les dangers qu'ils avoient courus, les attaques qu'ils avoient été obligés de repousser par le fer, la barbarie des Sarrasins, & la triste situation des Chrétiens sous des tyrans aussi dépourvus de Religion que d'humanité. Leurs relations faisoient couler des larmes ; on admiroit leur courage, on plaignoit le sort des fidèles exposés à toute la haine des Mahométans & l'on se représentoit ces cruels ennemis du Christianisme, comme une espèce d'hommes aussi féroces, aussi altérés de sang, que les tigres & les lions qui leur disputoient les déserts d'où ils étoient sortis. Mais on n'alloit point au-delà de ces foibles sentimens, & la pensée d'assembler des armées, pour essayer de reconquérir sur les Sarrasins, ce qu'ils avoient enlevé aux Empereurs de Constantinople, ne venoit à personne.

XIII. SIÈCLE.

Les impressions d'une piété stérile auroient été sans doute la seule marque de sensibilité, que les Chrétiens d'Occident auroient donnée à leurs frères tyran-

XIII. SIÈCLE.

nisés par les Sectateurs de Mahomet, si les Empereurs Grecs n'eussent imploré leurs secours contre ces voisins redoutables. En effet, malgré les discordes qui s'allumoient entr'eux, & les révolutions qui leur donnoient souvent de nouveaux Chefs, les Musulmans, de quelque Nation qu'ils fussent, Arabes, Curdes, Turcs, Mamelucs poussoient leurs conquêtes en Asie, avec une activité qui sembloit croître au lieu de s'affoiblir, en se développant au loin. Depuis l'Euphrate, jusqu'aux rivages de la mer d'Ionie, ils avoient envahi les plus belles Provinces de l'Empire, sans compter l'Egypte & les autres pays dont ils s'étoient emparés, depuis l'embouchure du Nil jusqu'à l'Océan; & plus d'une fois leurs armées victorieuses avoient fait trembler les successeurs de Constantin dans les murs de leur Capitale. Affoiblis par tant de pertes, & sans cesse menacés d'en éprouver encore, ces Princes tournèrent leurs regards vers l'Occident; & malgré les préventions qui avoient jetté des germes de défiance entre les Grecs & les Latins, ils espérèrent que l'Europe chrétienne ne refuseroit pas de prendre leur défense,

encore

contre les destructeurs de la Religion qu'ils professoient, les uns comme les autres.

XIII. SIÈCLE.

Ils ne se trompoient pas. L'Europe étoit pleine de braves toujours armés, de Chevaliers ennemis du repos, qui cherchoient en tous lieux des occasions d'exercer leur courage, & de se faire un nom, par des exploits qu'on pût citer pour exemples. Ainsi lorsque les Ambassadeurs d'Alexis Comnène parurent au Concile qu'Urbain II célébroit à Plaisance en 1095, la demande qu'ils étoient chargés de faire, au nom de leur Maître, fut accueillie par le Pontife, les Prélats & les Grands, d'une manière qui dût les satisfaire. Ils exposèrent les progrès journaliers des Mahométans, non moins ennemis de la foi chrétienne, que des Souverains de Constantinople; les maux de toute espèce dont ils accabloient, sans relâche, les Chrétiens des pays qu'ils avoient subjugués; & les besoins de l'Empire qui se voyoit à la veille de tomber au pouvoir de ces infidèles, avec les Provinces qu'il possédoit encore; ils conjurèrent le Pape d'employer sa médiation auprès de tous les Rois d'Occident, pour les engager à faire une ligue

puissante contre des Barbares qui avoient
XIII. inondé l'Asie du sang chrétien, & ils
SIÈCLE. promirent que l'Empereur uniroit ses armes à celles des Princes Latins pour le recouvrement de la Terre-Sainte, & l'entière destruction du Mahométisme. Ces représentations étoient appuyées sur des motifs si touchans, & les promesses dont on les accompagnoit étoient si avantageuses à la Religion, que le Chef de l'Eglise auroit cru manquer à son devoir, en refusant au Prince Grec ce qu'il attendoit avec raison de son zèle & de sa charité.

D'un autre côté, les Chrétiens répandus dans la Syrie, la Palestine & l'Asie mineure, qui gémissoient sous le joug des Musulmans, tourmentés, persécutés avec fureur, vexés dans leurs personnes, leurs biens & leur Religion, écrivoient des lettres pathétiques aux Souverains Pontifes, & faisoient passer en Europe des relations touchantes de leurs humiliations & de leurs infortunes. Dans ces tableaux si propres à émouvoir les cœurs sensibles, ils se représentoient, soumis à des Maîtres durs & capricieux, gênés dans leur culte, insultés à cause de leur foi, exposés à perdre d'un instant à

autre leurs propriétés, & même leur vie, ſur le moindre prétexte, toujours menacés de périr eux & leurs familles par le fer ou par le feu, en un mot, vivans comme les premiers fidèles au milieu des perſécuteurs. Ils ne voyoient de ſoulagement à leurs maux que dans la commiſération des Chrétiens d'Occident, dont le zèle pour la foi, & le courage héroïque étoient renommés dans tout l'Univers. Ils les invitoient par leurs ſouffrances & leurs larmes, à venir les délivrer du honteux eſclavage que de cruels uſurpateurs rendoient chaque jour plus difficile à ſupporter.

XIII. SIÈCLE.

Ces deſcriptions & ces plaintes déjà trop intéreſſantes, l'imagination de ceux qui les entendoient, y ajoutoit encore; car cette faculté de l'ame eſt plus forte chez les peuples indociles & guerriers, tels qu'étoient alors tous ceux de nos contrées, que chez les Nations contenues par le frein des loix, & adoucies par un grand uſage de la ſociété. On ſe figuroit les Egliſes pillées ou détruites, le culte divin ſupprimé faute de Miniſtres ou de liberté, des Villes incendiées, leurs habitans maſſacrés, les hommes égorgés par milliers, les femmes & les

XIII. SIÈCLE.

filles abandonnées à la brutalité du so
dat. On croyoit voir la Ville sainte
tous les lieux honorés de la présence d
Sauveur, profanés par les impiétés
Musulman. On pensoit entendre les g
missemens des malheureux Chrétie
livrés sans défense à toute la fureur d
Sarrasins, & l'on se peignoit sous l
traits les plus horribles, ces destructeu
du Christianisme, qui joignoient to
l'emportement d'un fanatisme aveugle
au droit de la victoire, dont les effe
sont si cruels chez les Nations barbare

Le germe de l'enthousiasme éto
donc tout formé dans les esprits & dan
les cœurs, lorsque le Pape Urbain
proposa au Concile de Clermont, e
1095, l'association sainte à laquelle o
donna le nom de Croisade. Ce feu qu
commençoit à se manifester, n'atten
doit plus qu'un choc assez fort pour le fair
éclater au-dehors par une explosion sou
daine, & propre à le répandre de tou
côtés en peu de tems. Quelques auteur
ont assuré (le judicieux Abbé Fleury e
de ce nombre) qu'Urbain, réunissan
tous les Princes chrétiens dans le proje
d'une entreprise commune, pour la con
quête de Jérusalem, avoit intention d

ire cesser les guerres particulières qui
esoloient toute l'Europe, & dont la
ève de Dieu n'avoit pû arrêter le cours.
il eut en effet ce dessein, sa mémoire
oit être chere aux hommes; car il est cer-
ain que les Croisades, en proposant un
ouvel objet à l'esprit guerrier, qui étoit
elui de tous les peuples d'Occident,
ournèrent contre les Sarrasins les forces
ue les Chrétiens employoient à s'entre-
étruire. On a dit encore qu'il vouloit
ar-là mettre l'Italie & les autres parties
méridionales de l'Europe à couvert des
ntrepriſes que les Mahométans d'Afri-
ue & d'Espagne auroient pu faire, en
empêchant ceux d'Asie de leur envoyer
des secours. Il est évident que si cette autre
vue est entrée parmi les motifs qui ont
fait agir l'auteur des Croisades, on doit
le regarder comme le politique le plus
habile & le plus prévoyant de son siècle.
Car depuis l'institution des guerres sain-
tes, la puissance des Musulmans établis
au Midi de l'Europe, est toujours allée
en décroissant.

XIII. SIÈCLE.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures,
qui ne nous paroissent pas sans fonde-
ment, il est certain que d'après les idées
qui dominoient alors, & qui servoient de

règles à la conduite des hommes, le Ch
XIII. de l'Egliſe ne pouvoit ſe diſpenſer d
SIÈCLE. favoriſer les demandes ſi juſtes de l'Em
pereur Grec, de ſeconder les deſirs de
chrétiens perſécutés en Aſie par les Ma
hométans, & de ſe déclarer le Che
d'une expédition qui tendoit principale
ment à rétablir la Religion chrétienn
dans les pays d'où l'Iſlamiſme intoléran
& ſanguinaire l'avoit bannie. Dès qu'o
regardoit les Sarraſins comme des uſur
pateurs, & les Chrétiens qu'ils avoien
ſoumis par la force, comme des victime
injuſtement opprimées, eſt-il étonnan
qu'on ait pris la réſolution de repouſſe
les uns, de délivrer les autres, & qu'o
ait employé à l'exécution de ce proje
les mêmes moyens dont les premier
s'étoient ſervis pour dépouiller & aſſer
vir les ſeconds ? Les armes n'étoient
elles pas alors, comme aujourd'hui, l
ſeule voie dont les Nations puiſſen
faire uſage pour reprimer les injuſtice
qu'elles éprouvent, & venger les outra
ges qu'elles reçoivent.

A conſidérer la choſe dans ſon prin
cipe, cette guerre étoit donc proprement
l'affaire des Empereurs d'Orient & des
Chrétiens d'Aſie. Les peuples d'Occi

dent n'y entrèrent d'abord que comme auxiliaires. Si dans la ſuite elle leur devint perſonnelle, ce fut une conſéquence inévitable des conquêtes qu'ils firent ſur les infidèles, & des établiſſemens qu'ils formèrent dans les pays d'où ils les chaſsèrent. Cette nouvelle patrie qu'on s'étoit faite ſous un Ciel étranger, par tant de ſang répandu, il fallut bien la défendre contre un ennemi qui étoit toujours ſur pied, & dont on ne pouvoit ſe garantir qu'en travaillant ſans relâche à l'affoiblir. Par une ſuite également néceſſaire des événemens de la guerre, les Latins établis dans ces climats eſſuyèrent des pertes, des malheurs; & pour les réparer, ils implorèrent le ſecours de leurs frères d'Europe. Ceux-ci, chez qui le même eſprit régnoit toujours, accouroient de tous côtés à la voix de leurs frèree d'Orient qui les invitoient. Ainſi les armées ſe ſuccédèrent les unes aux autres par un enchaînement de ſuccès & de revers, qui naquirent inévitablement de la première entrepriſe. L'honneur & la Religion ſe réuniſſoient pour exciter le courage, & le zèle de la foi donnoit une nouvelle force à l'amour de la gloire. D'ailleurs on conſidéroit Jéru-

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

salem & la Palestine comme le patrimoine commun de toutes les Nations chrétiennes. Déjà cette ardeur si vive & si opiniâtre de la noblesse & du peuple, que les défaites, la captivité, les maladies pestilentielles, & mille autres accidens fâcheux ne purent ralentir, qu'après deux siècles de tentatives inutiles & de revers continuels.

Les privilèges attachés par les Papes à ces guerres sacrées, n'ont pas peu contribué à perpétuer si long-tems en Europe, la première impulsion reçue & communiquée avec tant d'impétuosité. La Croisade tenoit lieu de toutes les pénitences qu'on avoit méritées, & fournissoit un moyen facile d'expier tous les crimes qu'on avoit commis. Outre ce premier avantage, bien considérable sans doute, pour des hommes qui vivoient depuis long-tems dans la licence & les désordres inséparables de la profession des armes, la personne & les biens des Croisés étoient inviolables tant que duroit leur service; ils ne pouvoient être poursuivis à raison de leurs dettes; les foudres de l'Eglise accabloient tous ceux qui osoient profiter de leur absence pour leur nuire; ils pouvoient aliéner leurs

terres ſans la permiſſion du Seigneur féodal dont elles relevoient ; & s'ils mouroient les armes à la main contre les infidèles, tout concouroit à leur perſuader, qu'en qualité de Soldats de J. C. & de défenſeurs de la Religion, ils iroient partager la félicité des Saints dans le Ciel. XIII. SIÈCLE.

La politique des Souverains qui épioit les occaſions de rappeller dans leurs mains, l'autorité dont tant de vaſſaux, plus ou moins puiſſans, les avoient dépouillés, contribua de ſon côté à la durée des Croiſades. En effet, ces vaſſaux inquiets & toujours mal ſoumis, qui portoient le trouble & la confuſion dans le ſein des Etats, qui prenoient ſouvent les armes contre leurs Maîtres, & qui ne connoiſſoient de Supérieurs que quand ils avoient beſoin d'être ſecourus, alloient porter au loin & leur ambition jalouſe, & leur eſprit turbulent, en s'enrôlant dans les guerres ſaintes. Tant qu'ils étoient occupés au-delà des mers, leurs Suzerains plus tranquilles, avoient le tems de réparer les abus, de faire obſerver les Loix, & de rentrer ſans tirer l'épée dans l'exercice de leurs droits uſurpés. Delà-vint que dans preſque tous les

XIII. SIÈCLE.

traités conclus vers cette époque, entre les Rois & leurs vaſſaux, après des guerres où ces derniers avoient ſuccombé, nous voyons que la principale condition impoſée aux vaincus, eſt toujours le voyage de la Terre-Sainte, & la guerre contre les infidèles pendant un certain nombre d'années. Les Princes n'avoient guère de plus grand intérêt que d'éloigner des ſujets dont le penchant à l'indépendance étoit la cauſe ordinaire de tous les maux qui déſoloient la Patrie.

La plupart des Hiſtoriens & des Critiques attribuent le mauvais ſuccès des Croiſades aux mœurs diſſolues des Croiſés, à leur trop grand nombre, à l'indiſcipline de ces armées immenſes, au défaut d'union entre les Chefs, & à l'intempérie du climat ſous lequel on avoit à combattre. Ces différentes cauſes ont beaucoup contribué ſans doute à la prompte deſtruction des Troupes innombrables d'Européens qui paſsèrent en Aſie, comme pour l'engloutir, & dont il reſtoit à peine quelques milliers d'hommes, peu de tems après leur arrivée. Mais elles ne ſont pas les ſeules, & d'autres cauſes non moins actives, non moins funeſtes, ont concouru toutes enſemble, ou ſépa-

rément, à produire le même effet. Voici les principales : 1°. la perfidie des Grecs, qui, redoutant les Croisés, après les avoir appellés à leur secours, les égarèrent dans des routes trompeuses, leur refusèrent des vivres, empoisonnèrent même le peu qu'ils leur en fournissoient à grand prix, & se lièrent avec les Sarrasins pour les faire périr. 2°. L'ignorance où l'on étoit alors des pays où l'on portoit la guerre : on connoissoit à peine les routes principales, mais on ne savoit rien de tous ces détails de positions locales, qu'une topographie exacte doit mettre sous les yeux des Généraux, s'ils veulent éviter les fausses démarches & profiter de celles de l'ennemi. 3°. La nécessité, par conséquent, de s'en rapporter à des guides ignorans ou gagnés, qui trompèrent souvent par mal-adresse, & plus souvent encore par trahison, ceux qui ne pouvoient faire autrement que de se mettre sous leur conduite. Plus d'une fois les Croisés sans rien soupçonner, se trouvèrent engagés par des chemins inconnus, tantôt dans des déserts arides, où ils ne trouvèrent ni vivres, ni sources d'eau, ni fourrages ; & tantôt dans des gorges de montagnes, où ils furent

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

écrasés par les Arabes qui s'étoient emparés des hauteurs. 4°. Le défaut de plan raisonné de la part des Chefs, & convenu entr'eux ; plan si nécessaire pour fixer l'ordre des opérations militaires, & en assurer le succès. On marchoit au hazard, on combattoit de même, & la valeur mal dirigée, ou victime de sa confiance, alloit presque toujours donner dans les piéges que l'ennemi lui tendoit. 5°. Le manque de magasins & d'approvisionnemens pour la subsistance des armées ; le peu de vivres qu'on embarquoit, se trouvoit ordinairement épuisé lorsqu'on arrivoit, de manière qu'on étoit bientôt réduit à la plus affreuse disette, par la multitude infinie de bouches qu'il y avoit à nourrir, & par la précaution que prenoient ordinairement les Sarrasins de ravager les campagnes. 6°. Le système féodal que les Seigneurs Croisés portèrent avec eux. Il ne connoissoient pas d'autre forme de Gouvernement, & ils assujettirent leurs conquêtes aux usages par lesquels l'Europe entière se régissoit alors. Il en résulta les mêmes inconvéniens & les mêmes désordres qui rendoient les peuples d'Occident si misérables & si vicieux

On vit naître entre les Barons Latins qui se firent des établissemens un peu considérables en Asie, la même indépendance, les mêmes rivalités, les mêmes guerres d'orgueil & de vengeance, en un mot, les mêmes principes de destruction, dont la France & les autres Etats de notre continent éprouvèrent si longtems les funestes effets. Qu'on réunisse toutes ces causes du mauvais succès des Croisades, qu'on fasse attention aux nouveaux degrés d'énergie qu'elles acquirent en se combinant les unes avec les autres, par les diverses circonstances que les événemens firent éclore, & l'on ne sera point surpris qu'un nombre si prodigieux de Guerriers, conduits en Asie par l'espoir des conquêtes, n'y ait trouvé que des tombeaux. XIII. SIÈCLE.

Ceux qui ont jugé les Croisades avec tant de rigueur, plutôt, comme nous l'avons dit, en les considérant d'après l'événement qui fut malheureux, que d'après les motifs qui étoient respectables, ou du moins spécieux, paroissent mieux fondés lorsqu'ils blâment l'abus qu'on en fit dans la suite. D'abord ces expéditions lointaines n'ayant pour objet que la défense des Chrétiens opprimés

par les infidèles, & le recouvrement des
XIII. contrées où le Chriſtianiſme avoit pris
SIÈCLE. naiſſance, envahies ſur leurs Maîtres légitimes par d'injuſtes raviſſeurs, elles ne préſentoient rien de contraire aux principes de la Religion & de l'équité naturelle. Mais lorſqu'on les étendit aux Hérétiques, aux Payens du Nord de la Germanie, & même aux Princes qui n'avoient pris les armes contre des Pontifes ambitieux, que pour maintenir leurs droits & leur autorité, elles choquoient ſi ouvertement les maximes de douceur & d'humanité conſignées dans l'Evangile, qu'elles devoient inſpirer autant d'éloignement, que les premières avoient excité d'émulation. Cependant nous voyons qu'on s'y porta, ſur-tout en France, avec le même enthouſiaſme, que ſi l'on ſe fût encore propoſé d'arracher Jéruſalem au joug des Muſulmans, & de venger le ſang chrétien, ſur les peuples barbares qui l'avoient répandu.

Mais l'empreſſement avec lequel on prit la Croix dans la guerre contre les Albigeois, & dans celles que les Papes pouſsèrent avec tant d'opiniâtreté contre les Princes de la maiſon de Souabe,

avoit auſſi ſa ſource dans les préjugés du tems. On n'avoit pas douté qu'il ne fût permis d'attaquer, les armes à la main, les ſectateurs de Mahomet, ennemis déclarés de la Religion chrétienne, & perſécuteurs impitoyables de ceux qui la profeſſoient. On ne douta pas davantage que l'Egliſe n'eût droit d'exhorter ſes enfans à tirer l'épée contre des hérétiques rébelles à ſes loix, qui attaquoient ſes myſtères, inſultoient ſes Miniſtres, & détruiſoient ſon culte. De cette perſuaſion à celle qui fit regarder comme des hommes odieux & non moins coupables que des hérétiques, les Princes qui s'étoient armés contre les Papes, Chefs de l'Egliſe, & tous leurs partiſans, il n'y avoit qu'un pas. On le fit ſans difficulté, ſans même y refléchir, & l'on ne ſoupçonna point qu'il y eût la moindre différence entre toutes ces guerres, qui parurent également ſaintes, parce qu'elles avoient également le zèle de la Religion pour motif. Ainſi les chrétiens de ces tems déplorables, entraînés par des erreurs dont ils ne pouvoient ſe garantir, s'entr'égorgeoient ſans pitié, en invoquant le Dieu de la paix, dont ils croyoient défendre la cauſe.

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

Si les Croisades ont dégénéré en abus; si elles ont causé de vrais maux par l'extension qu'on leur donna, en les portant au-delà des justes bornes, où rien ne nous assure que le Pape Urbain II n'avoit pas dessein de les renfermer, par combien d'avantages n'ont-elles pas compensé ces maux & ces abus ? Nous conviendrons volontiers que les biens de divers genres qu'elles ont produit n'étoient pas prévus, ni même soupçonnés, par ceux qui les premiers proposèrent & firent adopter le projet de ces pieuses expéditions; mais ils ne prévinrent pas non plus les malheurs infinis qu'elles devoient entraîner, & les désastres qui furent cause de leur funeste issue. Les uns & les autres, comme on ne peut en disconvenir après ce que nous avons dit, furent le résultat des circonstances, & naquirent également de l'état où se trouvoit l'Europe entière, au tems dont nous parlons. On raisonneroit donc aussi mal, en appuyant la censure des Croisades sur les suites malheureuses qu'elles ont eues, qu'en établissant leur justification sur les avantages qui en ont résulté, tout cela étant également arrivé contre l'attente & la prévoyance des hommes.

Les bons effets des Croisades, & leur salutaire influence sur les divers Etats de l'Europe, relativement à la politique & aux mœurs, n'ont point échappé à ceux même qui les ont censurées avec le moins de ménagement. Pour ne pas étendre plus qu'il ne convient cet article déjà long, nous nous contenterons de les indiquer sommairement. XIII. SIECLE.

1°. Les Croisades d'Orient réprimèrent, du moins pour un tems, la Puissance Musulmane. Affoiblie par tant de combats, il lui fallut bien des années pour réparer ses pertes ; & ce ne fut qu'après avoir fait de grands efforts pour rétablir sa domination dans l'état de supériorité où elle étoit avant les guerres saintes, qu'elle reprit ses anciens projets sur l'Europe.

2°. Elles ouvrirent une communication plus libre & plus suivie entre nos contrées & celles du Levant. Ce fut, pour le commerce & pour l'industrie, la source d'un nouveau principe d'activité. Les Villes commerçantes, qui partageoient l'Empire de la Méditerranée, y trouvèrent un accroissement de richesses & de puissance qui ne fut pas moins rapide qu'avantageux ; de sorte que l'argent de

XIII. SIÈCLE.

l'Europe, qui étoit allé s'épancher en Asie, lui fut rendu avec usure par un retour de circulation.

3°. Elles délivrèrent peu à peu la France & les autres Etats, de cette foule de petits tyrans, qui, sous les noms de Comtes, de Barons, de Châtelains, s'étoient arrogés les droits de la Souveraineté par la Loi du plus fort, & qui ne s'en servoient que pour le malheur de l'humanité. Plusieurs périrent au-delà des mers, & d'autres en grand nombre, furent obligés d'aliéner leurs domaines pour subvenir aux dépenses des diverses entreprises dans lesquelles ils s'engagèrent; car il y en eut qui reprirent plus d'une fois la Croix, les uns par inclination, les autres par nécessité.

4°. Elles fournirent aux Souverains les moyens de rappeler à sa source une partie du pouvoir, dont la foiblesse de leurs prédécesseurs s'étoit laissé dépouiller, & de réunir à la Couronne, par différentes voies, les portions du domaine dont tant de vassaux avides & puissans s'étoient emparés dans un tems d'anarchie. Parmi ce grand nombre de Seigneurs féodaux qui passèrent en Asie pendant le cours de deux siècles, les uns

moururent sans héritiers, & dans ce cas la réunion fut opérée par la Loi; les autres vendirent leurs terres aux Suzerains qui rentrèrent ainsi, pour des sommes communément assez modiques, dans leurs anciennes propriétés. XIII. SIÈCLE.

5°. Elles procurèrent aux habitans des Villes & des Campagnes, une occasion précieuse de s'affranchir, en achetant leur liberté que les Seigneurs leur vendoient, afin de se procurer les fonds dont ils avoient besoin pour paroître avec éclat dans les armées; car la vanité fut de tous les siecles, & la folie de se ruiner par ostentation n'a pas commencé de nos jours. De cette manière le peuple acquit une existence civile qu'il n'avoit point encore, & les privilèges qu'il obtint dans la suite, le firent compter parmi les membres essentiels de la société, rang que la nature & la raison lui donnent, mais que la tyrannie lui avoit enlevé.

6°. Elles établirent une proportion plus égale entre les différentes classes de Citoyens qui composent le Corps politique; la Noblesse fut abaissée par la diminution de son pouvoir & de ses richesses; la Magistrature uniquement dévouée à l'étude des Loix, pour en procurer l'exé-

cution commença à former une profession
XIII. distinguée, & l'ordre des Plébéiens ou
SIÈCLE. Bourgeois, sorti de l'inertie & de la nullité, entra dans la composition du système social, par le droit de cité dont il fut mis en possession.

7°. Elles contribuèrent à faire connoître les vrais principes du Gouvernement, qui sont l'indépendance du Souverain, le respect des propriétés, l'empire des Loix, la juste répartition des impôts, & l'impartialité de la justice à l'égard de tous les Citoyens. Les idées de l'ordre & du bien public, devenues plus pures & plus familières, procurèrent des réglemens utiles, & facilitèrent l'abolition d'une foule d'abus destructifs.

8°. Elles étendirent les connoissances relativement aux Sciences & aux Arts, par les rapports qu'elles établirent entre les Nations Européennes & les Peuples Orientaux, sur-tout par les liaisons qu'elles obligerent les Latins d'entretenir avec les Grecs, qui avoient conservé le goût de l'élégance & de la politesse, dont l'Occident n'avoit eu jusques-là que des notions imparfaites.

Ne poussons pas plus loin cette énumération. Ce que nous venons d'exposer suffit

pour convaincre tout homme judicieux que les Croiſades ont influé d'une maniere utile ſur l'Europe, tant dans l'ordre politique & civil, que dans l'ordre moral. XIII. SIÈCLE.

Les obſervations raſſemblées dans cet article, ſont l'extrait impartial de tout ce qu'on a écrit ſur les Croiſades. Les meilleurs Hiſtoriens & les Critiques les plus éclairés ont été nos guides. En les analyſant, dans ce qu'ils ont dit pour ou contre ces expéditions, qui firent éclorre tant d'exploits héroïques, & tant d'atrocités, nous avons tâché de marcher dans un juſte milieu, entre les deux écueils d'une cenſure outrée qui blâme tout, & d'une prévention ſuperſtitieuſe, qui ne voit rien que de louable dans les choſes où l'on a fait entrer le motif de la Religion.

ARTICLE VI.

Etat de l'eſprit humain, par rapport aux Sciences & aux Arts, dans le XIIIe. ſiècle.

L'EMPIRE d'Orient étoit depuis longtems, comme on l'a vu, le théâtre des

XIII. SIÈCLE.

plus ſanglantes cataſtrophes. La Capitale & les Villes principales étoient déchirées par des factions qui ſembloient renaître les unes des autres. Cependant, au milieu de ces troubles & des malheurs publics qui en étoient toujours la ſuite, les Sciences & les Arts ne ſe voyoient nulle part dans un état plus floriſſant qu'à Conſtantinople. On les cultivoit avec une ſorte d'émulation, du moins dans les branches d'agrémens & de luxe, qui ont rapport aux jouiſſances des hommes riches & voluptueux. Les Grecs étoient toujours, comme autrefois, par comparaiſon aux autres peuples, la Nation la plus ſpirituelle, la plus éclairée, & la plus polie qu'il y eût au monde. L'élégance, & même le rafinement dans tous les objets qui flattent les ſens, & qui ſervent au faſte, aux plaiſirs, aux commodités, y étoient portés ſi loin, qu'il n'étoit guère poſſible de rien concevoir au-delà. Ce goût de volupté devoit faire éclorre beaucoup de productions frivoles, mais peu d'ouvrages ſolides. Ce qui demande un long travail, des recherches pénibles, beaucoup de combinaiſons, une application conſtante & aſſidue, ne ſe montre que rarement, & comme les phénomè-

nes dans l'ordre naturel, chez les Nations bornées à l'étude des choſes agréables. XIII. SIÈCLE.

Conſtantinople étoit la Ville la plus magnifique de l'Univers. Tous les Arts avoient concouru à l'embellir. Ses temples, ſes palais, & ſes autres édifices publics étoient d'une grandeur & d'une beauté dont on ne trouvoit plus de modèles ailleurs. Elle renfermoit une quantité prodigieuſe d'arcs de triomphe, de portiques, de places richement ornées, de fontaines, de ſtatues & de monumens antiques, dont la matière & le travail faiſoient également le prix. L'intérieur des palais habités par les Souverains, par les Grands de l'Etat, & par les hommes de fortune, étoient remplis de tout ce que la peinture, la ſculpture & les arts qui en dérivent, ont produit de plus rare & de plus exquis. Les meubles, la vaiſſelle, les jardins répondoient à la ſomptuoſité & à l'élégance qui brilloient dans tout le reſte. Les édifices deſtinés à l'uſage du public, tels que les bains, les portiques, les théâtres, étoient autant de chef-d'œuvres où les Souverains qui en avoient ordonné la dépenſe, & les Artiſtes qui avoient dirigé la conſtruction, n'avoient rien épargné. On auroit

XIII. SIÈCLE.

peine à se faire une idée juste de la magnificence des Eglises, tant pour la forme & l'étendue extérieure, que pour le nombre & la richesse des vases, des tableaux, des colonnes, des ornemens à l'usage des Ministres, & des autres choses précieuses qu'elles renfermoient. Ce qui reste de la célèbre Eglise de Ste Sophie, changée en Mosquée par les Turcs, n'est qu'une partie de cette illustre Basilique, dont les galeries, les colonnades & les autres bâtimens couvroient un vaste terrein.

Lorsque les Croisés virent pour la première fois cette superbe Capitale, ils ne purent en croire leurs yeux. Tout ce qui s'offroit à leurs regards étoit si nouveau pour eux, qu'ils ne savoient comment exprimer leur surprise & leur admiration. Aucune Ville d'Europe, ni Gênes, ni Venise, ni Rome même, ne les avoit préparés à ce magnifique spectacle. Ainsi les Auteurs Occidentaux de ces tems-là qui en ont parlé, tels que Foulque de Chartres, le Moine Gonthier, Guillaume, Archevêque de Tyr, Villehardouin, Jacques de Vitri & les autres, paroissent-ils embarrassés à trouver des termes pour exprimer la sensation que leurs compatriotes

triotes éprouvèrent à cette vue, & ce qu'ils en pensèrent eux-mêmes. Ce fut bien autre chose encore lorsque les Latins se furent emparés de la Ville Impériale, & que le pillage des temples, des palais, des maisons particulières, leur eût fait connoître en détail tout ce qu'elle renfermoit d'effets riches & précieux en peintures, en statues, en meubles, en diamans, en étoffes, en divers ouvrages d'or & d'argent, tant pour les usages nécessaires que pour la parure & l'ostentation. Ils n'en parloient qu'avec étonnement, & ils avouoient qu'avant de s'être instruits par leur propre expérience, ils ne se seroient jamais imaginés qu'une seule Ville pût rassembler dans ses murs tant d'objets dignes d'admiration.

XIII. SIÈCLE.

Ce témoignage unanime des Ecrivains du moyen âge, est une preuve sensible du goût de magnificence qui régnoit chez les Grecs, & du degré de perfection où les arts agréables étoient encore parmi eux, dans le tems de leur décadence. Mais il n'en étoit pas de même des arts qui tiennent au génie, & de ceux qui supposent une grande étendue de connoissances acquises par le travail & la méditation. Les Grecs modernes n'y excellè-

XIII. SIÈCLE.

rent jamais; & dans les tems dont nous parlons, comme dans les siècles précédens, toute leur littérature se bornoit à quelques Ouvrages d'Histoires bien inférieurs à ceux que les beaux âges de l'ancienne Grèce avoient produits. Il y avoit pourtant encore à Constantinople & dans les autres grandes Villes de la domination des Empereurs, quelques Littérateurs versés dans la connoissance de l'antiquité, quelques Philologues d'une érudition variée, & quelques Philosophes occupés à étudier les systêmes fameux des anciennes Ecoles d'Athènes & d'Alexandrie. Mais cette étude des anciens ne leur donnoit point d'imitateurs. Elle ne produisoit que des commentaires ou des recueils d'extraits dont le tems ne nous a transmis que la moindre partie. Si le peu qui nous en reste fait regretter ce qui n'est pas venu jusqu'à nous, ce n'est pas assurément par rapport à la partie du goût, puisqu'elle y est traitée d'une manière aussi pesante que peu solide; mais c'est plutôt parce que ces commentaires & ces recueils contenoient des fragmens précieux de plusieurs Ouvrages estimables qui ont péri.

Les Mogols qui avoient commencé,

comme tous les autres conquérans barbares & ignorans, par détruire les monumens des arts dont ils ne connoiſſoient pas le prix, perdirent inſenſiblement leur férocité. Leurs mœurs s'adoucirent quand ils furent las de verſer du ſang, & d'immoler des victimes à l'ambition qui les dévoroit, de dominer ſeuls ſur la terre. Les ſciences & ceux qui les cultivoient trouvèrent des protecteurs dans quelques-uns des ſucceſſeurs de Genghis-Kan. Houlagou-Kan, qui, le quatrième après lui, monta ſur le Trône des Mogols, attira des Philoſophes & des hommes de Lettres à ſa Cour, les traita avec diſtinction, & leur procura des établiſſemens honorables. Ainſi l'on a vu les Califes & les Sultans Seljioucides ſe plaire avec les Savans & fonder des Académies, tandis que leurs prédéceſſeurs avoient brûlé les Bibliothèques & renverſé tous les chefs-d'œuvre des arts qui s'étoient rencontrés ſous leur main. Mais cette faveur paſſagère de quelques Souverains d'Aſie, ne produiſit pour les ſciences que des inſtans de gloire, & dura trop peu pour leur aſſurer un règne ſolide & floriſſant. Le gros des Nations belliqueuſes qui envahirent tour à tour

XIII. SIECLE

XIII. SIÈCLE.

l'Orient, demeuroit grossier, féroce, ignorant, & ne faisoit cas que des talens militaires, & des arts qui fournissent aux conquérans, des moyens plus sûrs & plus prompts d'arriver à leur but.

Les Croisades ayant établi des relations habituelles & un commerce suivi entre les Latins, les Grecs & les Arabes, il fallut apprendre la langue de ces peuples, pour se mettre en état de traiter avec eux. Cette première connoissance que les Nations Occidentales acquirent d'abord par nécessité, les conduisit insensiblement à celle des sciences, des arts & des écrits qu'on estimoit le plus en Orient. Ainsi les Croisades, par un nouvel avantage dont nous n'avons point fait mention dans l'article précédent, tournèrent au profit des Lettres, & procurèrent aux Européens des sources inconnues jusqu'alors de lumière & d'instruction. On apporta donc en Occident, sur-tout après la prise de Constantinople, un grand nombre de Manuscrits grecs & arabes, sur les divers objets d'étude qui avoient occupé les Savans de ces deux Nations. On les traduisit, & on les commenta, on prit tous les moyens d'en comprendre la doctrine, & de la rendre

accessible à ceux qui fréquentoient les Ecoles publiques. XIII.

Parmi ces Ouvrages transportés en Europe, on donna la préférence à ceux d'Aristote. Sa Logique étoit déjà connue; on l'avoit reçue des Arabes d'Espagne, & on l'enseignoit publiquement dans les Universités. Mais sa Physique & sa Métaphysique n'avoient pas la même vogue. Les Savans de ce siècle n'oublièrent rien, pour mettre en réputation dans le monde lettré, ces Ouvrages du Philosophe Grec. On se pénétra de ses principes, on adopta ses idées, on crut trouver chez lui tous les secrets de la Divinité, tous les mystères de la Nature, & l'on fut persuadé que toutes les connoissances humaines, toutes les vérités avoient été découvertes à ce grand génie, par une faveur insigne du Ciel. SIÈCLE.

Cependant on ne pouvoit pas choisir de plus mauvais guide dans la nouvelle carrière que les hommes studieux vouloient s'ouvrir. On ne cessoit de s'égarer à sa suite, depuis qu'on puisoit dans sa dialectique ces notions abstraites, ces idées subtiles, qui, en s'appliquant à tout, n'éclaircissent rien, & qu'on ramenoit avec effort tous les raisonnemens,

XIII. SIÈCLE.

aux formes techniques dont il étoit l'inventeur. Ce fut bien pis encore, lorsqu'on l'eut érigé en oracle, pour la Métaphysique & les Sciences naturelles. En canonisant ses opinions dans les Ecoles, en les regardant comme autant de vérités dont il n'étoit pas permis de douter, on s'engagea dans un cercle d'erreurs, où l'on tourna durant plusieurs siècles avant de pouvoir en sortir. La raison s'y trouva comme enchaînée ; & l'esprit humain captivé par le préjugé, qui ne permettoit pas de penser qu'on pût rien apprendre qu'Aristote neût consigné dans ses écrits, s'interdisoit tout essor vers la lumière, par la crainte même de se précipiter dans les ténébres.

Si la prévention qu'on avoit conçue pour le Philosophe Grec, si l'admiration exclusive qui lui avoit acquis l'Empire des Ecoles, n'eût influé que sur les matières purement philosophiques, elles n'auroient produit d'autre mal que de retarder les progrès de la raison. Mais les Théologiens se rangèrent aussi sous les drapeaux de cet homme divin, que tous ceux qui s'étoient fait un nom dans les Sciences depuis plus d'un siècle, se glorifioient d'avoir eu pour Maître. On

travailla donc, non à concilier sa doctrine avec la Religion, mais à découvrir des moyens d'accommoder la Religion à sa doctrine. On ne se borna plus, comme auparavant, à proposer d'un air mystérieux des questions frivoles & puériles, à les discuter gravement, & à les revêtir de cet appareil scientifique qui leur donnoit une fausse importance. La curiosité n'étoit plus stimulée par des objets devenus communs & familiers. On rougit en quelque sorte d'avoir été jusqu'alors trop timide; & les sentimens du Maître (c'est ainsi qu'on appelloit Aristote) n'eurent plus rien de si hardi qu'on n'osât soutenir, en Théologie, comme en Philosophie. Ainsi l'éternité du monde, l'ame universelle, la fatalité absolue, & plusieurs autres opinions non moins dangereuses, non moins contraires à la foi, pénétrèrent dans les Ecoles théologiques, & trouvèrent des professeurs accrédités qui les proposèrent comme des dogmes. Il arriva delà que la science de la Religion perdit son auguste simplicité, qu'elle dégénéra dans ce qu'elle avoit de plus essentiel, qu'elle fut mêlée d'une infinité de principes étrangers à la foi, & que son langage

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

s'éloigna tellement de ce qu'il avoit été dans les beaux âges du Chriſtianiſme, que les anciens Docteurs de l'Egliſe entrant dans les Ecoles chrétiennes de ce ſiècle & des ſuivans, n'auroient rien compris à ce qui s'y enſeignoit. Nous verrons dans l'article des erreurs qui s'élevèrent en France & ailleurs pendant ce ſiècle, les fâcheux inconvéniens qu'entraîna ce mêlange de queſtions fauſſes ou dangereuſes, avec la doctrine de la Foi.

Vers le milieu du XIIe, le haſard avoit fait découvrir à Amalfi, dans le Royaume de Naples, les Pandectes de Juſtinien. Les Piſans ayant pris & ſaccagé cette Ville, en rapportèrent ce précieux recueil des Loix Romaines, & des déciſions émanées des plus célèbres Juriſconſultes; auxquelles l'autorité impériale avoit donné force de Loi. Cette découverte importante avoit fait naître une nouvelle branche d'étude. Quoique l'Occident fût encore bien loin d'avoir des idées juſtes ſur les vrais principes de la légiſlation, la raiſon, la vérité, l'équité qui caractériſe celle des Romains, ce peuple fait pour gouverner les autres Nations, comme pour les vaincre, frappa

vivement les esprits. On se mit à puiser dans cette source, & bientôt il y eut dans les Ecoles des Maîtres établis pour expliquer le droit Romain, comme pour enseigner les autres Sciences. Cette étude fit en peu de tems de grands progrès, & dans la suite elle donna l'idée de recueillir en un corps les coutumes qui régissoient chaque contrée, & de les rappeller autant qu'elles en étoient susceptibles, à des points fixes qui pussent servir de règles dans les jugemens.

XIII. SIÈCLE.

Les démêlés qui s'étoient élevés entre les Papes & les Souverains, avoient déjà tourné les esprits vers l'étude du Droit canonique; soutenus avec une extrême vivacité tant de part que d'autre, ce siècle les vit porter à de si étranges excès, qu'on sentit combien il étoit à desirer, pour le repos des Etats & pour l'honneur de la Religion, qu'il y eût des principes certains, d'après lesquels on pût régler les prétentions qui donnoient lieu à ces querelles éclatantes qui troubloient depuis si long-tems la Société chrétienne. On s'appliqua donc à la recherche de ces principes, dont on espéroit que la découverte seroit bientôt suivie d'une solide paix entre le Sacerdoce & l'Em-

XIII. SIÈCLE.

pire. Mais il n'y avoit pas d'autre ſource connue où l'on eût appris à puiſer la connoiſſance des Loix eccléſiaſtiques & du Gouvernement ſpirituel, que le décret de Gratien, tout fondé ſur les fauſſes décrétales, dont perſonne ne s'aviſoit de ſoupçonner l'authenticité. Ainſi l'étude qu'on en fit, loin de conduire à ces principes vrais & précieux qu'on cherchoit, n'aboutit qu'à fortifier les préjugés favorables aux prétentions des Pontifes, & à leur fournir de nouveaux motifs d'appeſantir le joug qu'ils étendoient impérieuſement ſur la tête des Souverains. Pluſieurs Papes de ce ſiècle & des ſuivans durent leur élévation ſur le Trône Pontifical, à la réputation d'habileté dans la Science du droit canonique, & au crédit qu'ils avoient acquis par-là dans le Collége des Cardinaux. Lorſqu'ils furent parvenus à cette dignité ſuprême de l'Egliſe, ils ne ſe ſervirent de leur ſavoir, que pour donner un air de juſtice à leurs entrepriſes, & couvrir ce qu'elles avoient de révoltant, ſous l'appareil d'érudition qu'ils ſe plaiſoient à étaler dans leurs Bulles. On ne vit point de Papes plus entêtés de la chimère du pouvoir univerſel, réſidant tout entier dans le

Chef de l'Eglise, que ces Canonistes assis en divers tems sur la Chaire de S. Pierre. Grégoire VII qui fraya la route que ses successeurs étendirent si loin, avoit fait une étude particulière de la science canonique. XIII. SIÈCLE.

Les Universités, dont celle de Paris, la plus ancienne & la plus illustre de toutes, étoit la mère & le modèle, devinrent plus célèbres que jamais dans ce siècle, par les privilèges honorables qui leur furent accordés, & par l'importance qu'on attacha aux degrés académiques dont elles revêtoient leurs Elèves. Il s'en forma de nouvelles sous cette époque. L'Empereur Frédéric II, au milieu des troubles dont son règne fut agité, donna des preuves de son amour pour les sciences, en fondant celle de Vienne. Celle de Toulouse dut sa naissance au zèle & aux libéralités de S. Louis; & celle de Montpellier, établie, dit-on, dans le XIIe. siècle par quelques Disciples d'Averroës, fut renouvellée avec éclat vers la fin de celui-ci. On enseignoit dans ces Ecoles toutes les sciences qui exerçoient alors la curiosité de l'esprit humain; la Grammaire qui renfermoit les humanités, la Philosophie & ses diverses branches, la

XIII. SIÈCLE.

Théologie, le Droit civil & le Droit canonique, la Médecine & tout ce qui a rapport à l'art de guérir. Le nombre des Etudians étoit prodigieux. On en comptoit près de dix mille dans l'Université de Boulogne, vers la fin de ce siècle, quoiqu'on n'y enseignât alors que le Droit civil ; & dans le siècle suivant il y eut dix mille voix à recueillir, sur une question qui partageoit les esprits, quoique les seuls Gradués eussent droit de suffrage. Dès les premières années de ce siècle, l'ordre & la nature des épreuves qui conduisoient aux honneurs académiques, étoient fixés de même que les différens titres par lesquels on récompensoit le travail des Candidats. Ces épreuves étoient longues & rigoureuses ; la faveur n'y entroit pour rien, & les grades auxquels on arrivoit par cette route pénible, élevoient ceux qui les avoient mérités à la plus haute considération.

La fondation du Collége de Sorbonne due aux soins & à la pieuse libéralité de Robert, Chapelain & Confesseur du Roi Saint Louis, ne contribua pas peu à augmenter la splendeur des Ecoles de Paris. Trois Villages du même nom se

disputent l'honneur d'avoir été le berceau de cet homme illustre ; l'un situé en Artois, l'autre au Diocèse de Sens, & le troisième dans celui de Rheims, tous les trois appellés *Sorbon* ou *Sorbonne*. Ainsi dans les plus beaux tems de la Littérature Grecque, dix Villes s'envièrent la gloire d'avoir vu naître le divin Homère. Si Robert de Sorbonne n'eût pas le génie sublime du Chantre d'Achilles, on peut dire du moins qu'en jettant les fondemens de la première Ecole du Monde chrétien, il s'est acquis des droits incontestables sur l'estime & la reconnoissance de la postérité.

XIII. SIÈCLE.

L'introduction des Religieux Mendians dans le Corps de l'Université de Paris, y causa de grands troubles. Nous réservons l'Histoire de ces démêlés pour le siècle suivant. Nous examinerons à cette époque, dans un article séparé, l'influence de ces ordres nouveaux sur l'état des Lettres & de la Société, & nous mettrons nos Lecteurs en état de juger avec impartialité des biens & des maux dont ils ont été la source.

La Poésie fut la partie la plus brillante de la Littérature Françoise pendant le XIIIe. siècle. Les Troubadours

XIII. SIÈCLE.

étoient arrivés au plus haut point de leur célébrité. On leur faiſoit l'accueil le plus diſtingué dans les Cours des plus grands Princes. Ils y étoient comblés d'honneurs & de richeſſes. La galanterie, la ſatyre & les événemens publics du tems étoient le ſujet ordinaire de leurs pièces. Les Chevaliers, les Seigneurs & les Souverains eux-mêmes ne croyoient pas manquer à leur dignité en ſe mettant au nombre des Poëtes qui s'entre-diſputoient le prix du talent. La Langue Provençale étoit l'idiôme commun de tous ces favoris des Muſes; & cette langue expreſſive & gracieuſe ſeroit peut-être devenue celle de l'Europe, ſi le centre de la Monarchie Françoiſe eût été fixé dans les contrées où elle s'étoit naturaliſée. On la trouve en partie dans la plupart des jargons qui ſe parlent encore dans les Provinces ſituées au-delà de la Loire. Les Poéſies célèbres de Thibaut, Comte de Champagne, Roi de Navarre, & le fameux Roman de la Roſe, commencé par Guillaume de Lorris, & continué par Jean de Meun, ſont des productions de ce ſiècle. On peut voir dans l'Hiſtoire Littéraire des Troubadours, publiée par M. l'Abbé Millot, d'après les Manuſcrits

de M. de Ste Pallaye, tout ce qui concerne l'état de la Poésie en France dans l'époque où nous sommes. On y trouve, outre la notice des Poëtes Provençaux, un grand nombre d'anecdotes curieuses & des remarques intéressantes sur les mœurs, les usages & les révolutions de ces tems, où l'esprit de la Nation faisoit effort pour secouer le joug de la barbarie. Ce morceau précieux de notre Histoire Littéraire ne pouvoit pas être traité d'une manière plus agréable & plus utile. Nous avons aussi dans l'Ouvrage du Président Fauchet, sur la Poésie Françoise, l'extrait de 127 Poëtes qui ont écrit avant la fin du XIIIe. siècle.

XIII. SIÈCLE.

ARTICLE VII.

Etat de l'Eglise Grecque. Tentatives inutiles pour sa réunion avec l'Eglise Latine. Consommation du Schisme.

A MESURE que la domination des Empereurs de Constantinople étoit plus resserrée par les conquêtes des Musulmans, l'Eglise Grecque perdoit aussi de son étendue, & par conséquent de son

XIII. SIÈCLE

éclat & de sa force au-dehors, mais elle conservoit l'un & l'autre dans toutes les Provinces d'Europe & d'Asie, qui n'étoient pas encore soumises au joug des infidèles ; & même les Sociétés chrétiennes qui subsistoient dans les pays qu'ils avoient forcés de recevoir la Loi, se donnoient des Pasteurs, qui les gouvernoient avec la même autorité spirituelle, dont ils avoient joui sous leurs anciens Maîtres. Delà vient, que dans quelques Assemblées ecclésiastiques tenues en Orient pendant ce siècle, pour les affaires de la Religion, on trouve encore un grand nombre d'Evêques, sous le nom des Villes, qui n'obéissoient plus aux Princes chretiens. Ces Evêques regardoient toujours les Empereurs comme leurs vrais & légitimes Souverains, & les Souverains Mahométans n'étoient à leurs yeux que des usurpateurs plus ou moins odieux, suivant qu'ils mettoient des bornes plus ou moins étroites à leur liberté.

Les Empereurs Grecs, moins puissans au-dehors qu'ils ne l'avoient jamais été, leur domaine se resserrant de jour en jour, n'étoient pas moins absolus dans les contrées qui formoient encore leurs Etats.

Ils dominoient sur les Eglises & sur les Prélats, avec le même pouvoir, ou, pour mieux dire, le même despotisme que nous leur avons vu exercer dans les siècles antérieurs. Le choix des Evêques, sans excepter ceux des plus grands Sièges, ne dépendoit réellement que de leur volonté, quoique les élections fussent toujours en usage, & parussent se faire avec une sorte de liberté. Ils dirigeoient les suffrages à leur gré, & la dépendance du Clergé, dans les choses où il devoit en avoir le moins, étoit si grande, que jamais un sujet proposé par le Prince n'étoit refusé, quelque dépourvu qu'il fût des talens nécessaires pour la place qu'il s'agissoit de remplir. Cette domination des Empereurs, sur toutes les Classes de l'ordre ecclésiastique étoit si arbitraire, que ni l'élection canonique, ni l'ordination faite suivant les règles, ni même la possession la plus longue & la plus tranquille, ne pouvoient assurer l'état des premiers Pasteurs. Au moindre mécontentement, disons mieux, au moindre caprice du Prince, les Métropolitains & les Patriarches, à plus forte raison les simples Evêques, étoient dépossédés, exclus de leurs Sièges, ren-

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE

fermés dans des Monastères, ou relégués au loin ; & d'autres, facilement élus, ordonnés, intronisés, s'asseyoient dans la Chaire épiscopale, comme si elle eût été vacante, jusqu'à ce qu'une pareille disgrace les en fît chasser à leur tour.

Sous des Maîtres dont la volonté changeoit souvent, parce que leurs intérêts & leurs passions changeoient aussi, les Prélats toujours incertains dans la possession de leur dignité, toujours dans la crainte de déplaire à la Cour, se bornoient à jouir des honneurs du sanctuaire, mais ils négligeoient tous les devoirs du Ministère épiscopal, qui exigent du zèle & de la fermeté. S'ils en montroient quelquefois, ce n'étoit que pour s'opiniâtrer dans le schisme qui les séparoit de l'Eglise Romaine, & pour s'affermir dans la haine qu'ils nourrissoient depuis si long-tems contre le Clergé Latin : sentiment profond, dont le préjugé faisoit un devoir, & dans lequel il entroit autant de mépris que d'aversion. C'étoit le seul objet sur lequel on ne vit jamais les Evêques de l'Eglise Grecque condescendre aux volontés de leurs Souverains. Dociles, & même rampans dans tout le reste, ils n'osèrent leur résister que par rapport aux

différens projets de réunion qui furent successivement proposés & rejettés. XIII.

Dès les dernières années du XIIe. siécle, l'usurpateur Alexis l'Ange avoit entamé cette grande affaire. Ce Prince envoya des Ambassadeurs au Pape Innocent III, avec de riches présens. C'étoit pour le complimenter sur son élévation à la Chaire de S. Pierre, & le prier de le visiter par ses Légats. Sans doute Alexis n'avoit d'autre intention d'abord que de se rendre le Pape favorable, & par-là d'empêcher que les armées destinées au secours de la Terre-Sainte, ne vinssent troubler les commencemens de son régne, & peut-être se joindre à ses ennemis, comme il arriva dans la suite. Innocent répondit à ces avances, en envoyant deux Legats à Constantinople. Ils portèrent à l'Empereur & au Patriarche (Jean Camathère, successeur de Xiphilin,) des lettres où le Pape entroit dans la discussion des points de doctrine & de discipline qui divisoient les deux Eglises; savoir, la procession du S. Esprit, la primauté du Pape, l'usage du pain azime dans le sacrifice, les appellations à Rome, & d'autres articles moins importans. Ces lettres occasionnèrent des repon- SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

ſes où le Prince & le Patriarche tâchoient de juſtifier la foi & les pratiques de leur Egliſe, & rejettoient ſur les Latins les cauſes de la rupture, en les accuſant d'innovation dans leurs uſages; de hauteur & de dureté dans leur conduite, & en ſe plaignant des ravages que les Croiſés avoient commis ſur les terres de l'Empire. Du reſte, on demandoit au Pape la célébration d'un Concile, où les objets concernant le dogme ſeroient diſcutés, & les plaintes réciproques éclaircies, conformément aux règles eccléſiaſtiques; on promettoit de concourir en eſprit de paix à procurer l'heureuſe iſſue de ce Concile, & d'en faire exécuter les décrets.

Le Pape ne crut pas devoir laiſſer ces réponſes d'Alexis & de Camathère ſans réplique; flatté d'ailleurs par quelques expreſſions du Patriarche, qui ſembloient être un aveu de ſes ſentimens touchant la juriſdiction du Souverain-Pontife & l'obéiſſance qui lui eſt due, Innocent III s'imagina ſans doute, qu'il ſeroit aiſé d'applanir les difficultés qui s'étoient oppoſées à la réunion, ſous les Papes qui l'avoient précédé. Il ſentoit, & les Grecs ne le diſſimuloient pas, que la crainte d'être

vexés par les Pontifes Romains, & plus encore par leurs représentans, étoit le motif qui inspiroit aux Grecs tant d'opposition pour une autorité dont ils redoutoient les effets. Dans cette persuasion, il auroit dû, ce semble, travailler à guérir leurs craintes en leur montrant que l'Eglise Romaine, éloignée de toute domination tyrannique, n'employoit que des voies de justice & de modération, dans l'usage de son autorité sur les autres Eglises. Mais les faits l'auroient démenti, s'il eût donné à sa réplique ce tour qui paroissoit bien convenable aux circonstances. Il prit donc le parti d'exalter sans restriction le pouvoir pontifical, & au lieu de raisonnemens solides, il s'étendit, comme on faisoit alors, sur des comparaisons & des allégories qui passoient pour des preuves; car la critique & l'analyse étoient inconnues, & le furent encore long-tems.

XIII. SIÈCLE.

Alexis fut détrôné peu de temps après, comme nous l'avons rapporté (article premier), & la révolution qui le renversa eut des suites, qui n'étoient pas propres à faire cesser les dispositions peu favorables des Grecs à l'égard des Latins. La promesse faite aux Croisés par le

XIII. SIÈCLE.

jeune Alexis l'Ange, & confirmée par ſon père, de ſoumettre l'Egliſe Grecque au Pape, ne fut point exécutée. La conquête de Conſtantinople par l'armée des Occidentaux, les excès de cruauté, le pillage des maiſons & des Egliſes, les outrages, les profanations, en un mot, toutes les horreurs qui précédèrent, accompagnèrent & ſuivirent ce mémorable événement, rendirent plus que jamais les Latins odieux à toute la Nation, qui ne pouvoit s'en prendre à d'autres des maux qu'elle ſouffroit. Nicétas, célèbre Hiſtorien Grec qui vivoit dans ces tems malheureux, fait une peinture affreuſe des déſordres dont il a été témoin. Il termine ſon récit en reprochant aux auteurs du déſaſtre de ſa Partie, les crimes dont ils ſe ſouillèrent. Il les accuſe d'avoir outragé tout à la fois la Religion & la nature, d'avoir ſurpaſſé en barbarie les plus furieux ennemis du Chriſtianiſme, & d'être enfin le peuple le plus féroce & le plus impie qui ait encore paru ſur la terre. Ces ſentimens fondés ſur des faits trop certains, étoient gravés dans tous les cœurs. Tant que les Latins demeurèrent maîtres de Conſtantinople, chaque jour fourniſſoit aux

Grecs de nouveaux motifs de les haïr davantage. Dans cet état des choſes, propoſer la réunion, ç'auroit été ſoulever inutilement tous les eſprits, & déchirer les plaies qui n'étoient déjà que trop envenimées.

XIII. SIÈCLE.

Pluſieurs années ſe paſsèrent donc, ſans que les deux Egliſes fiſſent aucune démarche pour ſe rapprocher. On en paroiſſoit même plus éloigné que jamais; & pour y mettre, ce ſemble, de nouveaux obſtacles, on ne ceſſoit de part & d'autre de s'offenſer & de s'aigrir. Les choſes reſtèrent dans cet état pendant tout le règne de Théodore Laſcaris, qui s'étoit fait couronner Empereur à Nicée, & pendant les premières années de Jean Ducas-Vatace, ſon gendre & ſon ſucceſſeur, juſqu'à l'an 1232. Alors Germain Nauplius, Patriarche Grec de Conſtantinople, qui réſidoit auſſi à Nicée, députa de concert avec l'Empereur, vers le Pape Grégoire IX, qui tint le Saint-Siège après Honorius III. L'Envoyé du Patriarche étoit chargé d'une lettre de ce Prélat, qui avoit pour but de renouveller la négociation entamée ſans fruit, ſous le Pontificat d'Innocent III. Cette lettre de Germain porte l'em-

XIII. SIÈCLE.

preinte de la candeur & de la ſincérité. Le Patriarche y reconnoît la primauté du Siège apoſtolique. Il s'exprime ſur ce point dans les termes les moins équivoques. On ne parleroit pas mieux aujourd'hui. Il témoigne le plus grand deſir de parvenir à la réunion ; il va même juſqu'à dire qu'il la demande à mains jointes. Mais en même tems il ne diſſimule pas ce qui empêche la plupart des Grecs de concourir à une choſe dont la Religion retiroit de ſi grands avantages. C'eſt, dit-il, la crainte où l'on eſt parmi nous d'être expoſés à l'oppreſſion, aux taxes, aux recherches inquiétantes, & à tout ce que les Officiers de la Cour Romaine exigent de ceux qui lui ſont ſoumis. Germain écrivit une autre lettre adreſſée aux Cardinaux. Il s'y exprimoit encore avec plus de liberté ſur l'abus qu'ils faiſoient de leur pouvoir, & ſur la manière pleine de hauteur avec laquelle ils traitoient les Egliſes où ils étoient envoyés. Il ne leur épargnoit même pas le reproche de leur faſte & de leur avidité. Cependant il imploroit leur médiation auprès du Pape, & les conjuroit de s'unir à lui pour conſommer le grand ouvrage de la réunion.

Grégoire

Grégoire IX répondit à ces avances du Patriarche, comme il le devoit ; c'est-à-dire, qu'en se prêtant aux desirs de réunion que les Grecs faisoient paroître, il prit de justes mesures pour assurer le dogme, maintenir les droits incontestables de son Siège, & terminer d'une manière durable tous les objets de contestation qui servoient de prétextes aux ennemis de la paix pour entretenir le schisme. Ce plan étoit sage, & les Nonces de Grégoire avoient ordre de ne s'en point écarter. C'étoient quatre Religieux fort instruits & fort zélés pour les vrais intérêts de l'Eglise ; deux de l'Ordre des F. F. Prêcheurs, Hugues & Pierre, & deux de l'Ordre des F. F. Mineurs, Aimon & Radulphe. Ils étoient également envoyés à l'Empereur & au Patriarche. Dès qu'on fut à Nicée qu'ils approchoient de la Ville, on envoya pour les recevoir, des personnes considérables du Sénat & du Clergé. On les conduisit d'abord dans l'Eglise où le premier Concile général s'étoit assemblé, & delà au logement qui leur avoit été préparé. Ils y trouvèrent en abondance toutes les choses qui étoient nécessaires & convenables, tant pour les besoins de la vie

XIII. SIÈCLE.

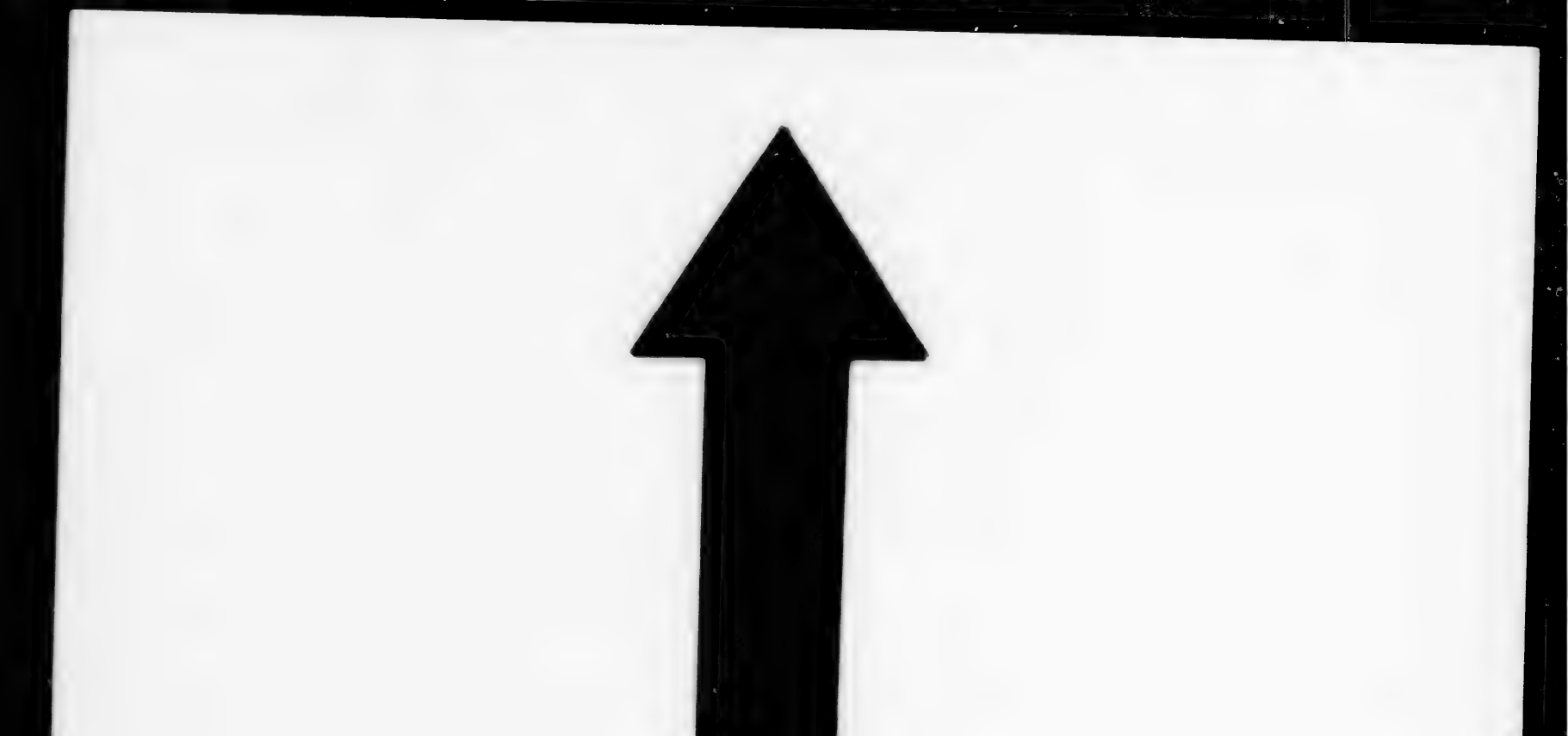

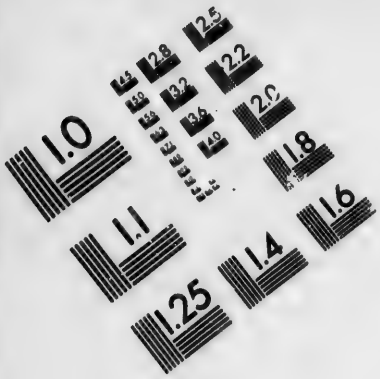

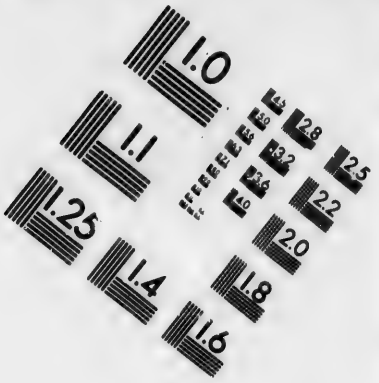

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

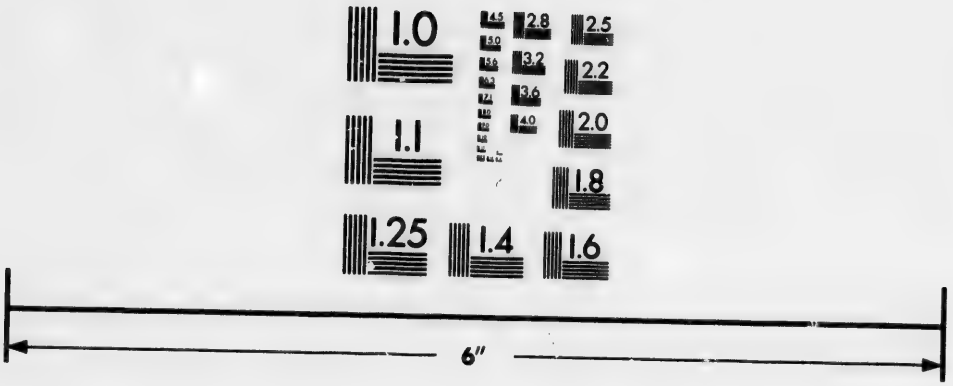

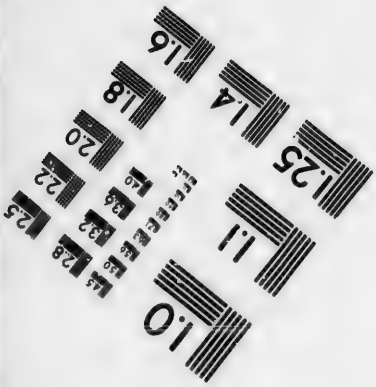

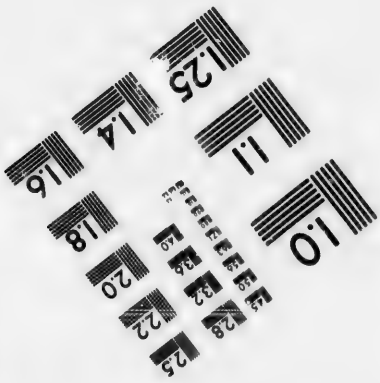

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

XIII. SIÈCLE.

que pour la décence & l'honneur du caractère dont ils étoient revêtus. Pendant tout le tems de leur séjour ils furent traités de même. Ces marques extérieures de considération & de respect, sembloient garantir la sincérité des Grecs dans l'affaire importante qu'on alloit traiter. Les Nonces n'en doutoient pas; & si l'événement ne répondit point à leurs espérances, ce ne fut pas leur faute, car toute leur conduite fut pleine de sagesse, d'égards, de circonspection & de douceur.

La discussion des points de foi & de discipline qui divisoient les deux Eglises, fut d'abord entamée dans des conférences peu nombreuses, & continuée dans un Concile assemblé à Nimphée, Ville de Bythinie où l'Empereur s'étoit rendu, & composé d'un grand nombre d'Evêques. Les Nonces y réduisirent toute la question à deux objets, la procession du S. Esprit & l'usage du pain azime dans la célébration du sacrifice. Les Grecs firent de vains efforts pour s'envelopper dans leurs subtilités ordinaires. Ils furent suivis pied-à-pied dans tous leurs détours, & forcés de s'expliquer nettement. Au commencement ils avoient paru con-

venir que le S. Esprit procéde également du Père & du Fils, & que l'Eglise Romaine consacroit validement avec le pain azime. Mais ensuite ils tâchèrent de modifier ce qu'ils avoient dit, par des chicanes qui réduisoient à rien leurs premiers aveux. Obligés enfin par les instances des Nonces de parler sans déguisement, ils déclarèrent en termes formels qu'ils regardoient comme un hérésie le sentiment des Latins sur la Procession du S. Esprit, & que l'Eucharistie consacrée avec du pain sans levain, n'étoit pas le vrai Sacrement ni le vrai Sacrifice institué par J. C. Les Nonces n'eurent pas de peine à réfuter ces deux assertions. Ils avoient pour eux la tradition, aussi clairement attestée par les Pères Grecs que par les Latins; & quant à l'addition des paroles *Filioque* faite au Symbole par les Eglises d'Occident, ils firent voir que ce n'étoit point une innovation condamnable, mais une explication & un developpement du dogme, nécessaires pour rendre l'exposition de la foi plus claire, plus sensible au peuple; qu'on pouvoit bien professer hautement ce dogme dans la récitation du Symbole, puisqu'on devoit le croire avec toute l'Eglise.

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

Les deux points conteſtés ſe trouvant éclaircis de manière à lever toute difficulté, il falloit en venir à une concluſion. C'étoit l'article le plus important ; c'étoit auſſi le plus délicat. Les Grecs offrirent d'approuver la conſécration de l'Euchariſtie avec du pain azime, pourvu que les Latins conſentiſſent à retrancher du Symbole l'addition qui rendoit la profeſſion de foi des deux Egliſes ſi différente. Cette étrange propoſition montre tout à la fois, & que les Grecs, pour éloigner la conciliation, cherchoient tous les moyens d'y faire naître de nouveaux obſtacles, & qu'ils ne tenoient au ſchiſme que par opiniâtreté. Quoique la paix des Egliſes ſoit un bien très-précieux & très-déſirable, on ne doit jamais l'acheter aux dépens de la vérité ; ainſi l'offre des Grecs ne pouvoit être admiſe ; & ce que les Nonces leur propoſèrent étoit bien plus conforme à l'eſprit qui avoit toujours dirigé l'Egliſe, dans les affaires de cette nature ; c'étoit d'approuver le Sacrement des Latins dans lequel ils ne trouvoient rien de répréhenſible, & d'enſeigner que le S. Eſprit procéde du Fils comme du Père, puiſqu'ils convenoient que ce point de doctrine appartient à la

foi. A ces conditions, les Nonces, au nom du Saint-Siège, offroient la paix aux Grecs, promettant d'ailleurs qu'on ne les forceroit pas de chanter dans le Symbole l'addition *Filioque*, s'ils refusoient toujours de l'adopter. Il semble qu'on ne pouvoit pas réduire l'accommodement à des termes plus doux & plus raisonnables. Cependant les Grecs & l'Empereur lui-même se récrièrent contre la dureté de ces conditions, & déclarèrent expressément qu'on ne pouvoit à ce prix conclure la réunion. Tout projet de conciliation fut donc rompu, & les Nonces retournèrent à Rome sans avoir rien terminé. XIII. SIÈCLE.

Sous le règne de Theodore Lascaris II, fils & successeur de Jean Vatace, & le Pontificat d'Alexandre IV, la négociation fut reprise en 1256, mais ce fut encore avec aussi peu de succès. Le Légat que ce Pape chargea de cette affaire, n'eut même pas la liberté de remplir sa commission : arrivé à Bérée en Macedoine, on le renvoya sans l'entendre. Les circonstances parurent plus favorables, lorsque Michel Paléologue eut recouvré la Ville de Constantinople de la manière que nous l'avons raconté, (article pre-

mier.) Ce Prince craignoit avec raison
XIII. que les Papes n'armassent de nouveau tout
SIÈCLE. l'Occident, pour soutenir les droits de l'Empereur Latin, Baudouin II; il voulut écarter cet orage dont il auroit eu peine à soutenir le poids dans les premiers momens d'une possession encore mal affermie. Sa politique ne lui offroit pas de moyen plus sûr d'éloigner ce danger, que de renouer avec le Saint-Siège les négociations entamées & rompues tant de fois pour l'extinction du schisme. Ce fut pendant quelques années le sujet de plusieurs ambassades à Rome de la part de Michel, & à Constantinople de la part des Papes Alexandre IV, Urbain IV, & Clément IV. Mais dans le commencement l'affaire fut conduite avec beaucoup de lenteur. Michel régloit ses démarches sur les apparences, plus ou moins grandes, du danger dont la crainte en étoit le motif. Ce Prince, l'un des plus habiles de son tems, animoit ou ralentissoit l'ardeur qu'il faisoit paroître pour la réunion, selon qu'il croyoit le projet d'une nouvelle irruption des Latins dans ses Etats, plus prochain ou plus éloigné.

Enfin sous le Pontificat de Grégoire X,

l'affaire de la réunion fut traitée sur un nouveau plan, & l'Empereur montrant un desir très-sincère de la consommer heureusement, on espéra cette fois de voir tomber les barrières qui s'étoient élevées entre les deux Eglises. Néanmoins c'étoit toujours la crainte de voir fondre sur l'Empire toutes les forces de l'Occident, qui faisoit agir Michel Paléologue. Il savoit que Charles d'Anjou, Roi de Naples, Prince connu par son ambition, qui avoit marié sa seconde fille à Philippe, fils & héritier de Baudouin II, sollicitoit vivement le Pape & les Princes d'Europe de concerter une expédition pour reconquérir la Ville & l'Empire de Constantinople. Le Pape n'ignoroit pas les motifs secrets de Michel, mais il crut ne pas devoir se refuser aux desirs de paix dont ce Prince couvroit ses véritables intentions. Dieu fait souvent servir les vues politiques des Grands & des Rois à l'exécution des desseins cachés de sa providence. Il s'agissoit d'opérer un grand bien dans l'Eglise; c'en étoit assez pour que Grégoire, Pontife aussi pieux que modéré, y déployât toute l'activité de son zèle.

XIII. SIÈCLE.

Ce Pape ne cherchoit que le bien de

XIII. SIÈCLE.

la Religion. Ainſi, pour mettre à l'écart toutes les difficultés qui avoient fait échouer juſque-là l'utile projet de la réunion, il ſe contenta d'exiger que les Grecs ſouſcriviſſent la profeſſion de foi dreſſée par Clément IV, ſon prédéceſſeur, dans laquelle ni Michel, ni ſes Evêques n'avoient rien trouvé qui ne fût conforme à l'écriture & à la tradition. Cette profeſſion de foi envoyée par Clément IV à Paléologue même, n'étoit qu'une explication développée du Symbole, conçue dans les termes les plus clairs. Tous les points qui avoient ſouffert difficulté, y étoient mis dans le plus beau jour, & cette explication faite avec méthode, ne laiſſoit ſubſiſter aucun nuage. Grégoire X fit remettre à l'Empereur une copie fidelle de cette expoſition dogmatique, & l'accompagna d'une lettre preſſante, par laquelle il l'exhortoit à conclure l'accommodement pendant ſon Pontificat, dans la crainte qu'il ne vînt après lui des Papes qui ne fuſſent pas ſi concilians & ſi faciles. Il l'invitoit en même-tems à ſe trouver au Concile qu'il ſe propoſoit d'aſſembler, & qui fut en effet tenu à Lyon en 1274.

Soit que Michel Paléologue eût conçu

pour Grégoire X l'eſtime & la confiance que ce Pape méritoit, & qu'en conſéquence il deſirât véritablement de conſommer la réunion tandis qu'il vivoit, ſoit qu'il continuât de regarder la ceſſation du ſchiſme comme le ſeul moyen qui pût le mettre en sûreté contre les entrepriſes des Princes Latins, il preſſa de tout ſon pouvoir la concluſion du traité, aux conditions que le Pontife avoit propoſées. La choſe n'étoit pas ſans difficulté, malgré tout ce qu'on avoit fait juſqu'alors pour éclaircir les points controverſés, & diſſiper la prévention des eſprits. La plupart des Prélats, le Patriarche de Conſtantinople à leur tête, & les perſonnes les plus conſidérables du Clergé ne vouloient point d'accommodement. Jean Veccus, Tréſorier de l'Egliſe de Conſtantinople, homme d'une érudition profonde & généralement eſtimé, étoit un de ceux qui s'y oppoſoient avec le plus de chaleur. Michel ſouhaitoit vivement de le gagner, perſuadé que s'il entroit dans ſes vues, l'exemple d'un homme ſi éclairé en entraîneroit beaucoup d'autres. Il employa donc tour-à-tour les careſſes & la rigueur pour triompher de ſa réſiſtance; mais il ne put

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE

rien obtenir. Veccus étoit un de ces hommes fermes & droits qui ne cédent qu'à la raiſon. Il étoit en priſon. Michel eſpéroit l'ébranler par les incommodités & l'ennui de ce triſte ſejour ; mais il en fit un meilleur uſage, en profitant de ſon loiſir pour étudier à fond les matières controverſées, avec le deſſein de renoncer à l'erreur, s'il y étoit. Il entreprit donc ſans préjugé, la lecture des Ouvrages publiés ſur les queſtions que les Grecs & les Latins agitoient depuis ſi long-tems. Il vérifia dans les écrits des Pères tous les paſſages cités en faveur de l'Egliſe Romaine, relativement au fond de la conteſtation & aux divers objets qu'elle embraſſoit. Il reconnut par cet examen qu'il n'y avoit aucune difficulté réelle, aucun motif tiré des intérêts de la foi, qui dût être un obſtacle à la réunion, & que l'opiniâtreté ſeule, ou des vues purement humaines, avoient pu traverſer ſi ſouvent un projet dont tout homme éclairé, tout Chrétien bien intentionné pour la paix, devoit ſouhaiter l'heureuſe fin. Veccus affermi dans cette penſée, & deſirant l'extinction du ſchiſme avec autant d'ardeur & peut-être plus de bonne

foi que l'Empereur même, communiqua ſes lumières & ſes ſentimens à beaucoup de perſonnes. Mais un plus grand nombre encore perſévéroit dans l'opinion contraire, & ce parti des oppoſans, qui ſe refuſoit à toute voie de conciliation, n'avoit d'autre deſſein que d'éterniſer le ſchiſme. XIII. Siècle.

Cependant l'Empereur avoit réſolu de terminer cette affaire par quelque moyen que ce fût. Employant tout-à-tour les prières & les reproches, la douceur & les menaces, il obtint enfin de la plupart des Evêques qu'ils ſignaſſent la profeſſion de foi de Clément IV, & l'acte de renonciation au ſchiſme qui ſeroit préſenté au Concile de Lyon. Les Ambaſſadeurs de Michel Paléologue munis de cette pièce & des lettres du Prince, ſe mirent en route pour ſe rendre au Concile, avec le député des Evêques Grecs. C'étoit Germain, ancien Patriarche de Conſtantinople, qui avoit abdiqué pour ne ſe pas compromettre avec la Cour. Ils furent reçus par le Pape, les Cardinaux & les Pères du Concile, avec de grandes démonſtrations de joie. On leur rendit tous les honneurs qui étoient dûs à leur caractère & à l'objet de leur miſ-

XIII. SIÈCLE.

sion. Ils communiquerent avec le Pape & les Latins dans la célébration des Saints Myſtères, où l'on chanta le Symbole en Grec avec l'article qui concerne la proceſſion du S. Eſprit, tant du Fils que du père, article qui fut répété trois fois, pour marquer une adhéſion plus forte & plus ſolemnelle. Enfin, le ſix Juillet, le Concile étant aſſemblé pour la quatrième ceſſion, les Grecs y furent introduits en grande cérémonie, & placés par diſtinction à la droite du Pape après les Cardinaux. Ils préſenterent les lettres de l'Empereur & des Evêques avec la formule de Clément IV, que Michel, ſon fils Andronic, & un grand nombre de Prélats avoient ſouſcrite. Lecture faite de ces pièces, les Grecs, tant au nom de leurs Princes que de leurs Collègues, prononcerent le ſerment par lequel ils abjuroient le ſchiſme, reconnoiſſoient la primauté du Saint-Siège, acceptoient la profeſſion de foi de l'Egliſe Romaine, & promettoient de ne s'en jamais écarter. Après cela, le Pape entonna le *Te Deum*, qui fut continué par les Pères du Concile; & quand il fut achevé, on chanta le Symbole d'abord en Latin, puis en Grec, avec l'article *qui procéde*

du Père & du Fils répété deux fois. Ainſi fut conclue la réunion tant déſirée des deux Egliſes; & cet événement dont les ſuites ne devoient pas durer, fut pour le Pape & pour les Prélats de l'Egliſe Latine le ſujet d'une grande joie. XIII. SIÈCLE.

Les Grecs s'en retournerent comblés d'honneurs & très-ſatisfaits, emmenant avec eux des Nonces que le Pape envoyoit à l'Empereur pour affermir l'ouvrage de la paix ſi heureuſement achevé. Le premier ſoin de Michel, après l'arrivée des Ambaſſadeurs & des Nonces, fut de donner un ſucceſſeur au Patriarche Joſeph. Ce Prélat qui s'étoit toujours oppoſé à la réunion, avoit ſigné un acte par lequel il promettoit de renoncer à ſa dignité, ſi la négociation ſe terminoit par un traité d'union entre les deux Egliſes; & en attendant, il s'étoit retiré dans un Monaſtère pour ne point donner d'ombrage à l'Empereur & à ceux qui deſiroient la fin du ſchiſme. La paix étant conclue, l'acte dont nous venons de parler devoit avoir ſon effet. Le Siège Patriarchal de Conſtantinople fut donc déclaré vacant, & le célébre Veccus fut choiſi pour le remplir. L'Empereur ſçavoit tout ce qu'il devoit attendre du zèle

XIII. SIÈCLE.

& des lumières de ce nouveau Prélat, pour consolider l'union de la nouvelle Rome & de l'ancienne. Dans l'intention d'y mettre la dernière main, le Patriarche Veccus assembla consécutivement deux Conciles à Constantinople en 1277. On ratifia dans le premier tout ce qui avoit été fait à Lyon relativement à l'extinction du schisme ; & le second excommunia tous ceux qui persévéroient dans leur ancienne opposition à la pacification des deux Eglises. Les Nonces du Pape, accompagnés de nouveaux Ambassadeurs, porterent à Rome les actes de ces Conciles avec des lettres de l'Empereur Michel, de son fils Andronic, associé à l'Empire, & du Patriarche Veccus. Elles contenoient une nouvelle confirmation des engagemens contractés au Concile de Lyon de la part des Grecs, & de nouvelles promesses d'exécuter fidèlement toutes les conditions du traité qu'on y avoit conclu.

Le Saint-Siège n'étoit plus rempli par Grégoire X. Ce Pape si zélé pour la paix étoit mort en 1276, & les deux Pontifes qui lui avoient succédé sous les noms d'Innocent V & de Jean XXI, n'avoient occupé la Chaire apostolique que treize

mois & quelques jours en tout. Nicolas III, élu au mois de Novembre 1277, reçut les envoyés de Michel Paléologue & de Veccus. Ce Pontife étoit bien éloigné d'avoir les intentions pures & désintéressées de Grégoire X. Dans le desir peu convenable de procurer à son Siège des avantages temporels que Grégoire avoit négligés, il fit renaître d'anciennes prétentions qui devoient être oubliées pour toujours, du moment que la réunion avoit été consommée sous les yeux & par l'autorité d'un Concile œcuménique. Cette conduite étrange du Pape Nicolas III, à qui les Historiens accordent de grands talens pour les affaires, & les rigueurs que l'Empereur Michel employa pour achever de soumettre les partisans du schisme, firent bientôt perdre le fruit d'un si long travail. Les Nonces de Nicolas indisposerent par leurs discours & leurs démarches indiscrètes, les esprits de ceux qui s'étoient montrés jusques-là plus favorables à l'union; les coups d'autorité que Michel frappoit pour se faire obéir, ulcéroient les cœurs; & Veccus, malgré toute son érudition, tous ses talens, ne pouvoit empêcher le parti des Schismatiques de

XIII. Siècle.

XIII. SIÈCLE.

grossir tous les jours. Enfin, le Pape Martin IV, successeur de Nicolas, s'étant laissé persuader que les Grecs manquoient de bonne foi, & qu'ils avoient trompé le Saint-Siège dans tous le cours de la négociation, excommunia l'Empereur Michel Paléologue, comme fauteur du schisme, tandis que ce Prince excitoit contre lui la haine de son peuple, par les moyens violens qu'il employoit pour l'éteindre. Indigné de ce traitement, Michel défendit qu'on nommât davantage le Pape dans la liturgie, comme on avoit commencé de le faire depuis la réconciliation; & s'il eût vécu plus long-tems, on ne peut guère douter qu'il n'eût lui-même renversé son ouvrage; mais il mourut en 1282, & son fils Andronic qui n'avoit concouru avec lui à ce qui s'étoit fait pour l'union, que par complaisance ou par crainte, ne tarda pas à remettre les choses au même état où elles étoient avant les premières négociations. Veccus fut déposé & promené de prisons en prisons pendant quinze ans qu'il survécut à sa disgrace. Le Patriarche Joseph, cassé de vieillesse, fut porté dans son palais, & les partisans du schisme qui le regardoient comme leur Chef,

s'autoriſerent de ſon nom pour commettre les plus grands excès. On réconcilia par l'eau bénite & les autres cérémonies ordinaires, la grande Egliſe de Conſtantinople, comme ſi elle avoit été profanée. Ceux qui avoient participé à l'union & communiqué avec les Latins, furent mis en pénitence, comme s'ils euſſent commis les plus grands crimes; & les Prélats qui avoient concouru avec le Patriarche Veccus au traité de réconciliation entre les Grecs & les Romains, furent dépoſés ſans que perſonne oſât prendre leur défenſe. Si tout cela ne ſe faiſoit pas expreſſément par l'ordre d'Andronic, au moins ce Prince l'autoriſoit par ſon ſilence, & plus encore par les faveurs qu'il répandoit ſur quelques-uns des plus zélés partiſans du ſchiſme. Devoit-on attendre autre choſe d'un Prince qui avoit empêché qu'on ne rendît à ſon père les honneurs de la ſépulture qu'on avoit coutume de rendre aux Empereurs, parce que les Schiſmatiques le tenoient pour excommunié, comme auteur de la réunion des Grecs & des Latins? Telle fut l'iſſue des peines que tant de Pontifes, tant de Princes & de ſavans Perſonnages s'étoient données

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

pour détruire le mur de séparation qui rendoit les deux moitiés de l'Eglise étrangéres l'une à l'autre. Dieu sans doute ne voulut pas bénir une entreprise, qui n'avoit peut-être été conseillée que par des vues humaines & des intérêts politiques.

ARTICLE VIII.

Etat des principales Eglises d'Occident.

LORSQU'ON jette les yeux sur l'état des principales Eglises d'Occident au siècle dont nous analysons l'Histoire, on y voit tout ensemble, & de grands abus, & de grands sujets d'édification, comme dans la plupart des autres siècles que nous avons déjà parcourus. Les abus tenoient aux erreurs du tems, au génie des Nations, à la forme des Gouvernemens, à la situation des sociétés politiques, les unes à l'égard des autres, & aux préjugés où les hommes puisoient les maximes générales sur lesquelles ils fondoient leurs principes de morale, & les règles de leur conduite. Les actions édifiantes naissoient d'un fond de reli-

gion & de piété, que la corruption des mœurs & les effets contagieux de l'exemple n'avoient pas encore entièrement détruites. Elles étoient la consolation des gens de bien, au milieu des désordres & des maux publics qui les faisoient gémir.

XIII. SIÈCLE.

L'Eglise de France continuoit d'être le centre des lumières, & la portion la plus florissante du Christianisme. Elle fut troublée au commencement de ce siècle par une suite des démêles qui s'éleverent entre la Cour de Rome & le Roi Philippe-Auguste, au sujet d'Ingeburge de Danemarck, sa deuxième femme, qu'il avoit répudiée, sous prétexte de parenté, mais dans le vrai, par dégoût, pour épouser Agnès de Méranie. L'aversion que Philippe avoit conçue pour la Reine Ingeburge, étoit si forte, qu'il avoit mieux aimé voir tout son Royaume dans les liens d'un interdit pendant plus de sept mois, que de se déterminer à la reprendre; & lorsqu'il eut pris le parti d'éloigner Agnès de Méranie, cause du scandale, Ingeburge fut encore long-tems détenue au Château d'Etampe, avant que son époux pût se résoudre à la rappeller auprès de lui. Elle

XIII. SIÈCLE.

ne revint à la Cour qu'en 1213, après seize ans de séparation. L'interdit que ce divorce avoit attiré sur le Royaume, y causa beaucoup de confusion, par la cessation du culte divin & de tous les actes publics de la Religion, auxquels le peuple est ordinairement plus attaché, qu'à la Religion même, dont il est rare qu'il connoisse le véritable esprit. Au reste, cet interdit fut gardé avec tant d'exactitude, que le mariage de Louis VIII, fils aîné de Philippe-Auguste, avec Blanche de Castille, fut célébré à Fontevrauld, dans le Comté d'Anjou, ne pouvant l'être dans les pays de la domination du Roi. Quand l'histoire ne nous fourniroit pas d'autres exemples du même genre, c'en seroit assez pour nous faire juger, & du respect infini qu'on avoit alors pour les censures de Rome, & de l'étendue que les Papes avoient donnée à leur pouvoir, sans que les Evêques s'y fussent opposés; car c'étoit un Légat qui avoit jetté l'interdit dont il s'agit ici, & les Evêques eux-mêmes s'y étoient soumis.

Tous les Princes qui régnèrent en France pendant ce siècle, sans en excepter Philippe-Auguste, malgré les fautes

que ſon attachement pour Agnès de Méranie lui fit commettre, furent des Monarques très-religieux & très-zélés pour la gloire de l'Egliſe. Ils ont tous laiſſé des monumens de leur amour pour elle, tant par les loix qu'ils ont publiés afin de procurer l'obſervation des ſiennes, que par les exemples de piété qu'ils ont donné à leur peuple. Philippe-Auguſte en eſt lui-même une preuve, puiſqu'il ſacrifia ſa tendreſſe & ſes répugnances pour faire ceſſer le ſcandale des nœuds illégitimes qu'il avoit contractés, & les maux ſpirituels dont ils avoient été la ſource. Mais aucun de nos Rois, avant cette époque, ni depuis, n'a porté plus loin l'amour de la Religion & la pratique de toutes les vertus chrétiennes, que S. Louis. Il fut le prodige de ſon tems; magnanime à la tête des armées, d'une prudence admirable & d'une politique sûre dans les conſeils, habile dans le grand art du gouvernement, ne ſe conduiſant en tout que par les principes de la juſtice & de la bonté, conſultant dans toutes ſes entrepriſes les règles & les maximes de la Religion, dont perſonne ne ſut mieux concilier les intérêts avec ceux du bien public; enfin,

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

laiſſant aux ſiècles avenir l'exemple unique d'un Monarque accompli & d'un parfait Chrétien.

Sous le règne de ce Prince, plus encore que ſous ceux de ſon aieul, de ſon pere & de ſon fils, la Religion fut très-floriſſante en France. Ses loix étoient maintenues par l'appui que leur prêtoit le pouvoir ſouverain; ſes miniſtres honorés, & leur autorité, tantôt exceſſive, & tantôt bravée par les Grands, reſſerrée dans ſes juſtes bornes, & protégée contre l'audace des hommes puiſſans. Ce Saint Roi n'étoit pas le ſeul modèle de piété qu'il y eût à ſa Cour. Blanche de Caſtille ſa mère, Princeſſe auſſi pieuſe qu'habile, mériteroit nos éloges, quand elle n'auroit fait d'autre bien que de former à la vertu le cœur du jeune Roi qu'elle éleva pour la gloire & le bonheur de la France. Marguerite de Provence, ſon épouſe, réuniſſoit à un ſi haut degré toutes les belles qualités de l'eſprit & du cœur, qu'on a fait ſon éloge en diſant, que le Ciel ſembloit s'être plû à la rendre digne d'un tel époux. Iſabelle ſa ſœur vécut dans la pratique des bonnes œuvres, & mourut ſaintement dans le Monaſtère de Longchamp

qu'elle avoit fondé. Alphonſe, Comte de Poitiers & de Toulouſe, ſon frère, qui l'accompagna dans ſes deux Croiſades, & qui mourut au retour de la ſeconde, marcha ſur ſes traces, imita ſa bravoure, & plus encore ſes vertus. Jean Triſtan, ſon troiſième fils, qui fut enlevé par une mort prématurée devant Tunis, faiſoit admirer en lui, à l'âge de vingt ans, une ſageſſe de conduite & une pureté de mœurs, qui, jointes à ſa valeur intrépide, firent regarder ſa perte comme un malheur public. Enfin, Philippe-le-Hardi, ſon ſucceſſeur, ſans avoir le caractère élevé, ni toutes les vertus du Saint Roi, ne laiſſa pas d'honorer le Trône & la Réligion par pluſieurs qualités eſtimables que l'expérience auroit perfectionnées, s'il eût vécu plus long-tems.

XIII. SIÈCLE.

Pluſieurs Saints Evêques illuſtrerent la France dans ce ſiècle, & travaillèrent avec zèle à la ſanctification des fidèles confiés à leurs ſoins. Tels furent entr'autres S. Guillaume, Archevêque de Bourges, de la Famille des Comtes de Nevers; S. Etienne, d'abord Abbé de Sainte Geneviève de Paris, & enſuite Evêque de Tournai, qui fit revivre en lui la ſim-

plicité, la charité & le désintéressement des hommes apostoliques ; un autre Etienne, qualifié de bienheureux, qui fut tiré de la Chartreuse des Portes, pour être élevé sur le Siège de Die, & qui porta dans l'exercice du ministère épiscopal l'esprit de mortification & de prière auquel il s'étoit formé dans la solitude ; & S. Guillaume Pinchon, Evêque de S. Brieux, qui signala son amour pour les pauvres par d'abondantes aumônes. L'Eglise de France possédoit encore dans le Clergé, tant séculier que régulier, plusieurs personnages également recommandables par leurs lumières & leurs vertus. Nous en avons déja fait connoître quelques-uns ; nous parlerons des autres dans les articles XIe. & XIIe.

XIII. SIÈCLE.

L'Espagne eut dant ce siècle l'avantage de compter, comme la France, un grand Saint parmi ses Rois. Nous parlons de S. Ferdinand qui réunit les deux Couronnes de Castille & de Léon. Ce vertueux Prince fut presque toujours en guerre contre les Musulmans, & fit sur eux plusieurs conquêtes importantes. Il leur enleva les Villes d'Ubéda, de Cordoue, de Jaën, de Séville, & un grand nombre d'autres moins considérables.

rables. Il y rétablit le Chriſtianiſme, rebâtit ou fit réconcilier les Egliſes, donna de bons Evêques aux Siéges de ces Villes que ſa valeur venoit de rendre à la Religion, & s'appliqua, comme s'il eût été lui-même Evêque, à faire fleurir les bonnes mœurs & la piété au milieu de ces nouvelles ſociétés chrétiennes. Dans le cours de ſes expéditions contre les Mahométans, ce Saint Roi qui prenoit moins les armes pour ſa propre gloire que pour l'accroiſſement de la foi, reçut ſouvent des marques ſignalées de la protection du Ciel. S'il eſt d'un eſprit foible & trop crédule d'admettre indiſtinctement tous les faits marqués au coin du merveilleux, il eſt auſſi d'un homme ſage & judicieux de ne pas rejeter ceux qui ſont munis de témoignages authentiques, multipliés, & qu'aucune raiſon ſolide ne rend ſuſpects. Ce que les Hiſtoriens du tems ont raconté, touchant les prodiges que Dieu opéra, pour rendre plus complettes les victoires de S. Ferdinand & de quelques autres Rois d'Eſpagne, armés pour la même cauſe, entre dans la claſſe des faits avérés, dont il n'eſt pas poſſible de douter, ſans renverſer toutes les règles de la ſaine critique.

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

Si Jacques I, Roi d'Aragon, l'un des plus grands Capitaines de ce siècle, n'imita point S. Ferdinand dans la pratique des vertus chrétiennes, il fut du moins son rival de gloire dans les guerres qu'il entreprit contre les Maures. Les avantages qu'il remporta sur ces infidèles, furent si continuels & si importans, qu'ils lui firent donner le surnom de conquérant. Ces victoires ne tournoient pas moins à l'utilité de la Religion qu'à celle de l'Etat. L'île de Majorque, délivrée du joug Musulman en 1237 par les armes de ce Prince qui n'avoit encore que vingt ans, rentra sous celui de J. C. La Ville de Valence, Capitale d'un petit Royaume de ce nom, eut le même bonheur l'année suivante; la grande Mosquée de cette Ville fut changée en Eglise, & l'on y mit un Evêque, des Chanoines & un Clergé, pour y célébrer le service divin. On avoit fait la même chose à Majorque, aussitôt que cette île étoit rentrée sous la domination des Chrétiens.

Il y avoit dans les Villes d'Espagne & d'Afrique soumises aux Mahométans, un grand nombre de Chrétiens; il y en avoit même à Maroc & à Tunis. Quelquefois ils jouissoient d'une assez grande

liberté pour faire publiquement les exercices de leur Religion, ſous des Evêques qui les gouvernoient. Mais ſouvent ils étoient vexés & outragés par les infidèles d'une manière ſi violente, qu'on peut regarder ces orages, quoique paſſagers, comme de véritables perſécutions, & la plupart de ceux que les ſectateurs de l'Alcoran firent mourir alors, comme des Martyrs. C'étoit ordinairement lorſqu'ils avoient éprouvé quelque grande perte à la guerre, & que les Princes Chrétiens avoient gagné ſur eux des batailles ſanglantes, qu'ils s'irritoient contre les adorateurs de J. C. établis dans les Villes ou les Terres de leur obéiſſance, pour venger la mort de leurs freres & leur propre défaite. Le Roi d'Aragon Jacques I leur donnoit ſouvent ſujet d'exercer ſur les Chrétiens ces cruelles repréſailles. On a écrit que ce Prince leur livra trente-trois batailles, qui furent autant de victoires, & qu'il bâtit ou répara juſqu'à mille Egliſes, en y comprenant ſans doute les Moſquées qu'il fit conſacrer au culte de J. C. Nous ne faiſons cette remarque, que pour montrer combien le Chriſtianiſme s'étendit en Eſpagne, ſur les ruines de la loi Muſulmane.

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

Nous avons donné une idée de la guerre funeſte qui ſe rallumа entre le Sacerdoce & l'Empire au commencement de ce ſiècle, & qui dura juſqu'à ſes dernières années. Les maux qu'elle cauſa dans tous les pays expoſés à l'action de ce feu dévorant, ne ſont pas concevables. L'Egliſe d'Allemagne, agitée dans toutes ſes parties par ces troubles civils, y perdit ſon repos & ſa gloire. Les Prélats qui étoient pour la plupart Princes de l'Empire & Membres du corps politique, à raiſon des fiefs qu'ils poſſédoient, ne pouvoient ſe diſpenſer d'entrer dans ces querelles dont les triſtes effets ſe faiſoient ſentir par-tout. Pluſieurs abandonnoient le gouvernement de leurs Egliſes, pour ſe mettre à la tête de leur Vaſſaux, & tenir la campagne, en faveur du parti qu'ils avoient embraſſé. D'autres qui ſe ſentoient plus de talens pour les affaires que pour la guerre, intriguoient dans les diètes, & ne contribuoient pas moins à fomenter les troubles. Ainſi preſque tous les Paſteurs étoient ſortis de leur état, & avoient abandonné leurs fonctions, pour ſe livrer au métier des armes & à la diſcuſſion des intérêts politiques. Au milieu de ces cruelles

dissensions qui changeoient les Evêques & les Abbés en guerriers ou en factieux, il étoit impossible qu'on ne vît pas renaître les anciens abus, & que la Religion conservât son empire sur les esprits & sur les cœurs. Elle perd toujours au dehors, lorsque ses Ministres ne méritent plus l'estime & la considération qui donnent au ministère une force extérieure, sans laquelle le caractère sacré d'où il tire son autorité ne suffit pas. XIII. SIÈCLE.

Rien ne fait mieux connoître le triste état où l'Eglise d'Allemagne étoit tombée par une suite des malheurs publics, que le Mémoire envoyé au Pape Grégoire X par Brumon ou Brunon, Evêque d'Olmutz. Il représente au Souverain Pontife, que la plupart des Eglises sont dépouillées de leurs revenus, de manière que n'ayant pas de quoi fournir aux dépenses qu'exige le service divin, elles demeurent abandonnées; que ce mal est encore plus sensible dans les Eglises paroissiales des Villes & des campagnes; que le peuple ne les fréquente plus; qu'il méprise la voix des Curés, & qu'il court en foule après des Ministres étrangers, attiré par l'attrait ordinaire de la nouveauté; que le nombre

XIII. SIÈCLE.

de ceux qui entrent dans l'état ecclésiasti
que est si grand, qu'il n'est pas possibl
de leur donner à tous des bénéfices pou
les faire subsister, de sorte qu'on le
voit recourir à des moyens qui aviliſſen
leur état, pour se procurer les besoins d
la vie; que l'oisiveté de ces Clercs indi
gens est la source de mille désordres, qu
déshonorent l'ordre sacerdotal, & le ren
dent mépriſable aux Laïques. L'Evêqu
d'Olmutz se plaint encore d'un gran
nombre d'autres abus, qu'il supplie l
Pape de faire cesser par son autorité
C'étoit aux Pasteurs ordinaires à travail
ler, chacun dans son Diocèse, à déra
ciner ces abus & les vices dont ils étoien
l'effet, au lieu de recourir au Pape, dé
surchargé de tant d'affaires. Mais de que
zèle, de quelle vigilance étoient capa
bles des Evêques factieux, qui dédai
gnoient les saintes fonctions de leur mi
nistère, pour vivre dans la dissipation &
dans les intrigues?

Faut-il s'étonner après cela si l'auto
rité pastorale tomboit dans le mépris?
est rare, disons mieux, il est presqu
impossible que les peuples la respectent
lorsque la personne de ceux qui en so
revêtus ne se fait pas respecter. Ce m

pris de l'autorité ſpirituelle & des cenſures eccléſiaſtiques qui en émanent, fut porté en Allemagne juſqu'à l'héréſie. On y prêchoit publiquement que le Pape étoit un uſurpateur & un tyran ; que les Evêques, la plupart ſimoniaques & ſcandaleux, avoient perdu par leurs péchés le pouvoir de lier & de délier, & que les Prêtres, dont la vie n'étoit pas plus édifiante, ne méritoient pas davantage d'être écoutés. Ces diſcours que l'indocilité des pécheurs ne manquoit pas de ſaiſir comme un moyen de ſe ſouſtraire aux peines canoniques, tendoient ouvertement à ſecouer le joug des Paſteurs légitimes, & à rompre tous les liens de la dépendance dans l'ordre ſpirituel. Nous verrons les progrès que ces dangereux principes firent dans la ſuite, & les troubles qu'ils causèrent lorſque le fanatiſme les adopta, & que les Princes les favorisèrent, dans l'eſpérance d'accroître leur puiſſance, par la ruine de celle qu'on vouloit arracher au Clergé.

XIII. SIÈCLE.

L'Egliſe d'Angleterre fut agitée par de violens orages pendant la plus conſidérable partie de ce ſiècle. Le caractère emporté, capricieux & foible du Roi Jean-ſans-Terre, la politique intéreſſée

XIII. SIÈCLE.

des Papes qui profitoient de toutes les circonstances pour étendre leurs droits & en acquérir de nouveaux, la conduite impérieuse & dure des Légats, la manière pleine de hauteur dont ils traitoient le Prince & le Clergé, leurs exactions, leur avidité; enfin, les murmures de la Nation, ses attroupemens, ses révoltes contre les Romains, auteurs de mille vexations criantes, contre le Roi, qui les avoit attirés en leur livrant l'Etat & le peuple, tels sont les objets que met sous nos yeux, dans l'époque où nous sommes, l'histoire de cette île fameuse qui goûta rarement les douceurs de la paix. Jean, toujours inégal & toujours contraire à lui-même, après avoir bravé Rome & menacé de repousser les outrages qu'il en recevoit, en chassant de ses Etats les Ecclésiastiques & les Moines, s'abaissa jusqu'à se rendre tributaire du Pontife dont il avoit défié le pouvoir. Les suites d'un orgueil si mal soutenu, & d'une bassesse si méprisable, furent telles qu'on devoit les prévoir. Le Roi, en achetant la protection du Pape, par le sacrifice de tous ses droits les plus précieux, & même de la souveraineté dont il ne lui resta plus que l'ombre, ne remé-

dia point au mal déjà fait, & il ouvrit une nouvelle source de désordres. Les troubles & les malheurs augmentant chaque jour, les plaintes augmentèrent aussi. Le Clergé lui-même qui, par une suite des préjugés du siècle, s'étoit prêté en esclave aux vues de la Cour Romaine, sentit bientôt l'imprudence de ses démarches. Il plioit en murmurant sous le joug qu'il s'étoit imposé. Il s'en prenoit au Roi, dont les fautes avoient occasionné les siennes. D'un autre côté, le Cardinal Etienne de Langton, dont l'élévation au Siège de Cantorbéri, contre le gré du Roi, avoit été l'occasion de toutes ces brouilleries, voyant que les Agens de Rome s'emparoient de tout, & réduisoient à rien l'autorité des Evêques, sans ménager davantage celle du Primat, s'opposoit aux entreprises du Légat; & celui-ci, que la résistance rendoit encore plus impérieux, rempliſſoit de plein droit les Sièges vacans, sans consulter personne, & décidoit arbitrairement toutes les affaires ecclésiastiques, souvent même au préjudice des loix & des usages observés de tout tems dans cette Eglise. XIII. SIECLE.

Les Ministres de la Cour de Rome,

XIII. SIÈCLE.

gens d'une avarice insatiable, formoient tous les jours de nouvelles demandes au Roi, au Clergé, à la Nation. Non contens du denier de S. Pierre, ancienne imposition qui se levoit en Angleterre au profit du Pape, ni des mille marcs de sterlings que Jean-sans-Terre s'étoit obligé de payer annuellement au Saint-Siège, lui & tous ses successeurs, en se déclarant son Vassal, les Commissaires Romains exigeoient encore d'autres sommes poux eux, sous divers prétextes; car ils n'étoient pas moins occupés de leur propre intérêt, que de la conduite des affaires qui leur étoient confiées. Ils produisoient sans cesse de nouvelles bulles pour autoriser leurs exactions. Ils demandoient au nom du Pape, tantôt le revenu de deux prébendes dans chaque Eglise, & de deux places dans chaque Monastère; tantôt la dîme de tous les biens-meubles possédés par les Seigneurs, les hommes libres & les gens d'Eglise; tantôt, enfin, le cinquième des revenus ecclésiastiques d'Angleterre & d'Irlande. On savoit que tout l'argent qui sortoit des deux Royaumes par ces différens canaux, étoit employé à soutenir la guerre que les Papes avoient entre-

prise contre l'Empereur, & à entretenir le faste des Cardinaux, faste qu'ils décoroient des beaux noms de splendeur & de dignité de l'Eglise Romaine. Cet emploi des sommes levées sur les grands comme sur le peuple, & que la crainte de l'excommunication ou de l'interdit empêchoit de refuser, rendoit encore le poids des exactions plus insupportable, & la personne des exacteurs plus odieuse. On en vint jusqu'à rendre la Religion elle-même responsable des maux dont ses Ministres étoient les auteurs ou les instrumens. Conséquence injuste, mais que les peuples ne manquent jamais de tirer, lorsqu'ils se croyent en droit d'attribuer leurs malheurs, à ceux qui devroient être pour eux des sources de bienfaisance, & des modèles du plus parfait désintéressement.

XIII. SIÈCLE.

La guerre civile qui s'étoit allumée sous le règne orageux de Jean-sans-Terre, & qui continua quelque tems sous celui de Henri III son fils, accrut encore les désordres. Les Citoyens qui s'entr'égorgeoient, mettoient le comble à leurs maux, en s'abandonnant à toutes les fureurs dont le peuple devient capable, lorsqu'il est armé contre ses Maî-

XIII. SIÈCLE.

tres. Ces tems de crimes & d'atrocités ſont toujours ceux où la Religion a le moins d'empire ſur les eſprits & ſur les cœurs. Sa voix n'eſt pas plus écoutée que celle de la raiſon. Quand on foule aux pieds ſans remords la nature & l'humanité, on ne connoît plus rien de ſacré. Cependant, au milieu de ces convulſions, il y avoit encore des hommes eſtimables & même vertueux en Angleterre. Ce Cardinal Langton, par qui les troubles avoient commencé, étoit un Prélat très-éclairé pour ſon ſiècle, & très appliqué aux devoirs de ſa place. Dans un tems plus calme, il auroit travaillé avec ſuccès au rétabliſſement du bon ordre dans la Société chrétienne. Il avoit du ſavoir & des talens. Il s'appliquoit, autant que les circonſtances pouvoient le permettre, à l'inſtruction de ſon peuple. Il a laiſſé des commentaires ſur l'écriture ſainte & quelques autres écrits qui ne ſont pas ſans mérite. On les a conſervés manuſcrits dans quelques Bibliothèques d'Angleterre.

Richard, ſon ſucceſſeur au Siège Primatial de Cantorbéri, étoit auſſi un perſonnage ſavant & vertueux. Mais S. Edmond, qui monta ſur le même Siège

après Richard, fut le plus recommandable des Prélats d'Angleterre, par son zèle, sa prudence & sa piété. Il étoit Tréso- XIII. SIÈCLE. rier de l'Eglise de Salisbéri, lorsque le Clergé de Cantorbéri jetta les yeux sur lui pour l'élever à une dignité que les Anselme, les Lenfranc & tant d'autres grands hommes avoient illustrée. Ce fut sous son épiscopat que commença l'imposition du cinquième sur tous les revenus ecclésiastiques. Il ne s'y opposa point, dans la crainte qu'un refus ne causât de plus grands maux. Dans cette vue, qui est une preuve de sa sagesse & de sa modération, il donna l'exemple aux autres Evêques, & paya pour sa part huit cents marcs d'argent aux Collecteurs de cet impôt. On voit par cette somme quelle étoit la richesse des Eglises d'Angleterre, & combien les Romains tiroient d'argent de ce Royaume. Affligé des maux qui désoloient sa patrie, Saint Edmond se retira au Monastère de Pontigni, de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocèse d'Auxerre. Il acheva de s'y sanctifier par la pratique de toutes les vertus, dont cette solitude offroit alors autant de modèles, qu'elle renfermoit d'habitans. Son corps y repose, & la vénération publique

XIII. SIÈCLE.

dont ces reſtes précieux ont toujours été l'objet, s'eſt conſervée juſqu'à notre ſiècle.

S. Richard, Evêque de Chicheſter, & Séval, Archevêque d'Yorc, tous deux Diſciples de S. Edmond, furent encore l'ornement de l'Egliſe d'Angleterre dans ces tems d'agitation, de même que Robert, Evêque de Lincoln. Ce dernier, homme d'un grand zèle & d'une vie irréprochable, gémiſſoit hautement ſur les maux de l'Égliſe en général, & ſur ceux dont l'Egliſe d'Angleterre, en particulier, reſſentoit les triſtes effets. Il en parloit avec beaucoup de liberté dans les inſtructions qu'il faiſoit à ſon peuple & dans ſes écrits. Il en attribuoit la cauſe au défaut de paſteurs éclairés & vigilans. C'eſt, diſoit-il ordinairement, par les bons Paſteurs que la foi de l'Evangile & la Religion chrétienne ſe ſont étendues dans toutes les parties du monde; c'eſt auſſi par les mauvais Paſteurs que la foi & la Religion ſe ſont éteintes en pluſieurs endroits, & qu'on a vu le ſchiſme, l'héréſie, la corruption des mœurs, ravager l'univers. Cette réflexion du pieux & ſavant Prélat peut s'appliquer à tous les tems.

Le Christianisme faisoit de nouveaux progrès dans les Royaumes du Nord, où l'on voyoit depuis long-tems des Eglises florissantes. La Suède, le Dannemarck, la Norvège, la Pologne & la Bohème qui étoient Chrétiennes, fournissoient aux Nations voisines, encore plongées dans les ténèbres du paganisme, des Missionnaires zélés & courageux qui travailloient à les convertir. Les Papes de leur côté, qui exerçoient par leurs Légats une autorité absolue sur ces nouvelles Eglises, ne les perdoient pas de vue, & prenoient tous les moyens possibles de les étendre sur les ruines de l'idolâtrie. Ils y envoyoient des Religieux pour prêcher l'Evangile, & ils dirigeoient les travaux des hommes apostoliques qui se consacroient d'eux-mêmes à cette pieuse entreprise. Ils écrivoient aux Princes, aux Evêques, aux Villes, pour les engager à favoriser de tout leur pouvoir, & les nouveaux Chrétiens de ces contrées, & les Ministres charitables qui se dévouoient à leur instruction. Ainsi la Livonie, la Prusse, la Curlande, la Lithuanie, la Siléſie, & d'autres pays du Nord, reçurent dans ce siècle la lumière de la foi

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE. par l'organe de plusieurs saints Missionnaires, que la crainte des dangers auxquels ils s'exposoient en entrant dans cette pénible carrière, n'en détournoit pas. Les peuples de ces climats étoient ignorans, féroces, & très-attachés à leurs anciennes superstitions. D'ailleurs, leur légéreté naturelle & la force de l'habitude, les faisoient souvent retourner à leur premier culte, après l'avoir quitté. Alors ils étoient plus opposés à la vérité, plus animés contre ceux qui persévéroient dans la foi, qu'avant de renoncer aux Idoles. Peut-être ne les éprouvoit-on pas assez, avant de les admettre au Baptême. Peut-être aussi les voies de rigueur qu'on employoit pour leur faire embrasser le Christianisme, servoient-elles plutôt à leur en inspirer de l'éloignement, qu'à les y attirer.

En effet, sous prétexte de défendre contre les attaques des Payens, les nouvelles sociétés chrétiennes qui se formoient dans ces lieux où la Religion de J. C. pénétroit si difficilement, on y entroit les armes à la main, & l'on égorgeoit tous ceux qui ne vouloient pas renoncer aux Idoles. Les Papes offroient aux Croi-

sés qui ne pouvoient pas aller combattre les Sarrasins en Orient, ce moyen d'accomplir leur vœu. Les Allemands & tous les peuples d'au-delà du Rhin, préféroient ces expéditions plus voisines & moins périlleuses, au voyage de la Terre-sainte, qui entraînoit beaucoup de dépense, & qui joignoit les dangers du climat aux risques ordinaires de la guerre. Ils tournerent donc contre les Payens du Nord leur zèle & leur épée. Ces Croisades ne paroissoient pas moins légitimes que les autres, parce qu'il s'agissoit de même dans celles-ci d'étendre l'empire de l'Eglise, & de lui soumettre des peuples qu'on regardoit aussi comme ennemis de la Religion, parce qu'ils étoient infidèles. Tels étoient les préjugés du tems, & personne alors n'avoit la pensée de soupçonner, que ces préjugés fussent une erreur. On institua même à cet effet un nouvel Ordre de Religieux Militaires qu'on appella les Chevaliers de Christ ou de l'Epée, parce qu'ils portoient sur leur manteau la figure d'une épée avec celle de la Croix. On les réunit ensuite avec ceux de l'Ordre Teutonique, qui étant d'une institution plus

XIII. SIÈCLE.

XIII. SIÈCLE.

ancienne, s'étoient déjà rendus considérables par leur puissance & leurs richesses. Les Papes leur accorderent la propriété de toutes les terres qu'ils pourroient conquérir sur les peuples idolâtres. On les accusa d'avoir quelquefois abusé de cette concession & de leurs autres priviléges, pour traverser le zèle des Missionnaires qu'ils devoient protéger. Un Ecrivain judicieux a observé que dans les beaux âges du Christianisme, on ne connoissoit d'autre voie, pour la conversion des infidèles, que l'instruction & la persuasion, soutenues par la prière & les bons exemples. Mais les idées avoient bien changé depuis ces heureux tems, puisqu'à l'époque où nous sommes, il y avoit déja près de deux cens ans qu'on ne doutoit pas qu'il ne fût permis de contraindre les Payens, les Relaps & les Hérétiques à changer d'opinions en matière de culte, par la force & la terreur des armes. Cette différence de moyens, par rapport au même objet, fait mieux sentir celle des siècles, que toutes nos réflexions. Si la méthode du XIIIe. siècle, si contraire à celle des premiers âges, est d'ailleurs

si opposée au véritable esprit du Christianisme, ce n'est donc pas à lui qu'on doit l'imputer, mais au peu de lumière des tems postérieurs & aux écarts de l'esprit humain.

XIII. SIÈCLE.

Fin du cinquième Volume.

TABLE
DES ARTICLES
Contenus dans ce cinquième Volume.

DOUZIÈME SIÉCLE.

ART. I. *ETAT de l'Empire Grec pendant le douzième siècle*, pag. 1
ART. II. *Etat de la puissance Musulmane sous les Sarrasins & les Turcs*, 17
ART. III. *Etat des Monarchies & de la Société politique en Occident*, 34
ART. IV. *Etat de l'esprit humain par rapport aux Sciences & aux Lettres*, 76
ART. V. *Etat du Christianisme dans toutes les contrées du Monde*, 108
ART. VI. *Considérations sur l'Eglise de Rome, & sur le caractère de quelques-uns de ses Pontifes, pendant le douzième siècle*, 129
ART. VII. *Seconde & troisième Croisade. Etat de l'Eglise Latine en Orient*, 150
ART. VIII. *Erreurs qui s'élevèrent au douzième siècle, tant sur le dogme que sur la morale*, 181
ART. IX. *Personnages illustres par leur sainteté; fondation de quelques nouveaux Ordres, tant religieux que militaires*, 216

ART. X. *Auteurs Eccléſiaſtiques qui ont fleuri dans le douzième ſiècle*, 266
ART. XI. *Mœurs générales. Uſages. Conciles généraux. Diſcipline*, 297
Chronologie des Conciles, 322
——— des Papes, 372
——— des Patriarches Latins d'Antioche, 380
——— des Patriarches d'Alexandrie, 382
——— des Patriarches Latins de Jéruſalem, 384
——— des Patriarches de Conſtantinople, 387
Synchroniſme des Souverains, 392

TREIZIÉME SIÉCLE.

ART. I. *État de l'Empire Grec. Conquête de Conſtantinople, par les Princes Latins. Suites de cet événement*, 393
ART. II. *Etat de la puiſſance Muſulmane en Orient. Invaſion & conquêtes des Mogols. Révolution qu'elles occaſionnent en Aſie*, 412
ART. III. *Etat de l'Europe & des Puiſſances politiques en Occident*, 426
ART. IV. *Dernières Croiſades entrepriſes pour la conquête de la Terre-ſainte*, 481
ART. V. *Réflexions ſur les Croiſades. Leur influence ſur les divers états de l'Europe, relativement à la politique & aux mœurs*, 498
ART. VI. *Etat de l'eſprit humain, par rapport*

aux Sciences & aux Arts, dans le treizième siècle, 525

ART. VII. *État de l'Église Grecque. Tentatives inutiles pour sa réunion avec l'Église Latine. Consommation du schisme,* 543

ART. VIII. *État des principales Églises d'Occident,* 569

Fin de la Table.
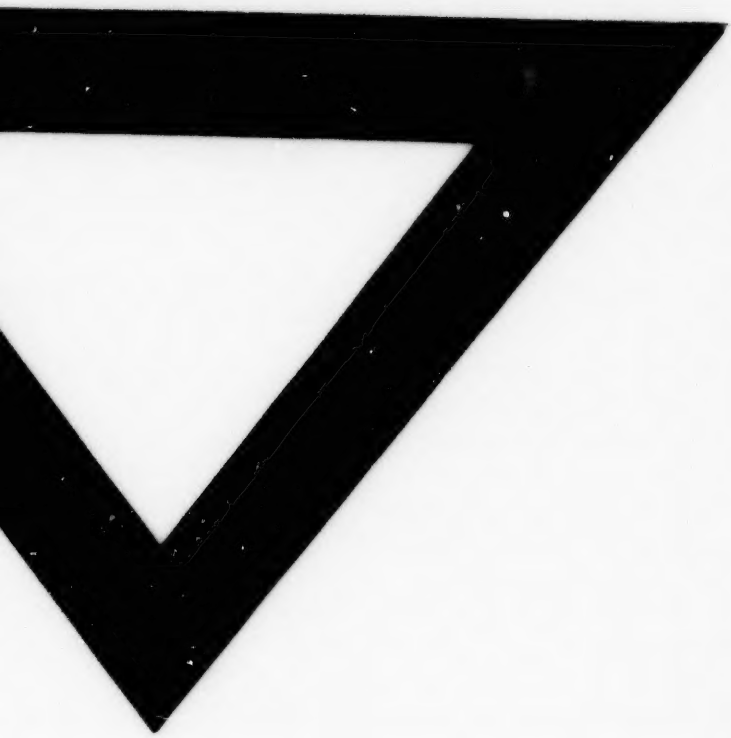
eizième
525
Tenta-
Egliſe
543
s d'Oc-
569